

SUPPLÉMENT

## ÉCONOMIE

### Nord-Sud : comment financer le développement ?

## EMPLOI

### L'AFFAIRE ENRON

#### Le capitalisme mondial ébranlé : l'avis de neuf dirigeants p. 20-21

### PROCHE-ORIENT

#### Front du refus arabe contre une intervention américaine en Irak p. 2-3



### PATRIMOINE

#### Le musée du quai Branly s'oppose au Musée de l'homme p. 31

### UNION EUROPÉENNE

#### Une manif monstre à Barcelone p. 5

### PARIS

#### En finir avec les taudis de la capitale p. 15

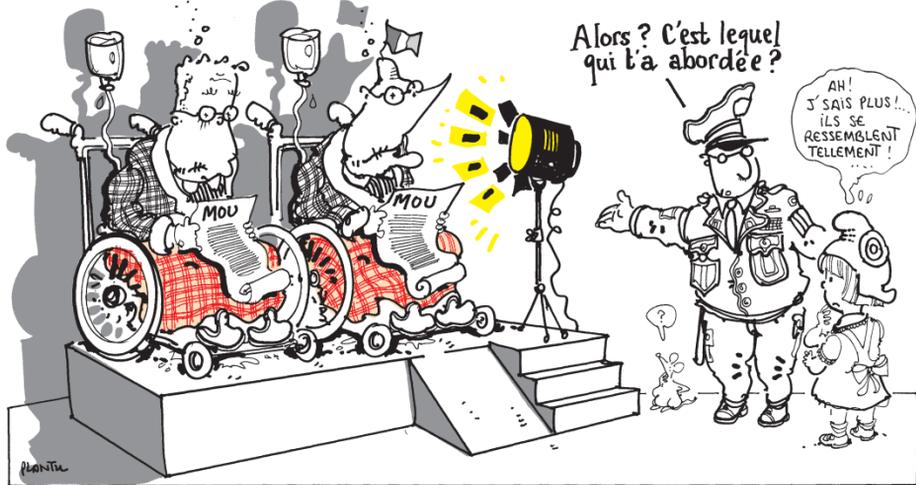
International.....	2	Entreprises.....	20
Union européenne.....	5	Communication.....	23
France.....	6	Marchés.....	24
Société.....	10	Aujourd'hui.....	26
Carnet.....	14	Emploi-Annonces.....	29
Abonnements.....	14	Météorologie-Jeux.....	30
Régions.....	15	Culture.....	31
Horizons.....	16	Radio-Télévision.....	35

# Les dix engagements de Jospin

Dans une brochure de 40 pages diffusée à 8 millions d'exemplaires, le candidat socialiste détaille son programme

LIONEL JOSPIN a rendu public, lundi 18 mars, son programme de candidat à la présidence de la République. En 40 pages, sous le titre « Je m'engage », le premier ministre-candidat décline ses propositions pour une France « active, sûre, juste, moderne et forte ». Il met particulièrement en avant les « dix engagements » suivants : « 900 000 chômeurs de moins d'ici à 2007, un droit à la formation tout au long de la vie, un contrat national de sécurité, la réduction de moitié de la taxe d'habitation, une couverture logement universelle, une nouvelle étape de la décentralisation, un contrat d'autonomie pour les 18-25 ans, des retraites par répartition garanties, la Fédération européenne des Etats-nations, l'annulation de la dette des pays en développement. » Lionel Jospin y ajoute deux promesses sous le titre « La démocratie autrement » : « Un référendum pour la modernisation des institutions, un mandat unique pour les parlementaires ».

Dans sa présentation, le candidat



du Parti socialiste dit vouloir « réconcilier l'esprit de révolte et l'esprit d'initiative, la capacité de création et l'exigence de justice ». De tonalité fédéraliste sur le débat euro-

péen, ce programme affirme « vouloir l'Europe politique » comme instrument de régulation de la mondialisation. M. Jospin se prononce aussi pour le droit de vote des étran-

gers aux élections locales, pour l'annulation de la dette des pays en développement et pour une initiative européenne en faveur des pays de la Méditerranée.

► Chômage, sécurité, formation, logement, retraites, etc. : les dix propositions du premier ministre

► Différences et similitudes avec Jacques Chirac

► Arlette Laguiller a le vent en poupe

► Paroles d'électeurs : chaque jour, nos carnets de campagne

Lire pages 6 à 8, l'éditorial et l'analyse page 17 et le carnet de campagne page 36

## Disparues de l'Yonne : la justice en procès

QUATRE ANCIENS procureurs de la République ou substitués, en poste à Auxerre entre 1984 et 1996, comparaissent, à partir de lundi 18 mars, et pour trois jours, devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM). Soupçonnés d'avoir laissé s'enliser les dossiers sur les jeunes filles disparues de l'Yonne, René Meyer, Daniel Stilnovic, Bertrand Daillie et Jacques Cazals sont poursuivis pour « manquements à l'honneur ». Au terme des audiences, la formation disciplinaire du parquet rendra un avis. C'est ensuite le ministre de la justice qui arrêtera les sanctions.

A ces quatre représentants du parquet, le CSM reproche d'avoir notamment négligé la piste établie dès 1984 par le gendarme Christian Jambert, qui attribuait à Emile Louis, mis en examen depuis pour « assassinats », la responsabilité des disparitions. Réquisitions de classement « prises de manière hâtive », « traitement désinvolte » du dossier, « totale inaction », « erreurs manifestes d'appréciation » : le CSM critique sévèrement les quatre fonctionnaires, dont l'un est aujourd'hui à la retraite, un deuxième déjà placé en congé longue durée, les deux derniers occupant des postes impor-

tants dans la magistrature. Cette audience intervient quelques jours après l'ouverture, par le parquet d'Auxerre, d'une information judiciaire pour « corruption et trafic d'influence ». Elle sera chargée de faire notamment la lumière sur les éventuelles complicités de certains magistrats avec ce qui ressemble de plus en plus à un réseau. D'autant que les services judiciaires ont découvert qu'au début de l'année 2000, 1 100 dossiers, dont 200 cas d'abus sexuels, étaient oubliés au parquet des mineurs.

Lire pages 10 et 11

## SPORTS

### Les raisons de la première crise économique du football européen



INFLATION salariale (l'Uruguayen Alvaro Recoba, ici au côté de Ronaldo, est le joueur le mieux payé du Vieux Continent), difficultés dans les négociations des droits de télévision, cours boursiers fort aléatoires : le football européen s'apprête à vivre sa première véritable crise économique. Experts et dirigeants s'accordent à dire que la « bulle spéculative » connaît ses derniers instants.

Lire pages 26 à 29

## A Monterrey, on veut bien parler des pauvres, mais pas les voir

MONTERREY de notre envoyée spéciale

Les villes qui accueillent les réunions internationales connaissent désormais bien ces murailles de béton ou de grillages, érigées à la hâte par les autorités locales pour protéger les congressistes contre les attaques intempestives des manifestants antimondialisation. Québec et Gênes ont ainsi été coupées en deux, le temps d'un sommet. Dans la Belle Province, il y a un an, on célébrait l'avènement de la zone de libre-échange des Amériques qui devrait voir le jour en 2005. Le port ligure recevait les chefs d'Etat et de gouvernement du G8 - un directeur mondial des pays les plus riches du monde.

Rien de commun avec la conférence sur le financement du développement de l'ONU, qui s'ouvre ce lundi 18 mars. A Monterrey, pendant cinq jours, il ne sera question que de lutte contre la pauvreté, d'efforts que doivent consentir les pays riches pour contribuer plus

et mieux à réduire le fossé entre le Nord et le Sud. Quelque 300 organisations non gouvernementales sont bien là pour faire entendre leur voix et protester contre le maintien d'un modèle néolibéral. Les 7 000 membres de diverses forces de l'ordre quadrillent déjà la ville, mais les risques de débordement entre police et militants antimondialisation sont, d'après les autorités locales, limités.

Pourtant, dimanche, des ouvriers s'affairaient encore pour terminer la construction d'un mur. Un beau mur en solides parpaings de 2 mètres de haut et de 200 mètres de long que les habitants de Monterrey ont déjà surnommé le « mur de la pauvreté ». Il ne s'agit pas cette fois de mettre les quelque soixante chefs d'Etat et de gouvernement hors d'atteinte des *globalofobicos* (« globalophobes »), comme les a surnommés la presse mexicaine. Plus sûrement, le président mexicain, Vicente Fox, hôte du sommet, a jugé que la réputation de la troisième ville du pays - et la plus riche dit-

on - ne pouvait souffrir de la persistance d'un bidonville qui borde le siège de la conférence.

Le quartier appelé Colonia Caracol (« Colombie escargot »), où vivent un millier de familles, n'est séparé de l'ancien parc des aciéries de la Fudidora, qui sert maintenant de centre de conventions, que par le lit totalement sec de la rivière Santa-Catarina. Il se trouve malencontreusement sur le chemin des cortèges officiels des chefs d'Etat - George W. Bush en tête, qui est là en voisin (son ranch est à 150 kilomètres de Monterrey) - qui viennent ici débattre de la misère du monde. Dans la chaleur moite d'un dimanche après-midi, la population de Monterrey se promenait en famille dans les rues piétonnes du barrio antiguo, le vieux quartier de la ville. Pendant ce temps, les ouvriers continuaient à poser pierre sur pierre, sous l'œil désabusé des habitants de Colonia Caracol.

Babette Stern

## BONNES FEUILLES

### Le monde global selon Baricco



ÉCRIVAIN italien à succès, Alessandro Baricco bouscule les clichés sur la mondialisation. Extraits de *Next*, à paraître chez Albin Michel.

Lire page 16

## POINT DE VUE

### La mémoire retrouvée de la guerre d'Algérie ? par Benjamin Stora

DEPUIS la mort de François Mitterrand, homme politique issu de la période de Vichy et de la Résistance, la « génération algérienne » est aux commandes dans la vie politique française : ceux qui ont fait la guerre d'Algérie, comme Jacques Chirac ou Jean-Pierre Chevènement, qui y ont participé, comme Jean-Marie Le Pen, ou qui l'ont combattu, comme Lionel Jospin. L'effet de génération est important pour comprendre toute l'ampleur des commémorations liées au quarantième anniversaire des accords d'Evian. Mais il faut aller plus loin.

Sur la guerre d'Algérie, le passage s'opère depuis quelques années d'une sensation d'absence à une sorte de surabondance. Il ne se passe pas un jour, ou une semaine, sans

qu'on découvre (ou qu'on feigne de découvrir) dans la presse ou à la télévision un épisode lié à la guerre d'Algérie, une douleur, une souffrance qui tourne autour de cette période.

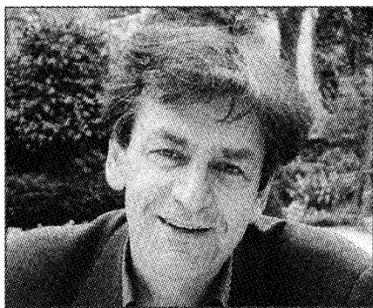
Cette sensation d'absence, que j'avais pointée il y a dix ans dans mon ouvrage *La Gangrène et l'Oubli*, semble dépassée aujourd'hui. L'Algérie gît là comme une obsession, il n'est pas possible de l'oublier. La sortie de la dénégation, du silence commence vraiment et, désormais, l'oubli obsède. Cette volonté de se remémorer sans cesse l'histoire de la guerre d'Algérie envahit l'espace public. Mais y a-t-il eu vraiment oubli, ou avons-nous assisté plutôt à une sorte de mise en scène de l'amnésie française autour de l'Algérie, et de ce conflit ? En fait, au sortir de la guerre d'Al-

gérie, après 1962, personne ne se sentait vraiment responsable ni coupable. Les Européens d'Algérie avaient la sensation très nette d'avoir été trahis et abandonnés par le pouvoir politique. Ils ne se sentaient pas responsables de la situation coloniale, mais avaient toujours vécu l'expérience de leur vie en Algérie comme des « pionniers » sur une terre vierge, à défricher.

Lire la suite page 18 et notre reportage page 4

BENJAMIN STORA est professeur d'histoire du Maghreb à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco).

## ALAIN FINKIELKRAUT



### L'imparfait du présent

Pièces brèves

«Extraire le mémorable du flot de l'actualité. Tenir les détails en haute estime. Chercher la vérité dans ce qui apparaît et non derrière les apparences...»

GALLIMARD

INTERNATIONAL  
PROCHE-ORIENT

Après un crochet par le Koweït, dernier des neuf pays arabes qu'il consulte au cours de sa **TOURNÉE** commencée le 11 mars, le vice-président américain, Richard Cheney, était attendu lundi 18 mars en

Israël. Sa tournée est consacrée aux risques, très grands selon Washington, du développement par Bagdad de nouveaux programmes d'**ARMES DE DESTRUCTION** massive et au conflit israélo-palestinien.

Les dirigeants arabes se sont tous dits hostiles à une **INTERVENTION** militaire américaine contre Bagdad s'il refuse le retour des experts du désarmement des Nations unies. L'Irak, qui exige « un calendrier précis

d'inspection et une liste des lieux à inspecter », vient de se dire disposé à accueillir une « **MISSION ARABE** », qui pourrait visiter tous les sites possibles « y compris les palais présidentiels ».

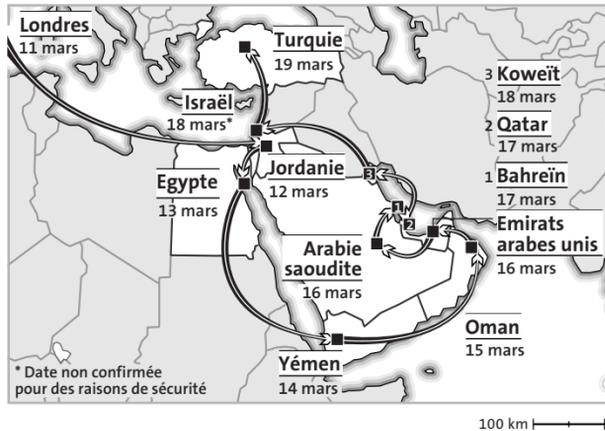
## Les pays arabes s'opposent à une attaque américaine contre l'Irak

De Riyad à Amman, le vice-président Dick Cheney a entendu les mêmes objections. « Les gens qui meurent dans les rues aujourd'hui ne sont pas victimes d'une quelconque action irakienne, a résumé le prince héritier de Bahreïn, mais d'une action israélienne »

LES ÉTATS-UNIS ne parviennent pas à convaincre les pays arabes de leurs vues concernant l'Irak. Dans les neuf Etats arabes tous « amis » des Etats-Unis, inclus dans une tournée commencée à Londres et qui doit encore le conduire en Turquie et en Israël, le vice-président américain, Dick Cheney, a pu constater de grandes réserves, sinon le refus, d'une éventuelle action militaire contre Bagdad, à laquelle pousse au moins une partie de l'administration américaine. En août 2001, d'autres émissaires américains n'avaient déjà pas réussi à persuader les pays voisins de l'Irak d'établir une sorte de cordon sanitaire autour de ce pays, pour circonvenir la contrebande à laquelle se livre le régime et dont les revenus peuvent éventuellement lui permettre de relancer des programmes d'armes de destruction massive.

M. Cheney était attendu lundi 18 mars au Koweït, dernière étape arabe de sa tournée, qui l'a déjà mené en Jordanie, en Egypte, au Yémen et à Oman, ainsi que dans les Emirats arabes unis, en Arabie saoudite, à Bahreïn et au Qatar. Partout il a eu droit à la même antienne, diversement formulée ici et là : il

## DOUZE ÉTATS EN NEUF JOURS



faut tout faire pour que l'Irak autorise les experts du désarmement de l'ONU à revenir sur son territoire, mais il faut éviter une intervention militaire aux conséquences imprévisibles tant en Irak – nul ne pleurera Saddam Hussein s'il est renversé, mais nul ne sait qui prendra alors le pouvoir – qu'au plan régional, déjà passablement perturbé par le conflit israélo-palestinien.

C'est en tout cas le ton général des déclarations faites par des personnalités officielles ou rapportées par la presse selon des sources diverses. M. Cheney a néanmoins parfois laissé entendre que ces comptes rendus ne reflétaient pas avec exactitude ce qui s'est dit lors d'entretiens entre quatre murs avec ses hôtes. « J'ai l'impression que certains veulent croire qu'il n'y a

qu'une seule chose qui compte pour moi ou que, d'une certaine manière, je suis ici pour organiser une aventure militaire contre l'Irak. C'est faux. Il est vrai que l'Irak nous préoccupe, mais ce n'est qu'un sujet parmi d'autres », a déclaré M. Cheney au terme de sa visite à Bahreïn.

## MÊME LE KOWEÏT

« Je ne pense pas qu'il serait dans l'intérêt des Etats-Unis ou de quiconque dans la région ou dans le monde » que les Etats-Unis lancent une action militaire contre l'Irak, et « je ne pense pas [qu'une telle action] aboutira aux résultats souhaités », a déclaré le prince héritier saoudien Abdallah Ben Abdel-Aziz dans un entretien à la chaîne de télévision américaine NBC. Et, à en croire le quotidien saoudien à grand tirage *Al-Watan*, le prince Abdallah aurait mis en garde son interlocuteur contre les conséquences « catastrophiques [d'une telle intervention], lourde de menaces pour la sécurité régionale, d'autant que d'après certaines informations Bagdad serait disposé à accepter le retour des inspecteurs du désarmement ». « Plutôt que de frapper l'Irak, des efforts doivent être déployés au plan international pour le convaincre d'accep-

ter le retour des inspecteurs du désarmement de l'ONU », aurait-il ajouté.

Dans un entretien publié samedi 16 mars par le quotidien *Le Figaro*, Le roi Abdallah II de Jordanie a lui aussi prévenu qu'une « éventuelle confrontation armée » entre l'Irak et « l'Occident » et une perpétuation du conflit israélo-palestinien plongeraient la région « dans une instabilité incontrôlable ». La Jordanie en particulier en souffrirait « terriblement », à cause, notam-



« Certains veulent croire que je suis ici pour organiser une aventure militaire contre l'Irak. C'est faux »

DICK CHENEY

ment, de sa dépendance à l'égard du pétrole à bon marché que lui livre Bagdad. « J'espère que le bon sens l'emportera » à Washington, a ajouté le roi.

L'Egypte et les Emirats arabes unis sont sur la même longueur d'onde et le Qatar – où sont prépositionnées des armes américaines et qui est l'auteur d'une récente suggestion de dialogue direct entre

le Conseil de coopération du Golfe et l'Irak – souhaite lui aussi circonvenir toute attaque. Publiquement, même le Koweït, dont l'Irak avait envahi et annexé le territoire en août 1990, s'est récemment encore prononcé contre une intervention armée. Bahreïn, où se trouve le commandement de la cinquième flotte américaine et qui vient d'être hissé par Washington au rang d'« allié essentiel [des Etats-Unis] hors OTAN », partage cet avis. Le Yémen n'est pas en reste, malgré la coopération de plus en plus étroite dans la lutte contre le terrorisme qui s'est établie entre Washington et Sanaa.

De fait, les forces spéciales yéménites ont déjà commencé à être entraînées par des instructeurs américains, et Sanaa va recevoir des équipements militaires adaptés à la lutte contre les terroristes. Quelques heures après la visite éclair de M. Cheney, un attentat à la grenade a visé l'ambassade des Etats-Unis à Sanaa. Pour les autorités yéménites, l'incident est un acte isolé sans gravité, dont l'auteur, un jeune chômeur de 25 ans, n'a pas d'affiliation politique.

Mouna Naïm

## Dick Cheney, de la guerre du Golfe à la « phase II » de la campagne antiterroriste

## WASHINGTON

de notre correspondant

Onze ans après, le secrétaire à la défense de la guerre du Golfe retour-

## ■ PORTRAIT

Avant le 11 septembre, il faisait partie des indécis à l'égard de Bagdad

ve le même théâtre et presque les mêmes acteurs pour faire face au même adversaire, Saddam Hussein et son régime, toujours en place malgré la défaite subie en 1991. A l'époque, Richard Cheney avait pensé, comme le premier président George Bush et l'ensemble de ses ministres et conseillers, qu'une fois les forces irakiennes repoussées du Koweït, qu'elles avaient envahi en août 1990, la coalition réunie autour des Etats-Unis ne devait pas continuer son offensive jusqu'à Bagdad. D'abord, parce que les résolutions des Nations unies lui donnaient seulement pour mandat de mettre fin à l'agression de l'Irak contre son voisin. Ensuite, parce que le risque était grand de devoir occuper l'Irak pendant longtemps et de s'y enliser.

La volonté de l'administration de George W. Bush d'en finir avec Sad-

dam Hussein ne fait aucun doute mais, jusqu'à maintenant, les dirigeants américains se sont bornés à répéter que l'Irak représente une menace pour la paix de la région et, au-delà, pour tous les pays qui pourraient être visés par ses armes de destruction massive. Aucune initiative n'a été engagée, en dehors de celle de l'ONU pour la reprise des inspections sur les sites où Saddam Hussein est soupçonné de fabriquer ou d'entreposer un arsenal chimique et bactériologique, voire de continuer les recherches pour se doter de l'arme atomique. La tournée de Dick Cheney est la première démarche entreprise par les Etats-Unis pour réunir les conditions d'une action contre le dictateur irakien.

Le vice-président lui-même n'a pas manifesté, au cours des derniers mois, de préférence personnelle quant à la politique à mener vis-à-vis de l'Irak. Très vite, après les attentats du 11 septembre, l'hypothèse d'une action contre Bagdad, dans la première phase de la riposte antiterroriste, avait été écartée. Le secrétaire adjoint à la défense, Paul Wolfowitz, qui avait été l'un des principaux collaborateurs de M. Cheney lorsque celui-ci dirigeait le Pentagone, a plaidé pour une offensive contre Saddam Hussein, mais M. Bush avait tranché dans le sens contraire, et rien n'indique que M. Cheney ait alors pensé autrement.

Le voyage de M. Cheney est destiné à montrer que la détermination des Etats-Unis à agir contre Saddam Hussein est bien réelle. Le déplacement du vice-président, rare, donne du poids aux propos tenus depuis le discours de M. Bush sur l'état de l'Union, le 29 janvier. Ce poids est d'autant plus important qu'avec M. Cheney, c'est à un des hommes les plus expérimentés et les plus respectés du Parti républicain et de la vie politique américaine qu'ont affaire les dirigeants du Proche-Orient.

## MENACES RÉGIONALES

Agé aujourd'hui de 61 ans, M. Cheney avait été pressenti comme un candidat possible à l'élection présidentielle de 1996 contre Bill Clinton, mais il avait alors décidé de quitter les affaires publiques pour prendre la tête d'une puissante entreprise d'ingénierie pétrolière, Halliburton, basée à Dallas, au Texas.

Entré dans la carrière publique en 1969, M. Cheney a été secrétaire général de la Maison Blanche pendant les deux dernières années de la présidence de Gerald Ford, de 1975 à 1977. Il a ensuite été élu représen-

tant de l'Etat où il a passé la plus grande partie de son enfance et de son adolescence, le Wyoming. Constamment réélu pendant dix ans, il venait d'être désigné par ses collègues comme principal organisateur du groupe républicain de la Chambre des représentants quand George Bush père lui a proposé le poste de ministre de la défense. Quelques mois plus tard, le général Colin Powell était choisi comme chef d'état-major interarmes.

Le secrétaire d'Etat d'aujourd'hui et le vice-président se connaissent donc depuis longtemps et ont affronté ensemble les questions stratégiques posées par la fin du système soviétique et par l'émergence de menaces régionales, la première d'entre elles étant représentée par l'Irak.

Après la défaite du premier président Bush en 1992, M. Cheney a rejoint la direction de l'Institut américain de l'entreprise, un *think tank* conservateur, puis quitté la politique en 1995. Il y est revenu lorsque George W. Bush lui a proposé, en juillet 2000, de former avec lui le ticket républicain pour l'élection présidentielle. Le choix d'un représentant de la droite du parti, adversaire de l'avortement

comme de la limitation de la vente des armes, avait été exploité par les démocrates, mais la tendance générale des médias avait été de considérer que M. Bush, dont l'expérience des affaires publiques était mince, avait raison de choisir un partenaire chevronné.

Les ennuis de santé de M. Cheney, qui avait eu un premier accident cardiaque à l'âge de 37 ans et qui a subi le troisième en juillet 2001, ont limité sa capacité d'action. Le pacemaker qui lui a été implanté lui permet de mener une vie de travail tout à fait normale, a-t-il indiqué à plusieurs reprises, démentant ainsi que les mesures de sécurité qui l'amènent à résider la plupart du temps dans un lieu tenu secret dissimulent un problème médical. Le rôle qui lui avait été confié dans la préparation du projet de loi sur l'énergie a entraîné sa mise en cause au sujet des liens entre l'administration Bush et l'entreprise Enron, aujourd'hui en faillite. M. Cheney a refusé de communiquer au Congrès les documents de son groupe de travail, et la justice a été appelée à se prononcer sur ce refus.

Patrick Jarreau

## L'Europe dément l'existence d'un accord avec Washington

Berlin place « tout engagement militaire supplémentaire sous condition d'un mandat de l'ONU »

## BRUXELLES

de notre envoyé spécial

Parce qu'ils sentent que les Etats-Unis sont décidés à agir, les contraignant à se déterminer, les Européens ont entamé une réflexion, ainsi que des consultations informelles, à propos de la perspective d'une action militaire contre l'Irak décidée par Washington. Le sujet n'a pas été officiellement évoqué au cours du sommet européen de Barcelone, mais l'insistance avec laquelle les chefs d'Etat et de gouvernement ont tour à tour démenti les rumeurs sur un accord européen informel à ce sujet a montré que la question irakienne est d'actualité. Au cours du dîner qui a réuni les Quinze samedi soir, Guy Verhofstadt, le premier ministre belge, a bien tenté d'ouvrir un débat à ce sujet, pour être immédiatement prié de n'en rien faire par son voisin, Jacques Chirac...

La Belgique, par la voix de son ministre des affaires étrangères, Louis Michel, avait suggéré que l'Union européenne entreprenne une démarche auprès de Saddam Hussein. Il s'agissait d'inciter celui-

ci à accepter le retour des inspecteurs des Nations unies chargés de vérifier que Bagdad n'a pas repris la production d'armes de destruction massive. Si personne n'a souhaité reprendre la balle au bond, c'est par souci de ne pas ouvrir un débat qui ne peut que diviser.

Gerhard Schröder, Tony Blair et

Les Quinze préféreraient que l'Irak ne provoque pas une intervention

Jacques Chirac ont *de facto* démenti la rumeur insistante selon laquelle plusieurs capitales se seraient mises d'accord pour soutenir le principe d'une intervention militaire « ciblée et limitée dans le temps ». A ce stade, les responsables européens veulent se borner à adresser des avertissements au président irakien. C'est ce qu'a fait Jacques Chirac samedi : « Les diri-

geants irakiens seraient bien avisés de prendre au sérieux les prescriptions du Conseil de sécurité et les conseils donnés par le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. Ils seraient bien inspirés de le faire », a répété le président français.

Les Quinze préféreraient que l'Irak ne provoque pas, par son ostentation, une intervention américaine, laquelle déclencherait nécessairement des réactions diplomatiques en cascade. Au sein de l'Union, le Royaume-Uni fait, comme d'habitude, figure d'allié inconditionnel de Washington, à tel point que Tony Blair est réputé se faire l'avocat de George Bush auprès des Européens, tout en essayant de convaincre le chef de la Maison Blanche de la nécessité de ne pas s'engager dans une nouvelle opération contre Bagdad sans les Européens.

A Barcelone, le premier ministre britannique s'est efforcé de sonder ses partenaires. La position de Gerhard Schröder serait celle qu'il a développée le 13 mars lors d'une rencontre avec des intellectuels allemands, dont Günter Grass. Le chancelier a placé « tout engagement

militaire supplémentaire du gouvernement allemand sous condition d'un mandat de l'ONU », a expliqué sa porte-parole. Pas question, autrement dit, de soutenir une « guerre du Golfe-bis » sans une résolution de l'ONU. Son ministre des affaires étrangères, Joschka Fischer, devant le congrès des Verts, a rappelé dimanche qu'il « n'existe pas actuellement au Bundestag de majorité pour la participation de l'Allemagne à la guerre en Irak ».

Mais M. Blair lui-même n'a pas les coudées franches : il doit compter avec une minorité du Parti travailliste, incarnée par Clare Short, ministre chargée du développement, foncièrement hostile à une telle « aventure » irakienne, rappelle un responsable de l'Union européenne. Lequel indique que deux dates restent présentes à l'esprit : en mai, les Nations unies doivent renouveler le régime de sanctions contre l'Irak ; en novembre, l'actualité américaine sera dominée par les élections parlementaires à mi-mandat pour le président Bush...

Laurent Zecchini

# Cartier

CHERCHE CARTIER

Cartier souhaite acquérir bijoux, montres et autres objets de sa création, antérieurs à 1965.

Nos spécialistes vous recevront sur rendez-vous en toute confidentialité. Veuillez contacter : Thierry Bousquet - Tél : 01 49 26 35 08 Bernhard Berger - Tél : 01 49 26 17 29 Cartier - 11 rue de la Paix - 75002 Paris

Broche "Palmier" en platine, rubis et diamants. Cartier Paris, 1957.



Le général Zinni est toujours à la recherche d'un cessez-le-feu

## JÉRUSALEM

de notre correspondant

Le vice-président américain, Richard Cheney, devait arriver en Israël lundi 18 mars, alors que l'émissaire dépêché par Washington, Anthony Zinni, multipliait les navettes entre Israéliens et Palestiniens pour tenter de parvenir à un cessez-le-feu. M. Cheney n'avait pas prévu, quelques heures avant son arrivée, de s'entretenir avec le moindre responsable palestinien, mais cette éventualité n'était plus à exclure lundi.

M. Cheney devait constater sur place une relative accalmie. Celle-ci coïncide avec la fin des offensives massives lancées par l'armée israélienne à partir du 28 février, qui ont entraîné la mort de plus de 150 Palestiniens, mais dont le chef d'état-major israélien, Shaul Mofaz, a publiquement regretté l'arrêt. Deux attentats anti-israéliens ont toutefois été perpétrés dimanche, le premier à Kfar Saba, en Israël, et le second à Jérusalem-Est. Ils n'ont fait qu'une seule victime israélienne. Les deux assaillants palestiniens ont en revanche été tués. M. Zinni a vivement condamné ces attentats. De son côté, l'armée israélienne a conduit de nouveaux raids en zone autonome palestinienne ainsi qu'une incursion à Bethléem.

L'Office des Nations unies pour l'assistance aux réfugiés de Palestine (Unrwa) a protesté dimanche contre l'utilisation par l'armée israélienne de certains bâtiments de l'Office comme centres de détention de Palestiniens en Cisjordanie, lors de la vague d'occupation de camps de réfugiés conduite entre le 28 février et le 14 mars. Les soldats israéliens ont transformé des écoles de l'Unrwa en « lieux où ils rassemblaient tous les hommes, les soumettaient à des interrogatoires, leur bandaient les yeux et leur liaient les mains », a déclaré le commissaire général de l'Unrwa, Peter Hansen. Selon lui, les soldats ont également utilisé le centre de soins du camp de réfugiés d'Al-Amari, près de Ramallah, comme point « à partir duquel ils ont tiré. C'est un fait sans précédent », a-t-il ajouté.

## DÉPLOIEMENT D'OBSERVATEURS

Les contacts qu'a multipliés M. Zinni depuis son arrivée dans la région, le 14 mars, ont permis de mettre en évidence les exigences des uns et des autres. Les Palestiniens se refusent à signer le moindre accord de cessez-le-feu aussi longtemps que l'armée israélienne continuera de camper en zone autonome. Selon des sources palestiniennes, cette occupation concerne actuellement 20 % du total des territoires théoriquement sous contrôle exclusif palestinien. L'Autorité palestinienne demande également le déploiement d'observateurs internationaux, auquel l'administration américaine ne serait pas hostile a priori.

De leur côté, les Israéliens conditionnent leur retrait à un engagement de l'Autorité palestinienne de faire respecter le calme et de lutter contre les groupes armés. Annoncées dimanche soir par le ministre israélien de la défense Benjamin Ben Eliezer, les rencontres entre des commandants locaux israéliens et palestiniens, en Cisjordanie comme à Gaza, sous la supervision des Américains, ont montré que les discussions allaient bon train.

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a annoncé dimanche qu'au plus tôt, un cessez-le-feu n'aura pas été proclamé, Israël se réservera le droit de prendre toutes les mesures possibles, y compris les incursions et les assassinats de suspects présumés, pour se protéger contre d'éventuelles attaques palestiniennes.

M. Sharon a par ailleurs fait preuve de flexibilité en confiant à son ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, la direction de la délégation qui sera peut-être chargée de négocier avec les Palestiniens l'application des mesures proposées en juin 2001 par le directeur de la CIA, George Tenet, pour parvenir à un cessez-le-feu durable. Cette direction avait été confiée, lors de la première visite de M. Zinni, au général en retraite Meir Dagan, un proche de M. Sharon spécialiste de la lutte antiterroriste.

Gilles Paris

## Un attentat fait cinq morts au cœur de l'enclave diplomatique d'Islamabad

Des cadres du régime taliban et d'Al-Qaida seraient réfugiés au Pakistan

## KABOUL

de notre envoyée spéciale

En s'attaquant au quartier le mieux protégé d'une capitale déjà sous haute surveillance, les terroristes qui ont frappé le temple protestant de l'enclave diplomatique d'Islamabad (cinq morts et une quarantaine de blessés), dimanche 17 mars, ont voulu prouver qu'ils pouvaient agir n'importe où et que le régime du président Pervez Moucharraf n'était pas en mesure de garantir la sécurité, y compris celle des étrangers.

C'est lors du sermon dans ce temple, situé entre l'ambassade des Etats-Unis et celle de Chine, et fréquenté essentiellement par des étrangers, qu'un ou deux jeunes gens ont lancé sept ou huit grenades. Plusieurs d'entre elles ont explosé, tuant la femme et la fille d'un diplomate américain, ainsi qu'une Pakistanaise, un Afghan et un homme dont l'identité n'a pas été déterminée. « L'homme dont le corps n'a pas été identifié, et dont nous tentons d'établir l'identité, pourrait avoir commis un attentat-suicide », a commenté le ministre de l'intérieur, Moinuddin Haider.

Le ministre a estimé que l'attentat était vraisemblablement l'œuvre d'activistes islamistes, en réaction à la campagne militaire américaine en Afghanistan, soutenue par Islamabad, et à la répression lancée par le général Moucharraf contre les extrémistes. Parmi les blessés figurent l'ambassadeur du Sri Lanka, sa femme et leur enfant. Six des blessés étrangers sont dans un état critique, selon un médecin de la polyclinique d'Islamabad où ils ont été transportés.

Cet attentat est un nouveau coup très sévère pour le président Moucharraf. En s'alignant dès le 11 sep-

tembre sur la politique américaine de lutte contre les talibans, puis en décidant le 12 janvier une mise au pas des extrémistes islamistes, le général Moucharraf a fixé un cap diamétralement opposé à la politique suivie pendant vingt ans par l'armée et les services de renseignement (Inter Services Intelligence, ISI). L'attentat survient après l'enlèvement et l'assassinat, à Karachi, du correspondant du Wall Street

### Des membres des services officiels pakistanais continuent leur politique de soutien aux islamistes

Journal, Daniel Pearl, et après deux avertissements (des explosifs placés sous des voitures diplomatiques) envoyés il y a plus d'un mois aux ambassades de Grande-Bretagne et de France à Islamabad.

Si le général Moucharraf a le soutien de la grande majorité de la société pakistanaise, il est clair que beaucoup, au sein de son armée et surtout au sein de l'ISI, n'approuvent pas l'abandon des talibans et encore moins celui des groupes islamistes pakistanais, dont les plus extrémistes ont été formés, payés et armés par l'ISI pour être employés dans la lutte contre les forces de sécurité indiennes au Cachemire.

Alors que les zones tribales pakistanaïses qui longent la frontière afghane ont préservé leur auto-

nomie par rapport au pouvoir central, ce n'est pas un hasard si la plupart des hauts responsables du régime taliban et d'Al-Qaida se trouvent, selon de très bonnes sources, au Pakistan. Trois des groupes interdits le 12 janvier par le général Moucharraf (Lashkar-e-Taiba, Jaish Mohammed et Sipah-e-Sahaba) recevaient directement leur argent du réseau d'Oussama Ben Laden. Selon deux sources, trois anciens chefs de l'ISI sont venus à plusieurs reprises ces derniers mois dans la zone tribale du Waziristan (province de la frontière du nord-ouest) rencontrer Jalaludin Haqqani, l'ex-ministre taliban des frontières, qui était venu à Islamabad en octobre, et le mollah Kébir, ex-gouverneur de Jalalabad. Ces deux anciens chefs talibans étaient très proches de l'ISI.

Selon des milieux arabes, l'homme passant pour être le financier d'Al-Qaida, Abou Zoubéida, pourrait se trouver dans la région de Peshawar, et les Egyptiens de l'organisation Al-Jihad à Miranshar, dans la zone tribale du Waziristan. D'après toutes les sources interrogées, au Pakistan comme en Afghanistan, les cadres d'Al-Qaida ou ceux des talibans sont mieux organisés aujourd'hui qu'il y a deux mois et bénéficient au Pakistan d'un solide réseau de soutien. Si la sincérité du président Moucharraf dans sa lutte contre les extrémistes n'est pas en cause, il est évident que des membres des services officiels continuent leur politique de soutien aux islamistes.

Tandis que le président Moucharraf a qualifié l'attentat d'« acte de sabotage contre les intérêts nationaux du Pakistan », le président George Bush a assuré que les Etats-Unis « travailleront en proche coopération avec le gouvernement du Pakistan pour être sûrs que les responsables de cet acte terroriste seront traduits en justice ».

Françoise Chipaux

## Les Verts allemands acceptent le recours à la force

Réunis en congrès, ils ont désigné comme tête de liste électorale Joschka Fischer

## BERLIN

de notre correspondant

Un moment – un moment seulement –, on a cru que le congrès allait revivre, dimanche 17 mars, l'un de ces affrontements célèbres dans l'histoire des Verts. Evoquant la menace que les dépôts nucléaires américains font peser sur sa région, un délégué de Rhénanie-Westphalie venait de déposer une motion demandant le retrait immédiat des forces américaines stationnées en Allemagne. Aussitôt, Joschka Fischer, ministre des affaires étrangères du gouvernement de coalition du chancelier Schröder, a sauté sur le micro, appelant à rejeter une contribution qui serait chaleureusement saluée dans les milieux isolationnistes américains.

Le ministre de l'environnement, Jürgen Trittin, a habilement trouvé un compromis voté à la quasi-unanimité : le congrès ne demandait plus



« Nous sommes la seule force politique qui s'est sérieusement attelée à la modernisation écologique »

JÜRGEN TRITTIN

le retrait américain immédiat, mais soulignait que la démilitarisation du pays restait l'un de ses objectifs.

L'épisode est significatif de ce que sont devenus les Verts : vingt-deux ans de combats politiques, couronnés de quatre années de participation gouvernementale, ont profondément changé une formation née comme « un parti anti-partis » et devenue « une alternative dans le système des partis ».

Du 15 au 17 mars, quelque huit cents délégués réunis à Berlin ont discuté, dans le calme, un nouveau programme. « Nous sommes la seule force politique qui s'est sérieusement attelée à la modernisation écologique », a estimé Jürgen Trittin. Le parti des Verts, qui s'est fixé pour objectif d'assurer 30 % des

besoins énergétiques allemands par des énergies renouvelables d'ici à l'an 2020, a également adopté le principe d'un quota de 50 % de femmes aux postes de responsabilité. Parmi d'autres mesures, il demande la légalisation des drogues douces, le développement des transports en commun, l'institution d'un revenu minimum, la prise en charge gratuite des enfants jusqu'à l'âge de douze ans.

## INTERVENTION MILITAIRE

Mais c'est sur les affaires internationales que la plupart des observateurs attendaient les Verts, dont les différents courants s'étaient longuement affrontés, en novembre 2001, à Rostock, à propos de la participation allemande à la guerre d'Afghanistan. En moins de quatre mois, les faits ont parlé et plus aucun militant ne conteste désormais que l'intervention militaire a permis de se débarrasser d'un régime qui, comme l'a longuement souligné Joschka Fischer, est l'exact contre-pied des aspirations démocratiques du parti.

Propulsé tête de série des Verts dans la campagne électorale, le ministre des affaires étrangères a poursuivi son action consistant à rapprocher sa formation de la politique internationale du gouvernement. Si l'aile pacifiste du parti a réussi à imposer un amendement qui conditionne l'envoi à l'étranger de troupes allemandes au vote d'une majorité des deux tiers des députés (contre la moitié actuellement), le principe d'une telle intervention n'est plus écarté a priori.

« La violence ne doit pas remplacer la politique, mais nous savons aussi que le recours à la force légitimée par l'Etat de droit et le droit international ne peut pas toujours être écarté », affirme désormais le programme des Verts, qui ne réclament plus ni l'abolition de la Bundeswehr, ni la dissolution de l'OTAN.

Georges Marion

## ONU : les droits de l'homme après le 11 septembre

## NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

La guerre contre le terrorisme est-elle compatible avec les droits de l'homme ? C'est la question qui devrait dominer les débats de la 58<sup>e</sup> session de la Commission des droits de l'homme, qui s'ouvre, lundi 18 mars, à Genève.

Objet de controverses, ce débat est surtout mené par les associations de défense des droits de l'homme et par leur alliée Mary Robinson, haut commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, qui s'inquiètent du prétexte que la lutte contre le terrorisme offre à de nombreux Etats pour restreindre ou bafouer les libertés.

Plusieurs ONG ont lancé une campagne sur ce sujet, comme Amnesty International, qui dénonce les « dérives sécuritaires consécutives aux attentats du 11 septembre », ou la Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH), pour qui la nécessité de lutter contre le terrorisme « ne peut se faire au détriment des normes internationales relatives aux droits de l'homme... ».

L'autre particularité de cette session est l'absence des Etats-Unis en tant que l'un des 53 pays membres de plein droit, cela pour la première fois depuis la création de la Commission en 1946.

Les Etats-Unis n'ont en effet pas été retenus lors du vote annuel pour le renouvellement des membres, en mai 2001. Ressentie par les Américains comme une humiliation, cette éviction avait aussi été jugée regrettable par de nombreux diplomates et observateurs conscients que les Etats-Unis étaient le pays le plus actif au sein de la Commission.

Les Américains auraient, ces derniers temps, exercé des pressions sur certains pays alliés et convaincu deux d'entre eux – l'Espagne et l'Italie – de retirer leur candidature à la prochaine session, de manière à permettre leur réintégration. « Les Américains n'ont pas fait de pression particulière sur nous, affirme l'ambassadeur espagnol Inocencio Arias, mais nous avons entendu leur message et avons conclu que l'absence des Etats-Unis n'a pas de sens et ne peut qu'affaiblir le poids

de la Commission », les résolutions d'origine américaine étant chaque année les plus nombreuses.

Cette année, leur statut d'observateurs empêchera les Américains de voter, mais non de présenter des résolutions, d'inciter des pays alliés à en déposer, ni, non plus, de répondre aux critiques qui, à en croire des experts, leur seront adressées « en abondance ».

« Etant donné les événements du 11 septembre, qui les ont obligés à s'allier avec des pays qui étaient chaque année des cibles directes de leurs résolutions, le fait de ne pas être membre cette année arrange bien les Etats-Unis », estime un expert à Genève. Il prend l'exemple de la Russie : privés du droit de vote cette année, les Etats-Unis n'auront pas à se prononcer sur la guerre en Tchétchénie.

## À LA RECHERCHE D'UN PARRAIN

Le grand perdant, selon un autre observateur, sera Israël : « Il est plus que probable que les pays du Sud profiteront de l'absence des Américains lors des votes pour multiplier les attaques contre le gouvernement d'Ariel Sharon. »

Pendant six semaines, les délégués des Etats et représentants des ONG vont débattre des violations fondamentales des droits de l'homme dans le monde, depuis le Proche-Orient jusqu'à la Colombie, en passant par l'Irak, l'Iran et certainement le Zimbabwe.

En ce qui concerne la Tchétchénie, l'absence des Américains pourrait faciliter la tâche des Européens, dont le but est de parvenir à un texte de consensus négocié avec Moscou.

La grande inconnue porte sur la Chine, contre laquelle l'administration Bush avait présenté une résolution l'année dernière. A propos de Cuba, cible permanente pour eux, les Etats-Unis seraient « actifs » à la recherche, auprès des Latino-Américains, d'un parrain pour présenter une résolution. Les Tchèques, qui, l'année dernière, « soumis à d'énormes pressions américaines », avaient accepté de jouer ce rôle, ne semblent pas y être disposés cette année.

Afsané Bassir Pour

L'ÉDIT DE CARACALLA  
ou plaidoyer pour des États-Unis d'Occident

par  
† XAVIER DE C\*\*\*

Traduit de l'anglais (américain),  
et suivi d'une épitaphe par

RÉGIS DEBRAY

Fayard

Régis Debray,  
provocateur magistral...

Claude Imbert, Le Point

FAYARD  
www.editions-fayard.fr

## Le regard féroce des jeunes Algériens sur leur pays, quarante ans après la fin de la guerre

Le 18 mars 1962 furent signés les accords d'Evian. Aujourd'hui, la nouvelle génération s'interroge sur la société « bousillée » qui leur est léguée, tandis que les aînés recensent leurs désillusions

ALGER

de notre envoyée spéciale

La guerre d'Algérie ? Le sujet étonne, paraît presque déplacé. Et d'abord, de quelle guerre

■ REPORTAGE

« Ça veut dire quoi, indépendance ? Ça veut dire liberté, et ça, on ne l'a pas »

parle-t-on ? De celle qui a pris fin il y a tout juste quarante ans, ou de l'autre, celle qui a ravagé le pays ces dix dernières années et n'est toujours pas terminée ? Ici, le désespoir est si grand que le temps semble s'être arrêté. Tout se mélange : le passé et le présent. L'avenir ? On ne l'évoque pas. En revanche, on parle, et avec une liberté que l'on ne peut pas imaginer ailleurs. C'est la seule consolation... Se nourrir, se loger, trouver



Devant l'Hôtel du Parc, le 18 mars 1962, la délégation algérienne menée par Krim Belkacem, colonel de l'Armée de libération nationale (à gauche, saluant de la main) et signataire des accords d'Evian. Ceux-ci, côté français, ont été signés, par Louis Joxe, ministre d'Etat chargé des affaires algériennes.

tions pour s'en sortir » et qu'ils ne verront pas, de leur vivant, une Algérie prospère et heureuse.

« La guerre d'indépendance ? Ça m'emmerde, et je trouve qu'on est mal placé pour en parler parce que ça veut dire quoi, indépendance ?

« J'aimerais rencontrer les assassins de mon père »

C'est à Batna, leur ville natale, que Touhami Benflis, 57 ans, et son fils, Amar, 21 ans, sont enlevés par des militaires français, le 9 mars 1957. Leur famille ne saura rien de leur sort pendant cinq ans. En 1962, un jeune cousin rafié presque en même temps, et qui a assisté aux dernières heures des deux hommes, révèle la vérité. Lors d'un transfert dans un convoi militaire entre Batna et Biskra, après deux jours de tortures, le père a reçu un coup de poignard dans le ventre de la part d'un soldat hors de lui. Il agonisera pendant vingt-quatre heures. « On l'entendait hurler », rapporte le témoin. Quant à Amar, il sera victime d'une « corvée de bois » (exécution sommaire).

« L'histoire de mon père et de mon frère n'a jamais cessé de me hanter, mais plus encore depuis environ un an et demi. Cela me ronge de ne pas avoir une tombe pour me recueillir, confie le premier ministre, Ali Benflis, dans son bureau d'Alger. Je connais les noms de leurs assassins. Il s'agit du colonel D. et du lieutenant V. J'aimerais les rencontrer et les regarder droit dans les yeux. Non pas pour me venger, mais pour savoir exactement ce qui s'est passé et tenter de comprendre comment des hommes peuvent basculer dans une pareille sauvagerie. »

un travail et de l'eau - Alger n'en dispose qu'un jour sur trois, voire un jour sur six - sont des tâches obsessionnelles, qui relèguent tout le reste à l'arrière-plan. Beaucoup se disent convaincus qu'il leur faudra « deux ou trois généra-

ça veut dire liberté, et ça, on ne l'a pas, s'exclame Selim, 20 ans. On a fait la guerre pendant sept ans, on a eu un million et demi de martyrs, mais, depuis 1962, ce sont les militaires qui commandent. Et l'Algérie, elle est bousillée ! »

Dans ce pays où 70 % de la population a moins de 25 ans, les jeunes portent un regard féroce, souvent injuste, sur leurs parents, qu'ils tiennent pour responsables de leurs malheurs actuels, au point que l'on constate une cassure entre générations. « Ils ont accaparé le pouvoir après l'indépendance et mené la barque jusqu'à la faillite totale, gronde un jeune. En 1962, une colonisation s'est terminée, mais une autre s'est installée. »

« TELLEMENT DE MENSONGES »

La « famille révolutionnaire », comme on la surnomme ici avec ironie, est synonyme de caste et, pour cette raison, ne mérite pas le respect. « On en a ras le bol de la "légitimité historique" qui permet aux anciens combattants de tout nous imposer sur l'air de "vous devez bien cela !" », s'exclame Adlene, 26 ans. Ceux qui ont fait la révolution ne sont tout de même pas des demi-dieux ! » Comme beaucoup d'autres de son âge, il admet qu'il connaît mal l'histoire de son pays, mais souligne que, de toute façon, cela le passionne peu.

« Il y a eu tellement de mensonges, entre ceux qui prétendent avoir fait la révolution, et ceux qui l'ont faite réellement, ils ont tellement

brouillé les cartes, qu'on a fini par tous les rejeter ! », déclare pour sa part Hassan, 36 ans, convaincu que l'histoire de l'Algérie, telle qu'il l'a apprise autrefois à l'école, n'était rien d'autre que de la propagande. « On a sacralisé la révolution et le reste certaines lignes rouges qu'il est difficile de franchir, notamment les massacres perpétrés par le FLN (Front de libération nationale) ou la question des harkis », déplore de son côté Fayçal, 30 ans, l'un des rares à ne pas se laisser emporter par la rage et à reconnaître que les choses évoluent cependant tout doucement. Le mérite du président Bouteflika dans ce domaine aura été, estime-t-il, de « réhabiliter les proscrits », notamment Messali Hadj, le père du nationalisme algérien, et de tenter de « réconcilier tout le monde ».

Rarissimes sont les jeunes qui ne jettent pas un regard totalement négatif sur leur pays. « Je travaille dans le domaine de la construction, je vois bien ce que la France nous a laissé et ce que le pouvoir algérien, lui, a fait. On a créé des Aïn Naâjja [banlieue déshéritée d'Alger] et des Babezouar, autrement dit des futurs Bronx, crie Farouk d'un ton désespéré. Et la Mitidja [plaine agricole située à la sortie de la capitale], on l'a bouffée avec du béton. Regardez ce qu'"ils" ont fait de ce pays ! En quarante ans, "ils" l'ont massacré ! » Mourad ricane de son côté sur cet « excellent fond de commerce qu'a été la révolution » et dit ouvertement qu'il « vomit » le pouvoir, sans faire de distinction entre les différents cercles qui le composent. « Depuis dix ans, ils ne cessent de nous dire : "Choisissez entre ces bêtes féroces [les groupes armés] et nous." Mais y en a marre. On a perdu trop de temps. Ce qu'on veut, c'est la paix, une gestion transparente des deniers publics et la démocratie. On veut également savoir où est le pouvoir en Algérie, car on n'y comprend rien ! » Comme en écho, Saïd reprend d'un air fervent : « Qu'"ils" plient bagage, et on leur pardonnera. Mais surtout qu'"ils" s'en aillent ! Et pourquoi ne quitteraient-ils pas le pouvoir pour ce quarantième anniversaire ? Ce serait tout à leur honneur ! »

FI. B.

Florence Beaugé

## Les autorités colombiennes suivent la piste du narcotrafic dans l'assassinat de Mgr Duarte

L'archevêque de Cali a été tué, samedi

BOGOTA

de notre correspondante

L'enquête menée par les autorités colombiennes pour éclaircir le meurtre de l'archevêque de Cali, assassiné samedi soir, privilégiait toujours, lundi 18 mars, la piste d'une action des narcotrafiquants sans exclure l'implication de groupes armés. Il y a moins d'un mois, le prélat avait dénoncé le financement de campagnes électorales dans la région par des trafiquants de drogue et devait être entendu dans les prochains jours par le procureur général de la nation sur les éléments dont il disposait. Le pape, Jean Paul II a qualifié, dimanche, le meurtre de Mgr Isaias Duarte de « barbare » et exhorté les Colombiens à « retrouver le chemin du dialogue ». Mgr Duarte est le plus haut dignitaire de l'Eglise catholique victime de la violence armée en Colombie où, depuis quinze ans, plus de 70 prêtres et un évêque ont été tués. Agé de 63 ans, ordonné prêtre en 1963, il avait été nommé archevêque en 1995.

Mgr Duarte venait de marier une soixantaine de couples dans la paroisse du Bon Pasteur, dans un quartier pauvre de Cali, la troisième ville colombienne, et quittait vers 20 h 30 l'église, en compagnie de deux prêtres et de son chauffeur, quand deux jeunes hommes se sont approchés à pied et ont tiré sur lui à bout portant, avant de prendre la fuite. Transporté d'urgence, Mgr Duarte est mort avant d'arriver à l'hôpital.

Alors que le conflit armé avec les guérillas est au centre de l'actuelle campagne présidentielle, personne n'oublie en Colombie que Mgr Duarte avait, au cours des dernières années, très vivement dénoncé les pratiques de la guérilla et critiqué la politique de paix du chef de l'Etat, Andres Pastrana. Lorsqu'en mai 1999, les guérilleros de l'ELN avaient enlevé 180 paroissiens au cours d'un office religieux à Cali, Mgr Duarte avait immédiatement excommunié les ravisseurs.

Marie Delcas

## Nigeria : procès en appel de Safiya Husaini

SOKOTO. Le procès en appel de Safiya Husaini, une Nigérienne de 35 ans dont la condamnation, en octobre, à la peine de mort par lapidation pour « adultère » a suscité une vague d'indignation en Europe, devait reprendre, lundi 19 mars, devant un tribunal islamique de Sokoto, dans le nord du Nigeria. Le procès avait été renvoyé, le 14 janvier, l'accusée ayant changé sa version des faits. Après avoir affirmé que sa fille d'un an (photo), « preuve de l'adultère » aux termes de la charia, était la conséquence d'un viol, elle a désigné son dernier mari, dont elle vit divorcée depuis deux ans, comme le père de l'enfant. Selon la loi islamique, pendant les sept années consécutives à la rupture du mariage, il n'y a pas adultère si un enfant naît de l'union des anciens conjoints. Si la cour d'appel confirmait le verdict prononcé en première instance, l'accusée, laissée en liberté, pourrait avoir recours à deux tribunaux fédéraux, qui n'appliquent pas la loi islamique. - (AFP, Reuters.)



SAURABH DAS/AP

## Le vice-premier ministre serbe a été relâché par la justice

BELGRADE. Quarante-huit heures après son arrestation pour « espionnage », le vice-premier ministre serbe, Momcilo Perisic, a été relâché, samedi 16 mars, par la cour militaire de Belgrade. Il avait été arrêté, jeudi soir, en même temps que deux autres Yougoslaves et un diplomate américain, par les services de renseignements de l'armée. Le diplomate américain a été relâché dès vendredi. Le juge d'instruction a décidé, suite à l'interrogatoire, qu'il « n'y avait pas de bases juridiques » pour que la détention des trois hommes soit prolongée. Dans un communiqué, l'état-major de l'armée yougoslave a indiqué que les services de renseignements avaient procédé aux arrestations après avoir suivi « pendant une longue période » les activités de sous-colonel de l'armée, Miodrag Sekulic, l'un des hommes arrêtés. Celui-ci aurait communiqué « sans autorisation » des documents secrets à M. Perisic, qui, de son côté, les aurait « distribués à un citoyen étranger ». - (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHE

■ MER IONNIENNE : la marine française a arraisonné au sud de la mer Ionienne, dimanche 17 mars, un navire marchand battant illégalement pavillon de Sao Tomé et transportant des centaines de personnes, selon toute vraisemblance candidats à l'immigration clandestine, a-t-on annoncé à Matignon. « La surveillance de ce bâtiment suspect est poursuivie », en concertation avec les autorités italiennes, a ajouté le service de presse du premier ministre, qui n'était pas en mesure de préciser la destination du bateau. - (AFP.)

## De l'insurrection à l'indépendance

- 1<sup>er</sup> novembre 1954 : début de l'insurrection algérienne et proclamation du Front de libération nationale (FLN).
- 16 septembre 1959 : le général de Gaulle reconnaît le droit des Algériens à l'autodétermination.
- Juin 1960 : ouverture et échec des premiers pourparlers de paix.
- 21-22 avril 1961 : le putsch des généraux échoue.
- 18 mars 1962 : signature des accords d'Evian entre la délégation du FLN et celle de la France.
- 19 mars : le cessez-le-feu entre en vigueur. La majorité des pieds-noirs quittent l'Algérie avant la fin de l'été.
- 1<sup>er</sup> juillet : référendum en Algérie, les accords d'Evian sont adoptés.
- 3 juillet : par une déclaration officielle, le général de Gaulle reconnaît l'indépendance de l'Algérie, mettant fin à 132 ans de présence française.

## Les anciens culpabilisés face à la fronde de leurs enfants

ALGER

de notre envoyée spéciale

Dans les rangs des aînés, le désarroi est immense. On comprend, mais on redoute aussi, la fureur de jeunes, proche de la haine. « Les jeunes chômeurs me jettent régulièrement à la figure : "Toi, au moins, tu connaissais ton ennemi quand tu étais dans le maquis. Nous, même pas !" », raconte une ancienne combattante. Elle avoue, comme tant d'autres, que ses rêves pour l'Algérie étaient tout autres, il y a quarante ans, et qu'elle est profondément déçue. Le délabrement de l'économie, de la justice et du système scolaire, le statut de la femme algérienne, tout cela la consterne. Pas une minute cependant, elle ne remet en cause son engagement passé, y compris quand ses enfants lui assènent comme une giflette : « Quand on voit l'état de l'Algérie aujourd'hui, on aurait mieux fait de rester français ! »

Hassan, médecin, explique, désabusé, que ses désillusions ont commencé quand il a dû se confronter à la bureaucratie. « J'ai découvert que nous

n'avions pas de droits mais des passe-droits, et c'est allé en crescendo. Notre administration est kafkaïenne, on est à la merci du plus petit fonctionnaire. Chaque chose de la vie quotidienne relève du miracle. La bureaucratie nous a tous démolis. »

QUELQUES BELLES ANNÉES

Beaucoup de ceux qui ont une soixantaine d'années disent avec nostalgie qu'ils se souviennent de quelques belles années. Ils les situent approximativement entre 1964 et le milieu des années 70. « Après, il y a eu la révolution industrielle et la révolution agraire, et ça a été le début de la dégringolade », résumèrent-ils tristement.

« Nous avons fait beaucoup de mauvais choix au cours de ces quarante dernières années, soupire-t-on dans les cercles du pouvoir. L'alignement sur le bloc de l'Est a été l'une de nos erreurs majeures. Il nous faudra du temps, encore trois ou quatre ans peut-être, pour remonter la pente, mais nous y parviendrons. »

FI. B.

Florence Beaugé

**NEUBAUER**

**NEUBAUER**

**NEUBAUER**

**VENEZ DÉCOUVRIR LA NOUVELLE 307 SW**  
chez votre concessionnaire Neubaueur.

- ◇ Toit panoramique en verre athermique
- ◇ Rideau velum à commande électrique et séquentielle
- ◇ Air conditionné de série
- ◇ 3 sièges arrière individuels, avec 8 emplacements possibles

**307 SW**

**307SW. PLACE À LA LUMIÈRE.**

**NEUBAUER**

**NEUBAUER à Paris Porte de Champerret**

**9, bd Gouvion-St-Cyr - 75017 Paris • 01 46 22 88 88**

**MBA d'E.M.LYON\***

**Portez un nouveau regard sur votre carrière.**

04 78 33 78 65 ou [www.em-lyon.com/mba](http://www.em-lyon.com/mba)

**EMLYON Graduate**  
School of Management

E.M.LYON - MEC - Décembre 2001 \* Nouvelle nom du Groupe ESC Lyon

# 300 000 manifestants à Barcelone pour une Europe citoyenne

Syndicats et mouvements antimondialisation ont réussi leur pari de clore le sommet européen par un rassemblement monstre et pacifique de la société civile

## BARCELONE

de notre envoyée spéciale

L'hélicoptère de la police, comme une grosse mouche obsédante, bourdonnait sans vergogne à basse altitude, interrompant tambours, danses et slogans et déclenchant à chaque passage des tonnerres de huées.

Qu'importe. Alors que les chefs d'Etat et de gouvernement européens se séparaient après avoir achevé leur sommet, samedi 16 mars, à la mi-journée, au Palais des congrès de Barcelone, bien à l'abri des remous, une foule immense venue de toute l'Union avait pris la rue pacifiquement et entendait la garder pour faire de cette manifestation unitaire « une fête pour montrer qu'un autre monde est possible », comme le proclamait une gigantesque banderole.

Et dans une grande mesure ils ont réussi : à peine si, en fin de marche, une soixantaine d'anarchistes et de casseurs sont venus s'infiltrer, débordant le service d'ordre de la manifestation pour saccager deux banques et quelques vitrines,

justifiant une féroce charge d'unités anti-émeutes trop longtemps contenues, tirant à coups de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogènes. Il y aura 38 interpellations, dix personnes hospitalisées et une autre trentaine de blessés.

300 000 à 350 000 sympathisants antiglobalisation, c'était du jamais vu dans la capitale catalane : arrivés de France, de Belgique, du Portugal, de Suède, d'Italie, d'Allemagne et de plus loin encore, c'était une marée sans fin, ondulante lentement en musique, de la Plaza de Catalunya vers la mer. Si dense même que la troisième vague de la manifestation, celle des syndicats et partis de gauches, lasse de piétiner pendant deux heures, faute de pouvoir s'engouffrer dans la rue Layetana, déjà obstruée par les deux premières vagues, prit le parti de danser sur place, avant de finalement se dissoudre sans avoir défilé.

Qui étaient-ils ces manifestants ? Des jeunes pour le plupart, mais pas seulement, venus en famille parfois, avec des enfants, voire un

chien. Des militants convaincus appartenant à des mouvements structurés comme Attac ou SOS racisme, des politiciens et syndicalistes, y compris notre CGT ; mais aussi toutes sortes d'ONG, de plates-formes revendicatives, nées parfois de la fantaisie du moment.



« Il y a une terrible dérive policière pour faire que le simple fait d'être dans la rue soit un crime en puissance »  
JOSÉ BOVÉ

Sans compter des indépendantistes radicaux comme les basques de Batasuna, la vitrine politique de l'ETA dont les ikurriñas, les bannières rouges, vertes et blanches étaient accompagnées de quelques drapeaux bretons noir et blanc et d'un petit contingent de Corses, de Sardes et de Galiciens.

Au total, un carnaval disparate et bon enfant, non dépourvu de contradictions soit dit en passant, car à chaque halte, punks, nihilis-

tes et New Kids se précipitaient sur la boisson « globale » par excellence : le Coca Cola. Autant d'utopies et d'intérêts dissonants cimentés peut-être par le désir sans illusion de se faire entendre assez fort, ne serait-ce qu'avec des tambours et des pétards, au moins une fois, par tous ces dirigeants qui pendant deux jours s'étaient enfermés dans un bunker, à l'autre bout de Barcelone.

Car si ce n'est cela, qu'avaient en commun cette caricature d'Oncle Sam dévorant à pleines dents de carton un globe terrestre en peluche intitulé « Terror USA », ce trévesti en lamé grenat et hauts talons proclamant « ni machiste ni globaliste », ceux qui hurlaient « gouvernement voleur, police assassine » ou encore le contingent de moines tibétains, les lesbiennes « intergalactiques », les joueurs de biniou bretons, le collectif pour l'aide au Chiapas, celui pour la démocratie au Venezuela ou encore cette centaine d'immigrés noirs et marocains exigeant « des papiers légaux pour tous » ?

La réponse à cette question c'est Elise, la jeune institutrice de Toulouse, fondatrice pleine d'humour du comité AARRG (Apprentis agitateurs pour le réseau de résistance globale) qui l'a donnée : « Personne n'écoute, les gouvernements perdent tout contact, il fallait une structure festive pour continuer à exprimer une vérité différente. »

La conclusion, elle, revenait à José Bové. Son éternelle pipe en main, l'activiste paysan marchait en tête du cortège. Préoccupé par « cette complicité policière franco-espagnole, qui a fait retenir des autobus de militants à la frontière », il nous confiera : « Le gouvernement espagnol ultralibéral a un certain "syndrome de Gènes" et la peur que la manifestation dérape comme là-bas avec la mort d'un militant. Mais je crois surtout qu'il y a une terrible dérive policière pour nous délégitimer et faire que le simple fait d'être la rue soit un crime en puissance. Vous verrez, la manifestation de Barcelone prouvera le contraire. »

Marie-Claude Decamps

## Portugal : le Parti social-démocrate remporte les législatives

### LISBONNE

de notre correspondant

L'Europe du Sud vire à droite. Après l'Espagne en 1996, l'Italie il y a presque un an, c'est maintenant au tour du Portugal de se donner une majorité conservatrice après sept années de règne socialiste. Le Parti social-démocrate (PSD, centre droit) a en effet remporté les élections législatives anticipées du 17 mars avec 40,12 % des voix (102 députés), contre 37,85 % (95 sièges) pour le Parti socialiste.

José Manuel Durao Barroso, président du PSD, n'obtient pas cependant la majorité absolue dans le nouveau Parlement. De fait, il s'agit de la marge la plus réduite jamais enregistrée lors d'élections législatives entre les deux principaux partis. En 1999, le Parti socialiste avait remporté le scrutin avec 44 % des voix, contre 32,3 % pour le PSD, et avait obtenu 115 députés, soit la moitié des 230 sièges du Parlement.

José Manuel Durao Barroso, qui sera invité par le président Jorge Sampaio à former le gouvernement, devra décider s'il va gouverner avec une majorité simple ou s'il s'appuiera sur le petit Parti populaire (PP, droite nationaliste), qui devient la troisième force politique portugaise (8,75 % des voix, 14 députés), devançant ainsi le Parti communiste qui, allié aux Verts, obtient son plus mauvais score depuis la « révolution des œillets » en 1974, passant de 9,2 % aux législatives de 1999 à 6,97 %. Il perd trois députés passant de 15 à 12.

« Le principe de l'alternance fonctionnelle au Portugal quand les Portugais ont une volonté de changement et l'expriment sans équivoque par leur vote », a affirmé M. Durao Barroso. « La situation dramatique du pays exige aussi la responsabilité des autres partis, pour que la stabilité soit assurée pendant les quatre prochaines années, a-t-il ajouté en faisant allusion à un éventuel pacte de régime avec le Parti socialiste. Je ferai de mon mieux pour donner au Portugal une solution de stabilité et de crédibilité. »

Juan Manuel Durao Barroso, 45 ans, est membre du PSD depuis 1980. Après avoir fait ses débuts en politique dans un mouvement maïste quand il était étudiant en droit, il se définit aujourd'hui comme « un social-démocrate du centre, modéré, réformateur et anti-étatiste ». « Sa première vertu a été celle de savoir lutter et de savoir faire des progrès au cours des six dernières années. On ne l'a pas compris et il a souffert aussi bien à l'intérieur de son parti qu'en dehors », affirme l'ex-premier ministre Francisco Pinto Balsemao, fondateur du PSD. Candidat malheureux aux législatives de 1999, le futur chef du gouvernement avait alors affirmé : « Je sais que je finirai par gagner. Je ne sais pas quand, mais je gagnerai. »

Le secrétaire général du PS, Eduardo Ferro Rodrigues, ministre de la solidarité sociale et de l'équipement dans les gouvernements d'Antonio Guterres, a reconnu sa défaite tout en soulignant la marge très réduite qui sépare son parti du PSD. « Nous n'abdiquerons pas nos principes. Nous voulons le développement du pays avec solidarité et justice sociale et nous ne voulons pas que le Portugal subisse un recul dans ces domaines », a affirmé le candidat malheureux, qui a axé sa campagne sur des thèmes de gauche. Il reste encore quatre sièges à attribuer, ceux réservés aux représentants des émigrés, qui seront partagés vraisemblablement entre le PSD et le PS.

Alexandre Flucher-Monteiro

## L'âge de la retraite sera progressivement retardé de cinq ans, d'ici à l'an 2010

### BARCELONE

de notre envoyé spécial

Il n'y aura pas pour l'instant de libéralisation obligatoire des marchés de l'électricité et du gaz en Europe pour les particuliers. C'est ce qu'ont décidé les Quinze avant de clore leur sommet de Barcelone, samedi 16 mars, cédant aux exigences de la France. Les Européens aborderont de nouveau le sujet avant le sommet du printemps 2003, « en tenant compte de la définition des obligations de service public, de sécurité d'approvisionnement et, en particulier, de la protection des régions reculées et des groupes les plus vulnérables de la population », stipule le communiqué final.

Ce rendez-vous ne préjuge pas de la décision finale. En revanche, les Quinze ont décidé de libéraliser les marchés de l'électricité et du gaz pour tous les consommateurs autres que les ménages à partir de 2004, segment qui représentera au moins 60 % du marché. Cela inclut les PME. La France a cependant obtenu un répit d'un an : ses partenaires souhaitaient une ouverture du marché de l'électricité dès 2003.

Les Français ont aussi obtenu un délai pour la libéralisation totale du fret ferroviaire. Aucune date n'a été mentionnée concernant l'adoption du projet déposé en janvier par la Commission, alors que le communiqué initial parlait de 2004.

Parallèlement, les Quinze ont accepté de poursuivre la discussion

sur la notion de service public en Europe. La Commission a été appelée à « poursuivre son examen en vue de consolider et de préciser, dans une proposition de directive cadre, les principes relatifs aux services d'intérêt général ». En clair, Bruxelles va devoir se pencher sérieusement sur la rédaction d'un texte précisant les droits et les devoirs du service public en Europe.

► Le processus de Lisbonne, en 2000, avait fixé pour objectif de

faire passer le taux d'emploi en Europe à 70 % des 15/64 ans d'ici 2010. Pour y parvenir, les Quinze ont décidé à Barcelone de faire progresser de cinq ans l'âge du départ effectif d'ici à 2010, notamment en réduisant les préretraites. Dans la première mouture du texte, il était prévu de faire passer cet âge de la moyenne européenne actuelle de 58 ans à 65 ans. Cette formule serait sans doute apparue contradictoire avec le droit à la

retraite à soixante ans qu'ont réaffirmé Jacques Chirac et Lionel Jospin : les chiffres ont donc été supprimés.

► Pour combattre le chômage, les Etats qui décident de baisser les impôts sont appelés à s'attacher en priorité à alléger la pression fiscale sur les bas salaires. Ils doivent aussi faire en sorte que « les régimes fiscaux et de prestations sociales soient adaptés de manière à rendre le travail payant [en français,

qu'il soit payant d'avoir un travail] et à encourager les chômeurs à rechercher un emploi ». Pour faciliter le travail des femmes, les Etats sont appelés à mettre en place d'ici 2010 des structures d'accueils pour un tiers des enfants de moins de trois ans et 90 % de ceux âgés de trois à l'âge obligatoire de la scolarité.

► Côté finances publiques, les Quinze ont réaffirmé leur engagement à avoir des budgets à l'équilibre en 2004. Jacques Chirac, dans ses propositions de campagne présidentielle, avait pour sa part proposé de repousser cette échéance de deux ou trois ans pour baisser les impôts. Les Quinze estiment « souhaitable de permettre le jeu symétrique des stabilisateurs ».

Cela veut dire laisser filer les finances publiques pendant les périodes de ralentissement dans la limite de 3 % du produit intérieur brut, mais ne pas baisser les impôts ou dépenser d'éventuelles cagnottes pendant les années de vaches grasses, comme l'ont fait la France et l'Allemagne, si l'équilibre budgétaire n'est pas atteint : ainsi, « il faut, dans les phases d'expansion, recueillir pleinement les dividendes de la croissance. Les Etats membres ne pourraient faire usage de mesures budgétaires discrétionnaires que s'ils se sont assurés la marge de manœuvre nécessaire ».

## Chirac et Jospin se quittent sur « une note positive »

### BARCELONE

de notre envoyée spéciale

Les journalistes français et étrangers, curieux de voir les derniers effets de la rivalité qui oppose Jacques Chirac et Lionel Jospin, sont venus en grand nombre assister à leur dernière conférence de presse commune, à la clôture du sommet de Barcelone. Alors que, la veille, le président et le premier ministre n'avaient échangé qu'un « bonjour » glacial, les deux candidats à la présidence de la République ont cette fois fait assaut d'amabilité.

« La délégation française a parlé d'une seule voix et s'est exprimée avec toute l'autorité et la dignité qui convient à un grand pays comme le nôtre », a assuré Jacques Chirac. Quant à Lionel Jospin, il a renchéri : « Au moment où sans doute cela s'achève, nous pouvons considérer que nous terminons sur un bon sommet, une note positive. C'est ce que je veux retenir personnellement de ces dernières heures de travail accompli ensemble. »

Alors que, quelques jours auparavant, M. Jospin avait confié qu'il jugeait M. Chirac « vieilli » et

« usé », les deux dirigeants ont défendu cette fois d'un même élan la décision des Quinze de rallonger progressivement l'âge du départ à la retraite. Le président a ainsi jugé ce relèvement « dans la nature des choses ». Le premier ministre – « pour prolonger la réponse du président » – a posé le problème du « départ trop rapide des travailleurs expérimentés de plus de 50 ans ».

Ces retrouvailles ont donné lieu en France à quelques commentaires acerbes. « La réforme des retraites a été faite » sans consulter personne, s'est indigné François Bayrou au Grand jury RTL-LCI-Le Monde, dénonçant « le déficit démocratique en France et en Europe ». Même son de cloche de Jean-Pierre Chevènement, à propos de l'électricité : « Toute honte bue, ne reculant devant aucune énormité, MM. Chirac et Jospin affichent leur satisfaction au soir du sommet de Barcelone alors qu'ils sont passés par les conditions que fixaient la commission européenne, M. Aznar, M. Berlusconi et M. Blair. »

Raphaëlle Bacqué

Arnaud Leparmentier

## Les Quinze prêts à assumer leur première opération militaire en Macédoine

Leur décision reste cependant tributaire d'un accord sur les « arrangements permanents » avec l'OTAN

### BARCELONE

de notre envoyé spécial

L'Europe est prête à assumer sa première opération extérieure en tant que puissance militaire. Cette affirmation exprimée samedi 16 mars par les Quinze, à l'occasion du sommet de Barcelone, concerne la Macédoine, où les forces de l'OTAN conduisent l'opération de maintien de la paix « Amber Fox » (Renard roux).

Le mandat de l'Alliance atlantique vient d'être renouvelé pour trois mois (jusqu'en juin) et il le sera encore une fois, ce qui signifie que les Quinze pourraient prendre la relève des 700 hommes de l'OTAN en septembre. Pour Jacques Chirac, il s'agirait d'un « premier pas raisonnable et ambitieux de la politique européenne de défense ».

Le président français a rappelé que cette décision a pour origine le sommet franco-britannique de Saint-Malo, en décembre 1998, qui a permis de poser les fondations de l'Europe de la défense. A Barcelone, les Quinze ont affirmé leur « disponibilité » pour assumer cette « responsabilité » dans l'Ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM), après les élections qui doivent s'y tenir en mai et sur demande du gouvernement de Skopje.

Ce préalable semble levé, dans la mesure où le président Boris Trajkovski a confirmé à Javier Solana, haut représentant de l'Union pour la politique extérieure de sécurité commune (PESC), qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'une force européenne succède à celle de l'OTAN. Contrairement

Pour Jacques Chirac, il s'agirait d'un « premier pas raisonnable et ambitieux de la politique européenne de défense »

ne qui se veut « autonome » par rapport à l'Alliance atlantique. Mais les choses ne sont pas si simples : à Barcelone, les Quinze ont en effet introduit une condition stipulant que cette relève aura lieu « étant entendu que les arrangements permanents sur la coopération entre l'Union européenne et l'OTAN seraient alors en place ». Le Conseil a demandé à Javier Solana d'engager rapidement des contacts avec le gouvernement grec de Costas Simitis qui, lors du sommet européen de Laeken en décembre, a mis son veto sur les « arrangements permanents » entre l'Union européenne et l'OTAN.

La politique européenne de sécurité et de défense (PESD) repose sur un « objectif global » prévoyant la mise en place, à partir de juillet 2003, d'une force de réaction rapide de 60 000 hommes. Mais comme l'Union aura besoin, pendant plusieurs années, des moyens et capacités militaires de l'Alliance atlantique, les relations entre les deux institutions doivent être régies par des « arrangements permanents ». Pour cette opération en Macédoine, les Quinze devront, en particulier, utiliser la « chaîne de commandement » de l'OTAN, et il paraît acquis que cette force européenne dépendra de l'adjoint du

commandant suprême des forces alliées en Europe (Saceur).

La Turquie, membre de l'Alliance atlantique et candidate à l'Union européenne, a longtemps bloqué cet accord, dans la mesure où elle veut avoir un droit de regard sur les opérations militaires que les Quinze (dont la Grèce) pourraient être amenés à engager dans ce qu'Ankara estime être sa « zone de sécurité », particulièrement en mer Egée et à Chypre. Après une longue négociation, elle a accepté un texte de compromis proposé par les Britanniques, que les Grecs, jusqu'à présent, ont refusé.

Reste une difficulté : tout en approuvant officiellement cette

relève européenne, tous les responsables de l'OTAN ne voient pas d'un œil favorable le retrait de l'Alliance de Macédoine. Certains d'entre eux mettent en avant le fait que l'« unité de commandement » serait compromise si l'OTAN maintenait sa présence en Bosnie et au Kosovo, et quitte la Macédoine.

Ces réticences cachent en réalité la préoccupation plus essentielle de voir le rôle de l'Alliance atlantique se réduire comme peau de chagrin. Ce qui incite un responsable européen, narquois, à relever qu'il « est un peu triste de voir que l'OTAN a besoin de la petite Macédoine pour vivre... »

Laurent Zecchini

Présidentielle 2002 sur Internet avec Wanadoo

Tous les mardi de 12 h à 13 h  
Interpellez les acteurs de la campagne sur

wanadoo.fr

Michel Field leur pose vos questions.



# FRANCE

## PRÉSIDENTIELLE

Lionel Jospin a présenté son projet, lundi 18 mars, depuis son « atelier de campagne », à Paris. Ce fascicule de **40 PAGES INTITULÉ « JE M'ENGAGE »** a été tiré à 8 millions d'exemplaires. Sa rédaction

prend une partie du projet socialiste et les idées de **L'AILE MODERNE** du PS. Ses principaux objectifs : la **RÉDUCTION DE MOITIÉ DE LA TAXE D'HABITATION** ; la diminution du nombre de chômeurs de

900 000 d'ici à 2007 ; la mise en place d'une conférence avec les partenaires sociaux en début de législature afin de **RELANCER LE DIALOGUE SOCIAL**. Sur bien des points, ce projet présente des similitudes

avec celui de **JACQUES CHIRAC**. Ainsi, en matière de sécurité les deux candidats se rejoignent sur le **« REFUS DE L'IMPUNITÉ »** et la création de « structures fermées » pour les mineurs délinquants.

## Lionel Jospin présente, à son tour, son programme aux Français

Trois jours après Jacques Chirac, le premier ministre candidat a dévoilé son projet pour une France « active, sûre, juste, moderne et forte ». Un projet qui mêle le programme socialiste et les réflexions de l'aile moderne du PS. Ce fascicule de 40 pages est tiré à 8 millions d'exemplaires

L'EMPLOI du « Je » est constant et répété, mais le mot « socialisme » n'apparaît qu'une fois, au début d'un paragraphe, pour assurer que « la lutte pour l'égalité fait partie de l'identité du socialisme, de la gauche et, au-delà, de l'identité de la France ». La brochure de quarante pages que Lionel Jospin présentait, lundi matin 18 mars au siège de sa campagne, décline une centaine de propositions souvent inspirées par les « modernes » du PS (*Le Monde* du 15 mars) et dont la couverture bordeaux, identique à celle du « projet socialiste », est censée illustrer une continuité. Le premier ministre candidat l'a intitulée « *Je m'engage* » et s'y exprime à la première personne : « *je veux* » revient quinze fois, « *je propose* » vingt-six fois.

Cette personnalisation doit marquer, dans l'esprit du candidat, l'expression d'un futur président, et non plus celle d'un premier ministre. Son texte « *n'est pas un programme de gouvernement, ou la déclaration de politique générale d'un premier ministre* », devait-il expliquer lundi, mais plutôt sa version nouvelle de la modernité : « *Reconcilier l'esprit de révolte et l'esprit d'initiative, la capacité de création et l'exigence de justice.* »

Au dos de la brochure figurent ses dix principaux « engagements »

– le mot choisi dans sa lettre aux Français, et qu'a repris Jacques Chirac dans sa brochure de candidat. Certains étaient attendus, comme le « *droit à la formation tout au long de la vie* » et le « *contrat autonomie pour les 18-25 ans* », mesures que le PS souhaiterait aussi emblématiques et novatrices que les 35 heures et les emplois jeunes annoncés en 1997. On retrouve aussi l'objectif des « *900 000 chômeurs en moins d'ici 2007* » lancé par M. Jospin sur France 2 après son entrée en campagne, et le candidat redit sa volonté de garantir des retraites par répartition.

Soucieux de coller à la droite en matière de sécurité, il propose d'élargir les comparaisons immédiates aux mineurs. Plus floue, la « *nouvelle étape de la décentralisation* » qu'il suggère : M. Chirac semble plus ambitieux sur ce point, puisqu'il reprend à son compte l'idée « *d'expérimentation* » avancée dans la proposition de loi de Pierre Méhaignerie.

Les partenaires de la gauche plurielle, qui ne cessent, dans les sondages, de donner des signes de faiblesse, noteront que le projet du candidat socialiste évoque ni la revalorisation des minima sociaux ni la diversification des sources d'énergie. Pas un mot, non plus, sur la dépénalisation de l'usage du cannabis, en

faveur de laquelle s'étaient prononcés Bernard Kouchner et Dominique Voynet. Le PS se disait favorable, sur ce sujet, à un « *grand débat national* ».

M. Jospin souhaitait insister, lundi, sur la manière collective dont s'était élaboré le projet : « *Il a été*

### Une « fédération européenne d'Etats-nations »

C'est sans doute le texte à la tonalité la plus fédéraliste de Lionel Jospin. Dans un chapitre intitulé « *Vouloir l'Europe politique* », M. Jospin appelle de ses vœux une « *fédération européenne d'Etats-nations* » et reprend même la formule pour laquelle militait Pierre Moscovici, en expliquant que cette fédération est l'« *expression d'aujourd'hui pour les Etats-Unis d'Europe jadis rêvés par Victor Hugo* » (*Le Monde* du 17 mars). Le candidat reprend les deux propositions déjà exposées dans son texte sur « *l'avenir de l'Europe élargie* », le 28 mai 2001 : désignation du président de la Commission européenne parmi les membres de la majorité issue des élections européennes et création d'un conseil permanent des ministres chargés des affaires européennes, formule chère à son ministre délégué. Il se démarque ainsi de Jacques Chirac qui, lui, met l'accent sur la prééminence du Conseil européen et souhaite que ce soient les chefs d'Etat et de gouvernement qui élisent l'un d'entre eux président de l'Europe.

nourri de nombreuses contributions individuelles [150, émanant de ministres, de parlementaires et d'experts], il a été débattu collectivement », devait-il assurer. Le directeur de campagne, Jean Glavany, qui a participé à la réunion d'arbitrage du 11 mars, ne manque pas de rappeler qu'il a, lui aussi, apporté sa pierre. Reste qu'à l'arrivée, c'est

bien une « avant-garde » jospino-rocardienne, autour de Pierre Moscovici, qui a préparé la synthèse et la matrice du projet.

Outre les propositions phares, M. Jospin a repris de « *La vie en mieux, la vie ensemble* », le texte élaboré par le PS sous la conduite de

ment réformiste sur les institutions, en reprenant l'idée d'un référendum. Il s'inspire en revanche directement de Jack Lang lorsque, dans ses propositions sur la démocratie, celui-ci avait, en 1996, proposé un « *mandat unique pour les parlementaires* », et l'harmonisation à cinq ans, sénateurs compris, de la durée de leurs fonctions. Ces propositions apparaissent en retrait par rapport à celles avancées par Dominique Strauss-Kahn, dans *La flamme et la cendre* (Grasset), qui prônait une « *VF Républicaine* ». M. Jospin ne reprend pas explicitement l'idée d'une ouverture du capital des entreprises publiques. Là où « DSK » n'écartait pas que la part de l'Etat tombe au-dessous de 50 % dans le capital d'EDF, le candidat préfère une démarche en forme de nouveau « ni-ni » : « *Rien n'est décidé, rien n'est interdit* », résume M. Moscovici. Le candidat entend en effet « *consolider et promouvoir les principes du service public* » au niveau européen, tout en jugeant que les entreprises publiques devront nouer « *des alliances pour assurer leur développement international* ».

« *Les objectifs de politique industrielle guideront nos décisions* », écrit-il, en s'engageant à rechercher « *le consensus des salariés sur les évolutions souhaitables* ». Entre « DSK »,

favorable à la suppression de la taxe d'habitation, et Laurent Fabius, qui, outre une baisse d'impôts, plaide pour une réduction symbolique et a insisté jusqu'au bout pour que les propositions soient « *financièrement maîtrisées* », M. Jospin a choisi un juste milieu : cet impôt, « *le plus archaïque et le plus injuste* », sera réduit de moitié – soit 4,5 milliards d'euros de manque à gagner pour l'Etat. En revanche, il suit M. Strauss-Kahn en écartant l'idée apportée au projet du PS par Henri Emmanuelli, de faire basculer progressivement les cotisations patronales sur une assiette fondée sur la valeur ajoutée.

Dernier apport, plus discret : celui de Tony Blair. Outre sa formule célèbre sur la sécurité – « *Il faut être dur avec le crime, et dur avec les causes du crime* » –, l'objectif « *zéro SDF* » en cinq ans, est directement inspiré de la politique du premier ministre britannique de lutte contre la pauvreté. En 2002, chacun se copie : M. Moscovici s'indigne du « *pillage* » par M. Chirac des notes de la très « blairiste » Fondation Jean-Jaurès – que l'Elysée s'est fait livrer il y a quelques semaines – pour élaborer ses propositions sur « *l'informatisation de la société* ».

Ariane Chemin et Michel Noblecourt

## Les « engagements » du candidat pour « une France active, sûre, juste, moderne, forte »

Il préconise l'instauration d'un mandat électif unique, une réduction de la taxe d'habitation et d'un « compte-formation » pour chaque salarié

EN 40 PAGES, Lionel Jospin présente ses « orientations » autour de cinq engagements pour une France « active, sûre, juste, moderne, forte ». « *Pour les accomplir*, écrit-il, *il nous faut rénover notre démocratie.* » Il propose l'objectif d'« *une croissance moyenne au moins égale à 3 % par an* ». La politique budgétaire, « *tout en mettant l'accent sur la maîtrise des dépenses et la réduction des déficits, favorisera les dépenses de sécurité et de justice ainsi que les dépenses d'avenir* » (éducation, formation, recherche, société de l'information, environnement). « *Nous poursuivrons des baisses d'impôts favorisant l'emploi, la justice sociale et les revenus d'activité* ». Pour les nouvelles technologies, il avance l'objectif « *d'un ordinateur relié à Internet pour cinq élèves dans chaque école primaire, d'un ordinateur par famille pour les collégiens et les lycéens, d'un portable*

par étudiant ». Il préconise un « *gouvernement économique de la zone euro* » et une harmonisation fiscale et sociale en Europe.

► **Emploi.** Il se fixe pour objectif de réduire le nombre de chômeurs de 900 000 d'ici à 2007. Il propose « *un chèque emploi-salarié* » pour supprimer les démarches administratives des très petites entreprises. Pour assurer « *la formation tout au long de la vie* », qui sera « *l'un des objectifs majeurs du quinquennat* », chaque salarié serait doté d'un « *compte formation* » comportant des droits à la formation pouvant « *être utilisés tout au long d'une carrière professionnelle, y compris en cas de chômage* ». Ce projet, qui devra associer partenaires sociaux, Etat et régions, sera examiné par une conférence économique et sociale en début de législature. Il propose de créer 200 000 « *contrats de retour à*

l'emploi » pour les chômeurs de plus de 50 ans et les exclus du marché du travail. La prime pour l'emploi serait étendue. Une négociation serait engagée sur les moyens de « *lutter contre la précarité et de favoriser l'emploi de qualité* ».

► **Sécurité.** « *Tout délit doit trouver sa sanction* », affirme-t-il, en proposant « *un contrat national de sécurité dont les moyens seront dégagés, sur cinq ans, par une loi de programme* ». Un ministre chargé de la sécurité publique « *assurera la coordination opérationnelle, sous l'autorité des préfets, de la police et de la gendarmerie* ». Il propose la création de postes de juges de proximité, confiés à de jeunes retraités. L'ordonnance de 1945 sera « *adaptée* » : extension aux mineurs des procédures de comparution immédiate ; développement de l'accueil des mineurs « *dans des structures fermées* » pour prévenir la récidive. Il préconise une police criminelle européenne opérationnelle. Un haut conseil pour la sécurité serait mis en place, disposant d'un observatoire national de la délinquance. Il souhaite que le maire joue « *un rôle central dans la politique de sécurité de sa*



La couverture de la brochure présentant le programme de Lionel Jospin.

commune ». A l'école, une « *cellule sociale de suivi des enfants et adolescents difficiles* » serait créée dans le cadre d'une prévention de la violence chez les jeunes.

► **Fiscalité.** Il propose « *une réduction de moitié de la taxe d'habitation* ». Pour continuer à « *rééquilibrer la fiscalité en faveur des revenus du travail* », il veut augmenter le prélevement libératoire sur les intérêts et l'imposition des plus-values, ce supplément d'impôt étant « *euro pour euro affecté à une baisse immédiate des taux de l'impôt sur le revenu* » (IR). Il souhaite une réflexion sur « *une réforme d'ensemble de l'imposition du revenu* », portant notamment sur le prélèvement à la source de l'IR.

► **Logement.** Il souhaite que « *dans les cinq ans qui viennent, nous parvenions à ce qu'il n'y ait plus de sans-domicile-fixe* ». L'éradication de la grande pauvreté, pendant la mandature, devrait être menée en faisant appel aux ONG. Il propose une couverture logement universelle pour faciliter « *l'accès et le maintien des locataires dans le logement* ». Il préconise « *la démolition et la reconstruction sur dix ans de 300 000 logements HLM* ».

► **Retraites.** L'objectif est de « *maintenir le niveau des retraites* » : en favorisant le retour à l'emploi des plus de 50 ans ; en donnant dans le cadre du droit à la retraite à 60 ans « *la liberté du choix de l'âge de la cessation d'activité, qui peut être progressive* » ; en mettant en œuvre « *un équilibre équitable entre les régimes de retraites des salariés privés et ceux des fonctionnaires* » ; en développant « *l'épargne salariale* », « *sous le contrôle des partenaires sociaux* » ; en relevant les dotations au fonds de réserve des retraites et en engageant une négociation « *très rapide-*

ment » entre les parties concernées.

► **Inégalités.** Pour combattre les inégalités de pouvoir, il défend la représentation des salariés dans les conseils de surveillance. Il se prononce pour l'égalité des salaires et des responsabilités entre les hommes et les femmes. Il veut « *garantir l'égalité d'accès aux soins pour tous nos concitoyens et sur tout le territoire* », rénover les hôpitaux, créer des agences régionales de santé pour un « *pilotage unifié de l'offre de soins* », renforcer l'effort de recherche, « *offrir de nouveaux médicaments* », favoriser l'insertion des handicapés, notamment dans la vie scolaire, multiplier les services d'aide et d'accompagnement des personnes âgées pour « *mieux vieillir* ». Favorable à un traité social européen, il préconise « *un contrat de travail européen définissant des garanties minimales* » et une directive européenne pour « *consolider le rôle des services publics* ».

► **Jeunes.** Il propose un « *pacte de confiance avec la jeunesse* », comportant la mise en place d'un « *contrat d'autonomie pour les 18-25 ans* » qui s'engagent dans une démarche de formation ou d'insertion. Les jeunes pourraient bénéfici-

er d'un ministère de l'environnement et des ressources naturelles.

► **Négociation.** Il souhaite favoriser « *la démocratie sociale, en laissant plus de place à la négociation et au contrat* ». La légitimité des accords professionnels devra reposer sur « *une adhésion majoritaire* ». La représentativité des syndicats devra être « *réellement fondée sur le vote des salariés* ». Une obligation de négocier serait instaurée dans la fonction publique d'Etat, dans les hôpitaux et les collectivités territoriales.

► **Institutions.** Il propose que les institutions soient pas « *bouleversées* », mais « *profondément réformées* ». Il se prononce pour un « *mandat unique pour les parlementaires* » et l'introduction « *d'une part de scrutin proportionnel dans l'élection des députés* ». Il veut inscrire dans la loi « *l'impossibilité pour le pouvoir politique d'intervenir dans les affaires individuelles* ». Pour que la justice soit plus responsable, les justiciables pourraient saisir « *des commissions de réclamation* ». Le président de la République devra « *répondre devant les juridictions de droit commun, comme tout citoyen, pour*

### Droit de vote des étrangers aux élections locales

C'est le Parti socialiste qui, finalement, l'a emporté contre... Lionel Jospin. Dans son projet, le candidat socialiste propose de donner « *le droit de vote aux étrangers régulièrement installés sur notre sol depuis cinq ans aux élections locales* ». Cinq ans, comme le souhaitait Martine Aubry, et non dix, comme l'aurait préféré le premier ministre : le 2 mars, dans un entretien au *Monde*, il « *souhait[ait]* » proposer ce vote aux « *étrangers vivant en France depuis dix ans* ». Cette mesure, qui figure dans le chapitre intitulé « *la démocratie autrement* », est la seule qui concerne la politique d'intégration. Dans les 40 pages de la brochure, il n'y est fait aucune autre allusion – pas davantage à la question de la double peine, c'est-à-dire l'expulsion du territoire après avoir purgé une peine de prison.

cier d'un « *service civique volontaire* » de 6 à 9 mois pour un engagement social et humanitaire. Il fixe l'objectif de 100 % de jeunes sortant de l'école avec une qualification. Des séjours à l'étranger de trois mois pour les lycéens et de six mois pour les étudiants seront offerts. Pour les familles, un chèque enfance sera instauré pour les gardes en dehors du temps scolaire.

► **Environnement.** Il propose la création d'une agence européenne de l'environnement et veut donner la priorité à la lutte contre l'effet de serre. Il préconise « *un schéma national de développement du transport combiné du ferroutage et du cabotage* ». Il souhaite l'instauration

des actes antérieurs à son élection ou sans lien avec l'exercice de son mandat », mais « *dans des conditions compatibles avec le respect de sa fonction* ». Il propose des référendums locaux et régionaux « *à titre consultatif* » et une durée de cinq ans pour tous les mandats. Dans l'année suivant les élections, ces réformes institutionnelles seront soumises à référendum. Deux chantiers seront ouverts sur le rôle du Sénat et la réforme du Conseil constitutionnel. Une « *seconde étape* » de la décentralisation permettra de nouveaux transferts de compétence aux régions. Il propose un « *pacte de solidarité* » entre l'Etat et les collectivités locales.

**INTERNATIONAL SCHOOL OF MANAGEMENT**

**ISM** **www.ism-mba.edu**  
FULLY ACCREDITED\*

**\*Programmes accrédités** aux USA & Europe, exclusivement pour cadres et dirigeants. Séminaires en anglais, avec professeurs américains, compatibles avec votre vie professionnelle. Profil des participants : 30-45 ans, 36 nationalités, diplômés Enseignement Supérieur avec une moyenne de 10 années d'expérience professionnelle.

**Admissions : janvier, avril, octobre.**

---

**ieMBA International Executive**  
**MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION**

■ "Part-time" sur 12 mois : 520 heures et thèse, 10 ou 15 séminaires mensuels à Paris et 1 ou 2 mois à New York, ou 22 séminaires mensuels à Paris

---

**DBA DOCTORATE OF BUSINESS ADMINISTRATION**

■ pour titulaires d'un MBA ou équivalent,  
■ "Part-time" sur 24 mois : séminaires mensuels intensifs à Paris. 320 heures et thèse

---

**MBA MASTER OF BUSINESS ADMINISTRATION**

■ "Part or full-time" sur 12 mois, 520 heures et thèse : Paris, New York, Tokyo

---

**e-PROGRAMS** **MBA - ieMBA - DOCTORATE OF BUSSINESS ADMINISTRATION**

**International School of Management :**  
148, rue de Grenelle 75007 Paris  
Tél. : + 33 1 45 51 09 09 - Fax : + 33 1 45 51 09 08  
e-mail : ism.paris@wanadoo.fr - <http://www.ism-mba.edu>  
Programmes gérés à New York par ISM, USA

**ISM**



C'est lundi 18 mars, à 11 heures, dans son atelier de campagne, (où on le voit ici le 12 mars), que Lionel Jospin a présenté aux journalistes sa brochure. Un texte qui « n'est pas un programme de gouvernement, ou la déclaration de politique générale d'un premier ministre », mais plutôt une version nouvelle de la modernité selon lui.

## Une impasse sur la Corse et « l'après-2004 »

C'EST un paradoxe. Et sans doute un fin calcul politique, à la veille d'une élection présidentielle où le score, au premier tour, de Jean-Pierre Chevènement reste l'une des inconnues du scrutin. Le seul engagement public que Lionel Jospin avait pris pour l'après-2002, s'il devenait chef de l'Etat, concernait la Corse : en engageant en décembre 1999 avec les élus de l'Assemblée territoriale un « processus » de dialogue en deux étapes, il avait admis qu'elle posait un problème politique. Les promesses contenues dans le préambule du projet de loi sur la Corse, adoptée le 28 novembre 2001, ne figurent pourtant à aucun moment parmi ses engagements et il évoque très vaguement de « nouvelles compétences, notamment en faveur des régions ».

L'accord soumis le 12 juillet 2000,

à Paris, aux élus de l'Assemblée de Corse, qu'ils avaient approuvé le 28 juillet à Ajaccio par 44 voix sur 51, stipulait que le gouvernement et les élus insulaires s'engageaient dans un « processus » en deux étapes. Reconnaisant « les spécificités » de la Corse, il prévoyait que son organisation administrative et les contours des compétences de la collectivité territoriale seraient revus en 2004 – date de l'expiration du mandat de l'Assemblée, actuellement à droite. Le gouvernement se disait « disposé à se placer dans [la] perspective » d'une « suppression des deux départements et la mise en place d'une collectivité unique », en relevant qu'« elle impliquerait une révision constitutionnelle ». De même, l'accord prévoyait un pouvoir expérimental d'adaptation de dispositions réglementaires et législatives, consenti jusqu'en

2004. L'accord prévoit qu'après cette date, une seconde « révision préalable de la Constitution » permettra de le pérenniser. Mais cette révision ne peut être envisagée sans l'« accord des pouvoirs publics alors en fonction », c'est-à-dire, en premier lieu, du futur président de la République.

Plus une trace de cette promesse dans le projet de M. Jospin. « C'est parce que cela a déjà été écrit, et que les engagements seront tenus », assure son entourage. Le candidat réserve ce sujet pour sa probable visite dans l'île, entre les deux tours. Soit au moment où commenceront les négociations pour les élections législatives, lorsqu'il lui faudra rassembler, y compris les électeurs du Pôle républicain de M. Chevènement.

Ar. Ch.

## Sécurité, institutions, fiscalité : différences et similitudes entre M. Chirac et M. Jospin

Leurs projets sont presque identiques pour lutter contre la délinquance

LA BROCHURE de campagne de Jacques Chirac s'intitule : « Mon engagement pour la France » ; celle de Lionel Jospin : « Je m'engage ». Au-delà de la ressemblance des formulations, les projets des deux favoris dans la course à l'Elysée présentent d'importantes similitudes et quelques oppositions tranchées.

### UN MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ

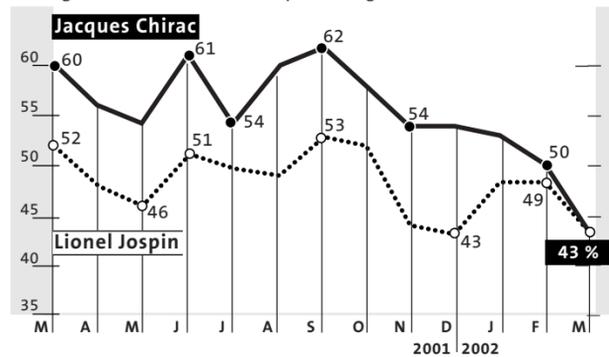
Sur la sécurité, le thème de l'« impunité zéro », mis en avant par le président-candidat, trouve un écho dans le mot d'ordre du premier ministre : « Je refuse l'impunité : tout délit doit trouver une sanction. » Pour satisfaire cet objectif proclamé, les deux candidats proposent la création d'un ministère de la sécurité – « intérieure » pour M. Chirac, « publique » pour M. Jospin – ayant autorité sur les policiers et les gendarmes, en précisant que ces derniers conserveraient leur statut militaire. Pour coordonner la lutte contre la délinquance, M. Jospin veut instaurer un « Haut Conseil pour la sécurité » qui veillerait à la mise en œuvre d'un « contrat national de sécurité ». M. Chirac, lui, présiderait un « Conseil de sécurité intérieure ».

Les deux prétendants se rejoignent aussi sur l'idée d'une « loi de programmation » qui permettrait d'augmenter les moyens de la justice. S'ils préconisent l'un et l'autre, en termes voisins, la création de « structures fermées » destinées aux mineurs délinquants, ni M. Jospin ni M. Chirac n'en précisent le statut. Promoteur d'une « justice de proximité », le président-candidat est concurrencé par son rival, qui prône la création de « juges de proximité ».

M. Jospin se démarque principalement par la présence dans son arsenal d'une extension des compa-

### UNE COTE DE POPULARITÉ EN BAISSÉ

Sondage - Baromètre IFOP-JDD, en pourcentage



rutions immédiates aux mineurs. Les deux candidats s'opposent enfin très nettement sur la question de l'indépendance de la justice. M. Chirac souhaite le maintien de « l'autorité du garde des sceaux » sur les procureurs, quand M. Jospin promet de faire adopter « l'impossibilité pour le pouvoir politique d'intervenir dans les affaires individuelles » et de mettre les carrières des magistrats « à l'abri de toute intervention politique ».

### RÉDUIRE LA DURÉE DES MANDATS

Au chapitre des institutions, les deux prétendants militent pour une accélération du rythme démocratique. Ils se prononcent ainsi pour l'augmentation du nombre de référendums – « d'initiative populaire » pour M. Chirac ; « locaux », « régionaux », « à titre consultatif » pour M. Jospin – et pour la réduction de la durée des mandats électifs : M. Chirac souhaite réduire celui des sénateurs de neuf à six ans ; M. Jospin veut unifier à cinq ans l'ensemble des mandats locaux et nationaux et préconise le « mandat unique » pour les parlementaires. Si la réforme du statut pénal du chef de l'Etat est admise de part et d'autre, M. Jospin est seul à en préciser le sens : il souhaite que le président « puisse répondre » devant un juge des faits qui lui seraient reprochés, dès lors qu'ils seraient antérieurs ou extérieurs à sa fonction.

Le premier ministre-candidat s'avance davantage en promettant l'instauration d'une « part de scrutin proportionnel dans l'élection des députés » et d'un droit de vote aux élections locales pour les étrangers résidant en France « depuis cinq

ans ». Ainsi qu'il en avait publiquement avancé l'idée, M. Jospin pose la question d'une réforme du Sénat, en évoquant « l'évolution de [ses] pouvoirs, notamment constitutionnels, de [son] rôle et de [sa] fonction ». Il s'interroge de même sur une réforme de la saisine et du « mode de désignation » des membres du Conseil constitutionnel.

Les approches des deux candidats diffèrent sur la manière de réformer l'Etat. Quand M. Chirac préconise un « plan de réforme sur cinq ans des services de chaque ministère » et l'introduction d'une « culture de résultat » dans l'administration, M. Jospin entend poursuivre la « déconcentration » en fixant des « contrats d'objectifs » aux préfets.

### PLUS OPPOSÉS SUR LA FISCALITÉ

La fiscalité les oppose plus nettement. L'idée forte de M. Chirac est une diminution d'un tiers de l'impôt sur le revenu et une baisse des charges sociales, alors que la mesure phare de M. Jospin consiste à réduire de moitié la taxe d'habitation – « l'impôt le plus archaïque et le plus injuste », dit-il. Pour rééquilibrer la fiscalité en faveur du travail, le premier ministre suggère d'affecter la hausse des prélèvements libératoires sur les intérêts et l'imposition des plus-values à une baisse de l'impôt sur le revenu, qui serait désormais prélevé à la source. Les deux candidats prônent une harmonisation fiscale européenne, notamment pour l'impôt sur les sociétés, mais M. Jospin défend l'idée de la « majorité qualifiée » pour les décisions fiscales et sociales.

Service France

## Le candidat veut « laisser plus de place à la négociation et au contrat »

Il souhaite redéfinir la représentativité des syndicats et mettre en place des accords majoritaires dans les entreprises

SON PROGRAMME, Lionel Jospin a pris soin de le faire porter, lundi 18 mars, aux syndicats et au patronat. Cette démarche est « l'expression d'un respect et d'une volonté de dialogue accru » avec eux, écrit le premier ministre dans une lettre à leurs responsables. Une façon pour le candidat socialiste d'inaugurer une nouvelle ère avec les partenaires sociaux, après cinq années de relations tumultueuses. De l'épisode de la conférence sociale du 10 octobre 1997, qui avait donné naissance aux lois sur les 35 heures, en passant par la démarche de « refondation sociale » initiée par le Medef, syndicats et patronat n'ont pas ménagé leurs critiques sur la méthode du premier ministre, accusé de favoriser la cohésion de sa majorité au détriment du dialogue social. Un thème que Jacques Chirac n'a pas manqué de saisir pour attaquer son adversaire.

« Je veux laisser plus de place à la négociation et au contrat », promet M. Jospin en se disant résolu à « favoriser la négociation collective ». Il reprend l'idée d'un rendez-vous annuel tripartite (gouvernement, syndicats et patronat), comme il en existe aux Pays-Bas. Parmi

les questions inscrites à cette « conférence économique et sociale nationale », figurent la formation tout au long de la vie – « l'un des objectifs majeurs du quinquennat », selon lui –, les retraites et le système de santé. M. Jospin souhaite ainsi offrir la possibilité au Medef de revenir siéger à la Sécurité sociale, en proposant de clarifier, « par la concertation », le rôle de chacun.

### DEUX RÉFORMES MAJEURES

Voilà pour la méthode. Sur le fond, le candidat expose deux réformes majeures, réclamées notamment par la CGT : la redéfinition des règles de représentativité syndicale, qui doit être « réellement fondée sur le vote des salariés » (et non plus sur un acquis historique qui n'a pas été remis en cause depuis 1966), et la mise en place d'accords majoritaires. Le premier point avait été abordé – à « petits pas », selon Elisabeth Guigou – par le truchement de discussions sur le financement des syndicats. Sur la retraite, M. Jospin s'inspire du projet de la CFDT en prônant « dans le cadre du droit à la retraite à 60 ans, la liberté du choix de l'âge de la cessation d'activité ».

Des « modalités spécifiques de dialogue social » devront aussi être définies dans les PME. Enfin, un accord interprofessionnel majoritaire « devrait pouvoir être transcrit par le législateur, pour autant qu'il ne remette pas en question les principes fondamentaux du droit ». Dans une « position commune » adoptée le 16 juillet 2001, les partenaires sociaux (sauf la CGT) avaient souhaité que leurs accords puissent « entrer en vigueur dans le respect de leur équilibre ». Une manière de contester les interventions du législateur, notamment après les heurts provoqués par le plan d'aide au retour à l'emploi (PARE).

De leur côté, les fonctions publiques (Etat, collectivités locales, hôpitaux) seraient soumises à une obligation de négocier, comme les entreprises depuis les lois Auroux de 1982. Dans un univers où le dialogue social se noue dans des instances paritaires consultatives, c'est un changement de culture. Prudent, il précise qu'il ne s'agit pas d'« affaiblir le statut de la fonction publique ».

Claire Guélaud  
et Isabelle Mandraud

# Jean-Marie COLOMBANI

Jean-Marie Colombani

Tous Américains ?

le monde après  
le 11 septembre 2001

Fayard

L'Amérique n'est au bout ni de ses métamorphoses, ni de ses peines.

Nous non plus.

FAYARD  
www.editions-fayard.fr

### HEC-ESSEC-ESCP

#### Stages intensifs

Pré-rentree, Noël, février, Pâques

#### Classes préparatoires

annuelles «pilotes» 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> années, voles S et E

HEC-ESSEC-ESCP-EML :

de 90% à 100% d'intégrés en voie S,

de 70% 80% d'intégrés en voie E

**IPESUP**  
18 rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris 01 43 25 63 30

Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

## Arlette Laguiller appelle le « monde du travail » à « se défendre », « s'unir » et « se compter »

Lors de son meeting parisien à la Mutualité, dimanche 17 mars, la candidate de Lutte ouvrière a confirmé qu'elle ne donnerait pas de consigne de vote pour le second tour

LES QUELQUE deux mille places de la grande salle de la Mutualité n'y ont pas suffi. Dimanche 17 mars, on se presse pour le premier grand meeting parisien d'Arlette Laguiller, désormais créditée de 7 % à 9 % d'intentions de vote dans les sondages. Certains doivent se résigner à rester debout. Et quand la porte-parole de Lutte ouvrière (LO) fait irruption dans la salle, se cale face au pupitre, devant la banderole « *Toujours dans le camp des travailleurs* », l'assistance se déchaine et lui adresse une longue ovation.

Dans le public, il y a davantage de jeunes que d'habitude, des étudiants pour la plupart, et beaucoup de militants. On lui offre des bouquets de fleurs. Des voix scandent « *Arlette ! Arlette !* ». La candidate de LO est accueillie comme une vedette. Ceux qui sont venus pour elle ne seront pas déçus : une heure durant, elle s'exprimera seule à la tribune.

« *On ne peut qu'espérer, sans trop se faire d'illusions, que les sondages soient confirmés le jour du vote* », commence M<sup>me</sup> Laguiller. « *Les travailleurs subissent une vague encore jamais vue de licenciements collectifs* », s'indigne-t-elle, avant de décrire des systèmes de santé ou d'éducation « *à deux vitesses* », de fustiger le « *pantouflage* »

de hauts fonctionnaires dans les entreprises, de brocarder les « *hommes d'Etat achetés* », de dénoncer le nombre insuffisant de crèches et d'écoles maternelles « *qui rend la tâche des femmes travailleuses plus difficile* ». Elle évoque l'avenir d'EDF : « *Les travailleurs de France Telecom et d'Air France savent ce que les termes* »

« *Déjà, à droite, à gauche, dans le patronat et dans la presse aux ordres, ils enragent* »

ARLETTE LAGUILLER

d'ouverture du capital veulent dire : c'est la privatisation, avec l'hypocrisie en plus », estime-t-elle, avant de souligner que « *Chirac et Jospin sont en train d'aplanir le chemin* » aux capitaux privés dans le secteur de l'électricité.

« *Le monde du travail n'a rien à attendre de ces gens-là* », souligne « *Arlette* », avant d'ironiser sur

ces « *deux lutteurs de foire qui s'injurient avant de commencer un combat truqué* ». « *Le seul mérite de Jospin, lance-t-elle, c'est qu'on l'a connu moins longtemps* », confirmant qu'elle n'appellerait à voter pour aucun des candidats du second tour car c'est un vote « *inutile* ».

La porte-parole de LO appelle le monde du travail à « *se défendre* », à « *s'unir* » et, surtout, à « *se compter* ». « *C'est un des intérêts de cette élection présidentielle* », insiste-t-elle. Elle ajoute : « *C'est pourquoi il faut que les voix qui se portent sur le programme que je propose soient les plus nombreuses possibles* », après avoir rappelé ses deux mesures-phares : l'« *interdiction des licenciements* » et la « *levée du secret bancaire et commercial* ». Pour M<sup>me</sup> Laguiller, cette élection « *ne changera rien à notre sort, mais elle peut changer ce que nous ferons demain* ». « *Le bulletin de vote, poursuit-elle, peut inquiéter les possédants et réconforter les travailleurs* ».

M<sup>me</sup> Laguiller s'en prend également à l'« *hostilité, aux médisances, aux calomnies* » dont son organisation est, selon elle, l'objet dans la presse. « *L'élection n'est pas faite que déjà, à droite, à gauche, dans le patronat et dans la presse aux ordres, ils enragent de voir les sondages me concernant régulièrement augmenter depuis plusieurs semai-*

nes », explique-t-elle à une salle acquise.

A la sortie, les troupes sont « *blindées* ». Et ne voient rien d'autre. Pas même la présence, dehors, de Pierre Guillaume, négationniste notoire qui peut très tranquillement distribuer pendant de longues minutes son dernier tirage de *La Vieille Taupe*, sans que quiconque ne lui demande de s'éloigner. Non que LO entretienne une quelconque sympathie pour ces thèses, mais cette organisation a toujours considéré que le combat antifasciste n'était pas le sien, ou plutôt qu'il était secondaire, car il détournait les militants de leur objectif principal, la formation d'un grand parti des travailleurs, dont la constitution réglerait à elle seule le problème.

Il y a quelques années, à la fête de Lutte ouvrière, cette attitude passive avait déjà provoqué un incident. A la vue d'une brochure intitulée « *Auschwitz ou le grand alibi* » sur le stand d'un groupuscule italien, plusieurs militants d'Alternative libertaire, de la LCR et de Ras l'Front étaient allés protester auprès des organisateurs en exigeant de ces derniers qu'ils interviennent immédiatement. Ils s'étaient fait éconduire.

Caroline Monnot

## Le Parti des travailleurs en campagne devant le Mur des fédérés

CETTE ANNÉE, le Parti des travailleurs (PT) a décidé de transformer sa traditionnelle commémoration de l'anniversaire de la Commune de Paris, en démonstration politique. Samedi 16 mars, quatre à 500 militants, emmenés par Daniel Gluckstein, le candidat de cette formation à l'élection présidentielle, ont défilé au cimetière du Père-Lachaise pour souligner combien « *le programme de la Commune est un programme actuel* ». « *Qui n'a pas de passé, n'a pas d'avenir* », a lancé M. Gluckstein, en entendant un long discours devant le Mur des fédérés. « *La Commune, a-t-il expliqué, a instauré le contrôle des mandats des élus et leur révocabilité. L'avenir, c'est cela et non la corruption généralisée des mandats irrévocables* ».

Se calant à son tour sur le mot d'ordre d'interdiction des licenciements qui réussit si bien à Arlette Laguiller, le candidat du Parti des travailleurs a jugé que « *c'était une toute petite*

chose que d'écrire un projet de loi qui interdise les licenciements comme à Alstom, Bull ou Thomson », entreprises dans lesquelles le PT est implanté. Dénonçant « *la mascarade de la campagne présidentielle* », M. Gluckstein a attaqué Lionel Jospin qui « *prend ses ordres à Washington, à Bruxelles et aux sièges des multinationales* ». « *Chirac et Jospin appliquent la même politique, c'est la preuve que nous ne sommes pas en démocratie* », a-t-il poursuivi, avant de dénoncer une nouvelle fois le « *boycott* » dont il estime être l'objet. « *Il faut croire que c'est parce que ce que nous disons dérange* », a-t-il déclaré, avant de critiquer la loi sur l'intercommunalité - réforme contre laquelle le PT fait campagne auprès des maires - dont l'objectif est « *de détruire les communes et d'imposer le démantèlement des services publics* ».

Le fondateur du PT, Pierre Lambert, n'était pas présent à cette commémoration. Reve-

nant sur l'incendie dont les locaux d'Informations ouvrières, l'hebdomadaire du PT, ont été victimes mercredi 13 mars, M. Gluckstein a répété que si les causes s'avéraient « *criminelles* », ceux qui avaient créé un « *certain climat* » autour du PT « *devraient rendre compte de leur responsabilité directe, politique ou intellectuelle* ».

Le Parti des travailleurs n'avait toutefois déposé aucune plainte en fin de semaine dernière à la suite de cet incendie, selon plusieurs sources policières. En dépit de cette absence de plainte, des techniciens de l'identité judiciaire, attachés au laboratoire de police scientifique de la préfecture de police, s'étaient rendus sur place. Selon leurs premières constatations, rien ne laissait penser à une origine criminelle.

Pascal Ceaux et Caroline Monnot

François Bayrou, président de l'UDF, au « Grand Jury RTL-« Le Monde »-LCI »

## « Les Français ont envie d'un renouvellement profond »

Jacques Chirac et Lionel Jospin ont défendu ensemble, au sommet européen de Barcelone, la spécificité française en matière de service public et obtenu un compromis sur l'ouverture à la concurrence des marchés du gaz et de l'électricité. Ce sommet vous paraît-il une réussite ?

On voit, là, exactement les défauts que je dénonce dans la manière dont on gouverne la France et dont on fait l'Europe. La machine à propagande des deux ensemble, Jacques Chirac et Lionel Jospin, fonctionne très bien puisqu'ils étaient convenus de nous expliquer qu'ils allaient à Barcelone pour défendre la spécificité française. Or on sort de Barcelone avec une décision de libéralisation du marché de l'énergie. Et on est allé plus loin. Jacques Chirac et Lionel Jospin, tous les deux, ont signé

une décision capitale sur l'allongement de cinq ans de la durée de cotisation pour les retraites d'ici à 2010 en Europe. Qui en a débattu ? Qui en a dit un mot ? Quel citoyen, quel député, quel parlementaire a été invité à la préparation de cette décision capitale ? Personne. Parce que tout fonctionne en France comme si c'était une monarchie.

Le déficit démocratique est en France ou en Europe ?

Il est en France et en Europe. C'est précisément la raison pour laquelle je suis candidat à l'élection présidentielle : je veux que l'Europe se construise autrement. Elle prend des décisions capitales, on vient de le voir. Il faut que les citoyens aient leur mot à dire et qu'on construise l'Europe comme une démocratie, pas en catimini. C'est de la technocratie

puissance mille. Si je me présente, c'est pour qu'on change la manière dont le pouvoir est organisé en France et en Europe. L'Europe est vitale et je suis un européen convaincu. Le destin de l'Europe se joue sur cette question-là. Si l'on fait l'Europe technocratique et opaque, si l'Europe ne devient pas démocratique et transparente, elle sera refusée.



« *Si l'Europe ne devient pas démocratique et transparente, elle sera refusée* »

FRANÇOIS BAYROU

La démonstration n'est-elle pas faite, à Barcelone, que l'Europe est un levier efficace pour faire bouger la France ?

Tant mieux si c'était cela. Mais l'idée qu'on se sert de l'Europe pour prendre, à l'insu des citoyens français, un certain nombre de décisions sur leur avenir, de même qu'en France les citoyens sont tenus à l'écart des décisions principales qui concernent leur vie de tous les jours en raison de l'organisation jacobine de l'Etat, cette idée ne me plaît pas.

Vous renvoyez dos à dos Jacques Chirac et Lionel Jospin ?

Jacques Chirac dit : « *Il y a un abîme entre Lionel Jospin et moi* ». Là encore, beaucoup de Français sourient parce qu'on vient de voir à Barcelone que, précisément, il n'y avait pas un abîme, mais simplement une présentation pour que la campagne électorale paraisse se résumer au débat entre ces deux hommes. Vous allez voir qu'il faudra une loupe, un microscope pour scruter les différences

entre eux. Il faut changer la manière de gouverner la France, il faut que les citoyens aient leur place dans le débat, il faut avoir le courage de leur dire clairement les décisions que l'on prend. Et si vous restez avec l'une de ces deux équipes-là, vous aurez exactement le même enlèvement dans la même ornière. Parce que ça fait 25 ans qu'ils gouvernent de cette façon et ils ne changeront pas.

Il reste cinq semaines de campagne avant le premier tour. Qu'est-ce qui pourrait se passer pour que vous soyez davantage entendu ?

La réponse est simple : TOUT. Mais encore ?

Tous les jours, lors de mes déplacements, je vois une autre France, une France qui n'a aucune envie du duel qu'on lui promet. Parce qu'elle sent bien que ce duel est artificiel, ne porte pas sur les vrais problèmes du pays. Il y a des millions de Français qui ont envie d'un renouvellement profond. Ils sentent bien qu'il y a quelque chose de bloqué en France, qui ne se débloquent que par un geste fort, significatif, énergique de changement revendiqué et imposé par les électeurs. C'est la raison pour laquelle je suis là.

On ne peut imaginer que M. Chirac et M. Jospin, étant sortants, monopolisent les antennes ; il faut que les chaînes de télévision ou de radio organisent un débat entre tous les candidats. Les citoyens ont droit au premier tour, ils ont droit au débat et je demande que ce débat soit organisé.

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

## Lionel Jospin serait en tête au second tour, selon CSA

JACQUES CHIRAC arriverait en tête au premier tour de la présidentielle avec 25,5 % (+4,5 points par rapport à début mars) si celle-ci avait lieu aujourd'hui, mais Lionel Jospin l'emporterait avec 51 % au second, selon un sondage CSA pour *Libération* et *La Dépêche du Midi*, réalisés les 13 et 14 mars auprès de 1 001 électeurs. Cette enquête, menée après les propos de M. Jospin sur l'âge de son rival la réplique de ce dernier, indique que le premier ministre perdrait 1,5 points (à 22 %), par rapport à mars. Jean-Marie Le Pen serait en troisième position (9,5 % soit -0,5), Jean-Pierre Chevènement en quatrième (8,5 %, -2,5), et précédant Arlette Laguiller (7 % soit +1 point).

## Michel Chassang est élu président de la CSMF

MICHEL CHASSANG, président de l'Union nationale des omnipraticiens français (UNOF), branche généraliste de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), a été élu, dimanche 17 mars, président de la CSMF. Le Docteur Chassang, 45 ans, « *médecin de famille* » dans le Cantal, succédera à Claude Maffioli qui présidait, depuis dix ans la première organisation syndicale de médecins libéraux, regroupant la majorité des spécialistes et des généralistes syndiqués. Il prendra ses fonctions le 27 mars. L'Unof a été à l'origine du mouvement de grève des gardes de nuit et de week-end suivi, depuis le 15 novembre, par une partie des médecins généralistes pour obtenir la revalorisation des honoraires.

### DÉPÊCHES

■ **PRÉSIDENTIELLE : le Centre national des Indépendants et Paysans (CNI)** qui réunissait, samedi 16 mars, son comité national directeur, a décidé de soutenir Jacques Chirac dès le premier tour de l'élection présidentielle afin de « *faire barrage à la gauche* ».

■ **MADELIN : le président de Démocratie libérale**, Alain Madelin, a préconisé, samedi 16 mars à Paris, une « *réunification française* » entre quartiers riches et pauvres. « *Nos cités sont les miroirs grossissants des échecs de notre société* », a lancé le candidat libéral devant quelque 500 jeunes venus d'une vingtaine de pays d'Europe.

## Une élection cantonale partielle

### SEINE-MARITIME

#### Ourville-en-Caux (second tour).

L, 3 335 ; V, 1 867 ; A, 44,02 % ; E, 1 727.

Yvon Pesquet, div. d., m. de Cleuilleville, 1 045 (60,51 %)...

ÉLU Daniel Livien, div. d., m. d'Ourville-en-Caux, 682 (39,49 %).

[Yvon Pesquet (div. d.) succède à André Faucon (div. d.), décédé, dans ce canton le moins peuplé de la Seine-Maritime. Au premier tour, trois candidats divers droite étaient arrivés en tête, le candidat socialiste subissant un net revers par rapport à son score de 1998.

10 mars 2002 : L, 3 335 ; V, 2 007 ; A, 39,82 % ; E, 1 970 ; Yvon Pesquet, div. d., m. de Cleuilleville, 569 (28,88 %) ; Daniel Livien, div. d., m. d'Ourville-en-Caux, 446 (22,64 %) ; Gérard Collin, div. d., m. de Veauville-les-Quelles, 441 (22,39 %) ; Gérard Jaquet, PS, 171 (8,68 %) ; Roland Leconte, div. d., 104 (5,28 %) ; Annie Fouché-Saillefest, MNR, 77 (3,91 %) ; Philippe Cottard, div. d., 69 (3,50 %) ; Marcelle Maréchal, PCF, c.m. de Saint-Vaast-Dieppeville, 58 (2,94 %) ; Denis Leblanc, div., 35 (1,78 %).]

## ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **A la rescousse.** « *Tous aux côtés du soldat Taubira !* » : c'est le mot d'ordre lancé par Thierry Jeantet, vice-président du Parti radical de gauche (PRG), samedi 16 mars, demandant aux radicaux de défendre la députée de Guyane qu'ils ont investie pour la course à l'Élysée. « *Si nous voulons que les médias se saisissent de son discours, encore faudrait-il que nous le défendions nous-mêmes* », a estimé M. Jeantet, tandis que Bernard Charles, président (PRG) du groupe RCV à l'Assemblée, souhaitait, le même jour, le retrait de la candidate et appelait à soutenir Lionel Jospin dès le premier tour.

### ILS ONT DIT

■ **Jean-Pierre Chevènement** (candidat du Pôle républicain) : « *Jacques Chirac ne recule devant aucune énormité et les Français doivent commencer à comprendre qu'ils sont gouvernés par des menteurs (...). On se moque du monde, le citoyen est traité avec un mépris inimaginable. Au lieu de parler du fond des problèmes, on lui bourre le mou en permanence* ». (RTL, lundi 18 mars.) Le candidat du Pôle républicain, qui n'a pas encore obtenu ses 500 signatures : « *C'est toujours difficile de faire que les promesses se convertissent en parrainages officiels. J'observe qu'il y a certaines pressions qui s'exercent de la part de certains notables installés* ». (RTL, lundi 18 mars.)

■ **François Hollande** (premier secrétaire du PS) : Arlette Laguiller « *confond la gauche et la droite. (...) Cette candidate stérilise la portée des intentions qui se portent sur elle* ». (Radio J, dimanche 17 mars.)

■ **Robert Hue** (candidat du Parti communiste) : « *L'aplomb de Jacques Chirac est stupéfiant (...) Les promesses qu'il fait sont comme en 1995, du baratin* ». (Meeting à Grenoble, dimanche 17 mars.)

■ **Noël Mamère** (candidat des Verts) : « *La démocratie n'est jamais aussi forte que quand elle laisse s'exprimer ceux qui la combattent, comme Jean-Marie Le Pen* ». (France 3 - France Info, dimanche 17 mars.)

■ **Jany Le Pen** (épouse du candidat Front national) : « *Chaque fois qu'est évoquée cette histoire d'âge, qu'il s'agisse de mon mari ou d'un autre, je sur-saute. Car, enfin, on n'élit pas un président pour qu'il coure le 400 mètres haies !* » (Le Parisien, lundi 18 mars.)

■ **Jean-Marie Le Pen** (candidat du FN) : « *Jacques Chirac fait donner des signatures à Bruno Mégret (...). Mégret et Chirac, c'est pareil* ». (France 3 - France-Info, dimanche 17 mars.)

■ **Charles Pasqua** (candidat du RPF) : « *Jacques Chirac n'est pas vieux, pas usé mais par contre Jospin, je trouve qu'il fait un peu immature, il faut qu'il attende un peu, je crois que dans cinq ans il sera au point* ». (Canal+, dimanche 17 mars.)

Une Grande Ecole de Management au cœur de la première Technopole Européenne

## CERAM SOPHIA ANTIPOLIS

GRADUATE SCHOOL OF MANAGEMENT & TECHNOLOGY

- Ecole Supérieure de Commerce (ESC)
- 4 Mastères Spécialisés - Label de la Conférence des Grandes Ecoles
- 3 Masters of Science
- MBA
- Programme Doctoral Européen EUDOKMA (Ph.D)
- Formation Continue Diplômante
- Formation pour Dirigeants
- Centre des Entrepreneurs et de l'Innovation
- EAI Tech - Cursus international double compétence

Entrepreneuriat - Knowledge Management - Economie Globale

www.ceram.edu Plus sur le net

Tél : +33 (0)4 93 95 45 45

Pour la 1<sup>ère</sup> fois  
2 mba américaines  
dispensées en France  
accréditées AACSB

>MBA in International Business avec FIU (Florida International University)  
>MBA in Technology and E-Management avec NJIT (New Jersey Institute of Technology)  
>accès Bac +4/5 (jeunes diplômés ou salariés)

Renseignements : 0 825 021 099

NJIT FIU

Groupes ESC (anciennes ESC) :  
81 85, cours Pasteur - BP 29  
42089 Saint-Etienne cedex 2 - France  
Tél. 33 (0)4 77 49 24 56 - Fax 33 (0)4 77 49 24 51  
Info@esc.saint-etienne.fr - www.esc.saint-etienne.fr

# SOCIÉTÉ

## JUSTICE

Quatre anciens procureurs de la République ou substitués, en poste à **AUXERRE ENTRE 1984 ET 1996**, comparaissent à partir de lundi 18 mars, pour trois jours, devant le Conseil supérieur de la magistrature

(CSM). Poursuivis pour « **MANQUEMENTS À L'HONNEUR** », ils sont soupçonnés d'avoir laissé s'enliser les dossiers sur les jeunes femmes disparues de l'Yonne. Pendant plus de quinze ans, les différents signale-

ments – dont le fameux rapport du **GENDARME CHRISTIAN JAMBERT**, en juin 1984 – ont été systématiquement classés. Ces erreurs alimentent l'hypothèse récurrente de compllicités dans la magistrature.

D'autant que les bavures judiciaires se poursuivaient encore récemment : au début de l'année 2000, **1100 DOSSIERS, DONT 200 POUR ABUS SEXUELS**, sommeillaient au parquet des mineurs d'Auxerre.

## Disparues de l'Yonne : quatre magistrats jugés par leurs pairs

Procureurs ou substitués au tribunal d'Auxerre entre 1984 et 1996, René Meyer, Daniel Stilinovic, Bertrand Daillie et Jacques Cazals comparaissent devant le Conseil supérieur de la magistrature. Soupçonnés d'avoir entravé les enquêtes, ils sont poursuivis pour « manquements à l'honneur »

L'**AFFAIRE** s'annonce épineuse : la formation disciplinaire du parquet du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) doit juger, lundi 18 mars, et pour trois jours, quatre de ses pairs, deux anciens substitués et deux ex-procureurs d'Auxerre, soupçonnés d'avoir « enterré », entre 1984 et 1996, les enquêtes sur les jeunes femmes disparues de l'Yonne. Le Conseil rendra un avis – la sanction appartient in fine à la garde des sceaux –, mais il est peu probable que le CSM trouve le fin mot de l'histoire.

Lorsque Marylise Lebranchu a saisi le Conseil, en juin 2001, la tentative était grande, en effet, de trouver un responsable parmi ces quatre hommes qui, comme le note sans rire le CSM, ont fait preuve « d'une inertie incompréhensible de nature à susciter la perplexité ». Il n'est plus bien sûr aujourd'hui qu'il faille écarter de l'enquête d'autres magistrats du siège ou du parquet comme, par exemple, André Ride, procureur d'Auxerre de 1986 à 1992, seul chef du parquet à avoir échappé à la convocation.

### « MANQUEMENTS À L'HONNEUR »

Pour compliquer l'affaire, le CSM, après deux amnisties, ne peut juger les quatre parquets que pour des « manquements à l'honneur », et non des fautes professionnelles, ce qui semble aux prévenus « un contournement

ostensible et injuste de l'amnistie ».

Le Conseil va au moins démêler les fils de cet extraordinaire roman policier judiciaire, où se découpe dès 1981 la silhouette têtue du gendarme Jambert. Le cadavre d'une femme, Sylviane Lesage-Durand, est découvert le 5 juillet 1981 sous un tas de fumier, et l'adjudant Christian Jambert soupçonne vite Emile Louis. Le chauffeur de car,

manière hâtive ». En garde à vue, Emile Louis a quand même avoué quelque chose : des agressions sexuelles sur deux fillettes placées en nourrice chez sa compagne. Il est condamné en appel en 1983 à quatre ans de prison. Mais l'adjudant Jambert est convaincu que, dans six cas au moins de jeunes femmes disparues, Emile Louis est dans les parages. « J'ai un compor-

### Une information pour « corruption et trafic d'influence »

La chancellerie a envoyé une première fois le 19 décembre 2000 l'inspection générale des services judiciaires enquêter sur les dysfonctionnements du tribunal d'Auxerre. Le rapport a motivé en juin la saisine du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), qui juge à partir de lundi 18 mars quatre magistrats du parquet. Mais c'est aussi le CSM qui a remarqué qu'il manquait des dossiers : la procureure d'Auxerre, le 19 novembre, a effectivement alerté le parquet général sur la disparition de la « quasi-totalité » des non-lieux de 1958 à 1982, et deux avocats généraux ont été dépêchés à Auxerre par le parquet général pour faire le point.

Leur rapport, le 17 décembre, a été suffisamment alarmant pour que le ministère envoie une nouvelle inspection des services judiciaires, dont on attend les travaux. En attendant, le parquet d'Auxerre a ouvert le 6 mars une information pour « corruption et trafic d'influence », qui sera instruite à Paris.

ancien amant de la jeune femme et dernière personne à l'avoir vue vivante, est inculpé. Pourtant, le procureur d'Auxerre, René Meyer, aujourd'hui renvoyé devant le CSM, estime « qu'aucun élément certain » ne permet de retenir Emile Louis : il propose un non-lieu. Les rapporteurs du CSM estiment poliment que « ces réquisitions paraissent avoir été prises de

tement que je sais être anormal, lui a avoué le chauffeur en 1981, mais que je ne peux contrôler à chaque fois. » L'adjudant en parle à un copain, le substitut Daniel Stilinovic, qui l'autorise à procéder à « des renseignements judiciaires » – une enquête assez informelle. Mais, le 5 juin 1984, le substitut demande à l'adjudant de lui faire un rapport dans les meilleurs

délais, parce qu'il est muté à Paris. Christian Jambert n'a pas terminé son enquête. Il écrit cependant dans une longue note d'étape le 23 juin 1984 : « Il ressort que malgré les recherches actives, les femmes objet de l'enquête ont bien disparu. (...) Toutes ont abandonné leurs affaires, voire même leurs enfants. (...) Il est certain que pour les six connues officiellement, elles se trouvaient toutes dans l'environnement de Louis Emile. »

### LE « RAPPORT JAMBERT »

Sa note, le fameux « rapport Jambert », atterrit le 26 juin 1984 sur le bureau de Daniel Stilinovic. Et disparaît, pendant douze ans. C'est que le substitut Stilinovic a d'autres chats à fouetter. C'est son dernier jour. Il colle un post-it sur le rapport, « à joindre à l'information en cours sur l'homicide volontaire V : Sylviane Durand. Me faire savoir s'il vous faut un supplétif », et envoie le paquet au juge Jacques Bourguignon, chargé de l'affaire Lesage-Durand. Étrange réaction : il n'y avait « aucune urgence, soulignent les rapporteurs du CSM, d'interrompre brusquement le patient travail de l'enquêteur ». Et le magistrat demande bizarrement au juge « de lui faire savoir » s'il faut un supplétif, alors qu'il s'en va le jour même ! Enfin l'affaire Lesage-Durand est close depuis un mois, depuis le 4 mai 1984, et il est étonnant que Daniel Stilinovic ne l'ait pas su.

Le substitut répond qu'il voulait laisser les choses en ordre, « parce que tout le monde s'en foutait au parquet et que [s'il ne continuait] pas à [s'en occuper, personne ne l'aurait fait, du moins [il] le suppose ». Le juge Bourguignon assure n'avoir jamais vu arriver le rapport Jambert. Et lorsqu'il est retrouvé en 1996 dans la boîte d'archives de l'affaire Lesage, une main a rajouté, sur le post-it de Daniel Stilinovic, « NON », en majuscules. Qui a inscrit ce « NON » et envoyé le rapport aux oubliettes ? Quelqu'un « qui manifestement avait intérêt à ce que cette affaire soit enterrée », répond sombrement Daniel Stilinovic, qui vise, sans le nommer, son supérieur, le procureur René Meyer. Le

procureur convient que « cela ne peut être qu'un magistrat », mais certainement pas lui. Le juge Bourguignon jure que lui non plus. La garde des sceaux, dans le doute, a renvoyé le tandem du parquet devant le CSM. On reproche à Daniel Stilinovic son « traitement désinvolte » du dossier en 1984, et d'avoir « failli à ses responsabilités, en négligeant (...) d'apporter une réponse pénale adaptée ». Il aurait ainsi « très gravement porté atteinte à ce qu'est l'honneur professionnel d'un magistrat ».

René Meyer est, lui, accusé de n'avoir rien fait. « N'ayant accompli aucun acte dans ce dossier ni donné de directives, il a contribué personnellement par sa totale inaction à l'enlèvement de cette procédure. » Tout cela fatigue assez le procureur, aujourd'hui en retraite. Il a répondu « par pure courtoisie » aux questions du CSM, mais laissé entendre qu'il ne pousserai pas la politesse jusqu'à se rendre lundi devant le Conseil.

L'affaire rebondit au printemps 1993, dans le bureau du substitut Bertrand Daillie, lorsque Pierre Monnoir, le président de l'association de défense des handicapés de l'Yonne (ADHY), vient le prévenir que plusieurs jeunes filles ont disparu des foyers d'Auxerre. Le substitut demande des noms, des détails, Pierre Monnoir lui fournit quatre identités : Bertrand Daillie interroge le bureau d'ordre du tribunal, qui ne trouve rien. Il pose la question à la Ddass, qui répond par téléphone qu'elle n'a trace de rien de suspect. Le substitut en parle à son procureur, Jacques Cazals, mais on manque de preuves et les recherches en restent là. Le CSM reproche aujourd'hui à Bertrand Daillie de ne pas avoir interrogé la gendarmerie ; il faudra décider s'il s'agit « d'une simple erreur d'appréciation » ou du « résultat d'une négligence fautive ».

Son supérieur, le procureur Cazals, encourt les mêmes reproches, et plus encore. En 1996, quand les familles des disparues portent plainte, Jacques Cazals a remis la main sur le rapport Jambert, dans des conditions qui restent, pour les rapporteurs, « très

imprécises ». Pour lui en tout cas, le dossier est prescrit depuis le 23 juin 1994 – dix ans après le rapport Jambert – et l'affaire est close. Il écrit même, le 12 septembre 1996, au parquet général de Paris qu'« au terme de l'enquête, trans-

### Le mérite de Pierre Monnoir

Les rapporteurs du CSM ont rendu hommage à Pierre Monnoir, le président fondateur de l'Association de défense des handicapés de l'Yonne (ADHY). Ils soulignent que la reprise de l'enquête n'a pu intervenir que « grâce à l'action déterminante du porte-parole des familles des personnes disparues ». Ségolène Royal, la ministre déléguée à la famille, devait recevoir lundi 18 mars les familles des sept jeunes femmes et remettre à Pierre Monnoir la médaille de chevalier de l'ordre national du Mérite.

Pierre Monnoir, choqué par la gestion des foyers de l'Association pour adultes et jeunes handicapés (Apajh) de l'Yonne, où vivait un de ses frères, avait saisi en 1993 le parquet d'Auxerre, puis, en 1995, alerté RTL et TF1, avant de porter plainte avec les familles des victimes le 3 juillet 1996. Il faudra encore l'intervention de la cour d'appel de Paris, le 7 mai 1997, pour qu'un juge d'Auxerre commence à instruire l'affaire des disparues.

mise le 23 juin 1984 au parquet d'Auxerre, aucun renseignement sérieux, aucun élément tangible, ne vient étayer les soupçons précédemment évoqués ». Lorsque la cour d'appel, contre l'avis du parquet d'Auxerre, oblige en 1997 un juge d'instruction à instruire les plaintes des disparues, Jacques Cazals ne lui transmet pas le rapport, finalement versé à l'instruction en... 2001.

Pour le CSM, il paraît « avoir commis des erreurs manifestes d'appréciation » et, en minorant son rapport au parquet général, « fait preuve d'un défaut de rigueur professionnelle ».

Franck Johannès

## Le régime disciplinaire des juges et parquets continue de provoquer la suspicion

La publicité des débats au CSM n'a pas clarifié les critères de sanctions

**INÉDITE** par son ampleur, la comparaison, en audience publique, de quatre anciens magistrats du parquet d'Auxerre devant le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) n'est pas une première : depuis la loi du 25 juin 2001 relative au statut de la magistrature, les audiences du conseil de discipline sont devenues publiques de droit, sauf « si la protection de l'ordre public ou de la vie privée » l'exigent. Ce principe de transparence, qui tranche sur le secret qui régnait jusqu'alors sur les procédures disciplinaires, s'est accompagné de la définition, par le CSM, de règles plus précises en matière de sanction. Cet effort de clarification n'a cependant pas levé toutes les hypothèses sur le régime de responsabilité des magistrats, comme en témoignent les polémiques suscitées par les dernières décisions disciplinaires du CSM.

Les sanctions disciplinaires restent relativement marginales dans la magistrature : 9 décisions ont été rendues en 1999 et 7 en 2000. Saisi par le garde des sceaux, seul habilité à tenter des poursuites, le CSM dispose d'une palette allant de la réprimande à la révocation, en passant par le déplacement d'office. Selon le statut de la magistrature de 1958, constitue une faute disciplinaire

« tout manquement par un magistrat, aux devoirs de son état, à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité ». Cette définition floue recoupe des situations aussi différentes que des comportements personnels jugés contraires aux « bonnes mœurs », des indécidatesses financières commises dans l'exercice du métier ou des insuffisances professionnelles – retards de travail injustifiés ou manque de rigueur dans l'exercice de juger. Le CSM a cependant précisé dans son rapport d'activité 2000 que « pour revêtir un caractère disciplinaire, ces manquements doivent être répétés et ne pas paraître véniels » (Le Monde du 22-23 juillet 2001).

### « DES RÈGLES CLAIRES »

Ces explications n'ont pas levé toutes les suspensions qui pèsent sur le régime disciplinaire des magistrats. Le CSM lui-même estime que la procédure disciplinaire ne donne pas entièrement satisfaction, affirmant que les poursuites, engagées par le garde des sceaux, ne sont pas commandées par « des règles claires ». Dans son rapport 2000, il faisait même part d'une forme d'arbitraire dans les décisions de poursuite, relevant que certains « manquements, professionnels ou constitutifs d'infractions pénales, sont tantôt poursuivis

disciplinairement, tantôt ne donnent lieu qu'à un avertissement, sans qu'une telle différence de traitement paraisse explicable ». En retour, les décisions du CSM sont parfois critiquées dans le corps judiciaire, notamment pour l'opacité des critères qui ont présidé à leur élaboration.

Deux récentes décisions disciplinaires ont ainsi alimenté la polémique dans la magistrature. Le 13 décembre 2001, la formation du siège du CSM a relaxé la juge d'instruction Marie-Paule Moracchini. Figure du palais de justice, la magistrate comparaissait à la suite de la disparition d'une partie d'un dossier d'instruction visant la scientologie et d'un dossier impliquant des policiers dans une affaire de malversations. Dans cette affaire, le CSM a considéré que « si l'on peut regretter un certain manque de rigueur ou une insuffisance de suivi à propos des deux dossiers invoqués, cette situation doit être appréciée en tenant compte de l'activité intense déployée, avec l'accord de sa hiérarchie, par M<sup>me</sup> Moracchini dont les attributions (...) excédaient largement le temps plein d'un magistrat particulièrement actif ».

Le 9 janvier 2002, le CSM créait également la surprise en sanctionnant le doyen des juges d'instruction de Nice, Jean-Paul Renard, par une « réprimande avec inscription au dossier », la plus faible des sanctions disciplinaires. Le magistrat avait pourtant été reconnu coupable d'avoir « frauduleusement utilisé les pouvoirs qu'il tenait de ses fonctions à des fins privées étrangères à ses missions ». Le juge avait reconnu avoir transmis, en 1998 et 1999, à la Grande Loge nationale française (GLNF), des informations extraites d'un bulletin du casier judiciaire et concernant des candidats à la franc-maçonnerie. Lors de l'audience, le ministère de la justice avait demandé le « déplacement d'office » du juge Renard, mis en examen pour « faux et usage de faux » et « violation du secret professionnel ».

Cécile Prieur

## LES QUATRE MAGISTRATS CONVOQUÉS DEVANT LE CSM



**RENÉ MEYER**  
67 ans,  
procureur d'Auxerre  
de 1979 à 1986



**DANIEL STILINOVIC**  
54 ans, substitut  
de 1981 à 1984,  
puis de 1986 à 1989



**BERTRAND DAILLIE**  
52 ans,  
substitut  
de 1990 à 1995



**JACQUES CAZALS**  
55 ans,  
procureur  
de 1992 à 1999

René Meyer est aujourd'hui à la retraite après une carrière sans éclat, et ne craint pas grand-chose des foudres du CSM. Le parquet général saluait « son sens du discernement » et « la finesse de sa pensée » lorsqu'il était en poste à Auxerre ; auparavant en revanche, ses supérieurs jugeaient qu'il n'avait « pas perçu le degré de gravité relative de certaines affaires pénales ».

Après Auxerre, il a été procureur de Poitiers, et s'est fait étriller un temps par sa hiérarchie. Il a ensuite confirmé ses « qualités de magistrat expérimenté » comme procureur de Dijon, jusqu'en 2000.

D.R.

Daniel Stilinovic a peur de faire un bouc émissaire très présentable : il n'est pas du sérail – il dirigeait, avant d'être magistrat, une antenne de l'office HLM de Paris – et il a déjà été condamné une fois par le CSM. On lui reprochait un recel d'abus de biens sociaux après un prêt de 150 000 francs d'un ami d'Auxerre. Il a obtenu un non-lieu le 14 mars 2001, mais le garde des sceaux l'avait déjà rétrogradé en 1995 substitut à Briey (Meurthe-et-Moselle).

Aujourd'hui en congé longue durée, il parle cru, porte des santiags, et ne compte plus ses ennemis. Il a raconté sa jeunesse dans *Stilo, le héros*.

MAXPPP

Auxerre était le premier poste de Bertrand Daillie, qui connaissait déjà bien l'Yonne pour y avoir travaillé à la direction de l'agriculture. Excellamment noté au parquet, il s'est occupé de l'informatisation du tribunal, puis de la cour d'appel.

Chargé de mission au saint des saints, la première présidence de la Cour de cassation, il faisait une brillante carrière avant d'être rattrapé par l'Yonne.

Il est aujourd'hui procureur de Morlaix, la ville de la garde des sceaux, et est défendu devant le CSM par l'ancien procureur général de la Cour de cassation, Pierre Truche.

D.R.

## APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

LA BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE "BIAT" SE PROPOSE DE LANCER UN APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL DE PRESELECTION DE PARTENAIRES POUR LA RECRUTURE DES SYSTEMES DE PRODUCTION EN UTILISANT LES NOUVELLES TECHNOLOGIES (FULL INTERNET).

LES SOUMISSIONNAIRES INTERESSES PAR CET APPEL D'OFFRES PEUVENT CONTACTER "LA DIVISION DES APPROVISIONNEMENTS" PAR FAX 00 216 71 334 291 AU PLUS TARD LE 22/03/2002 POUR RECUPERER LES TERMES DE REFERENCES OU DEMANDER LEUR ENVOI PAR EMAIL.

LES OFFRES DOIVENT PARVENIR AU PLUS TARD LE 30/04/2002 (CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI) A L'ADRESSE SUIVANTE :

BIAT - DIRECTION DE L'EQUIPEMENT - 70-72 AVENUE HABIB BOURGUIBA - 1001 TUNIS - TUNISIE - SOUS PLI FERME SANS AUCUNE INDICATION SUR L'IDENTITE DU SOUMISSIONNAIRE ET PORTANT OBLIGATOIREMENT LA MENTION "NE PAS OUVRIR - APPEL D'OFFRES - RECRUTURE DES SYSTEMES DE PRODUCTION".



**16 janvier 1988**  
Basile Boli, Eric Cantona et Bruno Martini de l'AJ-Auxerre posent avec la photo d'Isabelle Laville, une disparue de 17 ans.



**14 décembre 2000**  
Ce jour-là, le conducteur de car, Emile Louis, est mis en examen pour « enlèvements et séquestration ». Il a été interpellé deux jours plus tôt et, convaincu que les crimes étaient prescrits, en a avoué sept. Il a conduit les gendarmes sur les lieux où des corps de deux des disparues seront retrouvés.



**20 février 2002**  
Les familles attendent l'arrêt de la Cour de cassation. Celle-ci va considérer qu'un fax du parquet, en 1993, interrompait de justesse la prescription.

## La multiplication des crimes nourrit l'hypothèse de l'existence d'un réseau

Les bavures judiciaires accroissent le doute

LES MAGISTRATS restent encore prudents, mais le doute commence à s'installer : les affaires de l'Yonne ne sont-elles que la conséquence d'une série de négligences et de malencontreux hasards ? « A l'époque, aucun lien n'a été fait avec une autre affaire terrible, l'affaire Dunand », a constaté René Meyer, procureur d'Auxerre en 1984, en janvier 2002. Mais, aujourd'hui, je commence à me poser des questions sur l'existence d'un réseau. » Il n'est pas le seul.

L'ensemble des dossiers de non-lieux de 1958 à 1982 ont disparu des archives du tribunal d'Auxerre, au moins 17 jeunes filles ont disparu ou ont été assassinées dans des circonstances mystérieuses, le rapport Jambert sur l'implication d'Emile Louis dans les disparitions a été curieusement égaré en 1984, pendant qu'une liste de noms disparaissait du dossier de Claude Dunand, condamné pour avoir fait violer et torturer trois jeunes filles dans un pavillon de la banlieue d'Auxerre. La directrice des foyers de jeunes handicapées est encore venue témoigner, en 1983, en faveur d'Emile Louis, condamné pour agressions sexuelles, tandis que son mari était condamné à six ans de prison en 1992 pour le viol régulier d'une jeune handicapée...

« Il ne résulte d'aucune constatation ou élément objectif que l'ensemble de ces différentes disparitions ou crimes relève d'une seule et même activité criminelle », ont indiqué les deux représentants du parquet général dans leur rapport du 17 décembre 2001, la diversité des faits étudiés et leur répartition dans le temps ne permet pas de conclure à l'existence d'un auteur unique ou à l'activité d'un groupe agissant de concert. » Les enquêteurs du CSM semblent moins affirmatifs et n'ont pas manqué de demander à l'un des magistrats du parquet d'Auxerre s'il con-

naissait le maire de Chablis, poursuivi pour des violences sexuelles, s'il avait rencontré un colonel de gendarmerie, qui a obtenu un non-lieu pour des viols de jeunes handicapés ou s'il avait entendu parler de l'affaire Dunand.

Le parquet d'Auxerre a évidemment lui aussi un doute, au point d'avoir ordonné à la gendarmerie de recenser les quelque 200 jeunes femmes qui sont passées par l'institut médico-éducatif d'Auxerre de 1966, date de son ouverture, jusqu'à 1981, lorsqu'Emile Louis a été écroué. Surtout l'un des anciens substituts d'Auxerre aujourd'hui poursuivi devant le CSM, Daniel Stilianovic, a nettement suggéré dans la presse que des magistrats avaient étouffé des affaires. « La question qui se pose à présent est de savoir qui sont les corrompus », a vigoureusement conclu le substitut.

### BOÎTE DE PANDORE

M<sup>e</sup> Alain Behr, l'avocat de la famille d'Isabelle Laville, disparue en 1987, a aussitôt demandé au parquet d'ouvrir une information pour corruption. Marie-Suzanne Le Quéau, la procureure d'Auxerre, a effectivement ouvert le 6 mars une information pour « corruption active et passive, trafic d'influence et recel, destruction, soustraction, recel ou altération de documents », qui sera instruite à Paris. Pour la première fois, un juge va examiner le lien entre les dysfonctionnements du tribunal et l'ensemble des crimes de la région.

Le parquet général, pressé par l'opinion, n'avait guère le choix, mais nombre de magistrats se demandent s'il n'a pas ouvert la boîte de Pandore. Il ne reste plus à trouver qu'un juge d'instruction assez intrépide pour risquer d'avoir à mettre en examen, entre autres, une partie de sa hiérarchie.

F. J.

## 1 100 dossiers d'enfants, dont 200 pour abus sexuel, étaient en sommeil, début 2000, au parquet des mineurs

Lorsque la nouvelle procureure d'Auxerre a pris ses fonctions, elle a trouvé « de nombreuses procédures en instance de traitement » entassées dans le bureau de son prédécesseur

LES DEUX AVOCATS généraux, brièvement envoyés par le procureur général pour constater l'étendue des dégâts à Auxerre, sont revenus effondrés à Paris. Il n'y a pas que dans un lointain passé que le parquet d'Auxerre a pu faire preuve de négligences : au début de l'année 2000, 1 100 dossiers d'enfants, dont 200 pour agressions sexuelles et viols, prenaient la poussière au parquet des mineurs d'Auxerre sans qu'un magistrat daigne s'en occuper. Les rapporteurs l'ont écrit, le 17 décembre 2001, un peu plus poliment, mais il semble bien que le parquet d'Auxerre, jusqu'à il y a peu, avait franchement cessé de poursuivre les violeurs d'enfants.

C'est Marie-Suzanne Le Quéau, la nouvelle procureure d'Auxerre, qui a profité de la venue de la mission pour soulever le problème. Lorsque son adjointe, Marie-José Boiteau-Lebon, est arrivée dans l'Yonne au début de l'année 2000, elle a trouvé « de nombreuses procédures en instance de traitement » entassées dans le bureau de son prédécesseur. Elle en a compté plus de 1 100, dont « une partie de courrier jamais traité par un magistrat », l'autre étant composée de « procédures dans lesquelles

les une ou plusieurs mesures d'enquêtes avaient été ordonnées », mais qui étaient toujours « en instance de décision ».

Une inertie qui peut avoir de terribles conséquences. « Cette situation généralisée, selon la magistrate, de nombreuses démarches, voire de protestations des victimes ou de leurs avocats, mais aussi des services sociaux et de ceux de l'éducation nationale qui, tous, se plaignaient de l'absence de réponse du parquet à des plaintes ou des signalements qui auraient commandé une action sinon immédiate, la permanence du parquet pourvoyant aux cas les plus graves, du moins rapide », indiquent les rapporteurs.

Le retard pour l'exécution des peines atteignait deux ans, les dossiers d'assistance éducative n'étaient même pas communiqués au parquet, dont l'avis est pourtant obligatoire. M<sup>me</sup> Boiteau-Lebon a ainsi fait le tour des juges pour enfants, afin de régulariser la situation. Elle a découvert plusieurs cas de figure, tous également consternants : soit le juge des enfants avait reçu un signalement pour agression sexuelle ou viol et n'en avait pas avisé le parquet : les adultes violeurs n'étaient

donc pas poursuivis. Soit le parquet, ayant reçu un de ces signalements, « l'avait transmis au juge des enfants avec une requête en assistance éducative, mais sans traiter l'aspect pénal de la procédure », c'est-à-dire que l'enfant était mis à l'abri, mais que les adultes n'étaient pas inquiétés.

### « LE RETARD REGRETTABLE »

« La procureure adjointe soulignait que ce type de traitement donnait aux victimes en général le sentiment renforcé d'inaction de la justice et laissait certaines d'entre elles en situation de danger », indiquent les rapporteurs. L'une de ses affaires a même réussi à choquer un président d'assises. Le 7 août 1986, Josiane, 15 ans, est violée par son beau-père sur un canapé, devant sa demi-sœur de 12 ans. La mère est en train d'accoucher à la clinique, mais la petite sœur lui raconte le viol et elle finit par en parler à une assistance sociale, qui fait aussitôt un signalement. Le signalement arrive sur le bureau du procureur de la République d'Auxerre le 19 octobre 1986. Josiane est placée dans un foyer par un jugement du 20 mars 1987, mais le parquet n'engage aucune poursuite. Des années plus tard, le 14 juin 1996, Josiane por-

te plainte à la gendarmerie, et l'enquête conclut qu'il existe des indices « de nature à motiver l'exercice de poursuites pour viol sur mineure par personne ayant autorité ». Le 17 décembre 1996, le parquet classe sans suite. Têtue, Josiane porte plainte avec constitution de partie civile, directement auprès d'un juge d'instruction. Son beau-père a finalement été condamné pour viol à six ans de prison le 6 décembre 2001.

« Outre le retard regrettable » de procédures où « des victimes, dont certaines toujours en danger, attendent que justice leur soit rendue », notent très sobrement les rapporteurs, « c'est la manière dont ces procédures ont été conduites » qui peut « susciter des interrogations, voire appeler des observations ». Les enquêteurs n'ont pas eu le temps d'interroger les responsables du parquet des mineurs de l'époque et restent donc fort prudents. Les deux magistrats chargés des mineurs de 1995 à 1999, interrogés par *Le Monde*, n'ont pas reçu le rapport et n'imaginent même pas être accusés un jour d'avoir étouffé des affaires.

F. J.

## Résultats annuels 2001

AERONAUTIQUE | DEFENSE | IT & SERVICES

# THALES

Activité en forte progression  
Amélioration des résultats opérationnels  
Amortissement exceptionnel du goodwill  
Diminution de l'endettement

Prises de commandes  
**+19%**  
à 11 058 M€

Défense 6 116 M€  
Aéronautique 1 863 M€  
IT&S 2 544 M€

Chiffre d'affaires  
**+20%**  
à 10 268 M€

Défense 5 746 M€  
Aéronautique 1 815 M€  
IT&S 2 620 M€

Résultat d'exploitation  
**+19%**  
à 667 M€

Défense 461 M€  
Aéronautique 125 M€  
IT&S 81 M€

Résultat courant  
**+42%**  
à 343 M€

Le chiffre d'affaires consolidé progresse de près de 20% à 10 268 M€, et de 6% à périmètre constant. La croissance est particulièrement satisfaisante en Défense et en Aéronautique. Dans le pôle IT & S, le recul des composants de communication pour les télécommunications civiles a été plus que compensé par la progression des autres activités.

Les prises de commandes s'élèvent à 11 058 M€ (+19%) et sont pour la cinquième année consécutive supérieures au chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation, à 667 M€, augmente de 19% au total donc plus de la moitié à périmètre identique et en dépit de la diminution des résultats du pôle IT&S (-42%), affecté par la crise des télécoms. Le marge d'exploitation sur chiffre d'affaires se maintient globalement à 6,5%, comme en 2000. Sa progression est très forte dans la Défense (de 6,9% à 8%) et en Aéronautique (de 5,4% à 6,9%).

Le résultat courant avant impôt est établi à 343 M€, soit +42%, malgré la hausse des provisions pour restructurations et des frais financiers, et grâce à l'évolution de la contribution des sociétés mises en équivalence.

Le résultat net avant amortissement du goodwill atteint 405 M€ (+19%). Le goodwill comptabilisé sur certaines activités, notamment provenant de Racal ou liées à l'aviation civile aux USA, a fait l'objet d'un amortissement exceptionnel de 530 M€. Après cette charge exceptionnelle, le résultat net part du groupe ressort en perte à 356 M€.

### Poursuite du recentrage des activités

Deux opérations majeures de désinvestissement ont été réalisées en 2001 : la sortie d'Alcatel Space, joint venture créée en 1998 avec Alcatel, pour 795 M€ ; et la cession d'une partie des actifs immobiliers situés en France, pour 460 M€.

Dans le pôle IT & S, des cessions d'activités non stratégiques ont été réalisées. Le domaine stratégique et en forte croissance des systèmes de positionnement par satellite a été renforcé, avec l'acquisition de la société américaine Magellan.

Thales a pris le contrôle total de filiales initialement en partenariat : Thales Underwater Systems, dont BAE Systems détenait 49,9% ; en contrôle du trafic aérien, Thales ATM, dont Siemens détenait 33% ; et la société d'optique Avimo, dont Thales ne détenait que 25% en 2000.

### Renforcement du bilan

La réduction de l'endettement net, de 1 865 M€ fin 2000 à 1 464 M€ fin 2001, s'est accompagnée d'une amélioration de la flexibilité financière du groupe, grâce notamment à l'émission fin 2001 d'une obligation convertible "Coeser" pour 500 M€, portant intérêt de 2,5%

### Dividende : +15%

Le Conseil d'administration proposera à l'Assemblée générale des actionnaires de distribuer un dividende par action de 3,70 €, soit 1,05 € avant fiscal inclus.

### Denis Ranque, Président de Thales, a déclaré :

« Ces évolutions traduisent la solidité et la pérennité des perspectives de croissance du groupe, liées à son positionnement stratégique dans les hautes technologies pour la défense et la sécurité civile, et à sa politique originale de développement multi-domestique. En 2002, la croissance du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation devrait se poursuivre, malgré le tassement attendu des ventes en aéronautique civile. »

www.ir.thalesgroup.com

en millions d'euros	2000	2001	% var.
Chiffre d'affaires consolidé	8 580	10 268	+20%
Résultat d'exploitation	561	667	+19%
Résultat courant avant impôt	241	343	+42%
Résultat net avant amort. du goodwill	341	405	+19%
Résultat net (part du groupe)	201	(356)	

## Polémique sur l'aide apportée par la France à l'enquête de la justice américaine sur Zacarias Moussaoui

Un collectif de soutien à ce Français d'origine marocaine, inculpé pour son implication dans les attentats du 11 septembre, demande aux autorités françaises de s'assurer qu'il ne sera pas condamné à mort

LA FRANCE est-elle en train d'aider les autorités judiciaires américaines à rassembler des éléments pour obtenir la peine de mort contre Zacarias Moussaoui ? C'est ce qu'affirment les avocats de ce Français d'origine marocaine inculpé, aux Etats-Unis, pour sa participation à la préparation des attentats du 11 septembre. Pour preuve, selon eux, la convocation comme témoins, lundi 18 et mardi 19 mars, du frère et de la mère de Zacarias Moussaoui, dans le cadre de commissions rogatoires internationales destinées à recueillir des éléments à charge en vue du procès, en octobre, devant la cour fédérale d'Alexandria, en Virginie.

Le procureur devrait dire, le 29 mars, s'il requiert la peine capitale contre celui que les Américains considèrent comme le « 20<sup>e</sup> homme », qui aurait pu se trouver dans les avions-suicides s'il n'avait pas été arrêté quelques semaines plus tôt. Terroriste présumé, cet homme de 33 ans n'en demeure pas moins le ressortissant d'un pays opposé à la peine capitale, qui lui doit théoriquement protection et assistance. Un collectif, composé notamment de l'association Ensemble contre la peine de mort, de la Ligue des droits de l'homme et du Syndicat de la magistrature (SM), demande aux autorités françaises de veiller à un procès équitable et de lui éviter une éventuelle peine de mort.

Le collectif s'est inquiété, auprès de la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, de la demande d'entraide judiciaire formulée par les Etats-Unis dans ce dossier, il y a plusieurs semaines. Au nombre de

trois, les commissions rogatoires internationales ont été transmises au juge antiterroriste Jean-Louis Bruguière et une délégation américaine agissant dans ce cadre était attendue en France en début de semaine. D'après les avocats de Zacarias Moussaoui, l'audition d'Aïcha et d'Abd Samad Moussaoui – que ces derniers seraient en droit de refuser – par des poli-

gne François Roux, l'avocat français de Zacarias Moussaoui, qui travaille en collaboration avec les défenseurs américains commis d'office. Dans une lettre adressée à M<sup>me</sup> Lebranchu, M<sup>r</sup> Roux souligne que les membres de la famille convoqués comme témoins ne sont pas informés de la nature exacte des auditions et il demande la suspension des procédures sollicitées

### La question de la protection consulaire

Au moment de l'inculpation de Zacarias Moussaoui, mi-décembre, pour sa participation présumée à la préparation des attentats du 11 septembre 2001, le ministère des affaires étrangères français avait indiqué que l'intéressé avait refusé la protection du consulat de France. Pour les ressortissants français emprisonnés à l'étranger, cette protection concerne notamment les conditions de détention et l'octroi d'un avocat. Lors de la comparution de Zacarias Moussaoui devant un juge new-yorkais, son avocat américain de l'époque avait démenti qu'il eut refusé la protection consulaire. Interrogé à ce sujet par la mère de Zacarias Moussaoui, le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, lui a indiqué, dans un courrier du 19 février, que son fils avait manifesté ce refus lors de son arrestation, en août 2001. « Selon la réglementation internationale, les autorités consulaires françaises ne peuvent, de ce fait, ni lui rendre visite ni intervenir en sa faveur », soulignait M. Védrine. Il lui appartient de faire savoir s'il souhaite « revenir sur sa décision », expliquait le ministre.

ciers de la brigade de surveillance du territoire (BST) de Montpellier pourrait avoir lieu en présence notamment de David Novak, procureur chargé de la phase de condamnation à la peine de mort au sein de l'accusation.

### « BÂTIR LE RÉQUISITOIRE »

« Le travail de ce procureur ne porte pas sur le fond du dossier mais il consiste à mener sa propre enquête auprès de la famille pour contrer les éventuelles circonstances atténuantes soulevées par la défense et bâtir le réquisitoire de peine de mort », souli-

par les Etats-Unis. « Non seulement la France ne bouge pas pour éviter la peine de mort à Zacarias Moussaoui, mais elle prête la main au procureur américain pour que celui-ci l'obtienne », s'indigne l'avocat.

Déjà embarrassées par la question de la protection consulaire de Zacarias Moussaoui dans le cadre de sa détention, les autorités françaises se voient contraintes de nouvelles contorsions diplomatiques-judiciaires. Après avoir accepté d'exécuter les commissions rogatoires internationales concernant le « 20<sup>e</sup> homme » présumé,

M<sup>me</sup> Lebranchu cherche à en limiter la portée pour répondre aux critiques. Dans une lettre envoyée le 15 mars au collectif mobilisé pour éviter la peine de mort à Zacarias Moussaoui, la garde des sceaux indique que la chancellerie va demander aux autorités américaines que les éléments recueillis en France « ne puissent être utilisés à l'appui des chefs d'accusation susceptibles de conduire à la peine capitale, sauf pour les autorités américaines à s'engager à ne pas la requérir, la prononcer ou l'exécuter ». La ministre de la justice applique ainsi l'article 6 du traité d'entraide judiciaire franco-américain prévoyant que la France peut refuser ou conditionner son assistance au respect de l'ordre public, entendu comme l'ensemble des règles de droit applicables. Parmi elles figure la Convention européenne des droits de l'homme, qui interdit la peine de mort.

« On ne peut pas refuser notre aide aux Etats-Unis pour quelqu'un accusé d'avoir contribué à faire tuer 3 000 personnes mais il n'est pas question de donner des éléments pouvant faire condamner un de nos ressortissants à mort », résume-t-on à la chancellerie, où l'on évoque une « concertation » avec les Etats-Unis en vue d'obtenir un engagement précis. Cette démarche est loin de convaincre les membres du collectif. « Dans ces cas-là, les garanties, il faut les obtenir avant, pas après », estime Gilles Sainati, secrétaire général adjoint du Syndicat de la magistrature. Sinon, c'est de l'ordre de l'incantation. »

Frédéric Chambon

## Deux dirigeants de la SPA mis en examen pour abus de confiance

### TOULON

de notre correspondant

Jacqueline Faucher, présidente de la Société protectrice des animaux (SPA) de juin 1987 à septembre 2000, a été mise en examen vendredi 15 mars par la juge toulonnaise Isabelle Delande, pour abus de confiance. Elle est soupçonnée d'avoir employé, durant cinq ans, à son domicile d'Evenos (Var), une jeune femme salariée par la SPA. C'est ce qui ressort d'un rapport interne émanant du nouveau conseil d'administration de l'association, présidé par le docteur Serge Belais, à l'origine d'une plainte déposée en novembre 2000. Interrogée par *Le Monde*, M<sup>me</sup> Faucher a indiqué a reconnu les faits : « J'accueillais une trentaine d'animaux dans ma villa ; comme mon mari était gravement malade, j'ai proposé cette formule qui était connue de tous les administrateurs. Une jeune femme, payée par la SPA, venait quelques heures par jour pour s'occuper des bêtes. Ça s'est fait de décembre 1994 à avril 1999... C'est alors que certains membres du bureau ont réproposé cette formule. J'y ai mis un terme. Mais personne ne semble s'en souvenir... »

Depuis des mois, l'atmosphère est tendue chez les protecteurs des animaux. Le département du Var est au cœur de la grogne. René Laurenceau, ancien responsable de la délégation varoise de la SPA, a été mis en examen fin février pour abus de confiance. Dans son rapport, la SPA lui reproche d'avoir ouvert, en 1994, un compte bancaire, inconnu du siège national, sur lequel aurait été déposé le montant du legs d'Henri Canourgues, décédé en 1991. M<sup>me</sup> Faucher estime qu'il y a confusion sur ce point car ce bien, évalué à

228 773 euros, n'a pas été encore vendu. Francis Martina-Fieschi, trésorier de la SPA du Var à l'époque, précise : « Ce compte a effectivement été ouvert à Ollioules pour récupérer les 254 000 francs que le légataire avait en dépôt, dans la même banque. Le bureau national le savait. »

Depuis quelques semaines, les accusations se font plus nombreuses et plus précises. Selon M<sup>me</sup> Faucher, « les premières conclusions des magistrats de la Cour des comptes, au début de l'année, n'y sont pas étrangères ». Un audit des 70 refuges de la SPA a été réalisé, et plusieurs des 350 employés permanents de la société, dont le budget approche 20 millions d'euros, ont été interrogés. A Cannes, 30 promesses de legs n'auraient pas été signalées au siège ; ailleurs, des meubles, des tableaux et des bijoux auraient disparu avant la vente des biens légués. Un peu partout, les livres de comptes sont approximatifs, les mouvements de fonds sont opaques. Les magistrats regrettent que le siège n'ait pas mieux contrôlé ses délégations et qu'il ait négligé de présenter des budgets annuels. Pour M<sup>me</sup> Faucher, « les erreurs sont le corollaire de l'action. J'ai l'impression qu'on veut me faire porter un bien grand chapeau en se donnant bonne conscience ».

Le docteur Maryse Bousquet, qui a été présidente de la délégation en 1992, ne cache pas sa satisfaction devant cette « mise à plat de la gestion » : « La SPA n'est qu'une vitrine, une véritable pompe à fric. J'ai voulu lutter contre, ce qui m'a valu d'être destituée. » Elle a créé un collectif, qui s'est fixé pour mission de reconstituer le « patrimoine réel » de la SPA, via le service des hypothèques de chaque département.

José Lenzini

## Les trois incendies qui ont endommagé la gare Saint-Lazare sont d'origine criminelle

Le trafic était totalement rétabli lundi matin

LES TROIS incendies de la gare Saint-Lazare sont d'origine criminelle. Lundi 18 mars, les experts du laboratoire de police scientifique de la préfecture de police de Paris n'avaient plus aucun doute sur la nature des départs de feu qui ont endommagé la gare parisienne du 8<sup>e</sup> arrondissement pendant le week-end. Selon des sources proches de l'enquête, au moins un chiffon calciné a été découvert dans l'un des locaux touchés par l'incendie. Les techniciens de la police scientifique ont également relevé des traces d'hydrocarbure, qui laissent soupçonner que de l'essence avait été répandue pour provoquer les départs de feu. En revanche, aucune porte n'aurait été forcée, au vu des premières constatations.

Les deux premiers incendies se sont déclarés, dans la nuit de vendredi à samedi, dans un couloir d'accès à la galerie commerciale et dans un local de nettoyage. Dès samedi, Louis Gallois, PDG de la SNCF, annonçait le dépôt d'une plainte pour incendie volontaire, expliquant que la SNCF avait quelques « présomptions sur le caractère criminel ».

### POSTE DE COMMANDEMENT DÉTRUIT

Un troisième départ de feu s'est déclaré samedi soir. L'incendie, qui a été signalé aux pompiers vers 19 h 54, a été éteint vers 20 h 30 à la suite de l'intervention de cinq voitures de pompiers. Un bureau de 50 mètres carrés a été détruit. L'entreprise a déposé une nouvelle plainte pour incendie volontaire.

« Nous allons essayer de faire rouler tous les trains dans les horaires prévus », a assuré, dimanche 17 mars, Denys Dartigues, directeur Ile-de-France de la SNCF. 1 650 trains étaient prévus, lundi, pour transporter près de 200 000 voyageurs. Les deux premiers sinistres ont complètement détruit le poste de commandement de toute la région de Saint-

Lazare et les guichets de vente, obligeant, lundi matin, les agents à vendre les billets sur les quais.

Le directeur de la SNCF Ile-de-France prévoit en conséquence quelques retards, « un peu plus qu'un jour normal », mais assure que tous les trains « rouleront en parfaite sécurité ». Pour Alain de Saint-Riquier, directeur régional du réseau de la gare Saint-Lazare, c'est « un véritable exploit » que d'avoir fait rouler la totalité des trains moins de 36 heures après les incendies. Il a rendu hommage aux cheminots et agents d'exploitation, dont la mobilisation a permis d'installer un poste de commandement de substitution dans deux salles de réunion. Quatre agents y travaillent « à l'ancienne », avec feuille de papier, gomme, crayon et téléphone, pour assurer la régulation des trafics, leur équipement informatique étant devenu inutilisable.

Selon M. de Saint-Riquier, il faudra plusieurs semaines pour réaliser les travaux, estimés à plusieurs dizaines de millions d'euros. Dès samedi, plus de 120 informaticiens et experts télécoms étaient sur les lieux, ainsi que 250 agents d'exploitation, avec trois objectifs : réhabiliter dans les plus brefs délais un poste de commandement dans d'autres locaux ; sécuriser la gare ; rétablir les télécommunications, qui permettront de remettre en service les installations de vente de billets qui, pour l'instant, ont été suspendues. La sécurité dans la gare a été renforcée dès samedi matin et le nombre d'accès et points d'entrée pour les agents SNCF qui y travaillent – soit environ 5 000 personnes – a été considérablement réduit.

Au cours de la semaine précédente, la SNCF avait déjà déploré l'incendie d'un bureau dans un de ses locaux de la gare de Lyon.

François Bostnavaron et Pascal Ceaux

## Le racisme est très répandu en France, selon les jeunes

LE RACISME progresse en France. C'est le sentiment exprimé par une très grosse majorité de jeunes interrogés par la Sofres, à l'occasion du Festival étudiant contre le racisme. Selon cette étude, réalisée les 4 et 5 mars sur un échantillon représentatif de 400 jeunes de 15 à 24 ans, selon la méthode des quotas, 93 % estiment que « le racisme est très ou plutôt répandu ». Cette généralisation « inquiète » les jeunes : pour 28 % d'entre eux, c'est la question qui leur fait le plus peur. Beaucoup moins que le chômage (44 %) et l'insécurité (36 %).

Selon les sondés, ce sont les Maghrébins qui sont le plus confrontés au racisme (89 % des personnes interrogées), bien avant les gitans, les Noirs (37 %) et les juifs (10 %). Pour 61 % des sondés, ce racisme antimaghrébin a été « renforcé par les attentats du 11 septembre ». Ces événements ont eu peu d'impact en revanche sur les sentiments antijuifs (78 % pensent que cela n'a pas renforcé l'antisémitisme).

Les questions des sondeurs pour mesurer le racisme montrent un recul des préjugés : une très grosse majorité des jeunes « envisagent » de vivre avec une personne d'une autre origine (84 % avec un(e) Maghrébin(e), 80 % avec un(e) Africain(e) et 85 % avec un(e) juif(ve). D'autres résultats montrent à l'inverse des « blocages persistants inquiétants », selon les termes de Julien Zalc, de la Sofres. Ainsi un jeune sur trois estime qu'« on ne se sent plus chez soi comme avant » ; la même proportion pense que les opinions racistes sont « des opinions comme les autres », qu'on devrait pouvoir exprimer librement « au nom de la liberté d'opinion ». Enfin, 53 % des sondés jugent que les comportements de certains « peuvent parfois justifier » des réactions racistes. Cela n'empêche pas les sondés d'estimer qu'ils voteront plus facilement pour un candidat proposant des mesures de lutte contre les discriminations et de plébisciter... Dieu-donné : 45 % estiment qu'il est le candidat le plus « déterminé » à lutter contre le racisme, devant Lionel Jospin (35 %) et Jacques Chirac (28 %).

Sylvia Zappi

## Huit morts dans une collision sur l'A 31, près de Metz

HUIT PERSONNES ont été tuées et une cinquantaine blessées dans un accident survenu, lundi 18 mars vers 3 heures, sur l'autoroute A 31, près de Metz, à la suite de la collision entre un poids lourd italien et un autocar néerlandais. Pour une raison inconnue, le camion italien, qui circulait dans le sens nord-sud (de Luxembourg à Nancy), a franchi le terre-plein central pour venir percuter le car néerlandais, qui roulait en sens inverse. Sous l'effet du choc, le car a été propulsé dans le fossé, en contrebas de l'autoroute. Les deux occupants du camion ainsi que 6 des 61 personnes à bord du car ont été tués. Trois autres ressortissants néerlandais ont été grièvement blessés.

La préfecture de la Moselle a déclenché le plan rouge « NOVI » (nombreuses victimes) et mis en place une cellule de crise. La circulation a été totalement coupée sur l'A 31 dans le sens Nancy-Luxembourg.

### DÉPÊCHES

■ VIOLENCE : quatre jeunes hommes, dont deux mineurs, ont été placés en garde à vue, dimanche 17 mars, à Strasbourg (Bas-Rhin), après des échauffourées ayant opposé lors de la nuit précédente une trentaine de jeunes aux forces de l'ordre dans le quartier de Haute-pierre. Les incidents ont pour origine l'interpellation d'un adolescent qui avait mis le feu à un abri de jardin.

■ MEURTRE : le gérant d'une pizzeria située au centre de Bastia (Haute-Corse) a été retrouvé mort, à son domicile, dimanche 17 mars. Pierre Martinelli, 55 ans, aurait été tué de deux décharges de fusil de chasse.

■ INFANTICIDE : une jeune femme de Caux (Hérault), soupçonnée d'avoir étouffé sa fille de 22 mois, a été mise en examen, samedi 16 mars, à Béziers. La jeune femme s'était présentée deux jours plus tôt avec son enfant à l'hôpital de Pézenas, où les médecins n'avaient pu constater le décès.

■ HOLD-UP : deux hommes à moto ont commis un hold-up, samedi 16 mars, dans une horlogerie-bijouterie située à deux pas des Champs-Élysées à Paris. Les malfaiteurs, qui ont réussi à prendre la fuite, ont fait voler en éclats, à l'aide d'une masse, la vitrine de la bijouterie. La valeur des bijoux et des montres de marque emportés par les deux hommes s'éleverait à environ 150 000 euros.

Groupe  
SUP de CO Montpellier



Executive MBA

Part Time ou full time  
anglophone ou francophone

www.supdeco-montpellier.com  
MBA@supco-montpellier.fr  
Tel : 04 67 10 26 26



**INVITATION Salon & Conférences**  
**Entrée gratuite pour 2 personnes**

**21 . 22 . 23 . 24 MARS 2002**  
**Paris - Palais des Congrès - Porte Maillot**  
10h à 19h - Nocturne Vendredi 22 jusqu'à 21 h

**Salon de l'Immobilier**  
de la Porte Maillot

Paris - Ile de France - Province

**HABITER ou INVESTIR**  
Concrétisez vos projets immobiliers

**IMMOBILIER NEUF**  
**IMMOBILIER ANCIEN**  
**MAISON INDIVIDUELLE**  
**FINANCEMENTS**  
**CONSEILS GRATUITS**  
**DÉBATS PUBLICS**

www.salonimmobilier.com

Organisateur : Promo Expo Conseil - 17, rue de Saint-Senoach - 75017 Paris

## DISPARITIONS

## Georges Gorse

Un ami du monde musulman

ANCIEN MINISTRE du général de Gaulle et de Georges Pompidou, ancien haut représentant de la France en Algérie, Georges Gorse est mort, dimanche 17 mars, à son domicile parisien, à l'âge de 87 ans. Né le 15 février 1915 à Cahors, dans le Lot, il était agrégé de lettres, ancien élève de l'École normale supérieure.

Georges Gorse est professeur au lycée français du Caire depuis un an lorsqu'il prend connaissance de l'appel du 18 juin 1940, lancé par le général de Gaulle. Il organise aussitôt la délégation de la France libre en Egypte. Après diverses missions au Proche-Orient et en Union soviétique, Georges Gorse est nommé, en 1943, chargé de mission au cabinet du général de Gaulle. A la Libération, il est membre de l'Assemblée consultative provisoire, avant d'être élu, de 1945 à 1951, sous l'étiquette SFIO, député de la Vendée. En décembre 1946, il participe à l'éphémère gouvernement de Léon Blum comme sous-secrétaire d'Etat aux affaires musulmanes. Il est une seconde fois membre d'un gouvernement de la IV<sup>e</sup> République, celui de Georges Bidault, en 1949, chargé cette fois de l'outre-mer. Conseiller de l'Union française de 1952 à 1958, Georges Gorse rompt alors avec la SFIO.

Sa connaissance du monde musulman fait qu'il est nommé, en 1957, ambassadeur à Tunis, où il est accueilli par le père de l'indépendance tunisienne, Habib Bourguiba. Revenu au pouvoir, le général de Gaulle le nomme successivement représentant permanent de la France auprès des Communautés européennes (1959), secrétaire d'Etat aux affaires étrangères (1961), minis-

tre de la coopération (1962) et, enfin, haut représentant de la France en Algérie (1963-1967), au moment où celle-ci accède à l'indépendance.

## ÉLU DES HAUTS-DE-SEINE

De retour d'Algérie, Georges Gorse débute s'implante progressivement dans les Hauts-de-Seine, à Boulogne-Billancourt : en 1967, il y est élu successivement député (UNR) puis conseiller général. La même année, il est nommé ministre de l'information dans le gouvernement de Georges Pompidou, poste qu'il occupe jusqu'en mai 1968. Réélu député (UDR, puis RPR) des Hauts-de-Seine, sans discontinuité de 1968 à 1997, il devient maire de Boulogne-Billancourt en mars 1971. Il le restera jusqu'en 1991, date à laquelle il cède sa place à son premier adjoint, le sénateur (RPR) Paul Graziani, ancien président du conseil général des Hauts-de-Seine. Entre-temps, Georges Gorse a participé de nouveau au gouvernement, celui de Pierre Messmer, de 1973 à 1974, comme ministre du travail, de l'emploi et de la population.

Président de l'association France-Algérie de 1971 à 1988, Georges Gorse n'a pas cessé d'entretenir, tout au long de sa vie, des relations étroites dans les pays du Maghreb et du Proche-Orient. En janvier 1991, il avait refusé de voter la confiance au gouvernement de Michel Rocard pour engager la France dans la guerre contre l'Irak. Esprit fin, discret, ne détestant pas faire de bons mots, Georges Gorse avait publié, en 1992, un livre de souvenirs, intitulé *Je n'irai pas à mon enterrement* (Plon).

Jean-Louis Saux

■ **SPYROS KYPRIANOU**, ancien président de la République de Chypre, est mort à Nicosie mardi 12 mars à l'âge de 69 ans des suites d'un cancer. Il était considéré comme le principal architecte du « miracle économique » de l'île pendant ses trois mandats exercés entre 1977 et 1988. Né le 28 octobre 1932 à Limassol, avocat formé en Grande-Bretagne, Spyros Kyprianou avait été le représentant de l'« ethnarque » Makarios III à Londres, avant de devenir son ministre des affaires étrangères après l'indépendance de Chypre en 1960 et jusqu'en 1972. Fondateur du Parti démocratique (DIKO, centre droit) en mai 1976 avec le soutien de Mgr Makarios, puis vainqueur des élections de septembre 1976 et élu président du Parlement, il avait succédé au président Makarios après sa mort en août 1977, avant d'être réélu en 1978 puis en 1983. Depuis 1974 et l'intervention de l'armée turque dans le nord de l'île, Chypre est divisée en deux : la République de Chypre, reconnue par la communauté internationale, et la République turque de Chypre du Nord (environ un tiers de l'île), qui n'est reconnue que par la Turquie. Considéré comme un défenseur intraitable du point de vue des Chypriotes grecs, Spyros Kyprianou s'était opposé au dirigeant chypriote turc Rauf Denktaş sur la question épineuse de la réunification de l'île.

■ **DAVID MCWILLIAMS**, chanteur et auteur-compositeur irlandais, est mort le 8 février, vient-on seulement d'apprendre. Né à Belfast le 4 juillet 1943, David McWilliams avait fait partie des chanteurs folk-rock influencés par Bob Dylan. C'est par l'apport du rock psychédélique dans ses compositions que le succès viendra. Ainsi *The Days of Pearly Spencer*, enregistré en 1967 avec force violons et effets sur la voix : produite et arrangée par

Mike Leander (qui s'occupait alors de la chanteuse Marianne Faithfull), la chanson fut un grand succès. Cette popularité sera sans suite pour David McWilliams, qui avait cessé d'enregistrer en 1982, après une dizaine d'albums.

■ **ANDRÉ DENIS**, ancien député MRP de la Dordogne, ancien résistant, est mort le 15 février à Lésigny (Seine-et-Marne), à l'âge de 81 ans. Né le 7 décembre 1920 à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), André Denis milite à la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC) dès 1936 et devient rapidement permanent national de cette organisation pour le Limousin (1939), pour la région toulousaine (1942), pour la région lyonnaise (1943) et pour la Provence (1944). Parallèlement, il organise la diffusion de *Combat* et des *Cahiers de Témoignage chrétien*. Refusant de partir au STO, il devient réfractaire à la fin de 1942. Après la guerre, André Denis est rédacteur en chef de *La Liberté du Centre* et adhère au MRP, étiquette sous laquelle il est élu député de la Dordogne à la première Assemblée législative, en novembre 1946, et réélu en 1951. Favorable au pacte atlantique et à la Communauté européenne du charbon et de l'acier, mais hostile à la CED, André Denis quitte le MRP en 1954 et adhère à la Jeune République. Après son échec aux élections législatives de 1956, il s'installe au Maroc comme cadre d'entreprise. Officier de la Légion d'honneur, il était titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la médaille de la Résistance, de la médaille des réfractaires, de la croix du combattant 1939-1945 et de la médaille des volontaires de la Résistance.

■ **LOUIS LAZUECH**, ancien sénateur (RI) et ancien conseiller général de l'Aveyron, est mort jeudi 7 mars, à l'âge de 89 ans. Né le 21 avril 1912 à Montbazens, diplômé de l'Essec de Paris, Louis Lazuech a été conseiller général de 1955 à 1992, conseiller municipal de sa ville natale de 1955 à 1989. Il a été élu sénateur de l'Aveyron à la suite du décès d'Albert Sirgue en novembre 1980 et a siégé au Palais du Luxembourg jusqu'en 1989.

## A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Mahchid HONARMAND

et

Jean-Louis PÉPIN

ont l'immense bonheur d'annoncer la venue de

Siyamak,

le 26 février 2002, à Grenoble.

## Anniversaires de naissance

– Oncle, frère, professeur d'université attentif et écouté, nous te souhaitons,

Pierre,

avec toute notre affection, un renouveau de vie pour tes soixante-dix ans.

## Décès

« PITO »,  
Anibal BADO,

nous a quittés le 9 mars 2002.

Sa famille,  
Ses amis,  
Tous ceux qui l'aimaient,  
pensent très fort à lui.

– Marie (†), Pierre (†) et Catherine, ses enfants, et leurs conjoints,  
Ses petits-enfants,  
Ses arrière-petits-enfants,  
Les familles Bouvier-Ajam, Levesque, Gestreau, Guigard, Dufour, Bedais, Marzorati et Decoupie, ont la grande tristesse de faire part du décès de

Mme Simone  
BOUVIER-AJAM,  
née BONABEAU,

survenu le 12 mars 2002, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

1, rue Louis-David,  
75116 Paris.

– Toute sa famille,  
Ses amis,  
ont la douleur de faire part du décès de

Patrick CHAUDANSON,  
photographe,

survenu le 12 mars 2002, à l'âge de quarante ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce lundi 18 mars, à 16 heures, au temple protestant de Poissy.

– Mme René Donnadiou,  
Anne-Claire et Laurent Donnadiou,  
Sa famille,  
Et ses proches,  
ont la douleur de faire part du décès de

Jean-Louis DONNADIEU.

Les obsèques ont eu lieu le mercredi 13 mars 2002, à Béziers, dans la plus stricte intimité familiale.

6, rue Suzanne-Lenglen,  
34500 Béziers.

– L'Association des médecins inspecteurs de santé publique,  
Les membres du Copsicom,  
Tous ses collègues et anciens collègues,  
ont la tristesse de faire part du décès du docteur

Hervé GARIN,

et de son fils,

Guillaume.

Ils s'associent à l'immense peine de la famille Garin et de la famille de M. le professeur Michel Manciaux.

Ils rappellent le souvenir du docteur

Claire MANCIAUX-GARIN,

son épouse et la maman de Guillaume, disparue il y a six ans.

– Franck et Suzanne Laloë,  
Jacques et Marie-Annick Laloë,  
Marc et Patricia Laloë,  
Christine Fenoglio,  
Geneviève et Jean-Marc Briatte,  
Jean-Luc et Dominique Laloë, ses enfants,  
Ainsi que ses dix-neuf petits-enfants et ses sept arrière-petits-enfants, ont le chagrin de faire part du décès, le 1<sup>er</sup> mars 2002, de

Michel LA LOË,  
X 1932,  
croix de guerre 1939-1945,  
chevalier de la Légion d'honneur.

Il a été inhumé à Senarclens (Suisse), auprès de son épouse,

Gratienne,

décédée le 3 novembre 2000.

– Mme Robert Malatier,  
son épouse,  
M. Gérard Malatier,  
M. Claude Malatier,  
ses frères,  
M. et Mme Jean Sobieski,  
Mme Monique Sobieski,  
ses beaux-enfants,  
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. Robert MALATIER,  
officier de la Légion d'honneur,  
croix de guerre 1939-1945,  
chevalier dans l'ordre  
national du Mérite,

le 13 mars 2002, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Saint-Cyr-sur-Mer (Var).

Une messe sera dite ultérieurement à Paris.

Mas de Badet,  
13460 Les Saintes-Marie-de-la-Mer.

– André Clerc,  
président-directeur général,  
Jacques Gangloff,  
président d'honneur,  
Et l'ensemble des collaborateurs du groupe La Réunion aérienne-La Réunion spatiale-Sogea,  
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Robert MALATIER,

survenu le 13 mars 2002, à l'âge de quatre-vingt-huit ans,

et présentent à sa famille et à ses proches leurs plus sincères condoléances.

Ses remarquables qualités, tant humaines que professionnelles, ont marqué de leur empreinte les collaborateurs du groupe qu'il a créé et dirigé pendant de nombreuses années.

50, rue Ampère,  
75017 Paris.

– M. Roger Onffroy, marquis de Verez,  
et son épouse,  
M. et Mme Michel Villand,  
M. et Mme Claude Villand,  
ses enfants,  
Agnès, Chantal, Jean-Yves, Isabelle, Marc, Marcel-Edouard, Marie-Caroline, Marion, Matthieu et Olivier,  
ses petits-enfants,  
Et tous ses arrière-petits-enfants,  
Mme Béatrice Bechenit,  
sa belle-sœur,  
Ses neveux et nièces,  
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel VILLAND,  
née André BECHENIT,

survenu pieusement le 16 mars 2002, à Paris.

Elle a rejoint son époux,

M. Marcel VILLAND.

Priez pour eux.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 19 mars, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption de Passy (88, rue de l'Assomption, Paris-16<sup>e</sup>), où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Passy, dans le caveau de famille.

39, boulevard Suchet,  
75016 Paris.

– Bordeaux (Gironde). Paris.

Mme Geneviève Stefani,  
sa mère,  
Mlle Claude Stefani,  
sa tante,  
font part du décès deSylvie MURR STEFANI,  
agrégée de l'université,  
chercheur au CNRS,

survenu à Bordeaux, le 3 mars 2002, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, à Bordeaux.

## Anniversaires de décès

– Une pensée pour

Jacques BOURDANTON,

décédé le 16 mars 1993.

– Pour

Léon CELLIER,

disparu le 18 mars 1976.

– Le 19 mars 2001, disparaissait

Marie GINCEL,  
née GOUTET.

Son sourire, sa bonté, sa force et sa lucidité restent en nous à jamais.

– 18 mars 2001,

Daniel HUAULT.

« Rien ne meurt  
quand la mémoire demeure. »

– Rappelons à nos amis, à ses amis, que

Rose

nous a quittés, le 17 mars 2000.

Elle nous manque.

Les trois générations Fejtő.

## Souvenir

– Fontenay-aux-Roses.

19 mars 1993.

Merci à ses amis et à ses collègues d'avoir, ce jour, une pensée pour

Paul AUBIGNAT,  
ICPC.

## Avis de messe

– Dans le cadre des cérémonies commémoratives du 40<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu ayant mis fin à la guerre d'Algérie le 19 mars 1962, à l'initiative de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie - Maroc - Tunisie (Fnaca), une messe sera célébrée par Mgr Patrick Legal, évêque aux armées françaises, ce mardi 19 mars 2002 à 15 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, à la mémoire des 30 000 militaires français tombés en Afrique du Nord ainsi qu'à celle des victimes civiles.

Fnaca,  
37-39, rue des Gâtines,  
75020 Paris.

## Colloques

« Communautarisme ou république  
laïque ? Existe-t-il un modèle  
d'intégration ? »

Colloque franco-néerlandais, organisé par l'Institut néerlandais, sur l'intégration des immigrés dans nos pays. Quatre tables rondes permettent aux experts des deux pays d'évaluer l'histoire et la situation actuelle. Avec Jean Bauberot, EPHE ; Siep Stuurman, Erasmusuniversiteit ; Emmanuel Todd, INED ; Paul Scheffer, écrivain ; Malek Boutih, SOS-Racisme ; Ahmed Aboutaleb, Forum Utrecht ; Jan Willem Duyvendak, chercheur Utrecht e.a.

Lundi 25 mars 2002,  
de 9 heures à 18 h 30.  
Unesco, salle 11,  
7, place de Fontenay, Paris-7<sup>e</sup>.  
Renseignements : 01-53-59-12-40  
Inscriptions : fax : 01-45-56-00-77 ;  
ou [biobioth@inst-neerlandais.fr](mailto:biobioth@inst-neerlandais.fr)  
Entrée libre.

## Débats

EUROPE - ÉTATS-UNIS  
« D'impissance à puissance »  
Café Notre Europe

Mercredi 20 mars, à 18 h 30,  
au Trait d'union  
122, rue de Rennes, Paris-6<sup>e</sup>

UNION POUR L'EUROPE FÉDÉRALE

## Cours

Formations informatiques à domicile (prise en main du matériel, Internet, multimédia, bureautique), dépannage micro. Une équipe de formateurs et de techniciens à votre service en Ile-de-France. ALDISA Pour toute information, contactez le 01-46-67-18-90.

– Professeur d'anglais professionnel, tous niveaux, quatorze ans d'expérience. 20 € l'heure. Tél. : 01-44-09-78-62.

Communications diverses  
COLLÈGE INTERNATIONAL  
DE PHILOSOPHIE

Extrait du programme 2002

Samedi autour d'un livre

*Heidegger en France*, de Dominique Janicaud, sous la responsabilité d'Alain David, avec M. Crépon, A. David, J. Derrida, D. Janicaud et J.-P. Lefebvre. 23 mars, 9 h 30-12 h 30, amphitheâtre Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5<sup>e</sup>.

L'accès à toutes les activités du collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondre : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80. Consultation du site : [www.ci-philos.asso.fr](http://www.ci-philos.asso.fr)

– Centre communautaire de Paris : Mardi 19 mars, à 20 h 30, Leçon « Nihilisme et terrorisme : les enjeux de l'après-11 septembre ? », avec André Glucksmann (philosophe). 119, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 01-53-20-52-52 (PAF).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

## CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone : 01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail:[carnet@mondepub.fr](mailto:carnet@mondepub.fr)

## Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : ..... 201MQPAE

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

**Autorisation de prélèvements** N° NATIONAL D'ÉMETTEUR  
N° 134031 Organisme créancier : Société Editrice du Monde  
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER  
Nom .....  
Prénom .....  
N° .....rue .....  
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....  
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT  
DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

N° .....rue .....  
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER  
Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mois)  
"Le Monde" (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. U.S. and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

DE LA SIMPLE RETOUCHE  
AU BEAU VETEMENT  
**LEGRAND**  
Tailleur  
Hommes et Femmes  
Depuis 1894  
Chemises sur mesures  
2<sup>ème</sup> pantalon offert  
DERNIERE SEMAINE  
27, rue du 4-Septembre, Paris 2<sup>e</sup>  
Tél : 01.47.42.70.61

# Bertrand Delanoë s'attaque aux taudis parisiens

Lundi 18 mars, le Conseil de Paris, à majorité gauche plurielle, devait débattre d'un plan pour rayer de la carte 765 immeubles dégradés abritant plus de 13 000 logements insalubres. Les Verts souhaitent plus de « volontarisme ». Reportage dans le 19<sup>e</sup>

À TROIS REPRISES, le plafond de la salle d'eau s'est effondré. Pour masquer les solives, quelques panneaux de bois ont été cloués. Dans la pièce d'à côté, des traînées grisâtres sillonnent le plafond. Salem, Kmar et leurs deux enfants ne viennent pratiquement plus dans ce petit lieu de séjour. « Il n'y a que la maladie, ici, confie Kmar : l'asthme, les allergies... Trois mois après notre arrivée, en 1997, j'ai attrapé des démangeaisons. Le médecin ne sait pas ce que j'ai. La petite, elle, se racle tout le temps la gorge. » Aller ailleurs ? Kmar aimerait bien. Pour ne plus être dérangée par les rats qui grattent à la porte. Pour permettre à l'ainée, inscrite en classe de seconde, de faire ses devoirs dans de bonnes conditions. Pour fuir ce taudis, sis au 2,1 rue du Maroc, dans le 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

Kmar et son mari ne sont pas les plus mal lotis. Au rez-de-chaussée, dans un appartement du fond de la cour, des états soutiennent le plafond de la chambre, légèrement bombé. Le cumulus s'est descélé du mur de la salle de bain : comme si les vis ne tenaient plus dans le plâtre gorgé d'humidité. Ici, l'insalubrité affleure de partout. Elle a rongé le bâti et met aujourd'hui en danger la santé des occupants, des squatters pour la plupart.

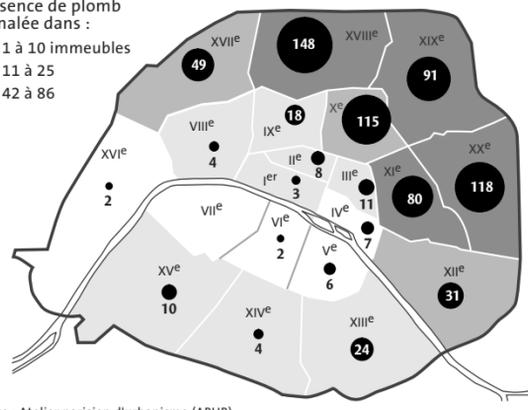
Les enfants sont les plus menacés. Lentement mais sûrement, les particules de plomb, libérées par les peintures qui s'effritent, empoisonnent leur organisme : seize d'entre eux présentent des plombémies supérieures à 100 microgrammes par litre de sang (seuil à partir duquel la concentration est anor-

## UNE CONCENTRATION DANS LE NORD-EST DE LA CAPITALE

18 Nombre d'immeubles en mauvais état, vétustes ou insalubres

Présence de plomb signalée dans :

1 à 10 immeubles  
11 à 25  
42 à 86



Source : Atelier parisien d'urbanisme (APUR)

male, selon l'Inserm). Au milieu de l'année 2001, la protection maternelle infantile avait même dépisté le taux ahurissant de... 1 500 microgrammes chez un petit garçon d'à peine trois ans ! Depuis, lui et ses parents ont été relogés. Mais le mal est fait. « Il n'a pas le poids d'un enfant de son âge, précise Claudia Cortes, de l'Association des familles victimes du saturnisme (AFVS). Et ses capacités pour apprendre sont diminuées. »

Et les autres ménages ? Comment sortiront-ils de leur taudis ? Par leurs propres moyens, cela semble difficile. La plupart sont originaires d'Afrique subsaharienne ; leurs ressources sont modestes, quelques-uns n'ont pas de titre de séjour... Un logement en HLM ?

Lakami a déposé sa première demande en... 1983. Il attend toujours. « Si nous avions trouvé un appartement, résume-t-il, nous ne squatterions pas aujourd'hui. »

Pour sortir de cette impasse, la Ville aimerait employer les grands moyens, en appliquant la loi Vivien

relative à « la résorption de l'habitat insalubre ». Promulgué en 1970, ce texte permet à une municipalité d'exproprier un immeuble à la dérive ; les propriétaires évincés sont - chichement - dédommagés ; le bâtiment est réhabilité ou démolit ; les occupants sont relogés. La procédure idéale pour traiter les taudis de la rue du Maroc.

### PARER AU PLUS PRESSÉ

Mais le propriétaire ne l'entend pas de cette oreille. Michael Burovski veut garder son bien. Il en fait une question « d'honneur », car l'immeuble appartenait, jadis, à un grand-oncle, mort en déportation en Pologne. De plus, Michael Burovski souhaite transformer le groupe de bâtiments en maison pour personnes âgées ; il a déposé un permis de construire et s'est adjoint les services d'un architecte. On ne peut donc pas l'accuser de laisser pourrir sur pied ses immeubles, invoque-t-il. « J'ai toujours réalisé les travaux que l'administration m'avait ordonné de faire », ajoute-t-il. La préfecture de police, qui avait prescrit des « mesures de sécurité » en 2001, confirme ses propos. Si l'édifice est aujourd'hui

en si piteux état, la responsabilité incombe aux squatters, d'après Michael Burovski : leur présence l'empêchait de conduire son projet. La justice les avait pourtant sommés de quitter les lieux en 1997 ; mais la décision ne fut jamais exécutée : 35 enfants âgés de moins de six ans vivent ici, d'après Habitat et interventions sociales, un groupement d'intérêt public qui suit les familles.

La situation semble inextricable. Alors en attendant de trouver une solution, les pouvoirs publics parent au plus pressé. La préfecture a demandé au propriétaire de recouvrir les murs dégradés pour éviter l'émission de particules plombées. Pendant la durée des travaux, les enfants et leurs mères seront probablement hébergés dans des structures spécifiques. C'est trop peu et trop tard, soutient l'AFVS, qui réclame un relogement de tous les occupants. Ceux-ci ont d'ailleurs déposé deux plaintes contre la ville et contre la préfecture : elles auraient dû leur donner un toit, estiment-ils, compte tenu de l'urgence de leur situation.

Bertrand Bissuel

## 240 millions d'euros sur six ans pour venir à bout de l'insalubrité

LE CHANTIER a peu de précédents dans l'histoire urbaine de la capitale. Lundi 18 mars, le Conseil de Paris devait examiner le plan de lutte contre l'insalubrité préparé par Jean-Yves Mano, l'adjoint au maire chargé du logement. La Ville souhaite rayer de la carte - ou remettre en état - 765 immeubles devenus dangereux pour la santé de leurs occupants : plus de 13 000 habitations sont visées, d'après une estimation avancée par le secrétariat d'Etat au logement ; de 50 000 à 60 000 personnes vivraient dans ces taudis, selon les élus Verts. Le saturnisme - cette maladie de la misère que les enfants contractent en absorbant des particules de plomb libérées par de vieilles peintures qui s'écaillent - n'a pas disparu : depuis 1987, 4 300 enfants ont été dépistés avec des plombémies (concentration de plomb dans le sang) anormalement élevées (*Le Monde* du 11 décembre 2001).

La Ville veut agir en deux temps. D'abord, la Société immobilière d'économie mixte de la Ville de Paris (Siemp) sera chargée de traiter le « noyau dur de l'insalubrité » : 357 immeubles. La majorité d'entre eux appartient, en tout ou partie, à la municipalité. La Siemp pourra acquérir des édifices : à charge pour elle de les réhabiliter ou de proposer leur démolition. Elle veillera au rélogement des occupants et jouera un rôle déterminant en matière de lutte contre le saturnisme : dépistage, aménagement de centres d'accueil temporaire...

### SATURNISME

En dehors du groupe d'immeubles dévolus à la Siemp, la Ville compte lancer à l'automne une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH). La liste des taudis visés sera dressée par l'Observatoire permanent du saturnisme, de l'insalubrité et de l'habitat dégradé, une structure nouvelle animée par l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR).

D'après M. Mano, l'intervention de la Siemp coûtera, à elle seule, près de 240 millions d'euros. La Ville versera à la société d'économie mixte 107 millions d'euros sur la période 2002-2007. Pour leur part, l'Etat et l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH) injecteront 75 millions

d'euros dans l'ensemble du dispositif de lutte contre l'insalubrité.

Même avec un tel effort, toutes les poches d'insalubrité ne disparaîtront pas au bout de six ans, précise M. Mano ; le relogement des familles prendra du temps. L'association Droit au logement (DAL) voudrait que la municipalité s'engage à redonner un toit à tous les occupants, quel que soit leur statut. Hors de question, rétorque M. Mano : « S'agissant des squatters qui ont un titre de séjour et qui sont inscrits au fichier des demandeurs de logements, nous envisageons des solutions adaptées en fonction de nos capacités », explique-t-il. Quant aux sans-papiers, la position de principe est claire : pas de relogement, même si la municipalité n'exclut pas de régler des « situations particulières » au nom de considérations humanitaires.

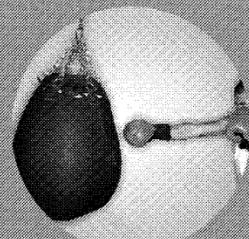
D'autres incertitudes - politiques, celles-là - s'ajoutent. Certains élus de la majorité municipale déplorent un manque d'ambition. D'après Jean-François Blet, conseiller de Paris (Verts) et président de la Siemp, 1 036 immeubles sont réellement ou potentiellement insalubres. Pour lui, l'ensemble du programme devrait être coordonné par « un opérateur spécialisé ». L'OPAH annoncée semble « hypothétique » : la présence de plusieurs structures émietterait moyens et énergies. Bref, le projet de la municipalité « ne répond pas à l'engagement pris par Bertrand Delanoë d'éradiquer la totalité de l'habitat insalubre d'ici à 2007 ».

Le comportement de l'élue Vert « étonne » M. Mano qui n'exclut pas une « action de déstabilisation politique » en cette période pré-électorale. L'entourage de M. Delanoë souligne le côté « un peu manœuvrier » d'un élu intrinsèque qui se transforme parfois en électron libre, au risque de s'isoler au sein de son propre mouvement : « Il est arrivé que nous lui demandions de ne pas présenter ses amendements au nom du groupe Verts », dit Yves Contassot, adjoint (Verts) au maire chargé de l'environnement. Cela étant, les Verts souhaitent que la Ville fasse preuve de « plus d'audace et de volontarisme » : ils devaient déposer treize amendements lundi.

B. Bi.

Dell | Entreprises

On a toujours une raison de choisir un Dell.



Raison n°15 : la puissance.

Grâce au processeur Intel® Pentium® 4, le Dimension 4400 développe tout son potentiel.



### PUISSANCE !

Associé à la mémoire RDRAM, le processeur Intel® Pentium® 4 permet au Dell Dimension 4400 de vous offrir des délais de réponse ultra rapides pour les traitements de fichiers volumineux. Moins d'attente, plus de réactivité : la puissance est au bout de vos doigts.

### DELL™ DIMENSION™ 4400

Processeur Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz

- Châssis minitour
- Chipset Intel® 845D à 400 MHz
- 256 Ko de mémoire cache
- 128 Mo de mémoire PC266 DDR RAM
- Disque dur 20 Go
- Carte vidéo ATI Rage Ultra AGP 4x, 16 Mo de SDRAM
- Moniteur 15" Couleur
- Lecteur de CD ROM 20/48x
- Son intégré 64 Voix
- 4 ports USB dont 2 en façade
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- Garantie européenne :
- 1 an, service aller-retour atelier

799 € HT  
955,60 € TTC

5 241,10 F<sup>HT</sup> - Réf. 170-D0331  
Possibilité de financement : contactez-nous



### DELL™ INSPIRON™ 8200

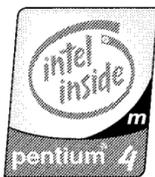
Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 1.6 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep™ améliorée

- Chipset Intel® 845MP - Bus principal 400 MHz
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 128 Mo de mémoire DDR-RAM 266 MHz PC2100
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 15" SXGA+ (1400x1050)
- Contrôleur vidéo NVIDIA® GeForce2 Go Graphics AGP 4x avec 32 Mo de SDRAM (DDR)
- Lecteur DVD ROM 8x et lecteur de disquettes intégrés
- Contrôleur audio Cirrus Logic CS4205
- 2 enceintes stéréo intégrées
- Modem 56K V90 et chipset réseau 10/100 intégrés
- 2 ports USB, 1 PS/2, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video, 1 sortie IEEE 1394
- Double système de pointage Touchpad & Stick point
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- 1 an de garantie aller et retour atelier

2 299 € TTC  
2 749,60 € HT

15 080,45 F<sup>HT</sup> - Réf. 170-i0320  
Possibilité de financement : contactez-nous

Les PC et les portables Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®  
www.microsoft.com/piracy/howtotell



PROMOTIONS DELL EN DIRECT® JUSQU'AU 31/03/02

PROMOTION INSPIRON  
LECTEUR DVD à 1€ sur l'Inspiron 2500 i0304

PROMOTION DIMENSION®  
100€ (119,60€ TTC) DE RÉDUCTION pour l'achat d'un Dimension et d'une Lexmark i3

PROMOTION INTERNET®  
JUSQU'À 40€ (47,84€ TTC) de réduction sur www.dell.fr

Offres valables jusqu'au 31/03/02, dans la limite des composants et pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Offres soumises aux conditions générales de ventes et de services de Dell. (a) Prix achat séparé de la sacoche : 47,84 € TTC (40 € HT). (b) Prix achat séparé de l'imprimante Lexmark i3 : 238 € TTC (199 € HT). (c) -40 € HT soit -47,84 € TTC sur Dimension 8200 et Inspiron 4100. (d) Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. Offres réservées aux entreprises.

De lundi au vendredi de 8h30 à 19h

0 825 387 236

0,150 € TTC / MN  
Fax : 0 825 004 701

Choisissez et achetez sur :

www.dell.fr

24h sur 24h, 7j sur 7

DELL™

## LA GLOBALISATION SELON

« Le Monde » publie en exclusivité un extrait de « Next », le prochain livre de l'écrivain italien à succès Alessandro Baricco. L'auteur de « Soie » bouscule avec esprit les clichés sur la mondialisation



BALDELLI/GRAZIA NERI

**S** I vous n'êtes pas un « no-global », un militant antimondialisation, il y a des chances pour que vous ayez des chaussures Nike ou Adidas, que vous fumiez des Marlboro ou des Philip Morris, que vous ameniez vos enfants voir les films de Walt Disney, que vous alliez au McDonald's et qu'en ce moment même vous portiez du Calvin Klein. Je vais essayer de le dire de façon plus exacte : il est probable que pour la plupart d'entre nous le monde tel qu'il est aménagé par le réseau des grandes marques n'apparaît nullement comme un lieu inhumain mais au contraire comme un monde vivant, en un certain sens riche, et en tout cas intéressant à habiter. Il nous apparaît de façon assez normale comme un monde essentiellement libre, une sorte de manège sur lequel nous montons et descendons quand nous voulons : nous montons en disant « C'est nul », et nous descendons en disant « Je reviendrai ».

Faut-il en conclure que nous sommes tellement lobotomisés maintenant que nous ne sommes même plus capables de comprendre ? Ce serait commode. Mais je crois que la vérité est ailleurs. La vérité c'est que nous sommes juste un peu lobotomisés. Nous sommes lucides, quand nous prenons part à la grande fête, nous le faisons avec nos cellules grises branchées, avec une part de notre cerveau que nous ne pouvons pas sous-estimer, mais il faut essayer de le comprendre.

Notre intelligence fonctionne de cette façon-là parce qu'elle le connaît, ce terrain. Et quand elle ne se bloque pas sur ses instincts moralisateurs, elle cesse de tricher avec elle-même et s'en tient aux faits. Les faits, c'est que lorsque vous achetez une paire de Nike vous payez cent euros pour le nom et cinquante pour les chaussures. Est-ce que vous êtes idiot ? Non. Vous êtes

en train d'acheter un monde. Qu'est-ce que ça peut vous faire ce qu'elles valent, en cuir, en caoutchouc et en travail, ces chaussures ? Vous achetez un monde. Des gens libres qui courent, presque toujours beaux, généralement plutôt élastiques comme Michael Jordan, et de toute façon très modernes. Vous, dans ce monde-là. Pour cent cinquante euros.

Si vous trouvez que c'est un geste imbécile ou puéril, alors pensez à ceci. Vous allez au concert. Beethoven. Musique de Beethoven. Vous avez payé votre billet. Qu'avez-vous acheté ? Un peu de musique ? Non, un monde. Une marque. Beethoven est une marque, construite au fil du temps autour de la figure d'un génie sourd et rebelle, alimentée par deux générations de musiciens romantiques qui ont créé le mythe. De lui descend, en ligne directe, une marque encore plus puissante : la musique classique. Un monde. Ce que vous avez acheté, ce n'est pas un peu de musique : dans le prix, il y a aussi l'accès à une certaine vision du monde, la foi dans une dimension spirituelle de l'humain, la magie d'un retour provisoire au passé, la beauté et le silence de la salle de concert, les gens qui sont autour de vous, l'inscription dans un club plutôt réservé et généralement sélectif. Vous avez loué un monde.

Pour l'habiter. Ils l'ont construit pour vous avec infiniment d'habileté, et vous, vous l'achetez. L'ont-ils construit parce qu'ils étaient bons et intelligents ? Ils l'étaient peut-être, mais ils l'ont certainement construit pour la même raison qui a poussé Nike à construire le sien : l'argent. Que je

qui nous choque tant, quand il s'agit de chaussures ou de hamburgers, est une expérience que nous faisons, sans aucune résistance, quand il s'agit de choses plus nobles. Beethoven est une marque. Les impressionnistes français en sont une. Kafka en est une. Shakespeare en est une.

ven n'a jamais écrit de morceau laid ou inutile, que tout Shakespeare est génial, que Mickey n'a pas de parents, et que *La Repubblica* écrit toujours la vérité. Ça fait partie du jeu. Et c'est un jeu dont nous avons besoin. Nous avons tendance à préférer tout ce qui se présente à nous avec la force organique d'un monde, et pas seulement la pure présence d'un objet, même s'il est beau. Nous sommes reconnaissants envers celui qui est capable de mettre en place des mondes. Ce sont des assurances contre le chaos, ce sont des organisations salvatrices du réel. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de noter combien le monde mis en place par Kafka est plus riche, plus complexe et plus intelligent que celui étudié par McDonald's. Nous le savons. Mais cela ne doit pas nous empêcher de comprendre que le jeu est le même, que le type d'expérience est le même, que le monde de Kafka n'est pas plus réel que le monde de McDonald's, que la visite d'une exposition des impressionnistes français fait travailler notre cerveau exactement comme un petit tour à Niketown, que tout compte fait cette expérience-là nous la connaissons, nous nous en servons largement, nous l'utilisons pour transmettre des choses tout à fait dignes, et que pour finir elle ne nous fait pas peur, nous ne croyons pas que ce soit le diable, si le diable existe, il est ailleurs.

On dira : oui, mais Beethoven n'exploitait pas les Indonésiens de manière éhontée, pour fabriquer ses chaussures. A quoi on pourrait objecter, si on voulait être cynique et polémique, qu'une grande partie de la musique classique est née parce que payée par un monde aristocratique qui ne plaisantait pas en matière d'exploitation. Mais la question, en réalité, est ailleurs. Si Nike exploite les travailleurs, il faut arrêter ça, c'est tout. Mais reporter toute notre condamnation, brutalement, sur l'idée de marque, en diabolisant le type d'expérience qu'elle suggère est contreproductif : cela rend inutilisable une catégorie, celle de « marque », qui est une part historique de notre culture, et qui est probablement indissociable de toute idée de globalisation, y compris les plus humaines et les plus positives. Comment construire quelque chose si nous jetons à la poubelle les outils pour le faire ?

Alessandro Baricco

★ Extrait de *Next*, petit livre sur la globalisation et le monde à venir, éd. Albin Michel, 102 p., 10 €. En librairie mercredi 20 mars. © Alessandro Baricco, © Albin Michel.

## BARICCO

Que je sache, Beethoven écrivait pour de l'argent et, de lui jusqu'à la maison de disques et au pianiste qui est en train de jouer pour vous, ce que vous avez acheté a été construit par des gens qui voulaient des tas de choses, mais, entre autres, une : de l'argent

sache, Beethoven écrivait pour de l'argent, et de lui jusqu'à la maison de disques d'aujourd'hui, et jusqu'au pianiste qui est en train de jouer pour vous, ce que vous avez acheté a été construit par des gens qui voulaient des tas de choses, mais, entre autres, une : de l'argent.

Je sais que ça choque de dire ça, mais ce

Umberto Eco également. Et aussi *La Repubblica*, ou « Mickey », ou la Juventus. Ce sont des mondes. Qui signifient bien plus que ce qu'ils sont. Ils ont leurs règles, et nous les acceptons. Pour dire : nous nous persuadons que les frites de McDonald's sont bonnes avec la même absurde complaisance qui nous persuade que Beetho-

## Une voix singulière

**C** ET homme-là ressemble à un tourbillon. A peine arrivé, déjà disparu, menant plusieurs activités de front, toujours en avance d'une décision sur le cours apparent de sa vie. Prenez son lieu d'habitation, par exemple. Lorsqu'Alessandro Baricco vous annonce qu'il a choisi Turin pour la discrétion de ses habitants, vous pourriez croire qu'il s'y est établi pour de bon. C'est d'ailleurs à cet endroit que se trouvent ses origines (il y est né en 1958), ses différents bureaux, sa maison, sa famille. Et voilà qu'en avançant dans la conversation vous découvrez qu'il a décidé de se transporter plus au sud, en direction de Rome, afin de voir s'il peut combattre son indéfectible et très moral « côté nordiste ». A la fois célèbre et très soucieux de se maintenir en retrait des sollicitations, le romancier pratique avec talent l'art du mouvement de côté, jusque dans son écriture. Aussi n'est-il pas surprenant de le voir publier, au lieu des romans

qui ont fait son succès – en particulier *Soie* –, un court livre sur la mondialisation.

Auteur de quatre romans, de deux essais consacrés à la musique et d'une biographie de Rossini, Baricco affirme n'avoir jamais pratiqué le commentaire journalistique, « sauf à deux reprises, depuis le 11 septembre ». Installé dans l'imense espace où il a fondé l'association Mondrian Kilroy Fund, notamment chargée de distribuer des bourses aux jeunes écrivains – une ancienne usine textile, divisée en bureaux –, l'écrivain dit son horreur pour ce type d'exercice. « Se réveiller le matin et dire que la guerre est nécessaire, ça, je déteste. » Les quatre articles parus dans *La Repubblica*, ensuite réunis en livre sous le titre *Next*, relèveront donc d'une autre démarche. Il s'agit, pour lui, de poser des questions plutôt que d'asséner des opinions définitives. Et la première d'entre elles : comment se fait-il que nous tenions pour vraies tant d'affirmations jamais vérifiées ?

Lui ne voue pas aux gémonies la modernité, loin de là – tout, dans ses installations, montre même un goût prononcé pour un certain anticonformisme branché. Mais il veut brusquer les idées reçues, à commencer par celles qui concernent l'argent. « Le principe qui gouverne, de nos jours, c'est que l'argent doit être utilisé pour faire de l'argent. Et ça, c'est idiot. Moi, je pense qu'il faut s'en servir pour faire des choses qui ne pourraient pas se réaliser autrement. » Déjà fondateur, en 1994, d'une école de « narration » située à Turin – l'école Holden, payante, celle-là –, Baricco veut maintenant dessiner les contours d'une sorte d'« usine » artistique en offrant à la fois des fonds et de l'espace aux jeunes créateurs qui en manqueraient. Posées sur le parquet de son bureau, des tables de plusieurs dimensions attendent déjà les futurs ouvriers de cette drôle d'« usine » envahie de soleil.

Longtemps critique musical et animateur d'émissions télévisées, Alessandro

Baricco n'est pas si loin, lui-même, de ses débuts dans la fiction. Il avait trente ans lorsque parut son premier roman, *Châteaux de la colère* (Albin Michel, prix Médicis étranger, 1995). Depuis, sa conception de l'écriture s'est précisée en s'éloignant progressivement du roman classique. Dans *City* (Albin Michel, 2000), texte étrange et intéressant, c'est une idée spatiale qui lui permet de résumer sa technique littéraire. « Au XIX<sup>e</sup>, le roman était conçu comme un chemin. Maintenant, je le vois comme une place vers laquelle convergeraient des lignes d'énergie. » Avec toujours la nécessité de construire un roman comme une partition, en mélangeant soigneusement le souci de conquérir et celui de faire entendre une voix singulière.

Raphaëlle Rérolle

★ *Soie* est paru chez Albin Michel en 1997. Il existe aussi en « Folio », comme *City* et *Novocento* : pianiste, essai sur le jazz.

## Afghanistan : retour à la case départ ?

**N'ÉTAIT-CE DONC** qu'un répit, une simple parenthèse dans l'interminable conflit qui déchire cette terre de violence, éternel enjeu stratégique pour ses voisins et lieu d'innombrables turbulences pour ses habitants ? Avec les opérations qui prennent fin dans l'est du pays, l'Afghanistan vit à l'heure d'une paix volatile, tout à la fois écornée par certains seigneurs de guerre et leurs seconds couteaux et par les combats contre le dernier carré des forces d'Al-Qaïda. Question : le délicat équilibre que la chute des talibans et l'établissement d'une Autorité transitoire ont réinstauré est-il en danger ?

Le scénario de 1992, quand la chute du dernier régime communiste donna le signal de la grande bataille entre groupes concurrents, ne s'est pas répété. Pour le moment, en tout cas. Les Afghans, tout à la fois soulagés de l'écroulement du régime du mollah Omar et de la promesse de la tenue à venir d'une *loya jirga*, ce grand conseil traditionnel qui servait par le passé d'instance consultative, restent sceptiques. Echaudés par tant d'années de luttes intestines, ils savent que les jeux sont loin d'être faits. L'assassinat du ministre de l'aviation civile, sur l'aéroport de Kaboul, jeudi 14 février, aurait été un règlement de comptes qui illustre, de manière inquiétante, les tensions à l'intérieur même de la nouvelle administration : deux des personnes accusées d'avoir fomenté ce meurtre étaient respectivement l'un des responsa-

bles des services de renseignement et un général.

Les récents troubles au Paktia, traditionnelle province de vendettas entre tribus pachtounes, où la lutte entre deux candidats pour le poste de gouverneur a récemment provoqué deux jours de guerre ; d'autres escarmouches dans le Nord, où les féaux de l'Ouzbek Dostom se sont accrochés avec un « commandant » tadjik, des incidents isolés ailleurs : tout montre que l'Afghanistan demeure une sorte de poudrière.

**2002 ANNÉE ZÉRO**

La façon dont l'administration temporaire du président Hamid Karzaï saura établir un contrôle sur l'ensemble des provinces, la fermeté de l'engagement de la communauté internationale et le rythme de la reconstruction d'une nation dévastée seront les conditions indispensables au rétablissement d'une paix durable. On n'en est pas là, pas encore. Quelque chose de fondamental s'est cependant produit. Les héros sont fatigués, les seigneurs de la guerre et autres potentats, sous pression internationale, font le gros dos et, surtout, nombre d'Afghans font un constat très simple : les vingt-trois dernières années de conflit ont démontré l'échec des idéologies extrêmes. Le communisme criminel, l'ère des moudjahidins et de leurs incessantes luttes de factions, le « mollahisme » des talibans et leur intégrisme ubuesque et répressif n'ont débouché que sur une infinie détresse

pour la population. Et si ce sont encore trop souvent les hommes en armes qui font la loi, beaucoup semblent réaliser que les vaines querelles interethniques, corollaire du sanglant « combat des chefs » de 1992 à 1996, doivent laisser la place à l'émergence d'une conscience nationale. C'est tout au moins ce qu'appelle de ses vœux l'élite urbanisée.

Le défi consistera à élargir ces belles pensées à un pays replongé dans l'analphabétisme, qui a perdu sa mémoire et reste essentiellement rural. Mais cette prise de conscience est d'autant plus positive que les Afghans jugent que se joue en ce moment une partie cruciale pour leur futur immédiat : « On peut dire merci à Ben Laden, ironise un intellectuel, grâce à lui, les Américains nous ont débarrassés des talibans et une pareille occasion de paix ne se reproduira pas de sitôt. Il ne faut pas que nous laissions passer notre chance. Car, dans ce cas-là, on sera de nouveau oublié par le reste du monde. »

L'année zéro de l'Afghanistan, c'est 2002. Le pays a fait, depuis 1978, un spectaculaire bond en arrière. La guerre a laminé les réformes engagées au temps du roi Zahir Chah, et même celles ébauchées par ses prédécesseurs. On en est parfois revenu à une situation quasi comparable à l'Afghanistan du début du XX<sup>e</sup> siècle, avant que le roi Amanullah Khan tente, dans les années 1920, de bousculer les traditions et d'ouvrir son pays avec la ferme intention de le conduire sur les chemins d'une modernité à l'occidentale, proche du modèle kémaliste de Turquie.

Qui se souvient des rêves de ce champion d'une modernisation manquée, déclarant au retour d'une tournée en Europe aux Kabouliis éberlués, en juillet 1928 : « Oh ! mon peuple bien-aimé, mon devoir est de vous dire que le grand secret du progrès pour notre pays, c'est de se débarrasser des vieilles et désuètes idées et traditions et de marcher avec son temps. Il appartient à nos générations de rebâtir ce pays dans le sens plein du terme. En vérité, l'émergence ou la chute de notre nation dépend de nous, et il est de votre devoir d'élever vos enfants à la lumière des réalisations d'une éducation moderne. Nous devons montrer au reste du monde que nous ne sommes plus un peuple ignorant et que nous sommes déterminés à nous tenir bien droit, sans plus avoir à compter sur les autres ! » Amanullah Khan, qui rentra ébloui de près de huit mois d'un voyage qui l'avait conduit en France, en Italie, en Allemagne, en Grande-Bretagne et en URSS, se lança dans une politique effrénée de modernisation – dans les domaines éducatif, juridique, politique, militaire et administratif.

Amanullah Khan recommanda

l'abandon du port du voile pour les femmes. Tant est si bien que ce monarque coupé des réalités de l'Afghanistan des campagnes finit par s'aliéner les éléments les plus conservateurs de la société. Parmi eux, les chefs tribaux, de tout temps rétifs à l'autorité du « centre », et les mollahs, pour lesquels les rêves de leur souverain étaient anathèmes à l'islam. Le règne d'Amanullah se termina dans le sang : en 1929, un bandit tadjik surnommé le « fils du porteur d'eau » (Bacha-e-Saqao), allié aux religieux, força le roi pachtoun à la fuite, se sacra à son tour souverain sous le nom d'Habibullah « le victorieux » et imposa une satrapie intégriste dans une ambiance d'anarchie quotidienne.

Mais il finit par être à son tour chassé du trône, puis exécuté, juste avant que ne s'impose un nouveau monarque, Nader Shah. Celui-ci, ancien ambassadeur en France et membre du clan de la famille royale, partageait, dans leur ensemble, les idéaux d'Amanullah. Mais il se prononça pour une politique plus prudente, alliant à la fois les impératifs de modernisation et des concessions aux mollahs.

Sous le règne de Zahir Shah, en exil à Rome depuis le coup d'Etat fomenté par son neveu Daoud, en 1973, l'Afghanistan était certes encore un royaume archaïque mais disposait d'une administration fonctionnelle ; le taux de scolarité restait bas mais progressait ; les élites urbaines partaient en Occident faire leurs études ; l'armée se modernisait. Kaboul et la campagne vivaient en paix, le pays ressemblait fort peu à cette terre de misère qu'il allait devenir à partir de la fin des années 1970.

**RÊVE INACHEVÉ**

« Nous voulons un Afghanistan libéral et démocratique où les sphères de la religion et du politique seraient séparées », confiaient récemment un groupe d'intellectuels à Hérat, la grande métropole de l'Ouest, de tout temps célèbre pour son haut niveau de culture. La plupart d'entre eux sont des hommes – et des femmes – qui n'ont jamais quitté leur pays. Ces médecins, hommes de loi, professeurs représentent la crème d'une société civile qui a survécu à tous les régimes. Et la référence évidente pour eux est bien celle des réformateurs modérés de cet Afghanistan disparu, inachevé, imparfait et encore féodal, mais qui songeait cependant, il y a moins de trente ans, à prolonger le rêve inachevé d'Amanullah Khan et de ses successeurs. Pour l'Afghanistan, vingt-trois ans de guerre et plus d'un million de morts plus tard, c'est un peu le retour à la case départ.

Bruno Philip

Le Monde  
ÉDITORIAL

## Convergences

LES FRANÇAIS n'aiment pas que le chef de l'Etat et le premier ministre s'engagent dans des querelles personnelles sous prétexte qu'ils sont en campagne. De ce point de vue, il est clair que Lionel Jospin a eu tort d'attaquer son concurrent en le disant « vieilli » et « fatigué » et qu'il n'a pas fini de payer cette erreur. Le sondage *Libération-CSA-La Dépêche du Midi*, rendu public lundi 18 mars, enregistre la réaction négative de l'opinion, et notamment de l'électorat le plus âgé, à la petite phrase de Lionel Jospin. Après cinq années de cohabitation marquées par un effort de courtoise collaboration, la tentation du pugilat est, à l'évidence, mal comprise par les Français.

Le sommet européen de Barcelone a permis, le temps d'une bataille commune, le retour d'une coopération plus tranquille, les deux têtes de l'exécutif unissant leurs efforts pour défendre, face aux dogmes ultralibéraux, le service public de l'énergie, sans laisser apparaître la moindre divergence. Au duel a succédé pendant deux jours le duo. L'ultime manifestation publique, sur la scène internationale, de la cohabitation à la française au sommet de l'Etat n'a connu aucune anicroche. Mais du même coup les différences politiques entre les deux hommes ont été estompées, renforçant l'impression qu'entre leurs programmes l'écart est, somme toute, assez minime.

Comme les deux candidats ne paraissent pas susciter, par eux-mêmes, l'enthousiasme des électeurs et que la perspective d'un remake du scrutin de 1995 donne à ceux-ci un senti-

ment de déjà-vu, la ressemblance des projets risque d'ajouter encore au désintérêt que révèlent les enquêtes d'opinion. Il ne faudra pas s'étonner que les votes protestataires – à l'extrême gauche ou à l'extrême droite – soient plus nombreux qu'ils l'ont jamais été, dès lors que les deux principaux candidats s'enferment dans un étroit « cercle de la raison ».

La publication du programme de Lionel Jospin, lundi 18 mars, quatre jours après celui de Jacques Chirac, ne dément pas cette perception. Les convergences sont en effet multiples. Sur la sécurité, même volonté de punir sévèrement les délinquants et même recours à une justice de proximité. Sur les institutions, même souci de développer les référendums, de donner plus de responsabilité au Parlement, de réformer le statut pénal du chef de l'Etat. Sur la réforme de l'Etat, mêmes encouragements à l'expérimentation et à la décentralisation. Sur l'Europe, même référence à la construction d'une fédération d'Etats-nations.

Il y a certes dans le projet de Lionel Jospin quelques innovations qui sont absentes de celui de Jacques Chirac, comme le droit de vote des étrangers aux élections locales, la couverture universelle, la représentation des salariés dans les conseils d'administration ou le rééquilibrage de la fiscalité en faveur du travail. Mais elles ne suffisent pas à donner le sentiment d'un véritable affrontement de projets et d'idées, en lieu et place de celui de deux personnalités qui ont pour handicap commun d'avoir gouverné cinq ans durant ensemble.

**Le Monde**

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

**Directeur de la rédaction : Edwy Plenel**

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

**Rédaction en chef centrale :**

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

**Rédaction en chef :**

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

**Médiateur : Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

**RECTIFICATIFS**

**AREZKI MELLAL.** Contrairement à ce qu'indiquait le sous-titre du portrait de l'écrivain algérien Arezki Mellal (*Le Monde* du 15 mars), le roman *Maintenant, ils peuvent venir*, qu'il a publié à Alger en 2000, n'a pas été « traduit » pour l'édition française : il a été écrit dès l'origine en français.

**IUFM.** Dans l'article sur la réforme de la formation des enseignants (*Le Monde* du 14 mars), à propos du concours de professeur des écoles (CAPE), le niveau de connaissances indiqué (fin de troisième) pour l'épreuve d'admissibilité de français ne vaut que pour la grammairie, et non pour l'ensemble du

français, comme nous l'avons indiqué par erreur.

**HAÏDAR ABDEL CHAFI.** Dans nos premières éditions (*Le Monde* du 13 mars) la fin de l'entretien avec Haïdar Abdel Chafi, ex-député du Conseil législatif palestinien et président du Croissant-Rouge de Gaza, était incompréhensible. La dernière question portait sur les voix qui se font entendre au sein de la société israélienne contre l'occupation et contre les méthodes de l'armée israélienne. A cela Haïdar Abdel Chafi répondait : « J'ai beaucoup de respect pour ceux qui s'attachent à défendre ces idées en Israël. Ils sont très courageux, mais je crois qu'ils resteront longtemps minoritaires. »

## A classer PAR PANCHO



## Secrètement convoité, le centre toujours

**Y PENSER** toujours, n'en parler jamais. Depuis des décennies, cette formule pourrait s'appliquer aux rapports entre le courant socialiste et le centre, en particulier à l'occasion des échéances présidentielles. A gauche, de Guy Mollet, qui sous la IV<sup>e</sup> République tentait en vain de masquer sous un discours ancré à gauche une pratique inverse, au slogan « La France unie » de François Mitterrand, en 1988, et à la politique d'ouverture de son premier ministre Michel Rocard, gagner le centre a toujours été considéré comme essentiel.

Depuis la réforme constitutionnelle de 1962, qui a introduit l'élection du président au suffrage universel, le second tour impose, pour gagner, de rassembler au-delà de la gauche. Pour y parvenir, deux stratégies s'opposent. « Rassembler son camp » (celui de la gauche), en espérant que la dynamique créée aimentera une partie des électeurs centristes : c'était grosso modo la stratégie du Parti socialiste créée par Mitterrand en 1971, qui aboutit à la victoire de 1981. Une stratégie inverse, celle qui avait les faveurs de Michel Rocard et qu'il n'eut jamais l'occasion de mettre en œuvre en tant que président, aurait consisté à s'adresser plus directement aux électeurs du centre, ce qui supposait une pratique et un discours différents. La question des rapports avec le PCF a longtemps cristallisé l'opposition

entre ces deux stratégies. Si la course au centre reste plus que jamais d'actualité, les données en sont aujourd'hui très différentes.

L'échec, semble-t-il déjà consommé, de la candidature de François Bayrou pour l'UDF, le libéralisme affiché d'Alain Madelin, perçu comme un repoussoir pour un certain centrisme à la française, font qu'aujourd'hui aucun candidat n'incarnerait le centre de façon crédible. L'espace est libre et la course ouverte entre les deux principaux candidats, Lionel Jospin et Jacques Chirac, ce qui peut contribuer à expliquer un certain parallélisme des discours.

**PARALLÉLISME DES DISCOURS**

Du côté de Jacques Chirac, l'attention portée à cet espace disponible nourrit sans doute les réticences que semble manifester le président sortant face au discours de droite pur et dur que lui suggèrent certains de ses conseillers. La difficulté, pour le président sortant, est de convaincre des centristes pro-européens, très circonspects vis-à-vis du RPR, sans se couper de sa base traditionnelle : celle-ci est souvent proche des préoccupations souverainistes exprimées aussi bien par Jean-Pierre Chevènement que par Charles Pasqua. Enfin, M. Chirac doit penser aux électeurs d'extrême droite pour le second tour – et peut-être même dès le premier.

Quant à Lionel Jospin, tout en refusant, conformément à la tradition du PS, d'assumer le terme, il tient jusqu'à maintenant un discours conçu, à l'évidence, pour ne pas heurter l'électorat centriste en déshérence. Dans ce contexte, le premier ministre-candidat doit se méfier sur sa gauche (sans parler du désormais inclassable et imprévisible Jean-Pierre Chevènement, moins préoccupant depuis qu'il paraît marquer le pas), au premier comme au second tour. Le PCF tente de survivre et ne constitue plus un pôle d'attraction, mais les reports de voix communistes, le 5 mai, pourraient être difficiles. Les Verts ont une capacité d'attraction, mais sont si englués dans leurs querelles et leurs contradictions internes qu'ils pourraient décourager leur propre électorat. Ce qui ne veut pas dire que cet électorat se retrouverait massivement sur M. Jospin. En revanche, les « nouvelles » gauches – celle qui se reconnaît aujourd'hui dans Arlette Laguiller, celle qui participe au mouvement contre la mondialisation libérale – ont à l'évidence le vent en poupe.

Ces mouvances émergentes pourraient poser avec acuité à M. Jospin un problème auquel le PS a commencé à être confronté dès 1988. L'évolution de la gauche « classique » a conduit progressivement une fraction de son électorat, notamment dans la jeunesse et les

classes populaires, à se détacher d'elle. La structuration de mouvements comme Attac – qui ont maintenant leurs propres militants et offrent de nouveaux objectifs politiques aux déçus des partis – pourrait consacrer cette rupture.

Dès le premier tour, M. Jospin risque de sentir les effets de ce nouveau paysage. Espère-t-il malgré tout qu'il pourra tenir, au second tour, les deux bouts de la chaîne, en ralliant les récalcitrants de gauche, grâce à un sursaut de « discipline républicaine », tout en récoltant une partie des voix centristes ? Ou bien considère-t-il que les voix de cette gauche-là sont bel et bien perdues, ce qui expliquerait que, dès le début de la campagne, il ait adopté un profil très modéré ? Les résultats des élections, la façon dont s'opèrent les reports de voix, l'analyse des abstentions apporteront des réponses cruciales pour l'avenir de la gauche.

Après les années 1980, où M. Jospin fixait au PS l'objectif de 30 % de l'électorat, tandis que Jean-Pierre Chevènement ou Laurent Fabius rêvaient à haute voix d'un parti qui représente à lui seul 40 % des voix, après l'expérience de la gauche plurielle de 1997 à 2002, les contours de la gauche de gouvernement du nouveau siècle commenceront à se dessiner avec les résultats des scrutins d'avril-mai et de juin.

Jean-Louis Andréani

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschbourg  
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE



Le Monde  
ÉDITORIAL

Président-directeur général : Dominique Alduy  
Directeur général : Stéphane Corré

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél: 01-42-17-39-00 - Fax: 01-42-17-39-26

# Le jeu du concours et du hasard *par Denis Labouret*

**L**E Monde a communiqué l'information dans son édition du 1<sup>er</sup> mars : « L'épreuve de composition française du concours interne de l'agrégation de lettres modernes, dont le sujet contenait une erreur de frappe, a été annulée. » Il fallait lire « surprendre » et non « suspendre » dans une citation de Marivaux. Les 1 652 candidats repasseront l'épreuve le 26 mars.

L'incident pourrait passer inaperçu : le « mammouth » a connu bien d'autres faux pas, et l'on pourrait se contenter de mettre cette coquille sur le compte d'un hasard malencontreux... Nul n'est coupable, bien sûr : ni le jury, ni l'imprimeur du ministère, ni la direction des personnels enseignants, ni les centres d'examen, ni le ministre. Reste Marivaux : quelle idée aussi de ne pas écrire comme tout le monde ! C'est son style ambigu, sans nul doute, qui est source d'erreurs.

L'affaire serait en effet excusable si elle était isolée. Mais, dans le cas de l'agrégation interne, elle a pu être ressentie d'autant plus légitimement comme un affront qu'el-

le venait après d'autres signes de mépris ou de désinvolture, assez révélateurs de l'attitude du ministère de l'éducation nationale, pour tant si zélé quand il s'agit de faire du « respect » un mot d'ordre, envers ses propres personnels enseignants. Car les candidats qui se présentent à ce concours sont

**DENIS LABOURET** est maître de conférences à l'université Paris-Sorbonne (Paris-IV)

des professeurs déjà titulaires, qui déploient beaucoup de temps et d'énergie, le plus souvent en plus d'un service complet d'enseignement et au détriment de leur vie de famille, à assimiler un programme exigeant et à se former dans des conditions difficiles à des épreuves particulièrement sélectives.

En littérature française et comparée, le programme et le niveau requis sont très proches de ceux auxquels sont confrontés les candidats à l'agrégation externe, étudiants qui se consacrent à temps plein à leur préparation. Il y a quelques années, pour tenir compte de ces différences dans les conditions de préparation, le concours inter-

ne avait lieu, logiquement, beaucoup plus tard que l'externe. Depuis trois ans, c'est le contraire : les candidats à l'agrégation interne découvrent le programme en mai, commencent à bénéficier d'une préparation régulière en octobre, au début de l'année universitaire, et se présentent à l'écrit en février, deux mois avant les candidats du concours externe. Moins d'un an entre la publication du programme et le concours, moins de cinq mois de préparation sérieuse : il y a là de quoi désespérer les enseignants les plus dynamiques – tout autant que leurs formateurs, les universitaires spécialistes des textes au programme, chargés d'une mission impossible. Comme si tout était fait pour décourager les professeurs des lycées et collèges soucieux de renforcer leurs compétences.

Après ce changement de calendrier imposé sans concertation, seconde surprise (pour ne pas quitter Marivaux) : au printemps 2001, le *Bulletin officiel de l'éducation nationale* publie un programme de littérature comparée pour le concours 2002 (sur la guerre)... qui sera démenti au cœur de l'été (« l'intime » remplace « la

guerre »). Dans certaines académies, les formateurs avaient pu être informés, donc informer. Il valait mieux interroger directement le président du jury, qui rejetait la responsabilité de « l'erreur » sur la direction des personnels enseignants... Mais beaucoup de candidats, pour avoir eu le grand tort de se fier aux textes officiels du ministère, ont travaillé pendant l'été sur un programme qui

travailler à fond les textes de Valéry Larbaud et de Virginia Woolf...

Pour des hasards, cela fait beaucoup. Malgré tout, ces jours-ci, les professeurs-candidats continuent de travailler – et relisent Marivaux (non sans goûter autrement les titres de ses pièces : *L'épreuve, Le Chemin de la fortune, Le Déroulement imprévu...*). Et leurs formateurs essaient de les préparer comme ils le peuvent, dans le

tion à l'agrégation interne, il vaut mieux lire un grand quotidien du soir pour se tenir au courant. D'autant qu'on n'y trouve sans doute pas plus de coquilles que dans les textes officiels.

On attend maintenant le dénouement, et le dévoilement de la vérité, comme au théâtre. Ou bien l'agrégation interne est condamnée, et l'on aimerait que ce soit clairement dit, et argumenté. Ce serait la victoire de la paresse et de l'immobilisme. Ou bien l'on estime que ce concours a un sens et un avenir, qu'il constitue non seulement un moyen unique de promotion interne et de formation intellectuelle de haut niveau pour les personnels enseignants, mais une passerelle indispensable entre le petit monde des chercheurs en littérature et la pratique de l'enseignement des lettres au quotidien. Et dans ce cas les candidats, autant que leurs formateurs, attendent des signes forts qui viendraient à la fois compenser les torts qu'ils ont subis et témoigner d'une véritable volonté politique : dès cette année, une augmentation significative du nombre de postes ; dès l'an prochain, le retour à un calendrier décent et réaliste.

Ou bien l'agrégation interne est condamnée, et on aimerait que ce soit clairement dit. (...) Ou bien on estime que ce concours a un sens, et les candidats, autant que leurs formateurs, attendent des signes forts

n'était pas le bon : on imagine la joie de ces enseignants « en vacances », qui passent le mois d'août à étudier Eschyle et Shakespeare avant de découvrir à la rentrée qu'il leur reste quelques mois pour

brouillard : car n'allons pas croire que le ministère ait jugé bon d'informer les responsables de formation de l'annulation de l'épreuve et des changements de calendrier. Quand on coordonne une prépara-

## La mémoire retrouvée de la guerre d'Algérie ?

*Suite de la première page*

Ils « oubliaient » le sort inégalitaire réservé aux « indigènes ». Les soldats français du contingent avaient le sentiment très net de n'être pas les responsables de la situation de guerre. Ils avaient exécuté les ordres de leurs supérieurs, et se trouvaient pris dans un engrenage. Les officiers français de la guerre d'Algérie affirmaient avoir simplement obéi aux pouvoirs politiques. Ils « oubliaient » les importants pouvoirs politiques dont ils disposaient, notamment au moment de la fameuse « bataille d'Alger » en 1957. Les harkis également, ces soldats musulmans suppléés qui ont combattu aux côtés de l'armée française, ont été abandonnés. Ils ont été massacrés, et ne pouvaient pas se sentir responsables.

Et la classe politique française ? La majorité de la droite politique reconnaissait en de Gaulle son « sauveur », reconstituant après 1962 un consensus politique autour de sa personne pour faire oublier son attitude en faveur de l'Algérie française. La gauche également reconsidère son histoire puisque elle avait approuvé les « pouvoirs spéciaux » en mars 1956, dispositions envoyant le contingent en Algérie. Jusqu'en 1960, la gauche française était pour « la paix en Algérie ». Elle ne se prononcera pour l'indépendance que tardivement. Elle aussi reconstruira un récit mythologique lié à la question de l'indépendance de l'Algérie, peut-être pour faire oublier sa position antérieure. Celle d'une attitude classiquement jacobine, pour l'amélioration des conditions de vie des « indigènes » dans les colonies.

Lorsque la guerre se termine, per-

sonne n'est responsable. Et les soldats, les pieds-noirs, les harkis, tous se considèrent comme des victimes. La mise en scène de l'amnésie accompagne le processus de victimisation, pour éviter d'évoquer toute culpabilité personnelle et étatique sur l'Algérie et la guerre. Le statut de victime se renforce dans les années 1980 où il vaut mieux apparaître en victime qu'en combattant ou en militant. Les plaintes en nombre pour « crimes contre l'humanité » s'inscrivent dans cette tendance. Autre explication de l'oubli, la blessure du sentiment national. La fin de l'Algérie française développe un sentiment très fort de l'amputation d'une partie du territoire national. « L'Algérie, c'était la France. » Le conflit s'élabore

si, quelquefois oublier pour vivre. Et puis existe un autre oubli, organisé par les Etats, qui instaure des amnisties, visant à dissimuler, à ne pas assumer ses torts ou ses responsabilités. C'est un autre type d'oubli. Derrière l'oubli nécessaire, celui de la sortie d'une guerre, se dissimule l'oubli pervers visant à ne rien reconnaître de la culpabilité qui s'est longtemps cachée dans la société française.

Sur les circonstances du retour de la guerre d'Algérie dans la société française d'aujourd'hui, un élément domine, le passage des générations. Celui qui a vécu un événement décisif éprouve le désir de laisser une trace. Au soir d'une vie apparaît la nécessité de se délivrer davantage d'un poids, d'un secret ou d'un remords. De leur côté, les jeunes générations éprouvent le besoin de s'inscrire dans une généalogie, dans une filiation, de savoir quelle a été l'attitude du père ou du

guerre d'indépendance, ou au lendemain de cette guerre, font retour. L'aéroport de Tlemcen s'appelle désormais « aéroport Messali-Hadj » et l'université de Sétif a pris le nom d'« université Ferhat-Abbas ». Ces deux figures fondatrices du nationalisme algérien sont longtemps restées dans l'ombre. D'autres personnages occultés, comme Mohamed Boudiaf ou Abane Ramdane, animateur central du congrès de la Soummam en août 1956, ont fait leur « réapparition » à travers une série de publications, colloques, ouvrages, polémiques.

Les Algériens éprouvent la nécessité de comprendre le secret de la violence actuelle, en fouillant le déroulement de leur guerre d'indépendance. Des récits d'atrocités, comme le massacre de Melouza de mai 1957 où 374 villageois, soupçonnés de sympathies messalistes, ont été égorgés par une unité de l'ALN, ont été portés à la connaissance du public algérien. D'autres exactions algéro-algériennes éclatent, en grande partie, l'archaïsme des violences paysannes à l'œuvre aujourd'hui en Algérie. La violence trouve aussi son ressort dans la fabrication d'un parti unique, à visée hégémonique, qui a écarté tous ses concurrents, non seulement les messalistes, mais aussi les communistes, les « berbéristes ». L'origine de l'islamisme politique est à chercher dans cette violence portée par le parti unique et le communisme paysan. La recherche s'oriente également sur le rôle de l'armée dans l'histoire politique du nationalisme. Mais la question des harkis, ces paysans en armes qui ont combattu avec la France, reste encore taboue. D'autres débats ont vu le jour, sur la question berbère dans l'histoire du mouvement nationaliste algérien. Tous ces questionnements visent à nous dire une chose : l'Etat perd progressivement le monopole d'écriture de l'histoire de la guerre d'indépendance algérienne.

Il n'est pas possible d'envisager les retours de mémoire liés à la question de l'Algérie en France indépendamment du travail qui s'exerce de l'autre côté de la Méditerranée. La circulation, le passage entre les différents mémoires sont indispensables car en France et en Algérie existent des récits imbriqués où se mêlent le « face-à-face », mais aussi le « côte-à-côte ». Les écritures en miroir favorisent les retours d'histoire, les Algériens, eux aussi, tentent de se débarrasser d'une mémoire falsifiée de leur guerre d'indépendance.

La France se trouve en outre prise dans un mouvement mémoriel qui s'exprime à l'échelle internationale, avec peut-être une restriction du « temps de latence ». Les traumatismes liés aux guerres entraînent un long temps de latence pour essayer de regarder en face ce qui s'est passé. Ce phénomène a pu s'observer autour de la question de Vichy. Trente ou quarante ans sont quelquefois nécessaires pour « assumer » des histoires douloureuses, passer de la mémoire à l'his-

toire, trouver et désigner des coupables. La restriction du « temps de latence » permet des mises en accusation judiciaires rapides et la volonté de vite savoir. C'est une nouveauté. Il a fallu attendre longtemps pour que se tienne le procès de Maurice Papon, lié à son comportement sous Vichy. En revanche, en 1998, au cours du procès, très vite le « Papon de 1942 » de Bordeaux est devenu un « autre Papon », celui d'octobre 1961, lorsqu'il était préfet de police de Paris. Il n'y a pas eu d'attente, de distance critique, historique, pour mettre en œuvre des procédures de mise en accusation ou d'écriture des faits.

Enfin, la question du désir de construction d'identité personnelle, à travers des réappropriations de mémoire, est importante. La forte présence de la catégorie-mémoire sur la scène publique est à mettre en rapport avec la crise des idéologies globales. La mémoire apparaît comme le moyen de se réfugier dans ce qui peut paraître sûr, dans le vécu personnel, individuel ou familial. La méfiance est grande à l'égard des tentatives idéologiques d'explication globale. La peur de perdre son identité dans un processus d'homogénéisation mondialisée provoque un retour vers le passé, surtout quand le présent est rempli d'angoisses et de frustrations.

La recherche mémorielle entend également pouvoir s'inscrire dans des histoires plus globales, plus générales qui visent à redéfinir des récits nationaux. A cet égard, l'apparition dans la société française de nouveaux groupes porteurs de la mémoire algérienne est fonda-

Ceux et celles qui vont devoir faire et font déjà l'Algérie et la France de demain n'ont aucune responsabilité dans l'affrontement d'hier

mentale. Jusqu'à présent, deux grands groupes porteurs des « années algériennes » ont existé dans l'espace public. Les Européens d'Algérie, dans les années 1970, à travers une série de récits, de batailles pour ce qu'on a appelé « l'indemnisation des rapatriés », se sont fait beaucoup entendre. Un autre groupe, celui des soldats français, s'est manifesté à travers des associations, pour la défense de leurs droits. Ces deux groupes, Européens et soldats, ont fait valoir un certain récit de l'histoire de la guerre d'Algérie, celui de la « nostalgeria », de la perte d'une Algérie conviviale et coloniale, par « trahison » des pouvoirs politiques.

Les enfants ou petits-enfants

Derrière l'oubli nécessaire, celui de la sortie d'une guerre, se dissimule l'oubli pervers visant à ne rien reconnaître de la culpabilité qui s'est longtemps cachée dans la société française

comme une sorte de guerre civile franco-française, où semble se jouer l'avenir tragique du pays. L'indépendance de l'Algérie devient alors synonyme d'abaissement de la nation.

L'installation dans une situation d'amnésie, à propos de l'Algérie, conduit à une interrogation sur l'oubli. Après la terrible période de la guerre, comment est-il possible de vivre perpétuellement en état de mémoire frénétique, mélancolique, envahissante ? Il faut peut-être aus-

grand-père dans cette guerre. Cette situation-là s'observe dans la jeunesse française, mais aussi dans la jeunesse d'origine algérienne.

Dans les générations politiques, le vote à l'Assemblée nationale du 10 juin 1999, à la quasi-unanimité, reconnaissant « une guerre » en Algérie est révélateur. Une majorité des députés étaient des « anciens » d'Algérie, des gens qui avaient connu, ou fait, la guerre d'Algérie. Le vote à l'Assemblée nationale et la présence de personnages politiques au sommet de l'Etat expliquent la volonté d'inscrire en des lieux de commémoration la mémoire de cette guerre. Comme la construction d'un « Mur » à Paris à la mémoire de soldats tombés en Algérie, ou la pose d'une plaque à la mémoire des victimes algériennes du 17 octobre 1961. Bref, des cadres politiques de la mémoire se mettent en place permettant à celle-ci de s'exprimer davantage.

Un autre élément permet de comprendre ce retour : le détour par ce qui se passe aujourd'hui en Algérie. Les enjeux brûlants de la guerre d'Algérie en France s'inscrivent dans une mémoire en miroir. De l'autre côté de la Méditerranée, depuis dix ans, une guerre civile cruelle a fait des dizaines de milliers de morts. Dans cette tragédie algérienne reviennent les souvenirs de la première guerre d'indépendance. Des mots surgissent comme « terrorisme », « fanatisme », « massacre », « violence », « bataille d'Alger ». Inévitablement, le souvenir de la guerre précédente vient perturber celle du présent.

A travers la tragédie vécue, des figures qui avaient été écartées de la scène politique pendant la

**10 jours exceptionnels**  
du 15 au 25 mars 2002

Venez découvrir la collection des canapés Steiner à des prix d'exception

**Topper**  
Espace Steiner

63, rue de la Convention - 75015 Paris - Tél. 01 45 77 80 40  
M° Boucicaut - Parking gratuit

Ouverture exceptionnelle les dimanches 17 et 24 mars 2002

# Ben Laden aimait la chasse et raffolait de yaourts

Interrogée par un journaliste du magazine arabe « Al-Majallah », une des femmes du chef terroriste raconte sa vie de tous les jours. Même pour elle, Oussama demeurait énigmatique

**OUSSAMA** Ben Laden est insomniaque, souffre des reins et raffole de yaourts. Ces détails sur la personnalité du chef d'Al-Qaïda sont puisés à bonne source. Ils sont donnés par *Al-Majallah*, un hebdomadaire arabe basé à Londres, qui publie un entretien avec l'une des quatre épouses du terroriste d'origine saoudienne. Celle-ci a accepté de recevoir le journaliste Khalid Nasr, à condition qu'il ne divulgue ni son identité, ni l'endroit où l'entretien a eu lieu, ni aucune photographie d'elle. Seule indication : elle vit dans une maison modeste et a répondu calmement aux questions. L'entretien a été traduit par le site Internet de la BBC et republié le 15 mars par le *Guardian*.

Ben Laden n'était guère loquace avec son épouse, qu'*Al-Majallah* identifie par les initiales A. S. « Il avait souvent l'habitude, raconte-t-elle, de rentrer tard à la maison et de s'étendre seul sur son lit pen-



dant des heures. Il se mettait en colère si je lui adressais la parole. Ces derniers temps, il était toujours inquiet et semblait fatigué à cause du manque de sommeil. Le plus souvent, il prenait des somnifères. » Il avait deux femmes à Kandahar, une troisième à Kaboul et la dernière dans les montagnes de Tora Bora. « Il venait me voir une fois par semaine, puis seulement toutes les deux ou trois semaines. Il m'empêchait de sortir de chez moi de peur, disait-il, qu'on me fasse du mal. Notre maison était très simple. Oussama aimait le pain, les yaourts, le miel et les dattes. Il mangeait rare-

ment de la viande. » Ce qui ne l'empêchait pas d'« aller à la chasse le vendredi avec un groupe d'amis ».

Son mari doutait parfois que l'Afghanistan reste un refuge sûr : « Il m'a dit un jour qu'il craignait que les talibans se retournent contre lui, qu'ils cherchent à se débarrasser de lui, et qu'il avait quelques différends de vues avec le mollah Omar. »

## « UN "GRAND PLAN" »

Il n'a jamais évoqué devant A. S. son intention d'attaquer les Etats-Unis. « Il parlait de l'hégémonie de l'Amérique et de sa coopération avec Israël. Il me disait toujours qu'il avait un "grand plan", qu'il s'était fixé pour mission d'affronter les Etats-Unis, qui humiliaient les Arabes, et qu'il disposait de nombreux jeunes combattants désireux de mener la guerre sainte contre eux. Il n'aimait pas que je lui parle de ce genre de sujet. Il se mettait en colère lorsque je cherchais à l'interroger. Il

m'a dit de ne plus jamais parler de tout cela avec lui. »

La dernière fois qu'A. S. a vu Ben Laden, c'était « avant les événements de septembre ». « Il est venu à la maison et m'a dit de téléphoner à ma famille pour l'informer que nous partions et qu'ils n'auraient pas de mes nouvelles pendant longtemps. (...) Il ne m'a pas dit où nous allions. Il a préparé un véhicule et je suis partie avec une escorte et un de ses fils jusqu'à une région du Sud, frontalière du Pakistan. Plusieurs jours plus tard, nous avons eu connaissance des explosions aux Etats-Unis. Lorsque les bombardements ont commencé sur l'Afghanistan, nous avons rejoint les montagnes et vécu deux mois dans une grotte avec une tribu locale qui nous a ensuite remis au gouvernement pakistanais. » Depuis, Ben Laden ne l'a « jamais contactée ». Le croit-elle mort ? « En mon for intérieur, je sens qu'il est encore vivant. Il n'a jamais évo-

qué son intention de quitter l'Afghanistan, où il voulait mourir. » Il lui a dit : « Si je dois quitter l'Afghanistan, ce sera pour rencontrer le Créateur. » Ben Laden a toujours souffert des reins et eu des maux d'estomac. « Il m'a dit un jour qu'il allait se faire soigner au Pakistan. C'était près de deux mois avant les événements. »

A. S. ne regrette pas d'avoir épousé Ben Laden, car « c'était la volonté de Dieu », et elle ajoute : « Je ne crois pas qu'il soit un terroriste tel qu'on le dépeint en Occident. »

Dernier détail intéressant : dans l'Afghanistan des talibans, où ne subsistait que l'enseignement coranique, les enfants de Ben Laden suivaient de vraies études : « Ils avaient des tuteurs particuliers qui leur enseignaient l'anglais, l'arabe, les sciences et les mathématiques. Ils apprenaient aussi l'informatique. »

Jean-Pierre Langellier

## SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse [www.lemonde.fr/surle.net](http://www.lemonde.fr/surle.net)

■ Les Nations unies tiennent conférence sur le financement de l'aide publique au développement durable à Monterrey (Mexique) jusqu'au 22 mars.

[www.un.org/esa/ffd/](http://www.un.org/esa/ffd/)

■ Les sessions plénières sont retransmises en direct sur le Web. [www.un.org/webcast/ffd/](http://www.un.org/webcast/ffd/)

■ Le 27 janvier, le comité préparatoire est parvenu à un projet de conclusion pour le sommet nommé « consensus de Monterrey ».

[www.un.org/esa/ffd/aac25713F.pdf](http://www.un.org/esa/ffd/aac25713F.pdf)

■ Le groupe de travail sur le développement économique et social de l'ONU a mis en ligne les précédents accords internationaux.

[www.un.org/esa/sustdev/agreed.htm](http://www.un.org/esa/sustdev/agreed.htm)

■ La conférence prépare le sommet de Johannesburg qui doit se dérouler du 26 août au 4 septembre.

[www.johannesburgsummit.org](http://www.johannesburgsummit.org)

[vincent.truffly@lemonde.fr](mailto:vincent.truffly@lemonde.fr)

## « FINANCIAL TIMES » (LONDRES)



**Objectif Saddam.** En guerre contre l'« axe du Mal », les Etats-Unis préparent une action militaire pour renverser Saddam Hussein. Dessin de Bromley.

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

## AU COURRIER DES LECTEURS

### GUERRE ET CAUCHEMARS

Arrachés à leur famille, à leur fiancée, à leur atelier, à leur champ, à leur école pendant vingt-sept mois, les anciens combattants d'Afrique du Nord ont beaucoup souffert. Ils sont partis parce que l'Etat l'avait imposé, avec leur formation d'honnêtes citoyens et pour certains avec leur éducation religieuse. Beaucoup ont vécu l'enfer des embuscades, des patrouilles de nuit, ont côtoyé la mort et les morts. D'autres ont eu plus de chance et un peu moins de risque. (...)

Que des faits horribles soient révélés est une excellente initiative si l'on peut en espérer une certaine prévention. Mais ce qui est insupportable, c'est la suspicion que laissent planer ces actes barbares sur des milliers de jeunes qui ont su garder la droiture

acquise dans leur famille et à l'école. (...) Les anciens combattants d'autres guerres sont fiers de leur engagement. Les anciens combattants d'Afrique du Nord supportent déjà mal le souvenir de cette guerre de l'inutile. Elle a dévoré leur jeunesse, parfois leur santé et les rongé encore. Personne ne les aide à en sortir. Alors de grâce, n'en rajoutez pas en présentant des jugements ponctuels ressentis comme collectifs. Dénoncez les folies meurtrières, mais s'il vous plaît préservez le reste du troupeau resté aussi sain que possible dans des actions guerrières imposées.

Joseph Eusebe  
et Denis Jacquier

Thônes et Veyrier-du-Lac (Haute-Savoie)

### MON INSTITUTRICE

M<sup>lle</sup> Leblanc m'a appris à lire, m'a appris à écrire et à compter. En revanche, pendant ses classes, M<sup>lle</sup> Leblanc ne m'a pas préparé à accepter silencieusement les atta-

ques de barbares modernes contre des septuagénaires sans défense. (...) Tous les efforts déployés par Marie Leblanc au service de son prochain lui ont été payés en retour par le coma sans réveil dans lequel, à Blois, ses agresseurs l'ont plongée. Comment avons-nous laissé notre société dériver jusque-là ? Quelles motivations diaboliques conduisent des délinquants à s'en prendre avec tant de violence à la plus fragile des cibles : une mamie de 78 ans et de 40 kilos ? (...) Réagissons, mobilisons notre sens du civisme enfoui sous nos carapaces d'individualistes désabusés. (...) M<sup>lle</sup> Leblanc m'a appris beaucoup de choses ; j'aimerais à mon tour faire quelque chose en sa faveur en mobilisant nos énergies contre ce type d'actes odieux afin de réparer cette société abîmée par notre laxisme. Il nous faut refuser une situation qui s'impose insidieusement. (...)

Fabien Jacquot

Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

# Barcelone vu par la presse européenne

Avec ses compromis, le sommet de l'UE fait figure d'auberge espagnole

**Aznar** : pas de décisions spectaculaires mais des avancées dans la bonne direction ». Ce que son concurrent ABC (droite) traduit par une autre formule : « Les amateurs de pyrotechnie politique peuvent certes être déçus », mais « l'esprit pratique a triomphé ». Les trois grands « libéralisateurs » que sont MM. Aznar, Silvio Berlusconi et Tony Blair ont notamment concédé à la France de différer d'un an (2004) l'ouverture à la concurrence de son marché de l'électricité pour les seules entreprises. Aucune date n'a été fixée pour celui des consommateurs, Paris s'engageant « vaguement à aborder ce sujet l'an prochain », déplore **El Mundo**.

## « ÇA PASSE OU ÇA CASSE »

« L'alliance de M. Blair avec l'Italie et l'Espagne est astucieuse et bienvenue, mais son succès dépend finalement du bon vouloir de Paris et de Berlin », commente le **Times** de Londres. Le plus vieux quotidien britannique se fait fort de rappeler que le premier ministre avait promis qu'à Barcelone « ça passerait ou ça casserait ». « Très charitablement, il s'est prévalu de succès solides mais limités », relève le **Times**. **The Independent** note qu'il s'en sort en affirmant qu'un « tournant décisif a été opéré au sein de l'Union européenne vers un calendrier de libéralisation » des marchés, prouvant, selon lui, que la Grande-Bretagne « n'a pas à craindre l'Europe, qui représente au contraire une chance pour elle ». Le **Times** publie par ailleurs des extraits d'un nouvel ouvrage de Margaret Thatcher dans lequel la « Dame de fer » explique en substance que « l'heure a sonné » pour son pays de « commencer à se retirer de l'UE », devenue à ses yeux « fondamentalement irréformable », à l'aube d'un nouvel élargissement, un processus qui « diluera les avantages de l'Union » pour le Royaume-Uni. « Sur ce point au moins, M. Blair devra ferrailer dur pour s'as-

surer que son prédécesseur a tort », conclut le **Times**.

De son côté, M. Aznar peut se réjouir, au chapitre de l'électricité, « du triplement des interconnexions entre la France et l'Espagne » afin d'empêcher les pannes générales, note ABC. « Il faut remercier la France, ajoute **El País** de Madrid (gauche), pour avoir défendu la thèse selon laquelle l'électricité n'est pas seulement un produit à vendre le moins cher possible mais un service public d'intérêt général, ce qui implique une distribution universelle et de qualité. A travers la défense d'intérêts

concrets de l'Europe sociale, l'axe franco-allemand a de nouveau fonctionné à Barcelone. »

La presse italienne reste assez sceptique, à l'image de **La Stampa** : « Le plat froid de Barcelone a été servi et mangé, mais tous ont encore faim. (...) Les objectifs fixés restent lointains », tandis que « le fossé entre le revenu moyen des Européens et des Américains continue de se creuser. (...) Le navire européen avance dans la bonne direction, mais toujours aussi lentement. »

[lemonde.fr](http://lemonde.fr) pour *Le Monde*

**ClubAffaires**  
RENAULT

C'est ce qu'on appelle  
un arrondi en votre faveur.

**REPRISE ARGUS + 2 000 €**  
pour tout achat d'un  
Scénic ou d'une Laguna\*  
Soit 13 119,14 € pour tout achat  
d'un Scénic ou d'une Laguna  
berline ou Estate neufs.

**REPRISE ARGUS + 3 000 €**  
pour tout achat d'un  
Espace\*  
Soit 19 678,71 € pour tout achat  
d'un Espace neuf.

\* Offres non cumulables, réservées aux particuliers et valables jusqu'au 31/03/02. Conditions générales Argus, diminution des frais et charges professionnelles et des éventuels frais de remise à l'état standard.

**JUSQU'AU 31 MARS**

**ARGUS+2000€**

Cliquez, choisissez, révez sur [www.renault.fr](http://www.renault.fr)

**Réfléchissez.**  
**C'est le Printemps du Club Affaires.**

**DANS LE RÉSEAU RENAULT**  
CONCESSIONNAIRES ET AGENTS PARTICIPANTS

# ENTREPRISES

## MARCHÉS

La spectaculaire **FAILLITE** d'Enron, septième entreprise américaine, naguère portée aux nues, prend chaque jour plus d'ampleur. Son commissaire aux comptes, le cabinet Andersen, un des cinq géants mon-

diaux de l'audit, est en train d'imploser. En deux siècles d'histoire, aucune entreprise américaine ne s'est relevée d'une **INCULPATION CRIMINELLE**. D'ores et déjà, en Europe, des membres de ce cabinet cher-

chent à reprendre leur autonomie. *Le Monde* a demandé à neuf dirigeants français et à un économiste américain **LES LEÇONS À TIRER DE CE SCANDALE**. Dans chaque pays, les autorités politiques et les res-

ponsables économiques s'interrogent. En **GRANDE-BRETAGNE**, au **JAPON** et en **ALLEMAGNE**, chacun tente de réviser certaines règles pour améliorer le fonctionnement et la **TRANSPARENCE** des marchés.

## L'affaire Enron-Andersen ébranle le capitalisme mondial

La faillite du courtier en énergie américain et l'inculpation pénale de son commissaire aux comptes, géant mondial de l'audit, provoquent un scandale sans précédent. Quels enseignements en tirer ? « Le Monde » ouvre le débat

**LA FAILLITE** d'Enron et la descente aux enfers de son cabinet d'audit Andersen provoquent une onde de choc mondiale au sein du système capitaliste. Daniel Lebégue, le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, peu adepte des formules à l'emporpière, juge même l'événement « plus grave que la crise de 1929 ».

Le courtier en énergie, septième société américaine avec plus de 100 milliards de dollars de chiffre d'affaires, s'est effondré en six semaines, à la fin de 2001. C'est la plus grande faillite de l'histoire américaine. Son commissaire aux comptes, Andersen, a été inculpé le 14 mars pour obstruction à la justice, après avoir reconnu qu'il avait détruit des pièces comptables d'Enron. Son avenir est sombre. Jamais à Wall Street, en plus de deux siècles d'histoire, un établissement important n'a survécu à une accusation criminelle. Déjà les cabinets Andersen d'Espagne ont rompu les accords qui les liaient au cabinet international, et ceux du Royaume-Uni et d'Australie cherchent aussi à quitter le réseau.

Comment a-t-on pu en arriver là ? Comme le résume Gérard Mestrallet, président de Suez, « ce cas concentre toutes les erreurs ». Pendant des années, les comptes d'Enron ont été manipulés avec la complicité plus ou moins active de ses auditeurs, de ses avocats et de ses banques. Cette dérive a totalement échappé à l'autorité de tutelle de la Bourse américaine, la Securities Exchange Commission (SEC), comme aux analystes financiers, agences de notation, gestionnaires de fonds et journalistes. L'entreprise texane s'est lancée dans une fuite en avant, dissimulant dans de multiples partenariats les dettes et les pertes. Le groupe a construit une nébuleuse de près de 4 000 filiales, une pour cinq de ses salariés !

La phase judiciaire n'en est qu'à ses débuts. Les mises en examen devraient se succéder. Mais cette affaire, au-delà de la délinquance financière, illustre la dérive des institutions et des règles qui assurent la crédibilité de Wall Street. La principale place financière de la planète s'est laissée griser par sa réussite, sa toute-puissance et des années de

spéculation et d'impunité. Au point aujourd'hui de se mettre en danger. « Si les actionnaires d'une société ne sont pas raisonnablement sûrs que les bénéfices annoncés sont réels et que les dirigeants ne profitent pas de leur position pour s'enrichir à leur détriment, il n'y a plus de capitalisme », souligne Robert Litan, responsable des études économiques de la Brookings Institution.

### LA CONFIANCE DES BANQUES

La SEC ne sortira pas indemne de ce scandale. Elle n'a pas effectué le moindre contrôle des comptes d'Enron depuis au moins 1997. A deux reprises, dans les années 1990, elle a même autorisé le groupe énergétique à ne pas révéler dans ses rapports annuels la teneur d'opérations financières. Harvey Pitt, son président, prône aujourd'hui la création d'une autorité indépendante chargée de contrôler les commissaires aux comptes. Mais M. Pitt lui-même a construit sa carrière d'avocat en défendant les cabinets comme Andersen et en refusant une stricte séparation entre leurs activités d'audits et de consultants.

Pour les banques d'affaires, le scandale est encore plus grand. En 1999, Merrill Lynch, la première banque d'investissement américaine, a collecté 400 millions de dollars auprès d'investisseurs pour les apporter à LJM2, l'un des principaux partenariats ayant servi à dissimuler les pertes et les dettes d'Enron. Pour montrer sa confiance, elle avait investi directement 5 millions de dollars et ses dirigeants, à titre personnel, 16 millions. Personne n'y a vu le moindre conflit d'intérêt ! Credit Suisse First Boston, JP Morgan, Deutsche Bank et de nombreux autres établissements ont fait de même. Les banques de Wall Street ont apporté près de 35 milliards de dollars depuis 1999 à des partenariats de ce type, hors de toute juridiction et de tout contrôle.

Seize des dix-sept analystes financiers américains spécialistes d'Enron recommandaient encore en septembre la valeur à l'achat. Ceux de Goldman Sachs, Lehman Brothers, Salomon Smith Barney et UBS Warburg lui restaient favorables en octobre, après l'annonce de 600 millions de dollars de pertes !

Quelle leçon tirer de tout cela ? Les pessimistes, comme Alan Blinder, ancien vice-président de la Réserve fédérale américaine (Fed), font remarquer que « sans une information financière honnête et fiable, un marché financier ne peut tout simplement pas fonctionner ». Les banquiers français semblent au contraire penser qu'Enron va faire progresser le système capitaliste. Pour eux, les commissaires aux comptes regarderont les montages financiers de plus près et imposeront aux entreprises d'être plus transparentes. Les analystes apprendront à lire les engagements hors bilan. Les entreprises devront révéler l'architecture générale des contrats sensibles. Au total, la confiance se reconstruira.

Les Européens comptent bien profiter de ce scandale pour éviter la domination des normes et méthodes comptables américaines, voire pour parvenir à construire de vraies normes internationales. « Laisser le système comptable d'un pays s'imposer aux autres, c'est donner un avantage énorme aux entreprises de ce pays, comme si on imposait à tout le monde de n'utiliser qu'une langue »,

explique Michel Pébereau, PDG de BNP Paribas. Mais si les Etats-Unis ont reconnu la défaillance de certains aspects de leur système financier, ils n'ont pas reconnu celle de leurs normes comptables.

L'affaire Enron est un cas extrême mais pas isolé. Depuis cinq ans, plus de 730 sociétés cotées aux Etats-Unis ont dû réviser en baisse des résultats déjà publiés. Certaines d'entre elles, comme Sunbeam et Cendant, ont payé des dizaines de millions de dollars de dommages et intérêts à leurs actionnaires pour les avoir trompés sciemment. Les salariés de groupes comme Lucent, Waste Management ou Xerox ont vu la valeur de leurs fonds de pension divisée par trois après la dégringolade des actions de leurs entreprises.

S'il est excessif de juger le système capitaliste à l'aune de la seule affaire Enron-Andersen, ne voir dans celle-ci qu'un incident de parcours, important mais marginal, est sans doute tout aussi réducteur.

Sophie Fay  
et Eric Leser (à New York)

## Les leçons qu'ils tirent du scandale

Neuf personnalités économiques et politiques françaises analysent pour « Le Monde » les conséquences de cette crise

### Eric Besson (PS), porte-parole de Lionel Jospin pour l'économie et les entreprises

La faillite retentissante d'Enron vient confirmer la justesse de l'analyse de Lionel Jospin. Dans l'intérêt de tous, le marché doit être régulé. Livré à lui-même, il ne respecte pas les principes qui le fondent : la concurrence, l'absence de position dominante et la transparence notamment. La loi « nouvelles réglementations économiques » de 2001 était une première étape pour améliorer le fonctionnement de l'économie de marché. A l'avenir, l'ensemble des institutions se livrant à des activités financières devront voir leur obligation de transparence renforcée. Deuxième enseignement : les Etats-Unis ne sont pas le modèle parfait. L'Europe doit, dans ce domaine également, affirmer son propre modèle. L'indépendance des commissaires aux comptes, inscrite en France dans la loi, doit être renforcée en interdisant le cumul des fonctions de conseil et d'audit. Enfin, ce scandale doit nous renforcer dans notre volonté de protéger des méfaits de la spéculation le secteur crucial de l'énergie et de ne pas faire reposer notre système de retraites sur des fonds de pension, fussent-ils prétendument qualifiés d'« à la française ».

### Nicolas Sarkozy (RPR)

Le premier enseignement, c'est qu'un marché ne peut être laissé à lui-même. Il faut des contrôleurs, des autorités publiques pour veiller à la stabilité du marché, à la qualité des informations. Ces autorités existent aux Etats-Unis comme en Europe. Ce qui me frappe, c'est la réticence des autorités américaines à contrôler des acteurs qui présentent un risque élevé. Je pense à Enron, mais aussi aux hedge funds, comme LTCM, dont la faillite en 1998 avait failli faire basculer les marchés. Le modèle européen est heureusement différent : il faut le promouvoir sans complexe. Ma deuxième réflexion porte sur le

rôle des commissaires aux comptes. Le système français est plus protecteur, mais il faut engager la concertation, au niveau international, avec les milieux économiques, demander plus de rigueur et de transparence. Mais la défaillance la plus grave est venue du cœur même du système. C'est celle du conseil d'administration et du comité d'audit, incapables de surveiller les dirigeants. Le système de gouvernance interne a été dévoyé par l'usage des stock-options dont on mesure ici les effets pervers, s'il

ne s'accompagne pas de transparence et si les gains qu'il autorise sont démesurés. Je souhaiterais que les entreprises françaises fassent des codes de bonnes pratiques. Dernière remarque : qui peut croire que la loi sur les nouvelles réglementations économiques de M. Jospin peut apporter un début de réponse ? La négociation, le contrat, l'incitation, l'action internationale, moins visibles peut-être, sont souvent plus efficaces.

### Pierre-Henri Leroy, gérant de la société-conseil Proxinvest

Il faut scinder les métiers de banque de crédit et de banque d'affaires. Enron, dans la ligne des krach Continental Bank, Crédit Lyonnais et LTCM, symbolise d'une part le soutien grégaire prolongé de la communauté financière au service des grands émetteurs, et d'autre part l'accumulation de crédits bancaires mis généreusement par les mêmes banques au service d'un empilement de produits dérivés optionnels ou de titrisation. Ceci résulte de la confusion croissante entre deux types de métiers autrefois incompatibles : les métiers

d'allocation et d'échange de fonds propres, le courtage en actions et la banque d'affaires, métiers dangereux mais profitables, et les métiers de collecte de dépôts et d'allocation de crédit, en principe moins profitables, légitimement protégés et contrôlés par les banques centrales. Partout, le concept de banque universelle qui réunit les deux métiers a progressivement triomphé, du fait des intérêts des banquiers de crédit attirés par les marges de la banque d'affaires. On a ainsi offert sans le dire la garantie des contribuables aux spéculations pour compte propre des banques. Politiques et autorités n'ont pas su résister à la pression et Bill Clinton a donné le coup de grâce en 1999 au Banking Act de 1933. La gouvernance est une bonne chose mais elle ne suffit pas à prévenir d'autre Enron : il faut revenir au Glass Steagall Act, cette législation américaine de 1930 qui interdisait aux banques d'avoir à la fois une activité de prêteur et une activité qui implique de détenir des titres d'une entreprise que l'on conseille.

### Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT

Trop de gens ont confondu capitalisme et casino, création de richesses et spéculation financière, innovation et manipulation, développement durable et fuite en avant. Enron peut être un coup de semonce salutaire. Il est grand temps de mettre en place des systèmes de gouvernance de l'entreprise et de régulation des marchés financiers qui assurent la transparence de l'information. Ce sont les

« Les syndicats ont un rôle à jouer parce qu'ils sont les contre-pouvoirs naturels dans l'entreprise »

NICOLE NOTAT

règles de contrôle, les normes prudentielles et de surveillance des marchés qu'il faut revoir, et notamment les facilités qu'offrent les paradis fiscaux. Les syndicats ont un rôle à jouer parce qu'ils sont les contre-pouvoirs naturels dans l'entreprise et parce qu'il leur appartient de définir de nouveaux leviers d'action, notamment pour sécuriser l'épargne des salariés et leur permettre de faire entendre leur voix sur les marchés financiers. C'est le sens de la stratégie engagée par la CFDT, avec la CGT, la CGC et la CFTC dans le domaine de l'épargne salariale. Nous voulons faire émerger des acteurs financiers assurant le meilleur ser-

vice aux salariés, tout en faisant pression pour améliorer les pratiques sociales et environnementales des entreprises.

### Arnaud Lagardère, cogérant du groupe Lagardère

Au-delà des erreurs dues à l'orgueil et à la démesure qui ont pu être commises par les dirigeants d'Enron, le monde de la finance doit en tirer les leçons. Les investisseurs et ceux qui les conseillent doivent se méfier des effets de modes, des déclarations fracassantes ou des ascensions trop rapides. Les entrepreneurs doivent se concentrer sur la construction, pour le long terme, des activités qu'ils dirigent. Les contrôleurs doivent rester dans leur rôle. La définition d'une stratégie industrielle est un exercice qui s'inscrit dans la durée, et qui ne peut espérer en permanence répondre aux dernières foucades de marchés.

« La chute d'Enron n'a eu pratiquement aucune conséquence sur les marchés physiques de l'énergie »

PIERRE GADONNEIX

### Pierre Gadonneix, président de Gaz de France

Premier constat, qui peut surprendre : la chute d'Enron n'a eu pratiquement aucune conséquence sur les marchés physiques de l'énergie. Pour une raison simple : ses concurrents ont pris sa place ! Enron a été le promoteur d'un nouveau métier, le trading ou négoce énergétique, qu'il a développé et « financiarisé » en quelque sorte. Ce métier va continuer de se développer, mais avec des sociétés, comme la nôtre, qui disposent des actifs industriels nécessaires.

Le PDG d'Enron était allé trop loin dans son idée de dissocier l'utilisation des actifs physiques de production ou de transport d'énergie, et les achats d'énergie, en amont ou en aval. On ne peut pas pratiquer ce métier simplement avec un téléphone. La production et le transport d'énergie nécessitent des investissements lourds et risqués, dont le financement ne peut être assuré qu'au travers de règles du jeu qui permettent d'établir des contrats de long terme. Les marchés à court terme ne peuvent pas tout réguler, ils permettent en revanche de compléter l'offre, d'optimiser l'activité.

### Gérard Mestrallet, PDG de Suez

Enron ne va pas remettre en cause les fondements du capitalisme. C'est un cas isolé de grande dimen-

sion, qui concentre toutes les erreurs. Dans un certain climat, les signaux d'alerte ne fonctionnent pas. Certains analystes ont cherché à mieux comprendre et à expliquer.



« C'est un cas isolé de grande dimension, qui concentre toutes les erreurs »

GÉRARD MESTRALLET

Ils n'ont pas été entendus. Le mode de pensée générale était qu'Enron était la meilleure société du secteur et que son modèle devait s'imposer. Elle avait les mêmes métiers que nous. Pendant deux ans, nous avons subi les remarques et conseils de certaines banques d'affaires et d'analystes qui nous proposaient d'abandonner notre modèle pour suivre Enron. Ce scandale va se traduire par une vigilance accrue pendant un certain temps. Les responsables les plus jeunes du monde bancaire qui n'avaient connu que la croissance ont découvert que l'économie pouvait aussi connaître des faillites. Cela servira-t-il longtemps de leçon ? On peut déjà se demander où sera la prochaine erreur collective.

### Louis Schweitzer, PDG de Renault

Certains groupes sont valorisés à partir de leurs résultats concrets, d'autres à partir d'espérances qui



« Ce qui est important, c'est d'avoir des normes communes et administrées »

LOUIS SCHWEITZER

sont, naturellement, plus soumises aux aléas ; la capacité d'induire en erreur est alors plus forte. La comptabilité actuelle est inventée pour décrire des réalités physiques et passées. Dès que l'on va vers l'immatériel et l'avenir, elle n'est plus adaptée. Le deuxième problème que soulève Enron, c'est qu'on assiste parfois à une sorte de sur-enchère dans l'expression de ces espérances, qui deviennent alors irréalistes. C'est là qu'on est tenté de travestir le réel. En fait, les normes disent comment on doit décrire l'entreprise. Chacun est incité à le faire sous le jour le plus favorable. Mais certains choisissent des moyens qui parfois n'ont pas été prévus par le concepteur des normes.

Ce qui est important, c'est d'avoir des normes communes et administrées. Par exemple nous

travaillons actuellement avec Nissan (qui est aux normes japonaises) à l'établissement de normes communes. Nous espérons aboutir d'ici à 2004. Ensuite, ces normes doivent être administrées. Les gens ne doivent pas être juge et partie. Si nous avons adopté la norme IASC, c'est parce que ce sont des gens indépendants qui ont la charge de faire évaluer le système.

### Gérard Rameix, directeur général de la Commission des opérations de Bourse (COB)

Il est essentiel de restaurer la confiance dans l'information financière délivrée par les sociétés cotées. La COB travaille de longue date sur les principaux enjeux de ce dossier : qualité et indépendance de l'audit, règles comptables, responsabilité des dirigeants et gouvernement d'entreprise, rôle des analystes. Beaucoup a été fait dans notre pays sur ces sujets, mais de nouveaux progrès s'imposent. Un Comité de déontologie et d'indépendance est chargé par la COB de définir quelles missions sont compatibles avec la certification des comptes. Nous envisageons de rendre obligatoire pour les sociétés cotées la publication des honoraires d'audit et des rémunérations versées au même cabinet pour des missions de conseil.

Nous intensifions encore notre présence sur le terrain comptable pour recommander aux entreprises les pratiques les plus transparentes, pour saisir les instances spécialisées chaque fois qu'il y a incertitude ou ambiguïté dans l'application d'une règle comptable, pour accélérer la préparation du passage aux normes internationales dites IFRS qui nous paraissent offrir un cadre solide. Enfin, il faut éviter que l'essor de l'épargne salariale ne s'accompagne d'une concentration excessive des investissements dans les titres de l'entreprise. Confondre systématiquement actionnariat salarié et épargne salariale serait dangereux pour ces deux démarches.

Vous avez un Bac +2 et 3 années d'expérience professionnelle

Valorisez vos compétences avec ESC Lille

Nous vous proposons le **Diplôme ESC Lille** (Bac + 5 visé par l'Etat) en **formation continue** (2 ans, horaires adaptés à l'activité professionnelle), sur les 2 campus de Lille et Paris.

Contact : Annick DUBRAY  
e.mail : desc@esc-lille.fr www.esc-lille.fr  
Avenue Willy Brandt - 59777 EURALLILLE  
Tél : 03 20 21 59 93 - Fax : 03 20 21 59 99  
179, rue de Charonne - 75011 PARIS  
Tél : 01 44 64 03 64 - Fax : 01 44 64 03 65





## Dans le monde entier, l'onde de choc a été très violente

**D'UNE CAPITALE** à l'autre, l'affaire Enron a déclenché une onde de choc, pas toujours la même, mais partout très violente.

### TOKYO : DIFFÉRENCE DE CULTURE

Sommé de se libéraliser, le Japon cherche depuis quelque temps à injecter dans son économie cette culture du risque et de la performance qui semble lui faire tant défaut et qui réussit si bien de l'autre côté du Pacifique. Le scandale Enron change tout à coup les termes de l'équation magique censée remettre l'économie nipponne sur les rails. « La culture de la gouvernance d'entreprise au Japon a eu tendance à virer vers une forme extrême de "quête des profits à tout prix", au mépris du besoin d'intégrité et de procédures saines de contrôle interne. Enron a montré qu'on ne jouait pas impunément les apprentis sorciers. Si les entreprises japonaises analysaient de près l'affaire Enron, cela serait pour elles un excellent point de départ dans leur effort pour se reconstruire en entités viables et responsables », dit au Monde Noriko Hama, économiste au Mitsubishi Research Institute.

Certes, des pans entiers de l'économie japonaise, surprotégés, auraient pourtant bien besoin d'une dose de mondialisation. Paradoxalement, Enron, qui avait créé des filiales au Japon et prévoyait de construire quatre centrales sur l'archipel, était perçu comme un allié bienvenu par les promoteurs de la dérégulation du marché japonais de l'électricité. La firme américaine avait fait des propositions chiffrées sur les profits à en attendre et incité les firmes nipponnes à se réorganiser. Elle devait participer à un sous-comité gouvernemental sur la déréglementation du secteur. Selon un officiel du ministère de l'économie, du commerce et de l'industrie (MITI), la faillite d'Enron « prive le processus de réforme d'un leader d'opinion ».

Dans le secteur financier, l'affaire Enron a eu d'autres conséquences : outre les pertes infligées aux banques japonaises, cinq gestionnaires de fonds ont vu leurs produits d'investissement s'effondrer après la chute du groupe américain, ce qui ne contribue pas à réconcilier les particuliers japonais avec la Bourse.

Alors que le Japon tente en vain de remédier à une crise bancaire lancinante par des mesures en demi-teinte, la vitesse de réaction de l'Amérique a surpris. « Il est à douter qu'une faillite similaire provoque au Japon l'autoanalyse musclée que s'est infligée l'Amérique après l'affaire Enron. Mieux vaut se garder d'être optimiste quand on ne dispose pas d'une entité de régulation aussi puissante que la SEC américaine », lit-on dans une analyse du Nihon Keizai Shimbun.

### FRANCFORT : RÉFORME EN VUE

La coïncidence est troublante. Le scandale Enron est d'autant plus suivi en Allemagne, qu'il survient au moment où deux entreprises en vue se débattent pour éviter la faillite. A priori, les difficultés du groupe de BTP, Philipp Holzmann, et de Kirch, empire médiatique réputé pour son manque de transparence, n'ont certes rien à voir avec celles qui ont provoqué le naufrage de la firme américaine. Deux ans après un premier sauvetage in extremis, le premier est au bord de la cessation de paiement sur un marché du bâtiment en crise chronique depuis le milieu des années 1990. Le

second pourrait succomber à son surendettement. Néanmoins, la chute éventuelle de ces deux groupes emblématiques alimente le débat sur le fonctionnement du capitalisme allemand. Les cas Holzmann et Kirch révèlent une nouvelle fois les faiblesses du système : lacune du contrôle interne, problèmes chroniques de trésorerie, banques créancières longtemps aveugles. Les deux sociétés ont en outre bénéficié à des degrés divers des largesses des pouvoirs publics. D'ailleurs, leur faillite constituerait, ironie de l'actualité, un revers pour les deux rivaux des élections législatives de septembre, le chancelier Gerhard Schröder (SPD), « sauveur » de Holzmann voici deux ans, et le candidat de l'opposition Edmund Stoiber (CSU), proche de Kirch.

Le gouvernement se voit ainsi conforter dans son projet de toiletter les règles de bonne gouvernance des entreprises. Un code de bonne conduite, dont la préparation avait été lancée bien avant la faillite d'Enron, vient d'être présenté. Conçu par un petit cercle de patrons, de syndicalistes et de juristes, il cherche à améliorer la transparence, tout en précisant les règles de fonctionnement du directoire et des organes de contrôle. Il est ainsi proposé de créer au sein de chaque conseil de surveillance une commission d'audit. Cette dernière aura notamment pour tâche d'étudier le mandat et les conditions d'intervention des cabinets d'audit.

### LONDRES : ENQUÊTE OUVERTE

Cela aurait pu être une faillite comme une autre. Au lieu de cela, la déconfiture d'Enron et de son auditeur, Andersen, tourne au cauchemar, en Grande-Bretagne, pour les administrateurs dits non-exécutifs épinglés par le gouvernement travailliste.

Le rôle factice dans lequel s'est complu pendant dix ans Lord Wakeham, ancien directeur non exécutif d'Enron Europe, responsable notamment du comité d'audit, a mis en lumière les lacunes de la fonction d'administrateur extérieur. Outre Enron, Lord Wakeham siégeait au conseil d'administration d'une dizaine d'autres compagnies opérant en Grande-Bretagne. Il ne fait pas de doute que la multiplication des strapontins empêchait l'ancien ministre conservateur de l'énergie de contrôler les opérations d'audit menées par Arthur Andersen UK de la filiale européenne du conglomérat texan basée à Londres.

Le gouvernement travailliste vient d'ordonner une enquête sur le rôle d'une « oligarchie qui se perpétue », selon l'expression de l'un des critiques, le gestionnaire de fonds Paul Myners. Limitation de la période du mandat, interdiction des renvois d'ascenseur, élargissement du recrutement aux consultants et aux professeurs d'université, dénouement des présences croisées et rapprochement entre les administrateurs non exécutifs et les grands actionnaires, les investisseurs institutionnels... les « non-exécutifs » sont désormais dans le collimateur des autorités. En particulier, le ministère examine une remise à plat du fonctionnement des comités d'audit. Un changement de statut de cet organisme est inévitable.

Brice Pedroletti (à Tokyo)  
Philippe Ricard (à Francfort)  
et Marc Roche (à Londres)

David Sherman, professeur d'université à Boston

## « Il est nécessaire d'accroître la responsabilité des conseils d'administration »

Pour cet expert, le système comptable, devenu trop complexe et opaque, doit être réformé

A l'été 2001, vous dénonciez, dans un article publié par la *Harvard Business Review*, les « champs de mines » des comptes des grands groupes. L'affaire Enron est venue confirmer vos craintes. Est-ce que cela a modifié votre analyse ?

Non. Enron est juste un cas plus important, plus visible que les autres, en raison des sommes en jeu, du nombre d'emplois en cause, du problème des retraites. Mais il y a beaucoup d'autres Enron. Les entreprises, poussées par les marchés (et par la forte incitation personnelle des dirigeants), se sont senties obligées, ces dernières années, d'annoncer des résultats sans cesse en croissance. Leurs comptes ont été de plus en plus déformés par rapport à la réalité. Même dans des systèmes aussi encadrés qu'aux Etats-Unis ou en Europe, où les règles comptables sont strictes, il y a des lacunes. Des engagements hors bilan, des garanties données à des tiers, des montages avec des sociétés liées ont pu être passés sous silence. Et cela reste vrai.

Si Enron avait été dans l'obligation de rendre public ce type d'engagements, ses difficultés auraient

été identifiées beaucoup plus tôt. Cela n'aurait peut-être pas évité les difficultés du groupe, mais aurait pu empêcher la perte de milliers d'emplois et la ruine des retraités.

Qui sont les responsables de ces dysfonctionnements ?

Les responsabilités se trouvent à tous les niveaux. Le management, d'abord, ne veut pas ou ne fait pas attention à donner toutes les informations. Ensuite les administrateurs, et en particulier les comités d'audit, doivent poser les questions clés sur les comptes et exiger des explications. Dans le conseil d'Enron, toutes les compétences semblaient réunies. Un des administrateurs était spécialiste des marchés de l'énergie, un autre de la comptabilité, un autre des finances. Pourtant, ils n'ont rien vu ou rien voulu voir. Le système est devenu si compliqué, si sophistiqué, que même les auditeurs ont du mal à évaluer les transactions complexes. Quant aux analystes, beaucoup n'ont pas voulu passer le temps nécessaire pour décrypter les méthodes comptables des groupes et étudier leurs rapports.

Certaines voix aux Etats-Unis s'élèvent pour demander que les

dirigeants soient poursuivis pénalement en cas de faillite ou de faux comptes. Qu'en pensez-vous ?

La question est de savoir où s'arrête la responsabilité des managers. S'il s'agit de les poursuivre parce qu'ils ont utilisés des informations privilégiées pour acheter des actions, il n'y a aucun doute. C'est une action punie par la loi. Mais poursuivre parce qu'ils n'ont pas tout dévoilé à l'extérieur est beaucoup plus compliqué. Une entreprise ne peut pas tout révéler à l'extérieur. Si elle donne trop d'informations, ses concurrents peuvent en profiter et elle risque de nuire à son développement. Aussi l'objectif doit-il être d'abord de renforcer les contrôles internes des entreprises.

Quels sont les changements qu'il conviendrait d'apporter au système ?

Le scandale Enron a soulevé de multiples problèmes auxquels il faut s'attaquer. Au-delà des directions, il est nécessaire d'accroître la responsabilité des conseils d'administration. Il faut que ceux-ci, en particulier les membres des comités d'audit, soient mieux formés au système comptable. Beaucoup

croient qu'ils le sont. Mais ils ne se rendent pas compte que les techniques sont devenues très sophistiquées ; ils ne mesurent pas leurs manques dans la compréhension du phénomène.

En second lieu, il faut améliorer tout le système comptable. Les normes, notamment celles des engagements hors bilan, des garanties accordées à des tiers, doivent être renforcées – sachant qu'il existe de nombreuses difficultés. Comment, par exemple, mesurer les engagements des groupes travaillant dans de nombreux pays, avec des normes différentes ? En parallèle, les auditeurs, les analystes, les banquiers, les juristes doivent améliorer leurs connaissances des systèmes comptables et financiers comme leurs procédures de contrôle afin de mieux estimer les potentiels et les risques des groupes.

Enfin, il est impératif de mettre en œuvre des règles qui évitent, à l'avenir, de mettre en péril les salariés et les retraités. Les fonds de pension ne doivent plus être liés à une seule société.

Propos recueillis par  
Martine Orange

# QUAND ON SAIT QU'IL Y A DES HÔTELS IBIS DANS 19 PAYS D'EUROPE ON NE DESCEND PLUS JAMAIS AILLEURS



**ibis**  
ACCOR hotels

**VOUS NE DESCENDREZ PLUS JAMAIS AILLEURS**

Exemples d'hôtels	en semaine	en week-end <small>(vendredi, samedi, dimanche)</small>
BRUXELLES Centre Gare du Midi (B)	99€*	69€*
GENT Centrum St. Baafs Kathedraal (B)	79€*	79€*
ZÜRICH Technopark (CH)	129 CHF**	109 CHF**
AMSTERDAM Aéroport (NL)	87€***	87€***
UTRECHT (NL)	80€***	75€***

Taux par nuit pour 1 ou 2 pers. Prix indicatifs sous réserve de modifications.  
\* jusqu'au 31/05/02 - \*\* jusqu'au 30/11/02 - \*\*\* jusqu'au 31/12/02

**POUR RÉSERVER  
IBIS DANS  
19 PAYS  
D'EUROPE :**  
[www.ibishotel.com](http://www.ibishotel.com)  
et [www.accorhotels.com](http://www.accorhotels.com)



**Leader européen et groupe mondial  
de l'Hôtellerie et des Services**

## EADS réussit son exercice 2001 mais se prépare à deux années houleuses

Le groupe aéronautique franco-allemand a renoué avec les bénéfices. Pour compenser le recul programmé d'Airbus, la société accélère son plan d'économies et renforce ses activités de défense

**JEAN-LUC LAGARDÈRE** a laissé les armes aux vestiaires. Le conseil de surveillance du groupe d'aéronautique franco-allemand EADS, dont il est actionnaire, s'est déroulé dans une atmosphère sereine, vendredi 15 mars. Les principaux actionnaires (outre le groupe Lagardère, le gouvernement français et l'allemand DaimlerChrysler) ont eu en effet l'impression que la difficile intégration du français Aerospaiale-Matra, de l'allemand DASA et de l'espagnol CASA était enfin en marche. Du coup, la mise en cause de l'organisation du groupe et de son management a été (provisoirement ?) mise entre parenthèses.

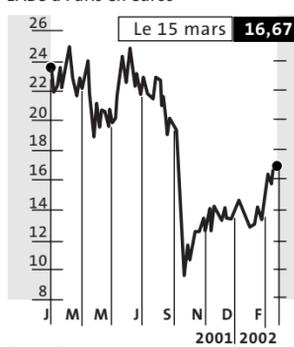
Les deux co-PDG, le Français Philippe Camus et l'Allemand Rainer Hertrich, ont présenté des résultats 2001 supérieurs aux prévisions. Autre motif de satisfaction pour les actionnaires, l'action, qui avait déjà repris 72 % depuis l'effondrement du cours suite aux attentats du 11 septembre, progressait de 3 %, lundi 18 mars, au moment de la publication des résultats.

Le chiffre d'affaires du numéro deux mondial de l'aéronautique, du spatial et de la défense a progressé de 27 %, à 30,8 milliards d'euros (au-delà de l'objectif de progression de 20 %), et le résultat opérationnel a augmenté de 21 %, à 1,7 milliard, contre 15 % prévus. Au total, le groupe a renoué avec les bénéfices, avec un résultat net de 1,37 milliard d'euros, contre une perte de 909 millions en 2000.

Cette bonne performance doit

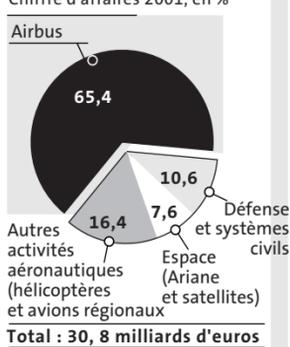
### REBOND BOURSIER

EADS à Paris en euros



Source : Bloomberg et société

Chiffre d'affaires 2001, en %



être relativisée. EADS a bénéficié de la consolidation comptable à 100 % de sa filiale Airbus, alors qu'il ne détient que 80 % du capital. Hors effet Airbus et dollar (la baisse de l'euro profite au groupe qui facture majoritairement en dollars), le chiffre d'affaires n'a progressé que de 8,5 %. Or non seulement, ce coup de pouce sur les résultats ne pourra jouer qu'une seule fois, mais, surtout, l'intégration à 100 % d'Airbus pourrait se révéler négative au cours des prochains mois. Airbus est frappé de plein fouet par la crise du transport aérien. En 2002, il devrait enregistrer une baisse de près de 10 % de ses livraisons (environ 300 appareils contre 325). Et au cours des prochaines années, les performan-

ces économiques d'Airbus seront sérieusement écornées par le financement du nouvel A380.

Or la quasi-totalité du résultat d'exploitation d'EADS est encore constituée de celui d'Airbus (1,655 milliard d'euros sur 1,694 milliard), les autres activités se compensant mutuellement. La division espace (Astrium et Ariane-space) est toujours en perte, compte tenu de la forte concurrence dans les satellites et des difficultés d'Ariane au début 2001.

### DIMINUTION DES CADENCES

Globalement pour 2002, EADS s'attend à une baisse de son chiffre d'affaires d'environ 2 %. Et l'année 2003 pourrait être encore plus difficile : sauf redémarrage rapide du

transport aérien, Airbus prévoit une nouvelle diminution de ses cadences. Le constructeur, dont le siège est à Toulouse, a déjà annoncé des mesures d'économies, qui se traduiront par une réduction d'effectifs de 1 000 personnes, par départ volontaire ou retraite anticipée, et la suppression de 5 000 équivalents-temps plein (intérimaires, contrats à durée déterminée et heures supplémentaires).

Les deux co-PDG ont pris acte du nouveau contexte économique. Les synergies attendues de la fusion des trois anciennes sociétés s'accroissent. En 2001, elles ont contribué au résultat d'exploitation à hauteur de plus de 100 millions d'euros, contre 60 millions prévus. En 2002, 300 millions d'euros sont attendus. Le groupe a également rééquilibré sa stratégie depuis les événements du 11 septembre.

« L'une de nos priorités majeures est la poursuite de la croissance de nos activités de défense, en passant de 6,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2001 à plus de 9 milliards d'euros en 2004 », ont expliqué, lundi, les deux PDG d'EADS. Les nouveaux programmes de défense comme l'avion de combat Eurofighter, les hélicoptères NH90 et Tigre et surtout l'avion de transport militaire A400M, dont on attend un ultime feu vert du Parlement allemand cette semaine, devraient permettre à EADS d'atteindre ces objectifs.

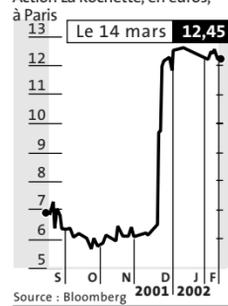
Christophe Jakubyszyn

## Mondi et Saica se partagent La Rochette

**PLUTÔT QUE** de se disputer le capital du papeter français La Rochette, les groupes d'emballage espagnol Saica et anglo-sud-africain Mondi ont finalement décidé de se le partager. Menant chacun depuis janvier une offre publique d'achat (OPA) concurrente, les deux sociétés se sont mises d'accord pour proposer une offre commune à 12,24 euros par action et 13,47 euros par obligation convertible, en espèces. Un prix deux fois supérieur au cours moyen de l'action La Rochette durant les trois mois précédant les OPA. La valorisation totale ressort à 317 millions d'euros, pour un groupe qui a réalisé un bénéfice net de 18,5 millions en 2001 (-30 %). Le prix d'acquisition final est élevé en comparaison de la moyenne des transactions du secteur. Saica prendra le contrôle de La Rochette et conservera ses actifs, surtout dans le papier et le carton dans le nord de la France (200 millions d'euros), alors que Mondi, lui, rachètera les activités d'emballage, de carton et de papier au Royaume-Uni, en Belgique et au sud de la France (117 millions). Saica et Mondi ont affirmé ne pas prévoir de restructuration significative à l'issue de ce démantèlement.

### FLAMBÉE DU COURS

Action La Rochette, en euros, à Paris



Source : Bloomberg

## Le syndicat SUD s'implante à EDF

**LE SYNDICAT SUD** (Solidaires, unitaires et démocratiques), qui tente depuis plusieurs années de s'implanter à EDF, a réalisé une percée dans l'entreprise publique, jeudi 14 mars, à l'occasion d'une élection partielle. L'organisation syndicale a obtenu 24,22 % des voix lors d'un scrutin visant à désigner les délégués de la direction de la recherche et développement - 2 650 salariés sur des effectifs totaux de 117 000 agents - dans les instances paritaires. Ce résultat s'est effectué au détriment des deux syndicats traditionnels d'EDF, la CGT, qui reste toutefois majoritaire au sein de cette direction avec 34,9 % des voix, comme au niveau national, et la CFDT, deuxième au niveau national mais reléguée à la troisième place à la direction de la recherche, à 22,10 %.

La percée de SUD, déjà implanté chez France Télécom, à La Poste et à la SNCF, intervient à la veille de profonds bouleversements pour EDF. Alors que le Conseil européen a entériné, vendredi 15 mars, le calendrier de la libéralisation du marché de l'électricité (lire page 5), l'idée d'une ouverture du capital d'EDF est défendue maintenant aussi bien par Jacques Chirac que par Lionel Jospin.

### INDUSTRIE

■ **SCANIA : le constructeur suédois de camions** est en négociation avec le japonais Hino Motors « en vue d'une alliance ». Hino Motors, filiale de Toyota, a affirmé, lundi 18 mars, qu'il serait « en mesure de publier plus de détails dès qu'un accord aura été conclu, ce qui devrait être le cas prochainement ».

■ **CITROËN : la marque du groupe PSA** vient de lancer une campagne de rappel portant sur « près de 100 000 » C5, soit les deux tiers des ventes de ce modèle en 2001. « Il n'y a aucun problème de sécurité de conduite », affirme Citroën, qui concède cependant que les voitures concernées peuvent connaître un certain nombre de défauts et de pannes.

### SERVICES

■ **MCDONALD'S : le groupe de restauration rapide**, présent au Japon depuis 1971, va fermer 130 restaurants en 2002 dans ce pays et réduire de près de 23 % le nombre d'ouvertures prévues. Ce repli est lié à la fermeture de grands centres commerciaux dans lesquels McDonald's est implanté et à l'impact de la crise de la vache folle.

### RÉSULTATS

■ **KPN : l'opérateur de télécommunications néerlandais** a annoncé, lundi, une perte de 7,5 milliards d'euros pour l'année 2001, en raison de charges exceptionnelles. Celles-ci incluent une dépréciation d'actifs du fonds commercial de l'opérateur allemand E-Plus, dont KPN a pris le contrôle en mars.

■ **CONVERIUM : le groupe suisse de réassurance** (ex-Zurich Re) a enregistré une perte de 415 millions d'euros en 2001, à la suite des attentats du 11 septembre. Converium, qui s'affirme peu touché par les problèmes d'amiante et faiblement engagé dans le dossier Enron, s'attend à une nette amélioration de ses marges en 2002.

■ **COFACE : l'assureur crédit français** a accusé une baisse de 16 % de ses profits en 2001, à 48,3 millions d'euros, en raison de la dégradation des risques de crédit.

■ **JC DECAUX : le groupe français d'affichage** et de mobilier urbain a vu ses profits diminuer de moitié en 2001, à 10,2 millions d'euros, en raison d'une perte de 5,8 millions liée à la restructuration de ses activités de mobilier urbain aux Etats-Unis et à la fermeture de la filiale de publicité RCI.

## La Banque Worms est en passe d'être démantelée

**LA STRATÉGIE** de la Deutsche Bank en France surprend. Après avoir cédé l'entité de gestion de patrimoine Deutsche Bank SA au néerlandais ING, la première banque privée allemande est sur le point de vendre une grande partie des activités d'une autre de ses filiales françaises, la Banque Worms. Centrée sur les petites et moyennes entreprises et achetée il y a moins d'un an à l'assureur Axa, elle devait servir de plate-forme au renforcement des positions de la Deutsche Bank en France.

Devant la difficulté de se développer dans un marché encombré, le géant allemand a décidé, fin 2001, de se séparer du réseau de la Banque Worms en province (12 agences) et de son activité de banque de petites entreprises. Quelque 150 salariés sont concernés, sur un total de 350. Ne resteront dans le giron de la Deutsche Bank que l'activité de banque de flux à Paris, le portefeuille de moyennes et grandes entreprises et

six antennes régionales. Lancée en janvier, la procédure de vente a donné lieu à la mise en place d'une chambre de consultation de données confidentielles (*data room*), ouverte aux acheteurs potentiels. Plusieurs candidats resteraient en lice, dont Fortis, ING, ABN Amro et le Crédit mutuel de Bretagne (CMB). Interrogés vendredi 15 mars, les trois groupes néerlandais n'ont pas commenté. Le CMB a confirmé qu'il avait « fréquenté cette data room ».

Selon la Deutsche Bank, la cession du réseau de la Banque Worms s'inscrit dans le cadre de son recentrage sur la banque d'investissement. La direction affirme qu'elle figure toujours parmi les quatre premières banques d'investissement françaises, avec des revenus en croissance de 50 % en 2001. Une source interne confie pourtant que, « si l'opération Banque Worms était à refaire, nous ne la refaisons pas ». L'implication supposée de la Banque Worms dans l'affaire

Paneurilife - filiale d'assurance-vie d'Axa soupçonnée de blanchiment - a été vécue comme une déconvenue. Cet épisode aurait conduit la Deutsche Bank à ne verser à ce jour à Axa qu'un acompte sur le prix de cession convenu en février 2001, soit 50 millions d'euros. Le solde resterait dû à l'assureur français.

Pour la Banque Worms, cette restructuration est une nouvelle épreuve, après des années d'incertitudes. « L'adossement à la Deutsche Bank avait été vécu comme un soulagement, c'est une nouvelle désillusion », indique la CFDT. Le dernier plan social, prévu par Axa, s'est soldé par 400 départs en 2001, au lieu des 178 prévus. Cent salariés de Deutsche Bank AG ont été appelés en renfort. Ces départs massifs (la moitié de l'effectif en cinq mois) auraient attiré l'attention de l'inspection du travail.

Anne Michel

## Tous les cadres n'ont pas droit au forfait-jour

Comment compter le temps de travail quand il n'est pas déterminé par la nature de la fonction ?



EXPERTISE  
DROIT SOCIAL

**AVEU LÉGISLATIF** de l'inadaptation du décompte horaire à la situation de nombre de cadres, contesté avec succès par la CFE-CGC devant le Conseil de l'Europe, le système du forfait-jour de travail est créatif au regard des textes européens, voire communautaires. Mais, une fois n'est pas coutume, cette exception française est tout à fait adaptée à la population particulière des « cadres autonomes ». Car décompter minute par minute leur temps de travail constitue une mission impossible entre les trajets, les dossiers emportés à la maison et autres « obligations professionnelles ».

Encore plus ennuyeux : contrairement au métal, qui ne pouvait poursuivre son activité en dehors

de l'usine, ces 500 000 travailleurs du savoir peuvent faire fonctionner leurs neurones partout, à fortiori avec un ordinateur portable et Internet. Si l'on y ajoute, côté entreprise, une simplification drastique de la gestion de cette population aux horaires improbables mais certainement supérieures à 35 heures, on comprend pourquoi le forfait-jour, de travail mais aussi de repos, est plébiscité par les accords collectifs de RTT signés depuis janvier 2000.

Cette attraction ne doit cependant pas faire oublier que ce système créatif, qui sera demain la norme, nécessite aujourd'hui un accord collectif dérogatoire et ne peut viser que les cadres dont la durée du travail ne peut être prédéterminée du fait de la nature de leurs fonctions : consultants ou commerciaux, par exemple, bref des cadres qui n'encadrent généralement personne. Mais face aux risques civils et pénaux liés aux aléas

horaires de cette population, parfois aussi pour contourner l'obligation de réduction du temps de travail, certaines entreprises ont tenté d'étendre ce miracle social à tout l'encadrement, voire au-delà, avec la nécessaire complicité de leurs partenaires sociaux estimant qu'un « tiens » (des jours de RTT) vaut mieux que deux « tu l'auras » (horaires de rallonge et RTT virtuel). La cour d'appel de Versailles a ainsi sanctionné, le 27 février 2002, une société de grande distribution qui avait voulu transformer en « cadres autonomes » ses chefs de magasin, pourtant toujours soumis avec leurs vendeurs à des horaires collectifs classiques.

### « NON RAISONNABLE »

Mais alors que nombre de sociétés font sourire les magistrats en inversant la problématique (« ils sont forcément autonomes, M. le Président, puisqu'ils sont cadres »), Aventis-Pasteur a réussi à démontrer au TGI de Lyon, le 23 octobre 2001, qu'aucun de ses collaborateurs n'avait d'horaires prédéterminés, l'amplitude journalière étant par ailleurs limitée à dix heures, déjeuner compris.

C'est sur ce dernier terrain que la CFE-CGC, aujourd'hui bien embarrasée de son succès, a gagné cette première bataille devant le Comité des droits sociaux du Conseil de l'Europe. Pour cette confédération, un cadre en forfait-jours pourrait travailler jusqu'à six jours sur sept, treize heures par jour (24 heures - 11 h de repos) : son horaire hebdomadaire pourrait donc atteindre

6 x 13 = 78 heures par semaine, ce qui est effectivement une curieuse modalité de RTT, et une « durée non raisonnable », contraire à l'article 2 de la Charte sociale européenne. Mais ce calcul élémentaire reste bien théorique ; il confond d'abord durée effective du travail et amplitude maximale des horaires (même autonome, un cadre déjeune parfois, prend des pauses officielles ou officieuses...), dont la Cour de cassation a effectivement rappelé, le 18 décembre 2001, qu'elle ne pouvait dépasser 13 heures. Il oublie surtout les conséquences manifestement contre-productives de cette mesure : la fuite des meilleurs candidats et collaborateurs.

L'autre face de ce système équilibré est le régime de la RTT par jour de repos, cœur de la négociation avec les syndicats. Si ces cadres aux horaires fort élastiques, sinon erratiques, ne voient pas de difficulté à travailler beaucoup, ils souhaitent obtenir un retour sur investissement : un nombre de jours de RTT proportionné à cet effort. Mais là encore, les certitudes se sont estompées avec l'arrivée des nouvelles technologies au domicile, sanctuaire de la vie privée ; combien de cadres autonomes travaillent-ils à la maison, non pas sur le bon vieux mode de la subordination propre au droit du travail, mais d'une subordination subtile car parfaitement intégrée.

Jean-Emmanuel Ray  
(professeur à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne)

ESPRIT

Mars-avril 2002

Quelle culture défendre ?

01 48 04 08 33 - www.esprit.presse.fr



## NOUVELLE SEAT LEON

### TDi 150 CH SPORT

Le Diesel de ceux qui n'aiment pas le Diesel



**21.328 €** (139.900 Frs)

**DISPONIBLE\* CHEZ AUTOGIR**  
VOTRE CONCESSIONNAIRE DE L'OUEST PARISIEN

www.autogirseat.com

41, bld Gouvion St Cyr 75017 PARIS - 01.56.68.83.00

\* Prix promo Autogir calculé sur le tarif n°72 au 1er fév. 2002

# Le mécénat se met à l'heure du développement durable

Handicapés, environnement, bénévolat, insertion de jeunes : soucieuses de leur image « citoyenne », les entreprises mécènes élargissent le champ de leur parrainage au-delà du domaine culturel

« EN QUOI le concept de développement durable a-t-il un impact sur le mécénat ? » La question, posée en préambule par Elisabeth Delorme, déléguée générale de la Fondation d'entreprise Gaz de France, a été au cœur des débats des seizièmes Assises du mécénat d'entreprise, qui se sont tenues à Lyon les 13 et 14 mars. Elle s'impose avec d'autant plus de force que le concept de développement durable, qui pousse à se préoccuper de la dégradation de l'environnement, des atteintes aux droits de l'homme et des problèmes sociaux, devient partie intégrante de la vie des entreprises, jugées sur le respect de ces critères.

Selon Bernard Giraud, directeur de Danone Initiatives, « la question de l'articulation entre le mécénat et le développement durable reflète bien les relations entre l'entreprise et la société. Les débuts du mécénat correspondent à une époque où le débat majeur était celui du partage de la richesse, mais l'entreprise n'était pas critiquée sur sa finalité, la création de richesse. Le mécénat s'est développé sans interférer dans le fonctionnement de l'entreprise. Maintenant, avec le très large écho que rencontrent les thèses de l'antimondialisation, les citoyens ne considèrent plus les entreprises comme porteuses de progrès ». Danone, par exemple, a vécu, il y a un an, cette remise en cause, et les interrogations sur la finalité du rôle de l'entreprise, lors de l'annonce du plan de restructuration du pôle biscuits. « Aujourd'hui, la société civile exprime en priorité trois attentes : que l'entreprise soit socialement équitable, soit soucieuse de son environnement et préoccupée de la santé publique », précise Dominique Vastel, directeur de la Cofremca.



WINTERTON SCOTT G./GAMMA

Dans ce contexte, la démarche de mécénat se doit d'évoluer. « Il y a une rupture ; un avant et un après. L'entreprise tournait autour d'elle-même, maintenant elle tourne autour de la société. Le mécénat alibi est mort », constate Patrick d'Humières, cofondateur d'Admical (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial).

Premier objectif : trouver une meilleure adéquation entre cette démarche et les objectifs de l'entreprise. « Lorsque nous avons décidé de mettre en place une politique de mécénat, nous cherchions un sujet qui ne soit pas éloigné de nos métiers. Fin 1998, nous avons choisi, en accord avec l'Unesco, de lancer un programme centré sur les femmes et la science », affirme Giorgio Galli, vice-président de la communication et des relations extérieures de L'Oréal. De même, la société Altran, qui a créé la Fondation

Altran pour l'innovation il y a cinq ans, se donne pour objectif de soutenir des projets innovants, en s'appuyant sur les compétences des ingénieurs du groupe. Chaque entreprise cherche à accroître la cohérence entre ses métiers et sa politique de mécénat.

## SANTÉ ET SOLIDARITÉ

Deuxième objectif : mieux répondre aux attentes de la société civile. « Auparavant, le mécénat était vu comme un pont entre l'entreprise et des associations, aujourd'hui nous préférons le terme d'alliance, pour conduire ensemble des projets qui ont un impact sur la société. Avec la Fédération française de randonnée pédestre, par exemple, nous élargissons notre partenariat et nous travaillons à l'accès des personnes handicapées à la randonnée », explique M<sup>me</sup> Delorme, à la Fondation Gaz de France.

De son côté, EDF, qui avait défi-

ni au sein de sa propre fondation deux grandes lignes d'action, centrées sur la nature et la culture, en a élargi le périmètre en 2001. Celui-ci inclut désormais deux autres champs d'intervention que sont la santé et la solidarité. Son partenariat avec l'association Handisport, par exemple, fait partie des actions de la Fondation EDF.

Pour être plus proche du terrain associatif, les entreprises ont développé un mécénat de proximité et misent beaucoup sur les actions de bénévolat de leurs salariés. En parallèle, les groupes qui se développent à l'international s'interrogent sur les actions à mener dans les autres pays. « L'enjeu est important pour une entreprise comme Danone, qui a vu ses effectifs hors de l'Europe de l'Ouest passer de 6 % à 60 %, souligne M. Giraud. Nous menons des actions en faveur de l'enfance. Mais nous devons d'abord faire progresser la sécurité

et les droits sociaux dans nos usines situées dans des pays émergents. » Schneider Electric a, pour sa part, créé une fondation qui s'occupe de l'insertion des jeunes. Implanté dans 130 pays, le groupe souhaite que la plupart de ses sites en France et à l'étranger nouent un partenariat avec une association locale d'insertion. « Dans le cadre de notre projet 2004 axé sur le développement durable, nous nous sommes fixé six challenges. Nous espérons en particulier que 80 % de nos sites signent un accord avec une association, et que 100 % des salariés aient une couverture sociale. Notre démarche de mécénat est incluse dans le projet de l'entreprise », affirme Gilles Vermot-Desroches qui, fait rare, porte la double casquette de délégué général de la Fondation Schneider Electric et de responsable du développement durable.

Les entreprises savent que les agences de notation, qui jugent leur implication dans le développement durable, évalueront leur politique de mécénat. Elles s'y préparent. « Nous tentons actuellement de mesurer les résultats de nos actions, au regard des moyens mis en œuvre », reconnaît Francis Lacroche, responsable de la Mission Mécénat de la Caisse des dépôts et consignations.

Mais cette implication plus grande des entreprises dans les sujets liés à l'environnement et à la solidarité se fait-elle au détriment du mécénat culturel ? « Il n'y a pas de développement du mécénat de solidarité au détriment de la culture. Il y a beaucoup d'actions croisées. La culture est un des champs du mécénat, pas le seul », affirme Jacques Rigaud, président d'Admical.

Laurence Girard

## DÉPÊCHES

■ **PRESSE** : pour la seconde fois, la distribution du quotidien gratuit *20 Minutes* a été perturbée, lundi 18 mars, à Paris. Au moins 40 000 exemplaires, sur un tirage de 190 000, ont été interceptés par des militants du Livre CGT. Par ailleurs, la réunion du Conseil supérieur des messageries de la presse (CSMP) a été reportée au matin du mardi 19 mars, a indiqué la lettre quotidienne *La Correspondance de la presse*, publiée lundi 18 mars. Cette rencontre devait réunir les syndicats, les Nouvelles Messageries de la presse parisienne (NMPP) et les représentants de la presse payante et gratuite ainsi que des pouvoirs publics.

■ **AUDIOVISUEL** : le groupe Kirch a confirmé, samedi 16 mars, l'existence de contacts avec la chaîne publique ARD pour la cession des droits de retransmission pour l'Allemagne de la Coupe du monde de football. « Nous devons avoir des discussions », a déclaré un porte-parole du groupe. Samedi, le quotidien *Süddeutsche Zeitung* avait indiqué que Kirch, endetté à hauteur de 6,5 milliards d'euros, est prêt à céder ses droits à ARD pour 250 millions d'euros. — (AFP)

■ **AGENCE** : les photographes français de l'Agence France-Presse (AFP) ont reconduit leur grève jusqu'à lundi matin, après un vote à l'unanimité, samedi 16 mars. Ils protestent contre les propositions, jugées « largement insuffisantes », de la direction de l'AFP sur la cession des droits d'auteur. La direction a proposé de porter la rémunération des droits d'auteur de 3,5 % à 3,75 % du salaire brut annuel pour les années 2001 et 2002. — (AFP)

■ **PUBLICITÉ** : le groupe de mobilier urbain JC Decaux a annoncé, lundi, un résultat net pour 2001 de 16 millions d'euros, en baisse de 11,1 %. Ce repli fait suite à la restructuration de l'activité mobilière urbaine aux Etats-Unis et à la fermeture de la filiale RCI. En 2001, JC Decaux a dégagé un chiffre d'affaires de 1,543 milliard d'euros, en progression de 8,9 %.

## TROIS QUESTIONS À... OLIVIER BINDER

**1 Membre du conseil d'administration de l'Association pour le développement du mécénat industriel et commercial (Admical), vous préparez un livre blanc sur les fondations que vous soumettez au futur gouvernement. Dans quel but ?**

Il y a 550 fondations en France, dont 63 fondations d'entreprises dont 56 fondations sous l'égide de la Fondation de France. A comparer aux 8 300 fondations existant en Allemagne, 8 800 au Royaume-Uni ou 50 000 aux Etats-Unis. Il y a un risque de délocalisation des fondations. Il faut que nous alignions en France nos systèmes juridiques et fiscaux dans un souci d'harmonisation. D'autant que le projet de création d'un statut de fondation européenne ne verra pas le jour avant des années.

**2 Quelles sont les mesures incitatives que vous prônez ?**

La fondation est aujourd'hui l'outil le plus sophistiqué et le plus pérenne pour faire du mécénat. Mais créer une fondation d'utilité publique est un véritable parcours du combattant. Le label est délivré par décret par le Conseil d'Etat, et l'instruction d'un dossier dure un ou deux ans. Nous souhaitons une simplification de ces dispositions juridiques, et un assouplissement de la tutelle préalable. Nous demandons l'extension aux fondations d'utilité publique d'un certain nombre d'avancées décisives obtenues par les fondations d'entreprises dans le cadre de la Loi sur les musées promulguée en janvier 2002. Nous proposons également toute une gradation d'incitations fiscales. Nous nous interro-

geons en particulier sur le prélèvement fiscal de 10 % ou 24 % auquel sont soumises les dotations aux fondations, un prélèvement qui n'existe dans aucun autre pays européen.

**3 Vous souhaitez également favoriser l'émergence d'un mécénat des particuliers. Pourquoi ?**

Il existe en Allemagne un statut de fondation « jeune pousse ». Une fondation qui se crée à la possibilité de déduire immédiatement de ses impôts un montant non plafonné. Un PDG qui prend sa retraite et vend une partie du capital de son entreprise, ou un détenteur de stock-options, pourraient confier à une fondation une partie des sommes en franchise d'impôt.

Propos recueillis par L. Gi.

## « Abe » Peled, la filière israélienne de Murdoch

Bête noire de Canal+, le patron de NDS est un protégé du magnat

### LONDRES

de notre correspondant à la City Abraham (« Abe ») Peled, 56 ans, PDG de la société britannique NDS, brutalement mise sous les projecteurs par les accusations de « piratage » formulées par Canal+ (*Le Monde* du 13 mars), est à la fois un scientifique bardé de diplômes et un entrepreneur sans états d'âme. Canal+ Technologies le soupçonne d'avoir orchestré le piratage de ses cartes à puce pour augmenter les parts de marché dans la télévision numérique de sa maison mère, le conglomérat News Corp. de Rupert Murdoch.

M. Peled juge les accusations de Canal+ « outrageuses et sans fondement », et estime qu'elles sont motivées par la haine que sa réussite suscite. Une réputation sulfureuse le précède pourtant. En 1995, il avait été mêlé à une histoire d'écoutes téléphoniques clandestines d'un ancien associé de Murdoch. La même année, soupçonnée de fraude fiscale par les autorités israéliennes, NDS avait été la cible d'un raid médiatisé des inspecteurs des impôts de Jérusalem. Une opération classée sans suite, car c'est en toute légalité que News Corp. utilise les avantages fiscaux en Israël.

M. Peled, ingénieur de formation, formé au Technion de Haïfa et docteur de Princeton, est capable de fournir des réponses brillantes et simples aux questions les plus complexes. Il est entré dans la foire d'empoigne de la télé numérique comme en religion. En 2001, la démission surprise de Chase Carey, conséquence du rachat raté de DirecTV, a permis à ce citoyen israélien d'origine roumaine de mettre la main sur le département technologique de News Corp. Il siège désormais au comité exécutif, saint des saints de l'empire Murdoch. Preuve de son ascendant, Lachlan Murdoch, fils aîné et dauphin du magnat, est l'un des administrateurs de NDS.

### ABSENCE D'ÉTATS D'ÂME

Basée à Staines, à l'ouest de Londres, disposant d'usines de fabrication de décodeurs en Israël et en Californie, cotée à New York, cette société contrôlée à 80 % par News Corp. a joué un rôle de premier plan dans le succès des bouquets de télévision à péage du groupe, à l'instar de SkyDigital. Avec son absence d'états d'âme et son énergie, Abe Peled s'est facilement coulé dans le style informel de News Corp. Avec

l'éclosion de la télé numérique, M. Murdoch avait besoin de M. Peled, qui connaît bien les logiciens et sait manier les hommes.

Le PDG de NDS incarne la filière israélienne de Rupert Murdoch. Le magnat australien et sa famille paraissent nombre d'organisations philanthropiques en Israël. Inconditionnel d'Ariel Sharon et de Benjamin Nétanyaou, le président de News Corp. ne cache pas ses sympathies pour le Likoud. Les uns croient distinguer derrière ce soutien à la droite israélienne de l'opportunisme, car la communauté juive joue un rôle important dans les médias et le cinéma à New York ou à Los Angeles. Les autres voient dans cette défense d'Israël une réaction du descendant d'une famille patricienne contre l'antisémitisme prévalant à l'époque de sa jeunesse dans les classes dirigeantes australiennes.

Ces liens avec Israël n'empêchent cependant pas M. Murdoch d'être associé au prince saoudien Walid Bin Talal en Europe, et Star TV, sa chaîne asiatique, d'être diffusée au Proche-Orient via le réseau Orbit, qui appartient aux intérêts saoudiens. Les affaires sont les affaires...

Marc Roche

**L'Espace BD du 22<sup>e</sup> Salon du Livre !!!!**

**QUOÂ !?**

*Découvrez les toutes dernières nouveautés et faites dédicacer vos ouvrages !*

**22<sup>e</sup> Salon du Livre**  
livres revues multimédia presse

Dès le 20 mars 2002 dans **Télérama**, édition parisienne, tout le programme du Salon du Livre.

**22-27 mars 2002**  
Paris expo, Porte de Versailles

**www.salondulivreparis.com**

Tous les jours de 9h30 à 19h  
Nocturne : mardi 26 mars jusqu'à 22h  
Journée Professionnelle : lundi 25 mars de 9h30 à 18h30

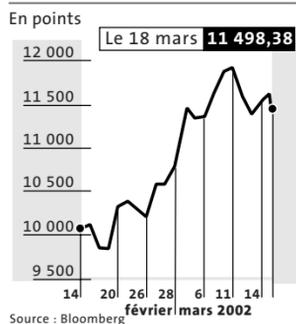
France info  
STAEDTLER  
Reed Exhibitions

## La Bourse de Tokyo fait une pause

TOKYO  
correspondance

Le Nikkei a terminé en baisse de 1,28 %, lundi 18 mars, à 11 498,38 points, après avoir perdu 2 % la semaine dernière. L'indice reste cependant en hausse de 22 % depuis son creux du début février. La pause de ces derniers jours, due à des prises de profits sur les valeurs TMT (technologie, médias et télécommunications), soulage les craintes d'une surchauffe, et les analystes s'attendent à ce que le Nikkei tente une nouvelle fois cette semaine de dépasser les 12 000 points. Les banques ont profité de la remontée de l'indice pour se délester de leurs participations croisées avant la fin mars, date de clôture de l'exercice fiscal japonais. En outre, elles ont pu céder une partie de ces actifs mobiliers à une nou-

### INDICE NIKKEI



velle structure de défaisance, Banks Shareholdings Purchase Corp, qui a acquis depuis la mi-février 150 milliards de yens (1,3 milliard d'euros) d'actions. Ces éléments contribuent à limiter les pressions à la baisse, tout comme les règles annoncées fin février pour limiter les ventes à découvert. Les investisseurs étrangers, dont on sait qu'ils sont derrière le récent rebond - ils ont acquis lors de la première semaine de mars 2,76 trillions de yens d'actions -, ont été rejoints par les investisseurs institutionnels nippons et les fonds de pension. Certains observateurs craignent que le Nikkei recule après la fin mars si le gouvernement n'agit pas pour apurer les mauvaises créances des banques.

La grande distribution est revenue sur le devant de la scène avec l'entrée de Wal-Mart sur le marché japonais. Le numéro un mondial du secteur a annoncé, jeudi, une prise de participation de 6,1 % dans Seiyu, le numéro cinq nippon des supermarchés, avec la possibilité d'augmenter sa participation aux deux tiers du capital. Alors que Seiyu était en hausse lundi, plusieurs de ses concurrents ont chuté. Les analystes s'attendent à ce que les méthodes de gestion et d'approvisionnement de Wal-Mart accélèrent la recomposition du secteur et provoquent une onde de choc parmi la concurrence.

Brice Pedroletti

LA RÉUNION de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP), vendredi 15 mars, n'aura réservé aucune surprise. Les membres du cartel ont décidé de laisser inchanger leurs quotas de production jusqu'à la fin juin. Le marché s'inquiète de la politique que pourrait alors adopter le cartel. Certains y voient une menace pour la reprise mondiale.

### BRUIT DE BOTTES

Rien, selon l'OPEP, ne justifiait un changement d'attitude. Le prix du brut a beau s'être sensiblement redressé ces dernières semaines pour atteindre, vendredi, 24,55 dollars le baril, son plus haut niveau depuis six mois, la hausse a été plus nourrie par « les incertitudes politiques que par les fondamentaux du marché », comme l'a reconnu le ministre algérien du pétrole, Chakib Khelil. La possibilité d'une prochaine intervention américaine en Irak comme les tensions au Proche-Orient ont réveillé la spéculation sur les marchés pétroliers, bien que les stocks restent très élevés. En attendant la confirmation des « signes encourageants d'une reprise économique mondiale », attendus par le président de l'Organisation, le Nigérien Rilwanu Lukman, l'OPEP a jugé plus prudent de conserver le niveau de production décidé à la fin de l'année 2001. D'autant que traditionnellement la consommation pétrolière, avec la fin de l'hiver dans l'hémisphère nord, baisse au deuxième trimestre.

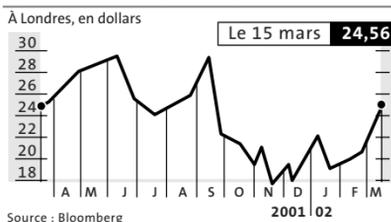
### QUOTAS SOUPLÉS

L'accord sur cette ligne a été vite trouvé entre les différents pays. Tous se félicitent du bon fonctionnement de la politique de limitation de la production. Pour s'adapter à la très faible demande mondiale, l'OPEP a diminué officielle-

## L'OPEP maintient une production réduite de pétrole

### CHRONIQUE DES MARCHÉS

#### LE COURS DU BARIL DE BRENT



ment sa production de 5 millions de barils par jour, en 2001, soit son plus bas niveau de production depuis dix ans. Mais ces restrictions, qui ont rassuré les marchés et permis un raffermissement des prix, ont été appliquées avec une grande souplesse. La plupart des membres du cartel ont continué de dépasser leurs quotas, rapporte le *Middle East Economic Survey* du 18 mars. « La production des dix membres de l'OPEP en février a dépassé de 819 000 barils par jour le nouveau plafond de 21,701 millions de barils par jour », affirme-t-il.

Le Mexique et la Norvège, qui n'appartiennent pas à l'OPEP mais qui s'étaient engagés à la fin de l'année dernière à réduire eux aussi leur production pétrolière, se sont ralliés à la position du cartel arrêtée à Vienne, vendredi. Après avoir soufflé le chaud et le froid, la Russie a déclaré, à son tour, dimanche 17 mars, qu'elle était « techniquement prête » à reconduire jusqu'en juin la réduction des exportations de pétrole qu'elle a accepté fin 2001, mais qui est loin d'être respectée à la lettre. L'OPEP, satisfaite du soutien officiel de la Russie, sem-

ble avoir décidé de fermer les yeux sur ces entorses. Alors que le cartel accusait, il y a encore trois mois, la Russie de déstabiliser le marché en l'inondant avec ses productions, il l'a saluée vendredi « pour la solidité [de sa ligne de conduite en accord] avec les objectifs de l'Organisation ».

### CRAINTE SUR LA REPRISE

Toute la question, pour le marché pétrolier, est de savoir qu'elle sera l'attitude des pays producteurs à la fin du printemps, l'OPEP devant se réunir à nouveau le 26 juin. Si tous sont d'accord pour augmenter leur production en cas d'attaque contre l'Irak pour rassurer les marchés, les positions divergent au-delà. Faut-il ou non augmenter la production pour accompagner la reprise mondiale ? Le ministre saoudien du pétrole, Ali Al-Nouaïmi, membre influent de l'organisation, y semble très favorable. Il a déjà indiqué que le cartel pourrait augmenter « si nécessaire » sa production dès le troisième trimestre. Le Nigérien Rilwanu Lukman, lui, semble beaucoup plus hésitant. Le prix du baril « est proche d'un niveau largement acceptable et qui peut se maintenir sur le long terme », a-t-il expliqué. « L'effet du 11 septembre semble s'être estompé mais les prix restent largement inférieurs à leur niveau », a-t-il ajouté.

Ces positions ambiguës inquiètent les observateurs économiques. Beaucoup y voient une menace sur la reprise économique. « L'OPEP joue avec le feu. Si les cours du pétrole grimpent au troisième et quatrième trimestres, cela donnera un coup d'arrêt au rebond économique », prédit Leo Drollas, expert du Center for Global Energy Studies.

Martine Orange

## LES BOURSES DANS LE MONDE 18/3, 10h16

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
<b>UNION EUROPÉENNE</b>						
ALLEMAGNE	DAX Index	5443,12 18/3	0,78	5403,28 15/3	4706,01 20/2	27,00
	Euro Neu Markt Price IX	1016,22 18/3	2,69	1212,43 4/1	913,75 20/2	
AUTRICHE	Austria traded	1235,37 18/3	0,27	1250,49 11/3	1109,88 9/1	14,00
BELGIQUE	Bel 20	2710,20 18/3	0,62	2815,19 28/1	2609,61 15/1	13,20
DANEMARK	Horsens Bnex	273,99 18/3	0,85	277,42 11/3	254,91 30/1	
ESPAGNE	Ibex 35	8382,50 18/3	0,77	8608,50 4/1	7628,00 22/2	19,30
FINLANDE	Hex General	8449,17 18/3	1,22	9224,39 4/1	4,30 19/2	21,10
FRANCE	CAC 40	4640,28 18/3	1,13	4720,04 4/1	4210,30 20/2	21,60
	Mid CAC	2128,53 15/3	0,42	2133,20 11/3	1929,16 2/1	15,20
	SBF 120	3225,02 18/3	1,08	3248,59 4/1	2924,74 20/2	21,70
	SBF 250	3016,33 15/3	0,81	3035,25 4/1	2782,54 20/2	21,10
	Indice second marché	2451,63 15/3	0,26	2452,51 11/3	2287,73 2/1	14,30
	Indice nouveau marché	1103,77 18/3	0,40	1175,41 7/1	980,76 22/2	
GRÈCE	ASE General	2384,22 15/3	-0,09	2655,07 3/1	2321,35 28/2	14,80
IRLANDE	Irish Overall	5079,64 18/3	0,06	6085,03 18/1	4636,97 6/2	12,60
ITALIE	Milan Mib 30	33068,00 18/3	-0,12	33197,00 11/3	29542,00 20/2	20,60
LUXEMBOURG	Lux Index	1141,59 15/3	-0,38	1169,48 14/1	1103,43 6/3	
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	521,33 18/3	0,73	522,59 11/3	475,19 22/2	18,20
PORTUGAL	PSI 20	7946,05 18/3	0,89	7998,50 4/1	7161,67 25/2	18,50

## EUROPE Lundi 18 mars 10h16

INDICES	Indice	% var.
<b>SECTEURS EURO STOXX</b>		
AUTOMOBILE	244,66	-0,94
BANQUES	285,27	-0,32
PRODUIT DE BASE	213,77	-0,53
CHIMIE	373,72	-0,02
TÉLÉCOMMUNICATIONS	428,54	1,11
CONSTRUCTION	235,17	-0,65
CONSOMMATION CYCLIQUE	138,29	1,31
PHARMACIE	495,61	-0,52
ÉNERGIE	359,38	-0,07
SERVICES FINANCIERS	239,25	-0,96
ALIMENTATION ET BOISSON	239,23	-0,17
BIENS D'ÉQUIPEMENT	379,23	-1,00
ASSURANCES	337,84	-1,20
MÉDIAS	287,31	-1,44
BIENS DE CONSOMMATION	385,49	-0,42
COMMERCE ET DISTRIBUTION	281,64	-0,42
HAUTE TECHNOLOGIE	503,90	-2,03
SERVICES COLLECTIFS	293,83	-0,53

### LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	21,48	-0,14
AEGON NV	27,80	-2,02
AIR LIQUIDE	170,10	-0,53
ALCATEL A	16,88	-3,69
ALLIANZ N	284,26	-0,31
AVENTIS	81,00	0,00
AXA	25,78	-2,30
BASF AG	46,97	-0,32
BAYER	40,57	-0,56
BAYR.HYP.U.VERBK	37,90	-0,21
BBVA	13,96	-0,43
BNP PARIBAS	55,80	-1,92
BSCH	9,72	-0,21
CARREFOUR	51,65	-0,29
DAIMLERCHRYSLER N	53,56	-0,87

DANONE	136,70	-1,03
DEUTSCHE BANK AG	72,50	0,00
DEUTSCHE TELEKOM	17,25	-1,41
E.ON	58,04	-0,24
ENDESA	17,40	-0,99
ENEL	6,48	-0,00
ENI SPA	16,81	-0,83
FORTIS	25,14	-0,56
FRANCE TELECOM	31,69	-2,26
GENERALI ASS.	28,86	-1,44
ING GROEP CVA	30,02	-1,52
KONINKLIJKE AHOLD	29,27	-1,25
L'OREAL	83,00	-0,61
LVMH	61,15	-1,75
MUENCHENER RUECKV	299,81	-0,17
NOKIA OYJ	25,55	-1,83
PINAULT PRINTEMPS	131,90	-0,76
REPSOL YPF	15,62	-1,10
ROY.PHILIPS ELECTR.	33,80	-1,81
ROYAL DUTCH PETROL	62,45	-0,32
RWE	41,98	-0,02
SAINT GOBAIN	185,00	-0,54
SANOPI-SYNTHELABO	74,00	-0,48
SANPAOLO IMI	12,77	-0,79
SIEMENS	77,00	-1,60
SIEMENS GENERALE A	70,40	-1,59
SUEZ	32,83	-0,80
TELECOM ITALIA	9,74	-0,31
TELEFONICA	13,45	-1,51
TIM	5,44	-0,37
TOTAL FINA ELF	171,70	-0,17
UNICREDITO ITALIAN	4,75	-0,00
MUENCHENER RUECKV	66,55	-2,31
VIVENDI UNIVERSAL	44,23	-1,84
VOLKSWAGEN	59,47	-0,63
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce),		
HORS ZONE EURO - CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

## MARCHÉ DES CHANGES 18/3, 10h16

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,76525	0,87995	1,42220	0,60120
TOKYO (¥)	130,72000		114,99500	185,91845	78,56675
PARIS (€)	1,13700	0,87010		1,61735	0,68360
LONDRES (£)	0,70285	0,53785	0,61820		0,42260
ZURICH (FR. S.)	1,66230	1,27275	1,46275	2,36580	

### COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COUILLONNE DANOISE	7,4325	7,4335
COUILLONNE NORVÈGE	7,7600	7,7650
COUILLONNE SUÉDOISE	9,0977	9,1077
COUILLONNE TCHÉQUE	31,1879	31,6348
DOLLAR AUSTRALIEN	1,6794	1,6829
DOLLAR CANADIEN	1,3938	1,3963
DOLLAR HONGKONG	6,8597	6,8647
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0249	2,0267
FORINT HONGROIS	244,4644	244,5640
LEU ROUMAIN	28912,0000	28970,0000
ROUBLE	27,3986	27,4136



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
<b>ROYAUME UNI</b>						
	FTSE 100 index	5302,40 18/3	0,18	5362,30 4/1	5015,50 20/2	17,90
	FTSE techMark 100 index	1244,27 18/3	0,70		129,00	
<b>SUÈDE</b>						
	OMX	807,09 18/3	0,54	878,88 4/1	741,84 20/2	26,00
<b>EUROPE</b>						
HONGRIE	Bux	7997,68 18/3	0,03	8448,46 7/3	7052,97 3/1	
ISLANDE	ICEX 15	1299,72 15/3	0,59	1302,91 6/3	1142,62 7/1	
POLOGNE	WSE Wig	1367,11 15/3	0,95	1486,23 28/1	1200,32 2/1	17,50
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	432,00 18/3	-0,62	441,70 14/3	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	340,26 15/3	2,41	340,26 15/3	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	6610,50 18/3	0,60	6575,10 15/3	6059,10 6/2	18,50
TURQUIE	National 100	10536,20 18/3	-2,19	15071,84 8/1	10468,25 14/3	11,50
<b>AMÉRIQUES</b>						
ARGENTINE	Merval	390,67 15/3	0,36	471,34 6/2	323,69 2/1	
BRÉSIL	Bovespa	14365,49 15/3	1,76	14481,63 5/3	12300,70 30/1	10,40
CANADA	TSE 300	7871,68 15/3	0,55	7992,70 7/3	7402,70 20/2	21,30
CHILI	Ipsa	100,39 15/3	0,51	102,37 4/1	94,80 20/2	
<b>ÉTATS-UNIS</b>						
	Dow Jones ind.	10607,23 15/3	0,86	10663,83 8/3	9529,46 30/1	23,20
	Nasdaq composite	1868,30 15/3	0,76	2098,88 9/1	1696,55 22/2	49,50
	Nasdaq 100	1495,41 15/3	1,23	1710,23 9/1	1329,93 22/2	47,60
	Wilshire 5000	10904,69 16/3	1,07	10973,46 7/1	10040,55 20/2	
	Standards & Poors 500	1166,16 15/3	1,14	1176,97 7/1	1074,36 20/2	22,00
<b>MEXIQUE</b>						
	IPC	7273,08 15/3	1,17	7328,53 13/3	6365,72 14/1	13,30

## FRANCFORT

15/3 : 249 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
WUENSCHÉ AG	0,14	55,56
WIZCOM TECHNOL	0,52	30,00
COMPUTERLINKS	9,29	20,65
SUNWAYS	3,85	13,91
INTERNOLX	5,66	13,65
PIXELNET	3,03	13,06
DRILLISCH	0,96	11,63
<b>Plus mauvaises performances</b>		
LEBENSART GLOB NET	0,76	-60,00
MUEHL PRODUCT&SERV	1,45	-27,50
AECO	0,30	-21,05
ABACHO	0,25	-19,35
SER SYSTEMS	0,34	-17,07
IFCO SYSTEMS	0,60	-14,29
BAEURER	3,49	-14,25

## LONDRES

15/3 : 1290 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
ENERGIS	0,03	10,11
BT GROUP	2,77	5,52
P&O PRINCESS CRUIS	4,55	5,27
RANK GROUP PLC	2,85	5,2

## MARCHÉS FRANÇAIS

## PREMIER MARCHÉ

## VALEURS FRANÇAISES

Lundi 18 mars 9h57

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	46,92	46,73	0,41	14,91	47,71	38,03	1,00	12040
AFFINE	39,99	40,00	-0,03	8,37	40,05	30,34	1,20	3610
AGF	56,20	55,20	1,81	4,26	57,50	50,20	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	20,79	20,66	0,63	26,45	21,19	16,06	0,22	3112
AIR LIQUIDE	170,20	169,20	0,59	8,13	171,40	149,80	3,00	12007
ALCATEL A	16,90	16,28	3,81	11,97	21,62	14,62	0,48	13000
ALCATEL O	6,60	6,45	2,33	14,50	9,62	5,00	1,00	13015
ALSTOM	16,20	15,78	2,66	29,70	16,21	12,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	62,00	60,00	3,33	22,16	62,10	48,50	0,14	3463
ARBEL	5,50	5,69	-3,34	77,41	7,50	2,92	0,53	3588
AREVA CIP	184,50	185,00	-0,27	15,67	192,00	160,00	22,85	4524
ATOS ORIGIN	93,30	92,20	1,19	26,85	94,00	71,15	n/d	5173
AVENTIS	81,00	81,00	n/d	1,56	85,95	74,10	0,50	13046
AXA	25,50	25,20	1,19	8,64	25,70	19,41	2,20	12062
BACOU DALLOZ	108,10	109,00	-0,83	22,84	118,80	83,30	0,90	6089
BAL INVESTIS	135,00	135,00	n/d	11,47	135,50	122,50	7,16	12018
BAZAR HOT. VILLE	n/d	130,20	n/d	1,08	152,80	124,50	3,00	12547
BEGHIN SAY	44,00	44,10	-0,23	7,84	44,50	39,20	n/d	4455
BIC	38,40	38,75	-0,90	0,10	40,98	35,51	0,29	12096
BNP PARIBAS	55,80	54,75	1,92	11,04	58,30	49,77	2,25	13110
BOLLORE	245,60	242,40	1,32	2,24	259,00	238,00	4,00	12585
BOLLORE INV.	52,00	52,00	n/d	1,26	55,00	50,50	0,20	3929
BONGRAIN	45,55	45,50	0,11	1,22	45,80	41,70	1,40	12010
BOUYGUES	37,10	36,63	1,28	0,81	38,95	30,51	0,36	12020
BOUYGUES OFFSH.	44,10	44,21	-0,25	10,11	45,30	38,60	1,10	13070
B T P (LA CIE)	n/d	116	n/d	n/d	n/d	n/d	0,46	3360
BULLM	1,15	1,21	-4,96	-6,50	1,36	0,83	n/d	5260
BURELLE (LY)	53,00	54,40	-2,57	6,79	60,05	49,63	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	49,22	48,78	0,90	31,07	51,00	37,01	n/d	12074
CANAL +	3,70	3,75	-1,33	3,35	3,79	3,49	0,15	12546
CAP GEMINI	88,60	86,35	2,61	9,24	90,70	70,40	1,20	12533
CARBONE-LORRAINE	33,65	34,10	-1,32	12,16	35,80	28,60	1,06	3962
CARREFOUR	51,75	51,50	0,49	11,38	58,80	49,23	0,50	12017
CASINO GUICHADP	59,90	59,60	0,50	4,16	63,95	56,05	1,37	12113
CASINO GUICHARD	82,55	81,25	1,60	-4,73	87,30	75,05	1,33	12558
CASORAMA DUB.(L)	60,70	59,75	1,59	4,92	61,90	54,25	2,85	12420
CESTID (LY)	80,50	77,95	3,27	2,74	90,50	70,00	2,00	12470
CEREO	29,75	29,70	0,17	4,56	30,49	28,00	n/d	4456
CERESTAR	32,75	32,75	n/d	6,33	32,75	30,70	n/d	4457
CFR RECYCLING	47,00	47,00	n/d	17,50	47,25	38,50	1,30	3905
CGP	35,99	34,90	3,12	n/d	38,30	34,80	n/d	12102
CHARGEURS	78,00	78,00	n/d	4,06	79,90	67,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	45,00	44,20	1,81	30,54	45,00	32,50	0,28	13040
CIC - ACTIONS A	121,80	121,00	0,66	-1,07	125,00	118,70	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	51,50	51,60	-0,19	7,29	52,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	69,25	69,05	0,29	9,22	72,50	61,00	1,10	13029
CLUB MEDITERRANEE	53,40	53,10	0,56	30,24	56,40	41,52	1,10	12156
CNP ASSURANCES	37,18	36,85	0,90	4,14	37,40	33,60	1,08	12022
COFACE	59,90	56,35	6,30	26,37	61,90	46,40	1,75	12099
COFLEXIP	n/d	167,50	n/d	5,34	168,20	145,00	n/d	13064
COLAS	70,55	70,85	-0,42	11,36	71,80	62,00	2,13	12163
CONTIN.ENTREPR.	46,00	46,20	-0,43	2,90	46,90	41,50	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	19,07	19,20	-0,68	7,19	19,20	17,58	n/d	4507
CRED.FON.FRANCE	15,04	14,98	0,40	3,43	15,19	13,05	0,58	12081
CREDIT LYONNAIS	42,32	42,32	n/d	12,85	43,00	36,14	0,65	18420
CS COM.ET SYSTEMES	11,00	11,57	-4,93	32,53	11,90	7,60	n/d	7896
DAMART	95,00	94,95	0,05	17,86	98,00	79,50	3,80	12049
DANONE	136,70	135,30	1,03	-0,21	139,40	125,20	1,90	12064
DASSAULT-AVIATION	320,50	323,00	-0,77	1,10	331,00	284,90	6,20	12172
DASSAULT SYSTEMES	55,75	55,40	0,63	3,24	59,40	47,60	0,31	13065
DEV.R.N.-CAL LI #	14,60	14,55	0,34	1,38	15,00	14,25	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	70,10	69,90	0,29	12,91	75,00	66,90	4,20	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	70,00	n/d	14,75	70,50	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	10,78	10,15	6,21	43,92	11,48	6,90	0,61	12133
DYNACTON	31,06	31,10	-0,13	15,46	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	84,60	84,70	-0,12	23,68	84,90	68,80	0,78	13045
ELECT.MADAGASCAR	22,70	22,40	1,34	0,88	24,90	22,40	n/d	3571
ELIOR	8,40	8,30	1,20	4,21	9,74	8,05	0,07	12127
ENTENAL(EX CDE)	32,72	32,50	0,68	29,07	32,90	25,35	0,40	12093
ERAMET	38,00	38,06	-0,16	9,82	39,80	30,21	1,30	13175
ESSILOR INTL	39,04	39,05	-0,03	14,99	39,90	31,20	3,90	12166
ESSO	92,75	92,50	0,27	15,64	92,75	79,50	2,75	12066
EULER	42,54	42,20	0,81	0,09	47,40	40,60	1,40	12130

## NOUVEAU MARCHÉ

15/3 : 16 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
LA TETE DS NUAGES#	1,24	11,71
UBIQUUS	2,77	10,36
GUILLEMOT #	17,30	8,81
INFOTEL #	29,50	8,46
REPONSE #	11,39	7,96
INTERCALL REDUCT.	13,05	7,85
STELAX #	0,50	6,38
UMANIS #	3,80	6,15
TELECOM CITY #	1,40	6,06
RISC TECHNOLOGY	7,59	6,01
COM 6	1,95	5,41
BOURSE DIRECT #	2,26	5,12
RZI SANTE #	3,95	5,05
DURAN DUBOI #	14,98	4,90
<b>Plus mauvaises performances</b>		
BRIME TECHN.B500	0,06	-33,33
CAC SYSTEMES #	2,80	-9,68
QUALIFLOW #	3,91	-8,43
CONSODATA	12,75	-7,61
LYCOS FRANCE	1,40	-6,67
ORCHESTRA KAZIBAO	1,01	-6,48
IDP #	1,45	-6,45

## SICAV ET FCP

## SÉLECTION

Dernier cours connu le 18/3 à 9h

Valeur	Cours	date	% var.
<b>AGIPI</b>	www.agipi.com	01 40 08 93 00	
AGIPI ACTIONS	26,88	15/3	0,67
AGIPI AMBITION	25,59	15/3	0,66
<b>BNP PARIBAS</b>	3615 BNP	08 36 68 17 17	(0,34€/min)
BNP ASSOC.PREMIERE	9847,46	17/3	0,65
BNP EURIBOR ASSOC.	52300,18	17/3	0,67
BNP MONE C.TERME	2523,83	14/3	0,63
BNP MONE EURIBOR	18691,37	17/3	0,70
BNP MONE PLACE.M.C	13831,83	17/3	0,61
BNP MONE TRESORE.	78907,17	14/3	0,66
<b>Fonds communs de placements</b>			
BNP MONE ASSOCIAT.	1848,03	17/3	0,60

Banque populaire Asset Management  
www.bpam.fr  
01 58 19 40 00

BP OBLIG EUROPE	52,08	15/3	-0,30
BP SECURITE	104365,90	15/3	0,69
FRUCTIFRANCE C	82,29	17/3	1,10
<b>Fonds communs de placements</b>			
BP CYCLOEUROPECR	106,15	14/3	-10,39
BP CYCLOEUROPEVCY	115,43	14/3	4,71
BP CYCLOEUROPEDEF	100,83	14/3	-1,03
BP MEDITER.DEVEL	56,06	14/3	0,42
BP NVELLE ECONOMIE	83,41	14/3	-11,67
BP OBLI HAUT REND.	112,63	14/3	3,72
EUROACTION MIDCAP	135,94	14/3	7,60
FRUCTI EURO S0	94,31	15/3	-4,18
FRUCTI FRANCE NM	190,15	17/3	6,32

Sicav en ligne  
CAISSE D'ÉPARGNE  
08 36 68 09 00  
(0,34€/min)

ECUR.1,2,3...FUTUR	51,91	17/3	2,05
ECUR.ACT.EURO.P.C	17,63	17/3	0,51
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	63,77	17/3	-0,45
ECUR.CAPITAL.C	43,99	17/3	0,40
ECUR.DYNAMIQUE +	42,66	17/3	-0,32
ECUR.ENERGIE	43,70	17/3	-0,27
ECUR.EXPANSION C	14939,46	17/3	0,69
ECUR.EXPANSIONPLUS	42,66	14/3	0,63
ECUR.INVEST.D/PEA	52,64	17/3	0,19
ECUR.MONETAIRE C	225,78	17/3	0,51
ECUR.MONETAIRE D	188,07	17/3	0,51
ECUR.OBLIG.INTER.	176,20	17/3	0,39

SYSTRAN	1,50	-6,25
GUILLEMOT B5 99	2,65	-5,02
LYCOS EUROPE	0,70	-4,11
MEDCOST #	0,94	-4,08
CAST #	2,99	-3,55
LA CIE GPE #	4,95	-3,51
BAC MAJESTIC	2,51	-3,46
<b>Plus forts volumes d'échange</b>		
A NOVO #	18,54	2,43
BOURSE DIRECT #	2,26	5,12
BRIME TECHNO. #	37,90	1,34
CEREP #	19,29	0,89
DEVOTEAM #	23,66	0,68
EUROFINS SCIENT.#	19,74	-2,71
GENESYS #	13,57	-1,67
GUILLEMOT #	17,30	8,81
HIGHWAVE OPTICAL	2,35	3,52
ILOG #	16,80	3,70
INFOTEL #	29,50	8,46
IPSO #	71,50	-0,14
MEDIDEP #	27,91	0,76
MEMSCAP	2,60	1,17
NICOX #	45,95	-0,09
SOI TEC SILICON #	23,30	-1,52
SWORD GROUP	48,00	-0,21
UMALTECH	3,80	-6,15
VALTECH	2,00	0,50
WAVECOM #	33,68	-2,38

ECUR.technologiesc	36,87	17/3	-4,81
ECUR.technologiesd	36,87	17/3	-6,09
ECUR.TRIMESTR.D	269,21	17/3	-1,42
ECUREUIL PRUDENCED	33,84	17/3	0,02
EPARCOURT-SICAV D	28,48	17/3	0,00
GEOPTIM C	2343,04	17/3	0,14
<b>Fonds communs de placements</b>			
ECUR.EQUILIBRE C	37,49	17/3	-0,26
ECUR.PRUDENCE C	34,64	17/3	0,14
ECUR.VITALITE	40,75	17/3	0,14
NECTRA 2 C	1014,29	17/3	-0,21
NECTRA 2 D	1014,29	17/3	-0,21
NECTRA 5 C	1011,93	17/3	-0,31
NECTRA 5 D	1011,93	17/3	-0,31
NECTRA 8 C	1006,74	17/3	-0,25
NECTRA 8 D	1006,74	17/3	-0,25

CDC IXIS  
www.cdcixis-am.frMulti-promoteurs  
LIV.BOURSE INV.D 181,82 13/3 0,29  
NORD SUD DEVELOP.C 520,40 13/3 0,43  
NORD SUD DEVELOP.D 401,62 13/3 0,44CREDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT  
08 36 68 56 55  
(0,34€/min)

ATOUT CROISSANCE	357,51	15/3	4,49
ATOUT EUROPE	505,92	15/3	-1,77
ATOUT FCE ASIE	76,51	15/3	-0,94
ATOUT FRANCE C	192,83	15/3	-2,08
ATOUT FRANCE D	171,48	15/3	-2,07
ATOUT FRANCE EUR.	173,66	15/3	-2,42
ATOUT FRANCE MONDE	44,18	15/3	-1,71
ATOUT MONDE	52,34	15/3	-1,35
ATOUT SELECTION	101,94	15/3	-2,75
CAPITOP EUROBLIG C	100,79	15/3	-0,62
CAPITOP EUROBLIG D	83,16	15/3	-0,62
CAPITOP MONDOBLIG</			

L'ENVOLÉE DES SALAIRES des joueurs de football des dernières saisons – 15 % à 30 % par an selon les championnats – et la dégradation de la situation financière de la plupart des grands clubs européens,

dont beaucoup sont lourdement endettés, sont à l'origine des ralliements de plus en plus nombreux au principe du **PLAFONNEMENT** des salaires. Dans les sports professionnels américains, où ce système est en

vigueur sous le nom de *salary cap*, une masse salariale limite est fixée chaque année. En Europe, certains sont favorables à l'instauration d'un plafond relatif, sous forme d'un pourcentage maximal de la part du budget de

chaque club consacrée aux **RÉMUNÉRATIONS DES JOUEURS**. Ce système est moins égalitaire que celui du *salary cap*, où le plafond ne dépend pas du budget du club mais est le même pour tous.

## Les clubs européens sont favorables au plafonnement des salaires

**Football** • Devant la dégradation de leur situation financière, les clubs européens sont de plus en plus nombreux à se montrer favorables à un plafonnement de leur masse salariale, système déjà en vigueur dans les sports professionnels américains. Reste à en définir les modalités

**LE FOOTBALL** professionnel n'a plus le choix : s'il veut éviter un krach retentissant, il lui faut, sans tarder, trouver un système permettant de réguler les salaires des joueurs. Partout en Europe, l'idée d'un plafonnement des rétributions commence à se répandre. Un modèle existe déjà : le *salary cap* cher aux sports américains. Les clubs de football européens pourront-ils adopter un mécanisme similaire ? L'Union européenne de football (UEFA) est pour. Le G14, le lobby qui regroupe les équipes les plus riches du continent, n'y est pas opposé, alors que certains clubs prestigieux, tels le FC Barcelone, le Milan AC ou la Lazio Rome, y sont farouchement favorables. « Le plafonnement des salaires est la seule issue pour sauver notre football », n'a de cesse de répéter le président de la Lazio, Sergio Cragnotti, depuis deux ans.

### UNE SITUATION CATASTROPHIQUE

Si les clubs en sont arrivés à tirer eux-mêmes la sonnette d'alarme, c'est que leur situation comptable est catastrophique. Pour n'avoir pas su maîtriser l'inflation des salaires des joueurs, le football européen se retrouve proche de la banqueroute. La Serie A italienne a terminé la saison 2000-2001 avec 400 millions d'euros de pertes. Le déficit cumulé des clubs espagnols serait de 700 millions d'euros. L'endettement du football français est de 290 millions d'euros. Et 80 % des clubs anglais sont dans le rouge. Si un palmarès devait être établi, la Fiorentina arriverait probablement en tête, avec ses 160 millions d'euros de dettes.

Le « record » reste toutefois la propriété du Real Madrid, qui, avant qu'il ne vende les terrains de son centre d'entraînement (pour 447,18 millions d'euros), traînait un déficit de 285,19 millions



Les salaires des joueurs (ci-contre, avec le numéro 20, Alvaro Recoba, l'attaquant uruguayen de l'Inter Milan) ont augmenté de 15 % à 30 % par saison en Europe ces dernières années. Face à cette inflation, les dirigeants de club sont de plus en plus favorables à un plafonnement de la masse salariale. Les syndicats de joueurs risquent de ne pas être enchantés par cette perspective.

d'euros. A côté, les dettes supposées de l'Olympique de Marseille (40 millions d'euros) ou celles, bien réelles, de Leeds United (22,3 millions d'euros), dont le dépôt de bilan ne sera évité que s'il se sépare de ses meilleurs joueurs à la fin de la saison 2001-2002, font figure de bagatelles.

L'explosion des masses salariales explique, à elle seule, cette fuite en avant du football européen. Depuis l'arrêt Bosman, en 1995, et la libération du marché des transferts, les salaires des joueurs ont augmenté de 15 % à 30 % par saison, selon les championnats. Les stars en ont largement profité, à

l'image de l'Irlandais Roy Keane, qui, début mars, a prolongé son contrat avec Manchester United en échange de 161 600 euros par semaine.

Mais le phénomène a également bénéficié aux joueurs des petites divisions. Une récente étude de l'hebdomadaire anglais *The Observer* révélait que l'inflation salariale en D2, D3 et D4 anglais était telle que leurs responsables envisageaient de compresser drastiquement leurs effectifs à la fin de la saison, ce qui conduirait 900 joueurs au chômage.

Si la nécessité d'un *salary cap* n'échappe désormais à personne,

sa mise en place paraît extrêmement compliquée. L'idée qui revient le plus souvent dans les discussions consiste à imposer que la masse salariale ne dépasse pas un certain pourcentage des budgets des clubs. L'UEFA avait imaginé ce système dans son projet de « licence européenne » destinée à contrôler la santé financière des clubs : pour participer à ces compétitions, les clubs auraient dû, ainsi, présenter des comptabilités dans lesquelles les salaires représentaient entre 50 % et 70 % des dépenses. Trop complexe, et probablement trop novatrice pour être appliquée, l'idée a été abandonnée. Reste que

de nombreux dirigeants pensent que la solution est là. Moins la masse salariale est importante dans un budget et moins important sera le risque de dérapage : Manchester United, grâce à la multiplication de ses recettes (marchandisage, droits télévisés, sponsors), ne consacre que 38 % de son chiffre d'affaires à payer ses joueurs ; Arsenal est à 55 % ; Blackburn Rovers en était à 126 % au moment de sa descente en D2, il y a deux ans.

« L'idée d'un pourcentage pour la masse salariale part d'un bon principe, mais cela ne constitue pas un véritable *salary cap*. Aux Etats-Unis, les clubs ne peuvent pas dépasser

une somme fixée à l'avance et qui est la même pour tout le monde. Le but est d'équilibrer la compétition sportive. La mise en place d'un pourcentage sur le budget des clubs de football permettra seulement de limiter les déficits. Les clubs les plus riches continueront d'avoir les meilleurs joueurs », explique Arnaud Rouger, au service juridique de la Ligue nationale de football (LNF).

« Plusieurs problèmes se posent, avance de son côté Philippe Diallo, le directeur de l'Union des clubs professionnels français (UCPF). Les fiscalités étant différentes dans les pays européens, le pourcentage consacré aux salaires ne sera donc pas le même d'un club à l'autre. En outre, ce mécanisme ne prendra pas en compte les sommes versées par les sociétés d'images et autres équipementiers sous forme de complément aux salaires. Enfin, qui exercera le contrôle dans chaque club ? »

Une autre idée, plus simple, fait parallèlement son chemin : la limitation des effectifs. Aujourd'hui en Europe, le championnat espagnol est l'un des rares à imposer un quota, fixé à 25 joueurs par club. Pratiquement partout ailleurs, les équipes peuvent compter autant de salariés qu'elles le souhaitent. Des études sont actuellement menées pour l'introduction de numéros clausus. Deux ans après avoir supprimé ses propres quotas, le football français y réfléchit. L'Angleterre et l'Italie également. L'Udinese (D1 italienne), le club de la ville d'Udine, a commencé le championnat avec 41 contrats professionnels. Dans la banlieue londonienne, Leyton Orient a compté jusqu'à 37 joueurs lors de la saison 2001-2002 : ce petit club de D4 anglaise, actuellement classé 19<sup>e</sup> (sur 24), envisage aujourd'hui de réduire d'un tiers son effectif.

Frédéric Potet

## En Angleterre, des centaines de joueurs-chômeurs

Ils sont victimes des problèmes financiers des clubs les plus modestes

### LONDRES

de notre correspondant

Une Premier League (l'équivalent de la D1 française) riche et des superstars du ballon rond millionnaires, des clubs de divisions inférieures pauvres et des joueurs au chômage. Voilà le paradoxe que vit le football anglais. Selon la Professional Footballers Association (PFA), le syndicat des joueurs professionnels, quelque 500 footballeurs se trouveraient actuellement sans emploi. Mais le chiffre réel de demandeurs d'emploi serait plus important. Il s'agit non seulement de joueurs âgés arrivés en fin de contrat ou ayant connu des difficultés d'intégration dans leur club, mais aussi, de plus en plus, de jeunes professionnels.

« Ce phénomène inquiétant est le résultat des difficultés financières croissantes des clubs moyens ou petits contraints par les banques et les sponsors de serrer les cordons de la bourse. La réduction de l'enveloppe salariale entraîne des licenciements secs de jeunes joueurs, souvent les derniers arrivés », explique Brendan Baxen, directeur adjoint de la PFA, syndicat fort de plus de 4 000 adhérents. Des clubs régionaux réputés comme Oxford, Portsmouth, Chester, Darlington et Scarborough, viviers traditionnels des espoirs, seraient prati-

quement en faillite. Pour les sans-emplois, la seule option est de renoncer à la Premier League. Mais les salaires sont alors à peine supérieurs au Smic. La rémunération moyenne d'un footballeur de la Premier League est de 425 000 livres contre moins de 100 000 livres pour l'équivalent de la D2 et 25 000 livres en D3. Pour survivre, bon nombre de footballeurs au chômage sont contraints d'accepter des emplois temporaires d'auxiliaire d'éducation physique, de surveillant d'école ou de vigile.

### SITUATION FINANCIÈRE PRÉCAIRE

La renégociation par la chaîne numérique payante ITV Digital des contrats de retransmission télévisée des trois divisions professionnelles inférieures risque d'aggraver la situation financière précaire de nombreux clubs, s'inquiète en substance Brendan Baxen. ITV Digital exige une révision des droits à la baisse en raison du manque d'intérêt du public pour les compétitions de la D2 ou de la D3. Pour compliquer les choses, peu de jeunes joueurs anglais acceptent de s'expatrier. La mentalité insulaire, le niveau technique en général inférieur à celui du continent et la quasi-absence de vrais

centres de formation « à la française » financés par l'Etat sont autant d'obstacles à une carrière internationale.

Cette montée du chômage inquiète les responsables du sport, qui craignent le découragement des jeunes joueurs. Pour tenter d'aider les footballeurs à la recherche d'un emploi, la PFA a récemment installé un site Internet de petites annonces dont le nom est à lui seul tout un programme : *give-mefootball.com*.

M. R.

### MILAN

correspondance

Battu par Roda Kerkrade. Dominé par l'Inter Milan. Vaincu par Bologne. Mené par l'Hapoel Tel-Aviv (1-0) après le match aller du quart de finale de la Coupe de l'UEFA. Le Milan AC triomphant en championnat, Coupe et Ligue des champions n'est plus qu'un fantôme qui hante les esprits abattus de ses six millions de tifosi. L'actuel bilan sportif du club est à l'image du bilan comptable : négatif.

« Chers actionnaires, [...] l'exercice 2000-2001 s'est clos par une perte

de 35 605 023 euros », explique le conseil d'administration dans son dernier rapport. Fininvest, l'actionnaire principal, propriété de Silvio Berlusconi (qui doit prochainement quitter la présidence du club en raison de la nouvelle loi sur les conflits d'intérêts), a dû intervenir cet été pour financer la campagne de recrutement du club. Les transferts de Filippo Inzaghi (en provenance de la Juventus Turin) et de Manuel Rui Costa (Fiorentina), ont été couverts par un apport de fonds d'environ 80 millions d'euros. Le vice-président du

Milan AC, Adriano Galliani, a stigmatisé la situation : « A l'avenir, il ne faut plus que l'actionnaire principal comble le déficit avec ses propres fonds, sinon nous allons directement contre le mur. » Ces difficultés économiques sont surprenantes lorsque l'on sait que le chiffre d'affaires du club milanais a augmenté de 15 % pour atteindre 164 millions d'euros. Où le déficit trouve-t-il donc son origine ? Le poste « salaires bruts » du compte d'exploitation a augmenté de 62 % par rapport à l'exercice précédent, pour atteindre 106 millions d'euros.

A présent, les joueurs qui renouvelleront leur contrat et ceux qui seront recrutés par le Milan AC devront accepter des salaires indexés sur les résultats de l'équipe. L'entraîneur Carlo Ancelotti, arrivé en cours de saison, a déjà paraphé un accord de ce type. L'autre faiblesse économique du Milan AC est liée aux droits télé, qui constituent 60 % de ses ressources. Or, depuis plusieurs saisons, le parcours européen des Milanais est décevant : les éliminations au deuxième tour de la Ligue des champions en 2000 et au premier l'année précédente ont entraîné un lourd manque à gagner.

En outre, cette année, le Milan AC ne dispute que la Coupe de l'UEFA, « la deuxième division européenne », selon Adriano Galliani, et se traîne en championnat d'Italie. Ces performances altèrent évidemment l'image du club. « Les résultats sont une épée de Damoclès, affirme Mauro Tavola, responsable du marketing. Nous ouvrons sous peu une cellule interne chargée de rationaliser et gérer l'aspect sportif. En attendant, nous cherchons à valoriser auprès des sponsors la glorieuse histoire de notre club centenaire. »

Guillaume Prébois

### LES SPORTIFS LES MIEUX PAYÉS

En millions d'euros par an, pour l'année 2001

#### Formule 1 (année 2000)

1	Michael Schumacher (Allemagne)	33,91
2	Jacques Villeneuve (Canada)	11,3
2	Mika Häkkinen (Finlande)	11,3
2	Eddie Irvine (Irlande)	11,3
5	Ralf Schumacher (Allemagne)	6,78

#### Base-ball américain

1	Alex Rodriguez (Texas)	28,3
2	Manny Ramirez (Boston)	22,64
3	Derek Jeter (New York)	21,37
4	Sammy Sosa (Chicago)	20,35
4	Barry Bonds (San Francisco)	20,35

#### Basket-ball américain

1	Kevin Garnett (Minnesota)	25,36
2	Shaquille O'Neal (LA Lakers)	24,22
3	Alonzo Mourning (Miami)	21,17
4	Juwan Howard (Dallas)	21,17
5	Scottie Pippen (Portland)	20,49

#### Football

1	Alvaro Recoba (Uruguay, Inter Milan)	8,15
2	Roy Keane (Irlande, Manchester United)	7,31
3	Raul (Espagne, Real Madrid)	6,52
4	Rivaldo (Brésil, Barcelone)	6,46
5	Gabriel Batistuta (Argentine, AS Rome)	6,25
6	Zinedine Zidane (France, Real Madrid)	5,77



**Finsbury**  
The Smart Shoes

Chaussures de Luxe - Fabrication artisanale - Très vaste choix en demie-pointure et plusieurs largeurs - Montage cousu "Goodyear Véritable".

**Rapport qualité-prix exceptionnel**

- ♦ 22, avenue de l'Opéra, 75001 Paris
- ♦ 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ♦ 3, rue de Rivoli, 75004 Paris
- ♦ 112 bis, rue de Rennes, 75006 Paris

[www.finsbury-shoes.com](http://www.finsbury-shoes.com)



Manchester United, emmené notamment par Paul Scholes, ici sévèrement taclé par Thomas Repka, samedi lors de la victoire sur West Ham (5-3), a déboursé, en août 2001, plus de 81 millions d'euros pour l'achat de deux joueurs. Soit plus de deux fois le montant de ses profits annuels en 2001.

IAN WALDIE/REUTERS

## Le spectre d'un krach du foot-business

LONDRES

de notre correspondant

Avec les menaces pesant sur les recettes tirées des droits de télévision, de la publicité et du merchandising, le retrait des bailleurs, l'aspiration vers le haut des rémunérations et la chute des cours des grands clubs européens introduits en Bourse, le spectre d'un krach du foot-business se profile.

Cette crise potentielle est l'occasion d'une remise en question de l'inflation incessante des dépenses – qui concerne surtout les salaires des joueurs – à l'origine d'une bulle spéculative style nouveaux médias, affirme, en substance, Paul Rawnsley, consultant du bureau comptable londonien Deloitte and Touche. Le rapport annuel sur l'état financier du football européen, publié par cet auditeur au mois d'avril, fait autorité dans les milieux du foot européen.

Quand il évoque la situation financière des clubs européens, Paul Rawnsley est à la fois serein et inquiet. Le contraste est saisissant entre la poursuite de la hausse de revenus des grands clubs, qui ont de quoi faire pâlir bon nombre d'autres chefs d'entreprise, et l'envolée dramatique des salaires.

Lors de la saison 1999-2000, ces rémunérations ont augmenté de 30 % en Angleterre, 27 % en Italie, 19 % en France, soit un rythme deux fois supérieur à celui des rentrées. Ainsi, Manchester United, dont on ne cesse de louer la solidité financière, a dépensé, en août 2001, 51 millions de livres (82 millions d'euros) pour acheter deux joueurs, Rudd van Nistelrooy et Juan Sebastian Veron, alors que le club annonçait un profit annuel de 27 millions de livres (43 millions d'euros).

« L'argent entré dans les caisses est aussitôt dilapidé au profit des joueurs, dont les salaires, primes et stock options peuvent constituer jusqu'aux deux tiers du budget des clubs. Alimentant la bulle spéculative, la charge des rémunérations est en grande partie responsable des mauvais résultats financiers du football européen. Au sein de la Premier League anglaise, 80 % des clubs sont endettés », explique l'expert.

PAS DE PESSIMISME

Pourtant, selon lui, l'imposition d'une limite nationale à cette envolée salariale n'est pas réaliste : les finances des clubs sont victimes du fameux arrêt Bosman, par lequel, en 1995, la Cour européenne de justice a appliqué au football le principe de la libre-circulation des travailleurs, faisant exploser le coût des transferts. Si les salaires ne sont pas compétitifs, les stars claquent la porte et s'expatrient.

La solution est à l'échelle européenne. En Espagne, en Italie et en Angleterre, le football est moins réglementé qu'en France ou en Allemagne, ce qui encourage toutes les formes de surenchère, sans parler de la mégalomanie des dirigeants. « Un club, c'est comme une famille. On ne peut durablement dépenser plus que ce qu'on gagne », rappelle Paul Rawnsley.

La nouvelle économie du ballon rond est pourtant volatile. « La perte d'un joueur vedette, la vulnérabilité d'une équipe à une simple blessure ou une contre-performance dans les compétitions européennes peuvent réduire à néant du jour au lendemain ce gros investissement salarial. Autre conséquence négative, le fossé grandissant entre les plus riches clubs d'Europe et les plus pauvres. Un tel climat d'âpreté au gain peut par ailleurs

engendrer des scandales préjudiciables à la bonne réputation du jeu », assure le consultant. Rien n'illustre mieux cette crise latente que la chute des titres des clubs européens cotés à la Bourse, conséquence de l'absence de création de valeur.

Paul Rawnsley refuse toutefois de s'adonner à ce qu'il appelle le « foot-pessimisme ». « Les sources de revenus, qui ont grimpé de manière vertigineuse au cours des dix dernières années, ne sont pas près de se tarir. La mise aux enchères des droits télévision est favorable aux clubs en raison de la concurrence entre les chaînes. La tendance observée, en Espagne et en Italie, de clubs négociant eux-mêmes ces contrats devrait renforcer leur pouvoir. En Angleterre, ils peuvent désormais retransmettre leurs matches sur leur propre chaîne câblée 24 heures plus tard. L'audience connaît une croissance exponentielle et les chaînes continuent à prendre des participations dans les clubs », indique-t-il.

Son constat est identique en matière de merchandising et de sponsoring : « Les sponsors continuent de payer grassement pour vendre leur image à l'échelle mondiale. Les clubs anglais ont su développer un réservoir de supporters en Asie et aux Etats-Unis, qui intéressent les multinationales au plan commercial. Par ailleurs, le nombre de spectateurs est loin de se tasser. En Angleterre, la vente de billets constitue 35 % des recettes des clubs, contre 31 % en Italie, 27 % en Allemagne, 25 % en Espagne et seulement 22 % en France. Les clubs du continent ont de la marge en matière d'augmentation de prix. Le problème est que, à l'inverse de l'Angleterre, les stades y appartiennent aux collectivités publiques, qui imposent des limites. »

Marc Roche

## A Bordeaux, Lens a oublié de gagner

Football • Le leader s'est incliné (2-1) face aux Girondins, désormais 6<sup>es</sup> du classement

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

Les joueurs du Racing Club de Lens ont concédé, dimanche 17 mars, à Bordeaux, leur quatrième défaite de la saison (2-1). Mais surtout, à l'occasion de ce match décalé de la 29<sup>e</sup> journée du championnat de France de division 1, les Artésiens ont laissé filer une belle occasion d'assommer définitivement la compétition en creusant un écart sur leur dauphin lyonnais, battu la veille à Lille (2-0). « Pourtant on a sans doute réalisé un de nos meilleurs matches de la saison », regrette le milieu de terrain nordiste Antoine Sibierski. « C'est une de nos prestations les plus complètes, la qualité de notre jeu a été remarquable, il nous a juste manqué la précision », confirmait l'entraîneur lensois, Joël Muller. Un bien étrange paradoxe pour un leader insolent de réussite depuis le début de saison 2001-2002.

Les Sang et Or, dominateurs durant 90 minutes, ont impressionné. Jusqu'à leurs adversaires. « C'est une bien belle équipe », concédait ainsi le défenseur Kodjo Afanou. « Lens est vraiment une grosse machine et nous nous sommes faits de nombreuses frayeurs », reconnaissait le gardien de but bor-

deaux, l'international Ulrich Ramé.

Le revers bordelais était donc dur à avaler. Pour autant, le sentiment d'injustice s'effaçait peu à peu pour laisser place à une note plus positive. « On va quand même y arriver », lâchait l'attaquant sénégalais Elhadji Diouf. Car, aussi cruelle soit-elle, cette défaite ne saurait remettre en cause la marche en avant des Sang et Or vers un deuxième titre de champion. N'en déplaie à Joël Muller, qui se refuse toujours, officiellement, à envisager une issue heureuse : « J'ai dit que je ne voulais pas prononcer ce mot », s'agaçait-il dans ce qui ressemble à un regain de superstitieux. Il finissait tout de même par concéder, la mâchoire serrée : « Si nous jouons comme ça, je pense que nous devrions marquer

des points et nous placer dans les premières places. »

Bien évidemment, la première, que ses protégés occupent depuis le mois d'octobre et la 11<sup>e</sup> journée. Mais si l'homme refuse de l'admettre, c'est pour conjurer un sort vieux de quatre ans. Nous sommes en 1998, il est alors l'entraîneur d'une surprenante équipe du FC Metz, trop vite couronnée et finalement coiffée sur le fil lors de l'ultime journée par le Racing Club de Lens au bénéfice d'une meilleure différence de buts.

MAÎTRISE INÉBRANLABLE

Peu de chances que pareille mésaventure se produise. Car, si les Lensois ont chuté à Bordeaux, leur maîtrise et la solidarité du groupe semblent inébranlables. « Nous sommes maîtres de notre destin et bien conscients de l'être », assurait Guillaume Warmuz. « On va pas se prendre la tête, on sait ce que l'on a faire », renchérait Elhadji Diouf. A commencer par faire un résultat, samedi 23 mars, à Sedan, pour ce deuxième déplacement d'affilée.

De leur côté, les Bordelais savaient leur succès. Une semaine après avoir battu Auxerre sur ses terres, les Girondins épinglent donc le leader. Un succès obtenu grâce notamment au talent de l'attaquant portugais Pauleta, une nouvelle fois décisif. Il a inscrit dimanche soir son 21<sup>e</sup> but de la saison avant d'offrir le second à son coéquipier, le Brésilien Miranda. « Ce soir, ça récompense un groupe de joueurs qui n'a pas baissé les bras face à une grosse équipe de Lens. Ce résultat nous donne plein d'espoir pour l'Europe », confiait Elie Baup, l'entraîneur girondin, qui remerciait les joueurs pour ce « beau cadeau d'anniversaire le jour de ses 37 ans ».

Les Girondins de Bordeaux, qui disputeront la finale de la Coupe

## Le Français Sandy Casar s'est révélé à l'occasion de Paris-Nice

Cyclisme • Victoire d'Alexandre Vinokourov

NICE

de notre envoyé spécial

Alexandre Vinokourov a remporté la 60<sup>e</sup> édition de l'épreuve cycliste Paris-Nice, dimanche 17 mars. A 28 ans, le Kazakh, aux couleurs rose et gris de l'équipe allemande Telekom, complète un palmarès déjà riche de plusieurs courses par étapes plus ou moins prestigieuses : Circuit de Mines, Quatre Jours de Dunquerque et Tour de l'Oise en 1998, Tour de Valence et Critérium du Dauphiné libéré en 1999. Il s'agit de sa première victoire marquante depuis début 2000, date à laquelle il a rejoint les rangs d'une formation d'outre-Rhin régentée par les coureurs allemands Jan Ullrich et Erik Zabel.

Mais à Nice, dans un milieu cycliste où, chaque année en début de saison depuis les contre-coups de l'« affaire Festina » en 1998, sont scrutés les résultats des équipes et des coureurs français, et où, de plus, six des sept formations françaises sont cette année en attente d'une invitation pour le Tour de France, c'est surtout Sandy Casar, le dauphin d'Alexandre Vinokourov, qui a focalisé l'attention : à 23 ans, installé sur la deuxième marche du podium, ce protégé de Marc Madiot à La Française des jeux s'est également adjugé le maillot de meilleur jeune.

RÉSERVÉ ET PONDÉRÉ

Champion de France du contre-la-montre en espoirs (en 1999), le coureur de Mantes-la-Jolie (Yvelines) signe là son premier coup d'éclat dans un peloton professionnel qu'il a rejoint voilà trois ans. « Cela me fait plaisir et cela a beaucoup d'importance », dit-il. Paris-Nice est une grande course, le premier rendez-vous important de la saison. Avec le travail, cela montre que l'on peut être à niveau. Mais ce n'est pas une victoire. Je n'ai toujours pas de victoire chez les professionnels. Le rêve, ce serait une première place. »

Le propos résume le personnage. Venu au cyclisme à 12 ans, après avoir pratiqué l'athlétisme, Sandy Casar offre l'image d'un garçon réservé et pondéré. Ce qui n'empêche pas ce fils unique d'être impatient. A vélo, « il faut qu'il attaque », résume Marc Madiot. Et cela peut déborder dans la vie courante : « Je ne suis pas du genre patient dans ce que je fais, convient l'intéressé, surtout si c'est important pour moi. »

Sur Paris-Nice, où Marc Madiot, qui ne tarit pas d'éloges sur ses qualités – « c'est un vrai coureur, il a du talent, il travaille, il écoute » –, l'avait institué leader de l'équipe, Sandy Casar a dû réfréner ses ardeurs.

« D'habitude, je n'attends pas. Là, il m'a fallu surveiller les plus forts, être attentiste. Je n'aime pas

trop ça », relève-t-il. Et comme il avoue être un peu têtue – « pour me faire changer d'idée, parfois c'est dur » –, il ne s'est pas épargné quelques rappels à l'ordre. « On m'a dit de me calmer, de ne pas attaquer d'emblée », détaille-t-il, avouant avoir été stressé avec ce statut de leader : « Cela m'embêtait que l'équipe travaille pour moi. »

Marc Madiot l'a ressenti : « J'ai failli me raviser, mais, finalement, il n'y a eu aucun problème. Parce qu'il est bien accepté par toute l'équipe. » « Il est simple, il ne se prend pas la tête », indique Frédéric Grappe, l'entraîneur de La Française des jeux, qui le décrit comme un « coureur passe-partout, sentant bien la course ».

« Pour progresser, je dois tra-

## Nouvelles perquisitions policières en Italie

La police italienne, à la recherche de produits dopants, a effectué des perquisitions, dimanche 17 mars, aux environs de 6 heures du matin, à Rieti, dans plusieurs hôtels hébergeant les équipes de la course cycliste Tirreno-Adriatico. « Rien n'a été trouvé, mais quelque chose a été découvert dans des maisons de coureurs », a déclaré un porte-parole de la police, qui a ajouté ne pas pouvoir « dire quels coureurs sont concernés, ni où ils vivent en Italie ».

Le 6 juin 2001, sur le Tour d'Italie, plus de 100 policiers avaient passé au crible les chambres d'hôtel de tous les coureurs à San Remo. Ils avaient saisi 160 produits, dont 10 % étaient des substances interdites. Des enquêtes judiciaires ont été ouvertes sur près de cent personnes. Fin février, les dossiers de 36 cyclistes, dont l'Allemand Jan Ullrich (Telekom) et les Italiens Giuliano Figueras (Panaria), Stefano Zanini (Mapei) et Dario Frigo (Taccioni), ont été transmis au Comité olympique italien (CONI).

vailler la tactique, changer un peu ma vision de la course, peut-être mieux me placer à l'intérieur de la course sans faire d'efforts », déclare Sandy Casar.

Au sein de La Française des jeux, ce résultat « fait du bien : c'est une sacrée bouffée d'oxygène », ne cache pas Marc Madiot. Dans la perspective d'une sélection pour le Tour de France tout d'abord, dont l'organisateur, Amaury Sport Organisation (ASO), est aussi désormais celui de Paris-Nice. « Nous sommes moins inquiets qu'il y a quelques jours », déclare le directeur sportif, qui se félicite par ailleurs de voir sa « politique de formation des jeunes commencer à porter ses fruits ».

Philippe Le Cœur

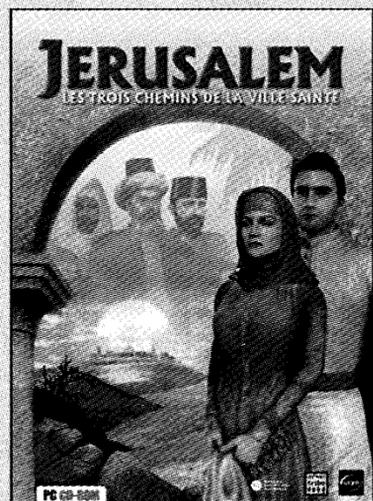
Cryo et la Réunion de musées nationaux présentent

## JERUSALEM

LES TROIS CHEMINS DE LA VILLE SAINTE

Un jeu vidéo dans la Jérusalem du XVI<sup>ème</sup> siècle, pour mieux comprendre l'histoire de la ville sainte et découvrir ses merveilles à travers d'une intrigue passionnante et de superbes graphismes.

Par les créateurs de « Versailles » et « Egypte »



http://jerusalem.cryogame.com



PC CD-ROM

© 2001 Réunion des musées nationaux / Cryo. Développé par Arxel Tribe. Tous droits réservés.



## DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : le président de la Confédération africaine de football (CAF), le Camerounais Issa Hayatou, a affirmé, samedi 16 mars, dans un entretien accordé à la chaîne télévisée TV 5 Europe, qu'il voulait être « le candidat du changement » à la présidence de la Fédération internationale (FIFA) contre le président actuel, Joseph Blatter. Il a précisé qu'il était soutenu par la quasi-totalité des fédérations africaines, ainsi que Lennart Johansson, le président de l'Union européenne de football (UEFA), le comité exécutif de l'UEFA, et Chung Mong-Joon, président de la Fédération sud-coréenne et coprésident du comité d'organisation sud-coréen du Mondial-2002.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 22 effectués samedi 16 mars. Premier tirage : 12, 15, 17, 34, 39, 40 ; numéro complémentaire : 44. Rapports pour 6 numéros : 228 482 € ; 5 numéros et le complémentaire : 12 893,60 € ; 5 numéros : 851 € ; 4 numéros et le complémentaire : 48,40 € ; 4 numéros : 24,20 € ; 3 numéros et le complémentaire : 5 € ; 3 numéros : 2,50 €. Second tirage : 3, 26, 31, 33, 37, 40 ; numéro complémentaire : 18. Pas de gagnants pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 15 685,70 € ; 5 numéros : 1 365,30 € ; 4 numéros et le complémentaire : 50,60 € ; 4 numéros : 25,30 € ; 3 numéros et le complémentaire : 5 € ; 3 numéros : 2,50 €.

CLERMONT-FERRAND  
de notre envoyé spécial

Laurent Travers n'a pas vu la fin du match entre Montferrand et Narbonne. L'entraîneur de l'ASM était bien là, dimanche 17 mars, le long de la ligne de touche du stade Marcel-Michelin, à Clermont-Ferrand, mais il avait la tête ailleurs, les yeux rivés sur un écran de télévision : pas parce que le spectacle proposé était meilleur que celui qu'il avait sous le nez, mais parce que l'avenir de son équipe se jouait sur un autre terrain, à Pau, où la Section paloise tenait tête à Agen et menaçait de faire capoter toute la saison du club auvergnat. Il était 17 h 30, un dimanche de mars, et il ne savait toujours pas si Montferrand, l'un des clubs les plus puissants de France, jouerait les prochaines semaines pour essayer d'obtenir son premier titre de champion de France, ou s'il devrait finir sa saison de hauts et de bas dans la poule de maintien. Cette incertitude est l'un des mystères de l'élite du rugby français, toujours à la recherche de la bonne formule de son championnat.

En sa qualité d'ancien talonneur, Laurent Travers avait jusque-là suivi les mêlées de près, en espérant

que ses avants ne réédieraient pas leur calamiteux match de Perpignan, où ils avaient été humiliés, tant en touches qu'en mêlées fermées. Tim Lane, l'ancien entraîneur australien de l'ASM, rappelé quelques jours plus tôt au chevet d'une équipe totalement désorganisée, avait été estomaqué : « Jamais vu ça ! » « En rugby, il y a des choses explicables, d'autres qui ne le sont pas », ajoutait Elvis Vermeulen, le

troisième-ligne de Montferrand, qui voulait voir dans cette contre-performance « un accident ». S'ils n'avaient pas tout compris non plus, les supporters auvergnats savaient que leur équipe, finaliste du championnat de France 2001, s'était placée dans une situation plus qu'inconfortable avant la dernière journée de la première phase du Top 16 : il leur fallait dominer Narbonne, en espérant que Bour-

goïn-Jallieu ou Pau cède face à Bordeaux-Bègles ou à Agen.

De toute sa carrière, Abraham Tolofua, pilier gauche de Montferrand, n'avait jamais connu « une telle honte » que celle subie à Perpignan. Dimanche, il était le seul rescapé de la première ligne qui avait failli en Catalogne. Toute la semaine, les entraînements de Montferrand avaient porté sur un seul axe de travail : la conquête. Le remède a été efficace. Les « Jaunards » d'Auvergne ont tenu tête aux Narbonnais. Ils ont, certes, été sanctionnés à quatre reprises en mêlée, mais cela ne les a pas empêchés d'inscrire trois essais, assez pour tenir leurs adversaires à distance, en dépit de trois essais encaissés, assez pour s'imposer (36-25) et hurler de joie en apprenant la défaite en extremis de Pau devant Agen (17-20).

## « UN CALENDRIER DÉBILE »

Voilà Montferrand tiré d'affaire, prêt à disputer son premier match de phase finale à Perpignan juste-ment, le 30 ou le 31 mars. La crise s'éloigne, les désaccords subsistent. Jean-Louis Jourdan, le président de l'ASM, n'esquive pas « les problèmes internes », mais il ne décolère pas contre « le calendrier débile », qui « imbrique toutes les épreuves », championnat de France, Coupe

d'Europe et, pour les internationaux, tournées d'automne et Tournoi des six nations. « Au moment de France-Angleterre, explique-t-il, nos joueurs du n° 6 au n° 15 étaient concernés par les équipes nationales. Je mets quiconque au défi de conserver la fraîcheur physique et mentale de joueurs concernés par trois compétitions en même temps. »

Ces arguments, assenés avec vigueur, ne font pas l'unanimité au sein de son propre club. Olivier Magne refuse d'entendre dire que l'équipe de France nuirait au rendement des clubs les plus représentés en son sein. « Le Stade toulousain a fréquemment été champion de France avec une pléiade de joueurs internationaux », souligne le flanker international de Montferrand, qui préfère concentrer ses critiques sur la formule du championnat de France : « Je fondais beaucoup d'espoirs sur le Top 16 en début de saison. Mais il faut reconnaître que c'est un échec, sur le plan du spectacle et sur le plan sportif. » Il rêve d'un championnat avec une poule unique, « la meilleure solution » à ses yeux, mais certains de ses coéquipiers ont peur que, sans ses phases finales coupées, le rugby « perde son charme » et que « ça devienne comme au foot ».

Eric Collier

## Montferrand sort d'une crise volcanique

Rugby • Le club auvergnat s'est qualifié in extremis pour les phases finales du championnat de France grâce à une victoire sur Narbonne (36-25) et à la défaite de Pau face à Agen (17-20)

## MONTFERRAND - NARBONNE 36-25

Top 16 ; poule 2 - 14<sup>e</sup> journée  
Au stade Marcel-Michelin ; à Clermont-Ferrand ;  
Terrain bon ; temps doux ; 11 000 spectateurs ; arbitre : M. Méné (Provence).

## LES POINTS

MONTFERRAND : 3 essais : Chanal (3<sup>e</sup>), Marlu (29<sup>e</sup>), Galasso (55<sup>e</sup>) ; 3 transformations : Merceron (3<sup>e</sup>, 29<sup>e</sup>, 55<sup>e</sup>), 5 pénalités : Merceron (13<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 40<sup>e</sup>, 53<sup>e</sup>, 80<sup>e</sup>).

NARBONNE : 3 essais : Sudre (9<sup>e</sup>) Joubert (40<sup>e</sup>), Scelzo (63<sup>e</sup>) ; 2 transformations : Quesada (9<sup>e</sup>, 63<sup>e</sup>) ; 2 drops : Quesada (20<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup>).

## LES ÉQUIPES

MONTFERRAND (entraîneur : T. Lane) : Marlu (Nadau, 75<sup>e</sup>) • Rougerie, Chanal, Marsh, Bory (Sadourny, 77<sup>e</sup>) • (o) Merceron, (m) Troncon • Magne, Boome, Audebert (Vermeulen, 72<sup>e</sup>) • Lecomte (cap.), Jaque (Barrier, 40<sup>e</sup>) • Galasso, Castola (Caputo, 65<sup>e</sup>), Tolofua (Reidy, 80<sup>e</sup>).

NARBONNE (entraîneur : P. Arrambide) : Rosalen • Joubert, Moraïtis, Douy, Tutard • (o) Quesada, (m) Sudre • Raynaud, Hill (Mathieu, 69<sup>e</sup>), Furet • Allam (Moore, 32<sup>e</sup>), Gaston • Scelzo, Ledesma (cap.), Martinez.

**Coummer INTERNATIONAL** HORS-SÉRIE cuisine

Tout le monde à table !  
Tendances, traditions et recettes des cinq continents

■ 120 pages de recettes et de reportages sur la gastronomie des cinq continents

■ 6,50 € chez votre marchand de journaux

Avez-vous déjà goûté la poutine râpée, le goulasch de coq, le poke de thon ou le macareux au lait ?

## Si ce n'est Michael, c'est donc son frère

F1 • Ralf Schumacher s'impose en Malaisie

L'ALLEMAND Ralf Schumacher (Williams-BMW) a remporté le Grand Prix de Malaisie, deuxième épreuve du championnat du monde de formule 1, en devançant son coéquipier, le Colombien Juan Pablo Montoya, et son frère Michael (Ferrari), dimanche 17 mars, sur le circuit de Sepang, près de Kuala Lumpur. Ce succès, le quatrième de la carrière de Ralf Schumacher, a été facilité par l'accrochage, dès le départ, de Juan Pablo Montoya et Michael Schumacher.

Mieux parti, le Colombien s'est hissé à la hauteur de la Ferrari à l'abord de la première courbe, et les deux monoplaces se sont heurtés. Le quadruple champion du monde a été contraint de passer au stand pour changer le museau de sa voiture, alors que Montoya, retardé, devait quant à lui observer un passage par le stand, la direction de course l'ayant pénalisé pour la manœuvre.

Cette victoire a aussi été le résultat

de la stratégie de Williams-BMW et de Ralf Schumacher. Avec un seul ravitaillement, option permise grâce aux pneus Michelin, contre deux à ses rivaux directs, l'Allemand s'est imposé, son frère arrachant la troisième place dans le dernier tour au Britannique Jenson Button (Renault), en difficulté. Rubens Barrichello (Ferrari), qui était à la lutte pour le podium, a dû abandonner sur panne de moteur (40<sup>e</sup> tour).

Cette 4<sup>e</sup> place de Button a donné ses premiers points au constructeur français. Sauber en a fait autant avec Nick Heidfeld (5<sup>e</sup>) et le jeune Felipe Massa (6<sup>e</sup>), ce dernier fêtant de belle manière son arrivée en F1 cette saison. Si Michael Schumacher a conservé la tête du championnat, Williams-BMW s'est installé au commandement chez les constructeurs. C'est le premier doublé de l'équipe depuis le Grand Prix du Portugal en 1996, avec Jacques Villeneuve et Damon Hill sur moteur Renault. - (AFP.)

## FORMULE 1 - GRAND PRIX DE MALAISIE

2<sup>e</sup> manche

Dimanche 17 mars • Circuit de Sepang • 56 tours de 5,543 km (310,408 km)  
Temps chaud • Température piste : 40°C • 20 qualifiés, 13 classés



Classement	Ecurie	Temps
1	Ralf Schumacher	Williams-BMW 1 h 34' 12" 912
2	J-P. Montoya	Williams (Col) à 39 s 700
3	M. Schumacher	Ferrari (All) à 1 min 1 s 795
4	J. Button	Renault (GB) à 1 min 8 s 767
5	N. Heidfeld	Sauber-Petronas (All) à 1 tour
6	F. Massa	Sauber-Petronas (Bré) à 1 tour

7. A. McNish Toyota (GB) à un tour. 8. J. Villeneuve BAR-Honda (Can), à un tour.  
Principaux abandons : J. Trulli (surchauffe moteur, 10<sup>e</sup> tour) ; O. Panis (embrayage, 10<sup>e</sup> tour) ; D. Coulthard (moteur, 16<sup>e</sup> tour) ; K. Raikkonen (moteur, 25<sup>e</sup> tour) ; E. Irvine (embrayage, 31<sup>e</sup> tour) ; R. Barrichello (moteur, 40<sup>e</sup> tour).

## Pole position

Michael Schumacher  
en 1 min 35 s 266 (209,464 km/h).

## Meilleur tour

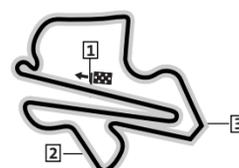
J-P. Montoya  
en 1 min 38 s 49 (203,518 km/h), 43<sup>e</sup> t.

## Les faits marquants

1 Dès la première courbe, Michael Schumacher et Juan Pablo Montoya sont impliqués dans un accident. L'Allemand brise son aileron avant et rentre au stand à la fin du 1<sup>er</sup> tour pour changer de capot et repart avec un peu plus d'un tour de retard.

2 Olivier Panis, déjà victime d'ennuis à répétition lors des essais, mais qui pensait pouvoir terminer dans les 10 premiers, abandonne dès le 10<sup>e</sup> tour, pignons d'embrayage cassés.

3 Victime d'un problème de suspension arrière lors de l'avant-dernier tour, Jenson Button termine au ralenti et cède la troisième place à Michael Schumacher dans l'ultime virage.



## Classements des championnats

Pilotes : 1. M. Schumacher, 14 pts. 2. J-P. Montoya, 12. 3. R. Schumacher, 10. 4. K. Raikkonen, 4. 5. E. Irvine et J. Button, 3. 6. M. Webber et N. Heidfeld, 2.  
Constructeurs : 1. Williams-BMW, 22 pts. 2. Ferrari, 14. 3. McLaren-Mercedes, 4.  
Infographie : Le Monde avec Sandro Salvioni

## Lens piétine mais reste en tête de la D1

LES GIRONDINS de Bordeaux ont relancé l'intérêt de cette fin de championnat de division 1, en disposant à domicile des Lensois, toujours leaders du classement. Les Nordistes ont perdu l'occasion de reléguer leur poursuivant immédiat, Lyon, à neuf points. « C'est un coup d'arrêt », a déclaré l'entraîneur de Lens, Joël Muller, mais nous n'avons pas l'intention de nous laisser rattraper. » Lyon demeure donc à six points de Lens, malgré sa huitième défaite, concédée à Lille. Paris-SG, de son côté, reste en troisième position, devant Auxerre, qui compte tout de même deux matches de retard. Bordeaux, dont l'entraîneur, Elie Baup, a confirmé qu'il dirigerait l'équipe l'an prochain, se rapproche de l'Europe. Enfin, Lille est solidement accroché à la cinquième place. En bas du classement, huit autres clubs, dont Marseille, ne sont pas tirés d'affaire.

## RÉSULTATS

### FOOTBALL

#### France

##### DIVISION 2 (32<sup>e</sup> journée)

VENDREDI		
Strasbourg-Ajaccio	0-0	
SAMEDI		
Beauvais-Châteauroux	1-1	
Istres-Créteil	0-0	
Laval-Amiens	2-2	
Le Havre-Gueugnon	2-1	
Nancy-Caen	3-3	
Nice-Wasquehal	2-1	
Nîmes-Grenoble	1-1	
Niort-Le Mans	1-0	
Martigues-Saint-Etienne	1-1	
<b>Classement</b> : 1. Ajaccio, 57 pts ; 2. Le Havre, 55 ; 3. Beauvais, 54 ; 4. Nice, 53 ; 5. Strasbourg, 50 ; 6. Le Mans, 48 ; 7. Châteauroux, 46 ; 8. Laval, 44 ; 9. Amiens, 42 ; 10. Wasquehal, 41 ; 11. Nancy, 40 ; 12. Gueugnon, 40 ; 13. Caen, 40 ; 14. Niort, 38 ; 15. Grenoble, 38 ; 16. Saint-Etienne, 36 ; 17. Istres, 31 ; 18. Créteil, 30 ; 19. Martigues, 30 ; 20. Nîmes, 25.		
<b>NATIONAL (28<sup>e</sup> journée)</b>		
VENDREDI		
Brest-Reims	0-1	
SAMEDI		
Calais-Dijon	0-2	
Racing CP-Angoulême	0-2	
Noisy-le-Sec - La Roche-sur-Yon	0-1	
Toulouse-Besançon	1-2	
Clermont Foot-Sète	2-0	
Angers - Louhans-Cuseaux	2-2	
Alès - Boulogne-sur-Mer	1-1	
Valence-Pau	4-1	
Cannes - Saint-Maur Lusitanos	3-1	
<b>Classement</b> : 1. Clermont Foot, 59 pts ; 2. Toulouse, 58 ; 3. Valence, 56 ; 4. Reims, 53 ; 5. Angoulême, 52 ; 6. Cannes, 49 ; 7. Alès, 40 ; 8. Boulogne-sur-Mer, 38 ; 9. Louhans-Cuseaux, 37 ; 10. Racing CP, 36 ; 11. Angers, 34 ; 12. Besançon, 34 ; 13. La Roche-sur-Yon, 34 ; 14. Sète, 34 ; 15. Brest, 29 ; 16. Dijon, 26 ; 17. Saint-Maur Lusitanos, 26 ; 18. Noisy-le-Sec, 25 ; 19. Pau, 24 ; 20. Calais, 14.		

#### Allemagne

##### BUNDESLIGA (27<sup>e</sup> journée)

SAMEDI		
VfB Stuttgart-Bayer Leverkusen	0-2	
Energie Cottbus-Sankt Pauli	4-0	
Werder Brême-Hertha Berlin	0-3	
Hambourg SV-VfL Wolfsburg	1-1	
Cologne-Hansa Rostock	3-2	
Kaiserslautern-Bayern Munich	0-0	
Moenchengladbach-Nuremberg	1-0	
DIMANCHE		
Munich 1860-Schalke 04	1-2	
Fribourg-Borussia Dortmund	1-5	
<b>Classement</b> : 1. Bayer Leverkusen, 56 pts ; 2. Borussia Dortmund, 55 ; 3. Bayern Munich, 51 ; 4. Schalke 04, 51 ; 5. Hertha Berlin, 49 ; 6. Kaiserslautern, 49 ; 7. Werder Brême, 43 ; 8. Munich 1860, 39 ; 9. VfB Stuttgart, 35 ; 10. Wolfsburg, 34 ; 11. Hambourg SV, 34 ; 12. Moenchengladbach, 30 ; 13. Hansa Rostock, 29 ; 14. Energie Cottbus, 29 ; 15. Nuremberg, 25 ; 16. Fribourg, 24 ; 17. Sankt Pauli, 21 ; 18. Cologne, 19.		

#### Angleterre

##### PREMIER LEAGUE (30<sup>e</sup> journée)

SAMEDI		
Middlesbrough-Liverpool	1-2	
West Ham-Manchester United	3-5	
Newcastle-Ipswich	2-2	
Chelsea-Sunderland	4-0	
Everton-Fulham	2-1	
Bolton-Derby	1-3	
Southampton-Leicester	2-2	
DIMANCHE		
Leeds-Blackburn	3-1	
Aston Villa-Arsenal	1-2	
(Lundi : Tottenham-Charlton)		
<b>Classement</b> : 1. Manchester United, 64 pts ; 2. Arsenal, 63 ; 3. Liverpool, 62 ; 4. Newcastle, 56 ; 5. Chelsea, 53 ; 6. Leeds, 51 ; 7. Aston Villa, 41 ; 8. Charlton, 38 ; 9. Tottenham, 38 ; 10. West Ham, 37 ; 11. Southampton, 36 ; 12. Fulham, 35 ; 13. Middlesbrough, 35 ; 14. Sunderland, 34 ; 15. Everton, 33 ; 16. Blackburn, 32 ; 17. Ipswich, 31 ; 18. Bolton, 30 ; 19. Derby, 29 ; 20. Leicester, 19.		

**Recife**  
Paris



**Stylos RECIFE**

THE CONRAN SHOP Rive Droite  
30, bd des Capucines - Paris 9<sup>e</sup>  
www.recife.fr - ☎ 01.41.15.97.77

## CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE D1 (29<sup>e</sup> JOURNÉE)

Les résultats			Spectateurs	Le classement												
Rennes	2	1	Marseille		1	Lens	59	29	17	8	4	48	22	+26	56	2
Arribogé (59 <sup>e</sup> ), Piquionne (72 <sup>e</sup> )			Bakayoko (83 <sup>e</sup> )	22 665	2	Lyon	53	29	16	5	8	55	31	+24	33	2
					3	Paris-SG	51	29	13	12	4	39	21	+18	69	3
					4	Auxerre	51	27	14	9	4	37	25	+12	48	3
					5	Lille	51	29	14	9	6	35	24	+11	50	4
					6	Bordeaux	47	29	13	8	8	30	23	+7	53	4
					7	Troyes	39	28	11	6	11	34	31	+3	54	1
					8	Sochaux	39	29	10	9	10	35	36	-1	63	7
					9	Monaco	35	29	9	8	12	31	33	-2	78	4
					10	Montpellier	33	29	7	12	10	23	26	-3	65	6
					11	Marseille	33	28	8	9	11	26	33	-7	46	3
					12	Nantes	33	29	9	6	14	27	35	-8	59	6
					13	Sedan	32	27	7	11	9	27	29	-2	57	3
					14	Bastia	32	29	9	5	15	29	38	-9	59	8
					15	Guingamp	32	29	8	8	13	30	43	-13	59	5
					16	Guingamp	29	29	7	8	14	29	49	-20	62	7
					17	Lorient	28	29	7	7	15	39	56	-27	51	2
					18	Metz	25	28	7	4	17	21	38	-17	56	4

La phrase : « C'est à la fin du match que l'on connaît le nom du vainqueur. »

Roland Guillas (Lorient)

### 30<sup>e</sup> journée

**Samedi 23 mars**  
Guingamp-Paris-SG ; Lille-Auxerre ; Troyes-Bordeaux ; Sedan-Lens ; Nantes-Rennes ;

Metz-Sochaux ; Lyon-Lorient ; Bastia-Montpellier.  
**Dimanche 24 mars**  
Marseille-Monaco.

### Les buteurs

1. Pauleta (Bordeaux), +1, 21 buts.  
2. Darcheville (Lorient), 17 buts.  
3. D. Cissé (Auxerre), 15 buts.



CESAR RANGEL/AP

### FOOTBALL

Grâce à un but inscrit par Zinedine Zidane, ici à la lutte avec le Brésilien Rivaldo, le Real Madrid a obtenu le nul (1-1), samedi, face au FC Barcelone. Le club madrilène rejoint ainsi Valence en tête de la Liga.



STRINGER/AFP

### VOLLEY-BALL

En s'imposant en finale de la Ligue des champions face à Bergame, les Cannoises, emmenées par la meilleure passeuse du tournoi, Karina Salinas, ont créé la surprise.



PLAPIRE/NICE MATIN

### CYCLISME

Après son succès dimanche sur le Paris-Nice, le Kazakh Alexandre Vinokourov (Telekom), spécialiste des courses à étapes, ajoute une cinquième victoire à son palmarès.

### TENNIS

#### PRO A (21<sup>e</sup> journée)

**HOMMES**  
**Demi-finales** : Lleyton Hewitt (Aus) b. Pete Sampras (Usa) 6-2, 6-4 ; Tim Henman (Gbr) b. Todd Martin (Usa) 6-3, 6-3.  
**Finale** : Hewitt b. Henman 6-1, 6-2.  
**FEMMES**  
**Demi-finales** : Daniela Hantuchova (Svq) b. Emmanuelle Gagliardi (Sui) 4-6, 6-0, 6-4 ; Martina Hingis (Sui) b. Monica Seles (Usa) 6-3, 6-2.  
**Finale** : Hantuchova b. Hingis 6-3, 6-4.

#### AUTOMOBILE

**Endurance, 12 Heures de Sebring (USA)**  
**Classement final** : 1. Rinaldo Capello, Johnny Herbert, Christian Pescatori, dans une Audi R8, ont parcouru 346 tours ; 2. Jan Lammers, Andy Wallace, Stefan Johansson, Audi R8, 345 ; 3. Guy Smith, Jim Matthews, Marc Goossens, Riley & Scott MkIIIC-Elan, 337 ; 4. James Weaver, Butch Leitzinger, Elliott Forbes-Robinson, Riley & Scott MkIIIA-Lincoln, 330 ; 5. Emanuele Pirro, Tom Kristensen, Frank Biela, Audi R8, 327 ; 6. Ben Collins, Christian Vann, Justin Wilson, Ascari-Judd, 323 ; 7. Jon Field, Duncan Dayton, Michael Durand, MG Lola EX257-AER, 323 ; 8. Bryan Herta, Bill Auberlen, David Donohue, Panoz LMP-1, 319 ; 9. Ron Fellows, Johnny O'Connell, Oliver Gavin, Chevrolet Corvette C5-R, 317 ; 10. Franz Konrad, Terry Borcheller, Toni Seiler, Saleen S7R, 309.

## CALENDRIER

### LUNDI 18 MARS

#### PATINAGE ARTISTIQUE

Championnats du monde à Nagano (JAP), jusqu'au 23 mars (**France 2**).

### MARDI 19 MARS

#### BASKET-BALL

Euroleague dames (quarts de finale, 1<sup>er</sup> match) : Bourges (Fra)-Parma (Ita), Valenciennes (Fra)-Pecs (Hun) (**Pathé Sport, 19 heures**).

#### FOOTBALL

Ligue des champions (6<sup>e</sup> et dernière journée) : Bayern Munich (All)-Nancy (Fra) (**Canal+, 20 h 15**).  
Championnée de France de D2 (match en retard 21<sup>e</sup> journée) : Strasbourg-Istres.

### MERCREDI 20 MARS

#### BASKET-BALL

Euroleague messieurs (2<sup>e</sup> phase, 3<sup>e</sup> journée), jusqu'au 21 mars.  
Coupe Korac (demi-finales aller) avec Nancy (Fra)-Lasko (Slo).

## REPRODUCTION INTERDITE

# EMPLOI

### OFFRES

## La Faculté des Sciences de l'Université de Genève

ouvre une inscription pour un poste

## de Professeur ordinaire ou adjoint de mathématiques.

Informations :

<http://www.unige.ch/math/>

Pour vos annonces dans

## L'EMPLOI

Tél. : 01-42-17-39-33  
Fax. : 01-42-17-39-25

### DEMANDES

Homme, 52 ans, souhaite imprimer dans l'action sa rigueur et son empreinte avec pour expérience, professeur de français en Amérique du Sud, professeur d'espagnol en France puis, longue expérience commerciale (filiale papiers et cartons) auprès de l'imprimerie et de l'édition,

recherche : missions, négociations, de caractère commercial, culturel, pédagogique, diplomatique, humanitaire, privé ou autre, sur Espagne ou Amérique Latine.

Basé à Sophia Antipolis, près de Nice  
Tél. : 06 77 49 60 65

# AUJOURD'HUI

## Pluvieux et venteux au nord

### MARDI 19 MARS

Lever du soleil à Paris : 6 h 58  
Coucher du soleil à Paris : 19 h 00

Les hautes pressions se situent sur l'Espagne et laissent passer sur la France, et surtout sur la moitié nord, un temps bien pluvieux et venteux. Les températures sont très douces.

**Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie.** Toute la journée le ciel sera couvert et pluvieux. Le vent de sud-ouest soufflera à 80 km/h environ. Le thermomètre indiquera entre 14 et 17 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Le temps sera gris et bien pluvieux. Le vent d'ouest, qui soufflera assez fort vers 70 km/h, apportera de la douceur avec 13 degrés à Lille et 17 à Paris.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** La pluie va dominer cette journée. Elle pourra même être abondante, surtout sur les massifs. Le vent de sud-ouest soufflera à 70-80 km/h. Il fera doux, entre 14 et 17 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur Poitou-Charentes, le ciel sera gris et pluvieux. Sur Aquitaine et Midi-Pyrénées, les passages nuageux seront assez nombreux et donneront quelques gouttes au nord. Quelques trouées perceront sur le sud. Les températures seront comprises entre 16 et 23 degrés du nord au sud.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Les nuages vont dominer et la pluie tombera, surtout sur Rhône-Alpes. La neige tombera à partir de 2 300 mètres. Il fera doux, entre 14 et 17 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Le ciel sera souvent voilé mais le temps restera sec. Le vent d'ouest atteindra 70 km/h sur la Provence et 90 km/h sur la Corse. Les températures seront comprises entre 18 et 23 degrés.

### 19 MAR. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

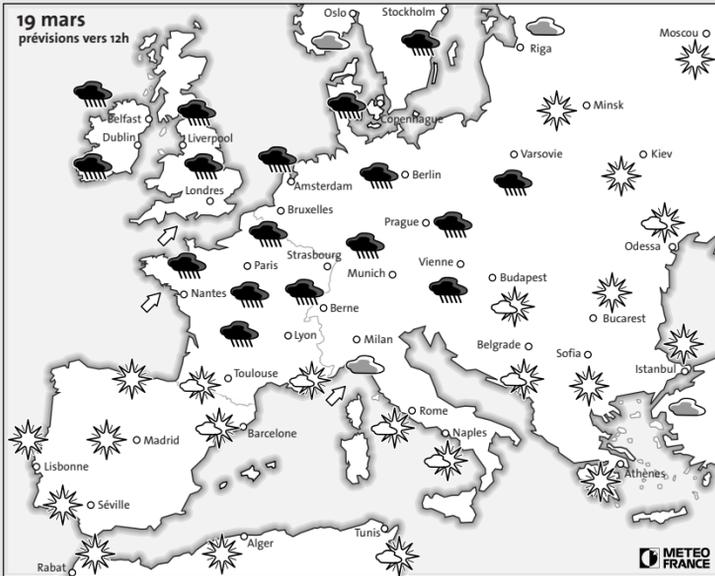
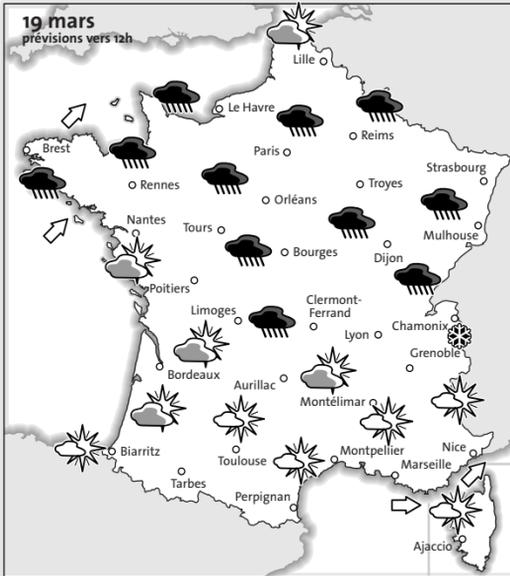
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	7/17 S	Milan	7/18 C
Biarritz	13/21 S	Moscou	-1/7 S
Bordeaux	12/17 P	Munich	8/16 P
Bourges	10/16 P	Naples	10/18 N
Brest	10/14 P	Oslo	3/6 C
Caen	8/12 P	Palma de M.	10/20 S
Cherbourg	8/13 P	Prague	8/13 P
Clermont-F.	11/17 P	Rome	8/17 N
Dijon	8/16 P	Séville	12/24 S
Grenoble	11/17 P	Sofia	1/16 N
Lille	7/12 N	St-Petersb.	4/8 C
Limoges	9/14 P	Stockholm	4/7 P
Lyon	9/17 P	Ténérife	17/22 S
Marseille	10/21 S	Varsovie	5/15 S
Nancy	8/15 P	Venise	8/16 N
Nantes	11/15 P	Vienne	3/17 N
Nice	11/20 S		
Paris	10/17 P		
Pau	9/20 S		
Perpignan	11/20 S		
Rennes	12/16 P		
St-Etienne	9/17 P		
Strasbourg	9/15 P		
Toulouse	10/20 N		
Tours	10/16 P		

AMÉRIQUES		
Brasilia	18/25 P	
Buenos Aires	19/22 P	
Caracas	22/29 P	
Chicago	1/9 P	
Lima	22/29 P	
Los Angeles	9/18 S	
Mexico	10/28 S	
Montréal	-3/2 C	
New York	5/10 C	
San Francisco	8/15 S	
Santiago Ch.	11/28 S	
Toronto	-3/3 C	
Washington DC	8/11 P	

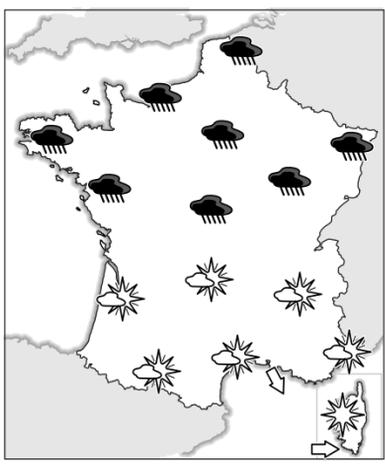
AFRIQUE		
Alger	10/23 S	
Dakar	18/22 S	
Kinshasa	24/30 P	
Le Caire	17/25 P	
Nairobi	14/28 S	
Pretoria	19/31 S	
Rabat	10/21 S	
Tunis	14/22 N	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	25/33 S	
Beyrouth	17/21 P	
Bombay	25/38 S	
Djakarta	25/28 P	
Dubaï	23/30 P	
Hanoï	19/23 P	
Hongkong	19/24 S	
Jérusalem	7/20 P	
New Delhi	18/35 S	
Pékin	4/15 S	
Séoul	5/12 S	
Singapour	26/33 P	
Sydney	22/31 S	
Tokyo	10/17 S	

EUROPE		
Amsterdam	8/11 C	
Athènes	8/16 S	
Barcelone	11/19 S	
Belfast	1/10 N	
Berlin	4/20 N	
Berne	10/11 P	
Bruxelles	9/15 P	
Bucarest	10/13 N	
Budapest	-6/14 S	
Copenhague	1/18 S	
Dublin	4/8 P	
Francfort	6/10 N	
Genève	11/14 N	
Helsinki	9/14 P	
Istanbul	3/7 P	
Kiev	4/11 C	
Lisbonne	-3/8 N	
Liverpool	14/19 N	
Londres	7/11 P	
Luxembourg	6/14 N	



**Soleil** ☀ **Peu nuageux** ☁ **Couvert** ☁  
**Brèves éclaircies** ☁ **Averses** ☔ **Pluie** ☔  
**Orage** ⚡ **Neige** ❄ **Brouillard** 🌫 **Vent fort** 🌪



PRÉVISIONS POUR LE 20 MARS

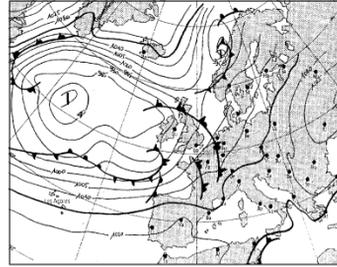
**Précipitation toute la semaine. Relaxation le week-end.**

**Tarifs Week-end**

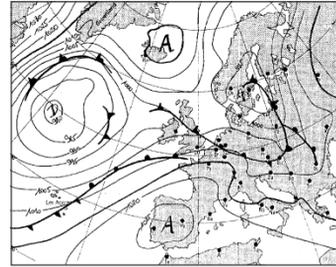
Tarifs valables en France métropolitaine ou en Europe.

**AIR FRANCE**

**Mercredi 20 mars**  
Le temps reste bien pluvieux sur la moitié nord, surtout sur les massifs de l'Est. Les éclaircies reviennent près des Pyrénées et sur les régions méditerranéennes. La douceur persiste.



SITUATION LE 18 MARS À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 MARS À 0 HEURE TU

## Comment, parfois, les cratères se fabriquent à la chaîne

**ASTRONOMIE**  
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

À LA SURFACE des astres telluriques, les cratères racontent la chronique des catastrophes passées. Chaque cercle de pierre est une cicatrice, chaque point un coup de poing. Là une comète chut, ici un astéroïde finit sa course, au petit bonheur la chance, épisode nouveau de l'incessant jeu de flipper interplanétaire. Grâce à son intense activité géologique, la Terre en efface le souvenir (*Le Monde* du 22 février), mais celui-ci demeure sur d'autres globes, comme la Lune ou certains satellites de Jupiter, où érosion, tectonique des plaques et volcanisme n'existent pas ou plus. Dans l'immense majorité des cas, les cratères ne connaissent d'autre ordre que le dispersé, obéissent à une répartition géographique aléatoire. Pourtant, quelques cas rares

remettent en cause l'ordonnement du hasard. C'est le cas sur la photographie ci-contre, prise en 1997 par la sonde Galilée qui explore le système jovien depuis 1995. Ici, à la surface de Ganymède, le plus gros satellite de Jupiter, pas moins de treize cratères s'alignent à la queue-leu-leu, suivant une géométrie qui ne peut être le fruit du hasard. Au total, la ligne de cercles s'étend sur environ 120 kilomètres.

Ce phénomène n'est pas unique dans le système solaire. On en retrouve plusieurs analogues sur les images que la sonde Voyager-1 a envoyées en 1979 d'un autre satellite de Jupiter, Callisto, dont le globe s'avère un des plus cratérisés qui soient dans notre coin de cosmos. Un troisième exemple célèbre a été immortalisé non pas par un explorateur automatique mais par un des astronautes participant, en juillet 1969, à l'historique mission Apollo-11 au cours de laquelle deux hommes, Neil Armstrong et Edwin « Buzz »



GALILÉO/PI/NSA

Aldrin, devaient pour la première fois marcher sur la Lune. La photographie n'est pas très bonne (on peut la voir sur le site Internet <http://neo.jpl.nasa.gov/images/moon.html>), mais sa valeur documentaire transcende la mauvaise qualité de la prise de vue. Longue d'une cinquantaine de kilomètres, une

chaînette de cratères s'étire sur la face cachée de notre satellite. Pendant longtemps, géologues et astronomes ont été dans l'incapacité d'expliquer l'origine de ces chapelets mystérieux qui défiaient leur intelligence. Il ne s'agissait évidemment pas de traces de rebond comme on aurait pu naïvement

l'imaginer : en arrivant au sol, toute comète ou tout astéroïde se désintègre dans une explosion qui libère souvent plus d'énergie qu'une bombe atomique. La solution de l'énigme est apparue clairement un quart de siècle après la conquête de la Lune. En juillet 1994, la comète Shoemaker-Levy 9 - découverte un an auparavant par Eugene et Carolyn Shoemaker et David Levy - se précipitait dans Jupiter. Au moment de sa plongée finale dans l'atmosphère jovienne, ce corps n'était plus monolithique mais se présentait comme un collier de vingt et une perles cométaires. En reconstituant l'orbite de Shoemaker-Levy 9, les astronomes s'aperçurent que la comète avait, le 7 juillet 1992, rasé la surface de Jupiter et que, au cours de ce frottement, l'immense champ gravitationnel de la planète géante avait émié le noyau cométaire en plusieurs morceaux. Même si la rafale d'impacts de Shoemaker-Levy 9 sur la planète gazeuse n'a pas laissé de trace dura-

ble, les astronomes ont rapproché les guirlandes de fragments cométaires bien alignés dans l'espace des chaînes de cratères retrouvées à la surface de Ganymède, Callisto et autres Lune. Il n'est d'ailleurs pas exclu que des phénomènes analogues se soient aussi produits sur notre planète. En 1998, une équipe de chercheurs britannique, canadien et américain a émis l'hypothèse que plusieurs cratères actuellement dispersés à la surface de la croûte terrestre étaient en fait alignés il y a 214 millions d'années et pouvaient provenir d'un seul et même noyau de bolide.

Pierre Barthélémy

**LUNE DE LA SEMAINE**  
vendredi 22 mars 2002 (à Paris)

11h13 Lever Coucher 3h58  
le 23/3

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 067

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

### HORIZONTALEMENT

I. Mouvement pas toujours contrôlable, parfois agréable. - II. Libère la conscience. Heurte le bon sens. - III. Mauvaise mine. Bien attrapés. - IV. Il suffit de travailler moins pour les voir augmenter. Suite organisée. - V. Vient d'avoir. Couche sensible en chambre. - VI. Au fond de l'église. La poule et ses petits y sont à l'abri du renard. - VII. Comme une page du *Monde*. Possessif.

Son lit n'est pas grand. - VIII. Romains. Personnel. Donne le regard troublant. - IX. Creuse et belle à l'intérieur. Rentre en contact plus facilement. - X. Leurs épaisseurs intéressent les descendeurs.

### VERTICALEMENT

1. Amène un second tour. - 2. Ader fut le premier à le prendre. Préposition. - 3. Permet de s'envoyer en l'air, mais ça ne marche

pas souvent. - 4. Réfléchi. Libère une fois lâchée. - 5. Hausse le ton. Voyelles. - 6. Elles ont donné chaud mais elles ne valent plus rien aujourd'hui. - 7. Pour tirer droit à table. Organisation syndicale. Quart de tour. - 8. Grande page d'histoire. Article. Au cœur des brumes. - 9. Disparaît définitivement. Bon pour le service. - 10. Quitte la maison quand elle devient trop petite. Envoyé(e) spécial(e). - 11. Conjonction. Enrichit. - 12. S'accrochent à tout.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 066

### Horizontalement

I. Dissertation. - II. Echotière. Ce. - III. Moisissure. - IV. Ont. Et. Matou. - V. Le. Trou. Ail. - VI. Jésus. Cléo. - VII. Tout. Remua. - VIII. Indien. Gui. - IX. Antécédent. - X. Nase. Saturée.

### Verticalement

1. Démolition. - 2. Icône. On. - 3. Shit. Judas. - 4. SOS. Tétine. - 5. Etiers. Et. - 6. Ristourne. - 7. Tes. Usé. CA. - 8. Arums. Muet. - 9. Tétra-. Cu. Dû. - 10. Etalager. - 11. Oc. Oie. Une. - 12. Nébulosité.

## AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 266

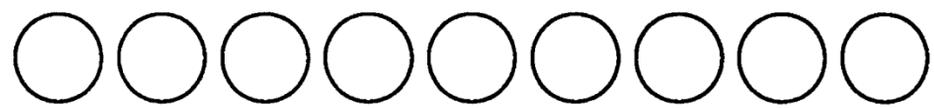
### Neuf jetons

**NEUF JETONS** présentant tous une face blanche et une face noire sont placés en ligne. Au départ, toutes les faces sont blanches. Lors de chaque coup, vous avez le droit de retourner deux jetons à la fois, à condition qu'ils soient côte à côte. Au bout de combien de coups au minimum est-il possible de parvenir à une configuration qui ne comporte que des faces noires ?

Quelle est la configuration qu'il est possible d'obtenir, mais qui nécessite, pour y parvenir, le maximum de coups ?

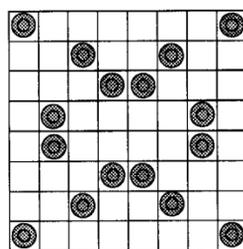
Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 26 mars.

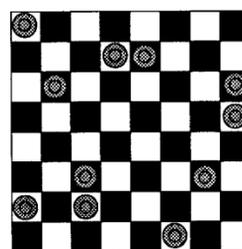


**Solution du jeu n° 265 paru dans *Le Monde* du 12 mars.**

On peut placer 16 fous sans que trois d'entre eux soient situés sur une même ligne, colonne ou diagonale. En voici une configuration. Il est clair qu'on ne peut pas faire mieux.



Si on souhaite que deux fous ne puissent être sur la même diagonale (ni trois sur une même ligne ou une même colonne), il semblerait qu'on ne puisse placer plus de 11 fous (*voir dessin*). Si des lecteurs savent le démontrer ou s'ils ont trouvé mieux, qu'ils nous le fassent savoir.



# CULTURE

## PATRIMOINE

Ethnologue et directeur pour la recherche et l'enseignement du musée du quai Branly, Emmanuel Désveaux défend, dans un entretien au « Monde », l'approche culturaliste, et non évolutionniste, qui, au-delà des querelles d'hommes et de politique, oppose cette institution du Musée de l'homme

# Le musée du quai Branly rejette Darwin

**DIRECTEUR** pour la recherche et l'enseignement au futur musée du quai Branly, Emmanuel Désveaux est ethnologue. Américaniste, il a passé plus de deux ans dans le Grand Nord canadien chez les Indiens Ojibwa ; il a aussi enquêté récemment parmi plusieurs tribus du Montana. Maître de conférence à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), membre du Laboratoire d'anthropologie sociale, il vient de publier, aux éditions Georg, *Quadratura Americana*, un important essai d'anthropologie lévi-straussienne.

**Y a-t-il une différence de philosophie entre l'actuel Musée de l'homme et l'institution en gestation du quai Branly ?**

Aujourd'hui, le projet du quai Branly n'est plus en gestation. C'est plutôt la renaissance du Musée de l'homme qui pourrait l'être. Mais il y a effectivement une différence entre le projet initial du Musée de l'homme et celui du quai Branly. En 1937, quand ouvre le Musée de l'homme, on est encore évolutionniste. Celui-ci est donc conçu comme un musée de l'évolution humaine. S'il intègre l'anthropologie physique, la préhistoire et l'ethnologie exotique, explicitement ou non, cette dernière est perçue comme l'illustration du maillon manquant entre l'homme préhistorique et l'homme moderne que nous sommes. Il est révélateur que, si l'on crée au même moment un Musée des arts et traditions populaires, celui-ci est un établissement complètement distinct.

Aujourd'hui, un musée comme celui du quai Branly a pour vocation première de montrer la pluralité, la diversité des cultures qui se trouvent à la surface du globe, des Amériques à l'Océanie – sans oublier la nôtre, présente par un effet de miroir. Cet accent mis sur la diversité des cultures impose de rompre définitivement les amarres avec l'évolutionnisme : la science anthro-

pologique n'a pas de réponse évolutionniste à cette diversité.

Ainsi, certaines sociétés de la côte nord-ouest du continent américain possédaient un art et, plus globalement, des modes de représentation très sophistiqués ; pourtant elles ignoraient une technique aussi simple que celle de la poterie – tout simplement parce que leur système culturel refusait de l'intégrer. Autre exemple : les organisations sociales des Aborigènes australiens sont d'une complexité telle qu'il a pratiquement fallu attendre les ordinateurs pour commencer à comprendre leurs systèmes de parenté. Dès lors qu'on aborde la totalité des manifestations culturelles, l'idée d'évolution, tributaire de la technique, est obsolète. En revanche, on sait depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle qu'il n'y a pas de progrès en art. En mettant l'accent sur ce thème – c'est le projet du quai Branly –, on place, de plain-pied, toutes les sociétés à égalité. Le bénéfice moral est considérable.

**Vous pensez donc que l'opposition entre le Trocadéro et Branly tient d'abord à une vision différente de l'homme ?**

Ceux qui sont tellement attachés au Musée de l'homme ont toujours une vision biologisante, quasi darwinienne, de l'homme. Notre approche est résolument culturaliste. Or le phénomène culturel est si complexe qu'il est vain de s'appuyer sur les lois de l'évolution pour essayer de le comprendre.

**Que peut-on faire d'un Musée de l'homme ?**

C'est au Musée de l'homme, et au Muséum d'histoire naturelle dont il dépend, de trouver en son sein les ressources nécessaires pour reconstruire un projet muséal. Je crois qu'il y a la place pour deux visions complémentaires : celle d'une histoire naturelle de l'homme poursuivie au Trocadéro et celle de son histoire culturelle au quai Branly.



MUSÉE DAPPER / PHOTO MARIO CARRIERE

**On reproche au musée du quai Branly de privilégier l'esthétique. Pourquoi ce choix ?**

Pour présenter la diversité des cultures, l'art est une bonne porte d'entrée. Aujourd'hui, dans notre propre culture, c'est une valeur appréciée par tous, autour de laquelle un consensus s'est établi. Et cela parce que l'art est devenu un substitut du religieux, qu'il s'est sacralisé. Du coup, il permet de proposer une approche respectueuse, non discriminatoire, des cultures non occidentales. Enfin, privilégier la présentation d'une production artistique va dans le sens des représentants de ces cultures qui y retrouvent leur dignité. Il y a donc une rencontre possible, dans le contexte actuel, autour de l'art, quand bien même demeure ouverte la question – fondamentale – de son universalité.

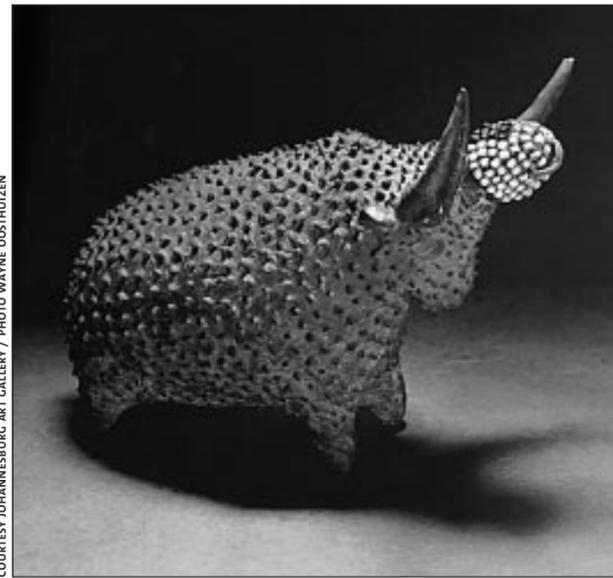
**Est-ce que l'art existait dans nos propres sociétés médiévales ?**

Sans doute pas au sens où nous l'entendons. La notion d'art sur laquelle nous vivons encore apparaît à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, corollaire de l'invention de celle de patri-

*« Le Musée de l'homme intègre l'ethnologie exotique comme l'illustration du maillon manquant entre l'homme préhistorique et l'homme moderne. Le musée du quai Branly a pour vocation de montrer la pluralité des cultures »*

moine. Avant, les artistes étaient les serviteurs de Dieu – ou des puissants – ; ils deviennent au XIX<sup>e</sup> siècle des substituts de Dieu.

**Votre propos n'est-il pas « archéologique » ? N'allez-vous**



COURTESY JOHANNESBURG ART GALLERY / PHOTO WAYNE OSTHUIZEN

*Ci-contre : masque cimier « troh » du Cameroun, exposé au Musée Dapper. Ci-dessus : tabatière à priser zoulou d'Afrique du Sud, montrée au Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie.*

**pas privilégier les sociétés d'hier, en voie de disparition, au détriment de celles d'aujourd'hui ?**

Nous sommes un musée qui a pour but de montrer des objets. Nous ne pouvons donc faire l'impasse de ces cultures dans leur état traditionnel. Mais nous devons aussi trouver les moyens intellectuels et muséographiques pour décrire une histoire qui devient universelle, montrer un destin qui devient un destin partagé. Notre référence et notre point de départ, c'est une approche de ce monde « différent » au moment où il a été découvert par notre civilisation. Car la diversité des cultures n'existe qu'à travers la différence. Si on a commencé à mieux comprendre « l'autre », c'est qu'on a appréhendé sa culture dans sa totalité, dans sa continuité, dans sa valeur propre, dans sa cohérence.

Il me paraît difficile d'abandonner ce regard, qui est celui de l'ethnologie classique. Il est vrai que depuis une cinquantaine d'années, le contact avec l'Occident tend à modifier l'intégrité de ces cultures.

Cela ne veut pas dire que ce contact les dissout totalement. Et si précisément l'aspect matériel de ces cultures est bouleversé en premier, les structures sociales, les mentalités résistent.

**Est-ce le rôle de ce fameux cinquième département, qui doit prendre en écharpe l'ensemble de ces cultures ?**

Les quatre grandes aires géographiques – Océanie, Asie, Afrique et Amérique – seront présentées dans la galerie de référence. Celle-ci sera permanente (même si on sait que, dans quelques dizaines d'années, il faudra la refaire). L'Europe en est exclue pour des raisons pratiques : la profondeur historique de la documentation dont on dispose risquerait de déséquilibrer l'ensemble. Mais il y a des problématiques communes à l'humanité : des histoires de pouvoir, de famille ou de corps, etc. Elles seront traitées à travers des expositions de longue durée (deux ans) dont l'Europe ne sera pas exclue (la première sera consacrée au corps). Celles-ci se tiendront sur l'une des mezzanines.

La deuxième mezzanine sera occupée par des expositions-dossiers plus légères, plus brèves, plus pointues aussi. Une troisième sera entièrement consacrée au savoir anthropologique, évoqué sous forme multimédia. On pourra donc visiter Branly à des rythmes et avec des visées différents : découvrir ou approfondir les grandes cultures du monde déployées à travers la permanence des quatre grands départements ; faire des plongées transversales grâce aux grandes expositions thématiques, enfin, s'initier à la discipline anthropologique à travers des outils didactiques ad hoc.

**Propos recueillis par Emmanuel de Roux**

## Les arts oubliés de l'Afrique du Sud

**LE GÉANT** sud-africain est le grand oublié de l'art africain. Quelques objets – cannes, pipes, boucliers, armes, parures – figurent dans les collections occidentales, peu de choses en somme. Même si la photo nous a permis de découvrir les grandes peintures murales dont les Sotho ornent leurs maisons. Pourtant, les populations qui occupent les confins méridionaux de ce continent sont entrées en contact très tôt – pour leur plus grand malheur – avec le monde occidental. Qu'il s'agisse du groupe Nguni (Ndebeles, Xhosas, Zoulous) ou Sotho-Tswana, des communautés Khoekhoe et San, sans doute les plus anciennes, peu à peu refoulées dans des zones difficiles à vivre. Une exposition importante est organisée par le Musée des arts d'Afrique et d'Océanie (MAAO) pour combler cette lacune.

Au premier abord, nulle découverte capitale. Les insignes régaliens sont discrets, cannes et bâtons d'apparat, décorés de signes géométriques. Les objets de la vie courante, poteries, vanneries, seaux à lait, plats, sont également décorés de motifs abstraits ou figuratifs. Les liens avec l'au-delà sont matérialisés par quelques figurines assez sommaires, mais aussi des appuis-tête, des pipes à fumer, des tabatières à priser qui permettent d'entrer en contact avec les ancêtres. Les marqueurs identitaires dont parlent les commissaires de l'exposition sont plutôt à rechercher du côté des vêtements, des parures, souvent à base de perles de verre

importées, dont presque toutes les ethnies ont fait grand usage. Les ressources de l'industrie – papiers, aluminium, matières plastiques – sont également utilisées.

Cette relative « pauvreté » est-elle la conséquence d'activités économiques reposant d'abord sur l'élevage ? Les éleveurs, appelés sous toutes les latitudes à se déplacer au gré des transhumances, s'encombrent moins d'objets pesants et privilégient la parure et les arts corporels. Ou laissent des traces *in situ*. Les Sani, très anciennement implantés ici, ont produit quantité de dessins et de gravures rupestres.

**DES « CLASSIQUES » À DAPPER**

Mais ce « jansénisme » africain dissimule une symbolique très riche. Il n'est que de lire l'article de Gary van Wyk consacré à la « *sémiotique de l'abstraction* » dans les sociétés sud-africaines, publié dans l'excellent catalogue de l'exposition. Notons, enfin, que les organisations sociales les plus sophistiquées – les Zoulous, par exemple – ne livrent pas forcément les œuvres les plus abouties sur le plan plastique.

C'est ce qu'on peut vérifier à la Fondation Dapper, qui présente une trentaine de sculptures ou de masques tirés de ses collections, presque tous originaires de l'ouest ou du centre de l'Afrique. Les byéri fangs ou les figures de reliquaires kotas (Gabon) sont issus de petits groupes perdus dans la forêt équatoriale, subsistant de chasse, de cueillette et d'une agriculture rudi-

mentaire. Les œuvres qu'ils produisent sont pourtant parmi les plus maîtrisées de la sculpture africaine.

Cette manifestation « *intermédiaire* » est titrée un peu abusivement « Afrique secrète », alors qu'il s'agit d'objets dont la finalité est loin d'être unique (sociétés d'initiation, culte des ancêtres ou rites funéraires). Mais elle permet de voir des pièces essentielles pour l'art africain. La plupart des objets présentés sont des « classiques ». Retenons la tête de reliquaire mbédé (Congo) ou le très beau masque-cimier bangwa (Cameroun) travaillé en volume ; la statue kuyu (ex-Zaïre) présentée au centre de la première salle, ou la statue kaffigélé-dio sénoufo (Côte d'Ivoire), toile croûteuse raidie sur une armature de bois, avec un bouquet de plumes s'échappant de la tête, à la fois fantomatique et d'une rare expressivité.

**E. de R.**

**UBUNTU, ARTS ET CULTURE D'AFRIQUE DU SUD**, Musée national des arts d'Afrique et d'Océanie, 293, avenue Daumesnil, Paris-12<sup>e</sup>. Tél. : 01-43-46-51-61. Du mercredi au lundi de 10 heures à 17 h 30, jusqu'au 17 juin. De 4,3 € à 5,7 €. Catalogue sous la direction de Manuel Valentin et d'Hélène Joubert, éd. RMN, 372 p., 310 illustrations, 45 €.

**AFRIQUE SECRÈTE**, Musée Dapper, 35, rue Paul-Valéry, Paris-16<sup>e</sup>. Tél. : 01-45-00-01-50. Du mercredi au dimanche de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 21 juillet. De 2,30 € à 4,60 €.

## A Lyon, la vie quotidienne du sud du Sahara

Amateurs d'art contemporain, Denise et Michel Meynet ont également acquis des centaines d'objets africains issus de l'ensemble du continent, au sud du Sahara. Ils viennent d'en donner une importante sélection au Muséum d'histoire naturelle de Lyon. Il ne s'agit pas ici de sculptures ou de masques mais de pièces liées à la vie quotidienne : bijoux, sièges, instruments de musique, textiles, coiffes, armes, monnaies. Cette donation est faite au moment où l'institution lyonnaise est en passe de se renouveler profondément en se transformant en un Musée des cultures du monde, sous l'impulsion de son nouveau directeur, Michel Côté. Ce dernier a confié à Laurick Zerbini, chargée des collections subsahariennes, le soin de rédiger le catalogue de cette donation. « *Loin des polémiques esthétisantes*, note l'historienne d'art, *l'ensemble de cette collection est le reflet des goûts, des orientations et des conceptions artistiques de ses collectionneurs, elle est, peut-être, avant tout, le reflet de la richesse et de la diversité artistique et culturelle de l'Afrique subsaharienne.* »

*L'Afrique sans masque*, présentée par Laurick Zerbini, Muséum d'histoire naturelle, 28, bd des Belges, Lyon (69), 224 p., 40 €.

### Miracle à Milan

de Vittorio De Sica

**Suivi d'un débat**

avec Otar Iosseliani et Bernard Eisenschitz

animé par Jean-Michel Frodon (*Le Monde*)

**JEUDI 21 MARS 20 H 30**

5,50€

LE CINÉMA DU PANTHÉON - 13, RUE VICTOR-COUSIN 75005 PARIS

Etienne Daho, chanteur qui revendique autant l'héritage du rock anglo-saxon que celui de la chanson française, estime que « les décideurs se trompent sur les goûts présumés du public »

## « Populaire n'est pas nécessairement synonyme de vulgaire »

LES 18-24 ans sont six millions. En cette année électorale, Lagardère Média et la Sofres ont sélectionné vingt jeunes pour interviewer des « personnalités-clés » de la politique, du sport, des médias, des sciences, de la culture, etc., sur un thème leur tenant à cœur. Sept quotidiens – *La Croix*, *Les Echos*, *L'Equipe*, *Le Figaro*, *L'Humanité*, *Le Monde*, *La Tribune* – et le *Journal du dimanche* collaborent à « Questions de génération » en publiant chacun deux « papiers ». Ils offrent ainsi à ces jeunes la possibilité de comprendre les contraintes du journalisme et de réaffirmer le rôle de la presse écrite dans le décryptage d'un parcours ou d'un univers. Un Livre blanc réunissant ces articles sera adressé à 10 000 responsables politiques, économiques et sociaux, avant la présidentielle. Après celui avec Maryse Burgot, reporter au service de politique étrangère de France 2 (« Le Monde Télévision » du 9 mars), nous publions le second entretien réalisé pour *Le Monde*. Ludivine Hacquart, 24 ans, professeur de français résidant à Hériscourt (Haute-Saône), a choisi d'interroger le chanteur Etienne Daho.

**On vous a longtemps défini comme un chanteur de pop à la française. Qu'en pensez-vous ?**

Lorsque j'ai débuté, au milieu des années 1980, la notion de pop n'était pas formulée. Les fers de lance en étaient Elli et Jacno et Lio. On sortait du punk et ces artistes revendiquaient l'héritage du rock, mais aussi de la chanson française, notamment Gainsbourg et Hardy. Tout comme moi. Se définir comme *pop singer* était une façon de se démarquer, avec un héritage anglo-saxon, différent de la variété de ces années-là avec laquelle je n'avais pas d'affinités.

**Avez-vous été marqué par le punk ?**

Bien sûr. Je voyais tout autour de moi des gens qui ne savaient ni jouer d'un instrument, ni écrire, ni chanter, faire des groupes, monter sur scène avec une envie très saine de foutre la merde et beaucoup de spontanéité.

**Pensez-vous qu'il existe des générations de chanteurs ?**

Oui, bien sûr, il existe des vagues, des familles de chanteurs. Il y a des



Etienne Daho cite Manu Chao et Noir Désir comme exemples d'artistes qui vendent sans l'aide des médias.

thèmes d'inspiration communs, des affinités... Depuis sept ou huit ans, la scène électro a émergé. Ma génération, tout comme celle de l'électronique, voulait faire gicler les vieilles valeurs et les institutions de la télé et de la radio. L'arrivée des radios libres en 1981 n'a pas ouvert les horizons espérés. Beaucoup de musiciens que j'aime, Air, par exemple, se vendent mieux à l'étranger qu'en France. Ce serait différent si les médias leur offraient l'espace qu'ils méritent. Ma génération n'écouitait pas la radio et ne regardait pas la télé, car rien ne nous plaisait. Par la bouche-à-oreille, par les concerts, par les disques qu'on se prêtait, des groupes vendaient des millions d'albums sans l'aide des médias. C'est encore le cas aujourd'hui, par exemple, pour Manu Chao ou Noir Désir, mais c'est très rare.

**Est-ce lié à la langue française en général ?**

Mon album *Paris Ailleurs*, chanté en français, a très bien marché en Europe, mais c'est un cas particulier. Par le passé, tous les musiciens étaient très influencés par la musique anglo-saxonne et en faisaient une copie plus ou moins habile dans leur langue. Comme un film américain doublé en français. La génération de Air, par exemple, est décomplexée et a assimilé toutes les influences, les Anglais en sont séduits, aussi parce qu'il n'y a aucune gêne par rapport à la langue, car soit la musique est instrumentale,

« La contre-culture, toutes générations confondues, est toujours vivace et créative. Le succès de Brigitte Fontaine est un indice »

soit il y a des invités qui chantent en anglais.

**Quel regard portez-vous sur la démarche et l'environnement dans lequel travaille la nouvelle génération musicale ?**

Aujourd'hui, la compétition est de plus en plus serrée et les machines de guerre du marketing massif sont très coûteuses. Pour vendre un album, il faut multiplier son coût par quatre, ce qui n'était pas le cas lorsque j'ai débuté. Parallèlement, les nouvelles technologies permettent de faire des albums à la maison. Mais tout est devenu trop cher : les clips, les espaces publicitaires... Et puis cette taxe aberrante, la TVA à 20,5 %, sur le disque ! Cela explique et justifie le téléchargement des nouveaux albums sur le Net.

**On justifie parfois le téléchargement**

**ment par la disparition de certains titres ou albums des catalogues et des rayons de disquaires. Est-ce une réalité ?**

Je ne pense pas que cela soit le cas. On peut trouver tout ce que l'on veut dans les magasins, car les maisons de disques exploitent et braident tout leur *back catalogue* et même leurs albums récents de plus en plus systématiquement. Je pense que le téléchargement est une nouvelle attitude qui permet d'obtenir de la musique facilement et sans la payer. C'est tout. C'est un manque à gagner qui rend les maisons de disques assez frileuses sur l'investissement de nouveaux artistes et c'est dangereux à court terme.

**Quel regard portez-vous sur la médiatisation pour la médiatisation ?**

Le système valorise la « starification » au détriment de la valeur. Devenir une star pour quinze minutes : Andy Warhol était un visionnaire. La télé fabrique des idoles jetables et a perdu sa fonction de base qui est de divertir, mais aussi d'informer. Les décideurs se trompent sur les goûts présumés du grand public. Populaire n'est pas nécessairement synonyme de vulgaire.

**A vous écouter, on a le sentiment que le combat que vous menez au début, contre un environnement qui ne laissait pas de place à l'originalité, est en quelque sorte perdu aujourd'hui...**

Au contraire, la contre-culture, toutes générations confondues, est toujours très vivace et très créative, même si certains feignent de l'ignorer. Le succès d'artistes comme Brigitte Fontaine est un indice. Il me semble que la jeune génération française espère que les humanistes remplacent les technocrates.

**L'amour est-il votre principale source d'inspiration ?**

Oui. Je pense que toutes les chansons parlent de l'amour ou de son absence. Quand je parle d'amour, je n'évoque pas seulement la cellule à deux, mais l'amour global. L'une des plus belles chansons d'amour est pour moi *Jamais je ne t'ai dit que je t'aimerais toujours* de Pierrot le fou, de Jean-Luc Godard.

Propos recueillis par Ludivine Hacquart

THÉÂTRE • « Boucher espagnol », une pièce entre absurde et kitsch de Rodrigo Garcia

## Portrait d'une famille abrutie d'émerveillement cathodique

UNE HÉCATOMBE de bijoux, cailloux, joujoux de plastique et peluches trace la route vers la demeure du boucher espagnol. Cintrés avec crocs et leur attirail à démembrer, désosser, hacher. Néon bleu et lampe anti-moustiques rose. Bruissant rideau de perles à l'entrée. En croisé des mauvaises manières, le boucher (Oskar Gomez Mata) revêt le tablier de l'homme de l'art. Fier de lui. Poses, borborygmes et crottes de nez. Entrée de l'épouse. Du cent pour cent énergie. Folle de son corps. Coups de talons andalous et gymnique MTV. Entrée du fils. Sourire et combinaison seyante. Un ange attardé. Les trois crétiens, indignes de figurer dans un film de Mocky, invitent à parcourir le vide d'une journée ordinaire.

En majesté : le canapé. Le boucher, la bouchère et leur lardon s'y installent bien en rang. Comme les Simpson aux prologues de leur feuilleton. Mais s'il tombait sur les Simpson, le boucher changerait de chaîne illico. Face à lui, Homer est un authentique intello. Point commun avec l'équipe de Springfield : l'amour de la famille. Rien ne vaut le foyer. Echanges appuyés de baisers à la russe. Des gloutons. Regards attendris vers ce qui pointe. Ou pas. Toilette

des langues. L'inceste est réservé à la télé. Au souvenir de la chaîne unique. En noir et blanc. Les voilà face à nous, les regards abrutis d'émerveillement cathodique.

Rodrigo Garcia appartient à la génération hamburger-télévision. Il le revendique. Ses personnages découvrent la charité avec Sting, la propreté avec Ajax, la gastronomie avec Bocuse. Les vraies valeurs. Le monde peut aller à sa perte, du moment que l'image scintille sur le buffet et qu'il reste un paquet de chips dans le tiroir. L'inépuisable fontaine à images constitue l'essentiel de la culture et le moyen d'en sortir. Le boucher y a placé mémoire, espoirs, et inspiration. Cela l'autorise à franchir le pas avec les spectateurs, en

quelques privautés qui les rallieraient aux sous-références proliférantes d'œuvres cultes.

Il y a un autre meuble important dans *Boucher espagnol* : le punching-ball. Il permet aux frustrés de s'exaspérer en solo au lieu de cogner les uns sur les autres. D'oublier cette insondable vulgarité qui leur colle à la peau et fonde leur spectacle. Celle qui renvoie à la réalité du petit écran, aux sourires impavides de ses animateurs, leur gestuelle, leur verbiage, leurs tapes sur l'épaule, leur emprise. En jouant salement ces choses sales, *Boucher espagnol* pousse le théâtre de l'absurde dans les retranchements du kitsch. Mais il s'agit bien de boucherie. Un mélan-



« Boucher espagnol », de Rodrigo Garcia.

ge d'images et de mots passés à la moulinette, reconstitués, et placés en vitrine avec le mauvais goût nécessaire pour réjouir les mauvais esprits.

Jean-Louis Perrier

**BOUCHER ESPAGNOL**, de Rodrigo Garcia. Mise en scène de Oskar Gomez Mata. Avec Delphine Rosay ou Espé Lopez, Pierre Mifsud, Oskar Gomez Mata.

**THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE**, 21, boulevard Jourdan, Paris-14<sup>e</sup>. RER : Cité universitaire. Tél. : 01-43-13-50-50. Lundi, mardi, vendredi, samedi à 20 h 30 ; jeudi à 19 h 30 ; dimanche à 17 h 30. De 8,50 € à 17 €. Jusqu'au 9 avril. Durée : 1 h 30.

DÉBAT • A l'Odéon, des intellectuels et artistes italiens ont critiqué le gouvernement Berlusconi

## L'Italie en proie au pouvoir télévisuel totalitaire

« OÙ VA L'ITALIE ? » Pour ce débat organisé par France-Culture et retransmis en direct samedi après-midi, l'Odéon-Théâtre-de-l'Europe a fait le plein. Pendant plus de deux heures, des cinéastes (Ettore Scola, Bernardo Bertolucci), des écrivains (Antonio Tabucchi, Vincenzo Consolo), le metteur

en scène Giorgio Barberio Corsetti ont dénoncé, aux côtés d'universitaires italiens, les dangers que représente, à leurs yeux, le régime de Silvio Berlusconi.

« Sur les décombres de la Démocratie chrétienne, les loups sont arrivés, estime Vincenzo Consolo. En paraphrasant Marx, je dirais que

les faits historiques se présentent une première fois comme des tragédies, une deuxième comme des farces. Mais cette farce-ci est vulgaire, laide, dévastatrice. » L'Italie n'est pas une exception, avertit le philosophe Gianni Vattimo à l'adresse des Français. « La démocratie est fragile partout. Ajoutez la corruption des élus, l'effondrement de la classe ouvrière et l'individualisation croissante du travail intellectuel et vous obtiendrez le même rejet de la classe politique. »

UNE « GRANDE ÂME »

Entre les interventions, les comédiens Philippe Morier-Genoud et Irina Dalle rappellent les grandes décisions du gouvernement Berlusconi et lisent des textes d'écrivains. Le nom du cinéaste Pier Paolo Pasolini est souvent cité, lui qui dénonçait les nouvelles formes de totalitarisme propres aux sociétés contemporaines de consommation.

« Aujourd'hui, commente l'universitaire Francesco Pardi, que le cinéaste Nanni Moretti présente comme la meilleure conscience de la gauche italienne, le danger, c'est Berlusconi. Son régime n'est pas fasciste, mais il instaure un pouvoir télévisuel totalitaire, qui prend le pouvoir sur les pouvoirs législatif, juridique et exécutif. »

Homme de théâtre, Giorgio Barberio Corsetti observe que « Berlusconi utilise à fond la société du spectacle ». Il s'interroge : « Quand ses électeurs pensent

qu'ils peuvent devenir riches comme lui, alors quels sont les rêves que nous, les artistes, devrions donner aux Italiens ? »

Que faire pour s'opposer à une telle concentration de pouvoir ? Antonio Tabucchi se fait solennel : l'Italie possède une « grande âme », affirme-t-il. Si ce gouvernement méprise la Constitution italienne, si le président de la République signe des lois qui vont « à l'encontre de la charte sur laquelle l'Europe a été fondée », l'écrivain estime qu'il faudra en appeler au Conseil de l'Europe.

Sur un mode plus humoristique, Ettore Scola fait l'apologie des petits gestes politiques. « Depuis la mort de Pasolini, le cinéma italien, ce n'est presque plus rien. Tout de même, le 23 mars, un collectif de cinéastes vont filmer à travers le pays la préparation de la grève générale. La télévision ne bâtit pas de mémoire, donc nous devons nous charger de conserver des images qui, par exemple, montrent que les ouvriers sont des personnes à respecter et non des choses dont peuvent disposer les patrons. »

L'opposition italienne a commencé de faire des chaînes humaines, des manifestations contre Berlusconi. « Cela peut paraître puéril, mais ce sont des actions qui gênent le pouvoir. Alors, vous aussi les Français, allez aussi faire des choses puériles devant l'ambassade d'Italie. »

Catherine Bédarida

Le Monde  
**initiatives**  
Le constat est économique, la réalité est sociale.

DOSSIER  
**Portrait social de la France**

MENSUEL  
N° 6  
3,80 €

Pour agir sur l'économie  
**emparez-vous du social**

SURREALISME  
L'EXPO QUI ENFLAMME  
BEAUBOURG

SIRVEN-SCHULLER LES  
COMPLICES DE LA SANTÉ

Le Monde  
LIRE ET VOIR

L'AMÉRIQUE  
GUERRIÈRE

N° 16

3€

Le Monde  
LIRE ET VOIR

MILOSEVIC LES ACTES  
D'ACCUSATION EN PHOTOS

MAGAZINE MENSUEL 3 €

## Musique Super Sinclair, le bon tour du funk français



**FRANCE** Les puristes sont formels : la musique funk ne peut être qu'afro-américaine et issue du trio fondateur James Brown, Sly Stone et George Clinton (avec Funkadelic et Parliament). Mais, que des musiciens blancs, pire, des Européens, prétendent jouer cette version brute du rhythm'n'blues, donnant souvent lieu à de longues improvisations instrumentales et vocales, semble inadmissible. Donc aux oubliettes nombre des solistes qui ont rejoint les rangs des formations précitées, sous silence The Average White Band (des Écossais !) ou Tower of Power... Et le funk selon les musiciens français ?

*Vade retro !* Pourtant la famille funky hexagonale peut revendiquer fièrement une digne descendance. Les guitaristes et chanteurs Hervé Krief et Juan Rozoff ont montré la voie à la fin des années 1980, suivis de près par FFF, la Fédération française de funk, un nom qui s'impose. Jean-Louis Aubert, ancien de Téléphone, avec Aubert N'Ko, s'y est essayé. Et Sinclair, soit Mathieu Blanc-Francard – une lignée dans l'histoire pop-rock en France –, né en 1970 à Tours.

Guitariste, pianiste, auteur-compositeur et chanteur, Sinclair a trouvé sa place en cinq CD, dont un en public, depuis 1993, et par la scène, où il se révèle en homme de spectacle très sûr de lui, généreux par gourmandise musicienne. Surdoué dans les deux cas, il fait bien sûr songer à Prince, dont il a assurément beaucoup et bien appris, notamment dans la manière d'arranger les mélodies les plus évidentes. Zébulon rieur, les cheveux en pétard, le regard pétillant et moqueur, Sinclair a été l'un des rares à accrocher le téléspectateur lors de la cérémonie des 17<sup>es</sup> Victoires de la musique, samedi 9 mars.

Insatiable, à peine arrivé sur une scène, Sinclair ne s'économise pas. Chaque centimètre carré en est son territoire. Comme au Zénith d'Orléans, vendredi 8 mars, où durant près de deux heures il a maintenu l'élan musical, en contact avec un public arc-en-ciel ravi, reprenant les paroles de la plupart des chansons. Avec lui, il y a un groupe impeccable. Le funk ne se joue pas à l'approximation. Encore moins avec Sinclair, amateur de ruptures d'atmosphère, amenant aux codes du genre une touche de psychédéisme rock, un zeste de soul sensuelle. Certains textes manquent

d'un peu de contenu, mais les mots ont un pouvoir mélodique et rythmique.

La machine à danser repose sur l'osmose entre David Lefebvre, à la basse, et David Fall, à la batterie. Souplesse et puissance pour faire chavirer tous les tempos. Les cuivres ont de l'allure (Christian Martinez à la trompette et Thierry Farrugia au saxophone). Frédéric Gaillardet aux claviers et Sébastien Chouard, le guitariste, savent l'art de l'ornementation. *Sur le vif*, tiré du second album, indique la tenue générale de la soirée, comme le final *Ensemble*. En dehors d'un ou deux incunables, le répertoire est issu de *La Bonne Attitude*, (Source/Virgin, 1997) et de *Supernova SuperStar* (Ministrong/EMI, 2001), l'album de la reconnaissance, disque d'or.

Et pour éviter de devoir toujours décliner les noms de ceux chez qui il a trouvé sa foi, Sinclair glisse dans *Mon idole* (une manière de portrait de Jimi Hendrix) des titres en anglais de Steve Wonder, Sly Stone (*Thank You, Falettinme, Be Mice, Elf Again*), Prince (*When Doves Cry*)... Les puristes peuvent se mettre en haie d'honneur.

S. Si.

**SINCLAIR « SUPERNOVA SUPERTOUR » :** Le Transbordeur, Villeurbanne (tél. : 04-72-43-09-99), le 18 mars ; Le Summum, Grenoble (tél. : 04-76-39-63-63), le 19 ; Le Micropolis, Besançon (tél. : 03-81-41-08-09), le 21 ; Le Forum, Dijon (tél. : 03-80-74-31-23), le 22 ; Le Zénith, Nancy-Maxeville (tél. : 03-83-93-27-27), le 23 ; Parc des expositions, Poitiers (tél. : 05-49-61-23-86), le 26... **Complet au Zénith de Paris, le 3 avril, concert supplémentaire le 4 (tél. : 01-42-08-60-00).** Photo : © Vincent Peters.

ARTS • D'intrigants frottages à la mine de plomb

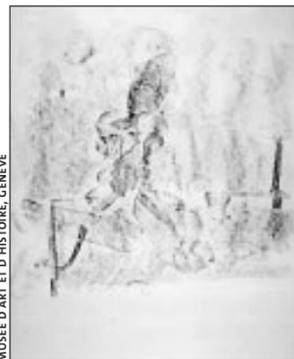
## Henri Michaux, archéologue de l'impossible

**DEUX CARNETS** de dessins inédits d'Henri Michaux ont été récemment redécouverts. Tout les rapproche : ils ont été noircis dans la même période, celle de l'Occupation et de l'immédiate après-guerre, entre 1942 et 1947 ; ils sont du même papier mince et de qualité médiocre ; ils relèvent tous deux du même procédé, que l'artiste a peu pratiqué : le frottage à la mine de plomb. Cinquante-six frottages sont ainsi révélés – et ils sont d'une telle qualité que, de leur réunion, naît une exposition magnifique au Musée d'art et d'histoire de Genève.

Les frottages se succèdent, comme autant de tentatives pour rendre visible – brièvement, incomplètement, approximativement – l'invisible arrière-monde des chimères et des frayeurs. Michaux, à partir de 1942, a repris et adapté l'idée expérimentée par Max Ernst à partir du 10 août 1925, « jour mémorable de la découverte du frottage », écrivait Ernst. « Nageur aveugle je me suis fait voyant. J'ai vu. »

La technique est simple, au moins en apparence : il faut un parquet aux lattes usées, des feuilles mortes, des brindilles, une pierre pas trop anguleuse. Le papier posé par-dessus, l'artiste frotte son crayon de manière à relever l'empreinte des lignes, des nervures, des fissures. Michaux introduit une variation : aux choses naturelles, il substitue des bouts de cartons ou de photos déchirés ou découpés. Il les fait glisser sous sa feuille, il les inverse, il les superpose. Du plus abrégé au plus complexe, le frottage ainsi compris peut tout.

A son stade premier, il se borne à quelques formes minérales ébréchées, quelques lignes brisées et interrompues. Puis viennent des traces plus nombreuses, des esquisses de fossiles, vers ou insectes pétrifiés – ou des oiseaux, des poissons et des batraciens hybrides dont Michaux, quand le crayon en a révélé les corps grotesques, feint de pré-



La technique révèle des chimères fossiles.

ser la structure avec de fines lignes à l'encre. Trop flasques, désarticulés, fragiles, ces organismes n'avaient aucune chance de survivre.

Ainsi l'apparition de ces formes appelle-t-elle aussitôt la pensée de leur disparition immédiate, irrémédiable. Le surgissement et l'effacement dansent ensemble, sur un rythme saccadé, un peu comique, un peu macabre. L'œil va d'un dessin à l'autre, revient, imagine des histoires, repère le retour de quelques formes plus définies que d'autres. « Je vais être engloutie, comme un ensablement, peinture rongée par le fond qui la dévore, (...) je suis l'ombre d'une ombre qui s'est enlisée » : ainsi Michaux fait-il parler son œuvre dans *La Ralentie*. Ombres et enlèvement en effet : au terme de sa plongée, il parvient jusqu'à des profondeurs qu'il est l'un des seuls à avoir atteintes.

Philippe Dagen

**HENRI MICHAUX, FROTTAGES, Musée d'art et d'histoire, 2, rue Charles-Galland, Genève (Suisse). Tél. : 00-41-22-418-26-00. Du mardi au dimanche de 10 heures à 17 heures. Entrée libre. Jusqu'au 21 avril.**

## Exposition

**PARIS**  
Les Duchêne à Bagatelle

Qui se souvient des Duchêne, Henri (1841-1902) et Achille (1866-1947), le père et le fils ? Ces deux créateurs de jardins ont pourtant été les pionniers de la renaissance du style classique – ce qu'on appelle le jardin à la française. Ils ont opéré dans toute l'Europe, de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à la veille de la seconde guerre mondiale, ressuscitant, réaménageant, inventant d'innombrables parcs. Sans eux, nombre de créations attribuées à Le Nôtre ne seraient plus qu'un souvenir. Les parterres de Vaux-le-Vicomte, par exemple, doivent autant à Henri Duchêne qu'au jardinier de Louis XIV. Quant à son fils, Achille, sans renoncer aux lignes du jardin régulier, il inventa une esthétique de plus en plus dépouillée encore visible dans les parcs

de Courances ou de Voisins. **Fabuleux jardins, le style Duchêne, Trianon de Bagatelle, route de Sèvres à Neuilly, bois de Boulogne, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Porte-Maillot (côté bus, prendre le 244, descendre à Bagatelle-Pré Catelan). Tél. : 01-45-01-20-10. Jusqu'au 24 juin. Du mercredi au lundi, de 11 h 30 à 18 heures. De 3 € à 5 €.**

## Photographie

**PARIS**  
Bruno Serralongue  
Le photographe Bruno Serralongue présente une série d'images en couleur de manifestations de sans-papiers du collectif des Ensembles, prises chaque semaine pendant des mois, place du Châtelet, à Paris. Les images statiques de manifestants avec leurs banderoles, sans gros plans, sans aucun élément spectaculaire, relatives à un microévènement qui « fera » au mieux une brève dans le journal, qui se répètent sans

se ressembler vraiment, échappent aux standards imposés par les photos qui envahissent les journaux. Et interrogent sur la valeur d'information, sa fragilité, ce que le photographe en fait. « Je propose une autre actualité. J'opère une réappropriation de l'information, parce qu'il n'y a aucune raison qu'elle soit aux mains des professionnels », dit Bruno Serralongue dans un entretien avec Pascal Beausse publié dans un livre passionnant consacré au photographe, ouvrage instructif qui réunit plusieurs travaux, tous liés à une « actualité » et montrent comment l'artiste produit « une information qui résiste » (Pascal Beausse). **Centre national de la photographie, Hôtel de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Charles-de-Gaulle-Etoile. Tél. : 01-53-76-12-32. Tous les jours de 10 heures à 19 heures sauf le mardi. Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril. 4,60 € et 2,30 €. Livre « Bruno Serralongue », texte collectif, éd. Les Presses du réel/Janvier, 192 p., 30 €.**

## Chanson

**PARIS**  
Juliette

Une chanteuse qui en impose. Face au public, elle explose de présence, d'émotion, de bagout, toujours en pleine forme et la voix généreuse. Bref, une forte personnalité, un cas à part dans la chanson, enfin en voie de dépasser le succès d'estime, si l'on en croit les résultats des ventes de son nouvel album, une réussite. *Le Festin de Juliette* (Polydor), vendu à 40 000 exemplaires moins de deux mois après sa sortie. Un album dans lequel – après avoir hier chanté notamment les textes de Pierre Philippe – elle se laisse franchement aller au plaisir de l'écriture. **Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>e</sup> Trinité. Tél. : 01-49-95-99-99. Du 19 au 24, (mardi au samedi, à 20 h 30, dimanche, à 15 h 30). 20 € à 36,60 €.**

## Sélection revues rock et musiques électroniques par Bruno Lesprit

### Coda magazine



Le sourire de la chanteuse Mari Boine illumine la couverture du magazine des « musiques et cultures électroniques ». La Norvégienne, défenseur

de la culture samie, explique son combat. Ce numéro comporte également un hommage à la DJ Sex Toy, disparue le 3 février, et les dernières nouvelles de la planète électro avec les travaux de DJ Mehdi, Rubin Steiner ou Wuz (soit la collaboration d'Alex Gopher et de Demon). A noter aussi un entretien avec le graphiste informatique Julius Wiedemann, auteur du livre *Digital Beauties* (Taschen), ode numérique à la beauté des femmes, qui répond à la question : « L'utilisation de l'informatique provoquera-t-elle un éloigne-

ment des clichés esthétiques du passé ou se contentera-t-elle de favoriser l'expression stéréotypée des vieux mythes de la perfection, imposés par notre société ? » **Coda magazine, mars, 84 p., 4,42 €.**

### Rock & Folk

« We Love New York. » Le doyen des magazines de rock consacre un dossier de 16 pages au bruit de la Grosse Pomme avec le Jon Spencer Blues Explosion en couverture et disque du mois pour *Plastic Fang*. L'énergie punk et le look cuir-cravate-baskets qui faisaient fureur dans la ville dans la seconde moitié des années 1970 sont revenus à la mode. Outre un long entretien avec le Jon Spencer Blues Explosion, on trouvera une sélection d'albums et de chansons dédiés à la métropole, du *New York, New York* de Frank Sinatra au *Is This it ?* des Strokes en passant par les Drifters et le Velvet, Springsteen et

les Ramones, Public Enemy et Sonic Youth. Un reportage au cœur de la cité s'ancre dans le présent, offre quelques noms à retenir – le magazine pariant sur le Tigre – et quelques adresses (restaurants et disquaires). Pour rester dans les années 1970, David Bowie parle dans ce numéro de la courte épopée du glam-rock. Pour rester dans le punk, l'ancien chanteur du groupe Asphalt Jungle et actuel pilier du journal, Patrick Eudeline, qui publie *Dansons sous les bombes* (Grasset), est gratifié d'un portrait écrit par l'écrivain Virginie Despentes, également collaboratrice de *Rock & Folk*. **Rock & Folk, n° 416, avril, 140 p., 4,50 €.**

### Crossroads

Extension du magazine musical généraliste *Compact*, ce bimestriel s'intéresse aux musiques « roots » – blues, rhythm'n'blues, country, folk, etc. En couverture de cette troi-

sième livraison, le visage de l'énorme Popa Chubby, acclamé comme « la meilleure chose qui soit arrivée au blues ces dix dernières années », une affirmation qui ne mettra pas tout le monde d'accord. Un curieux éditorial, en forme de règlement de comptes interprofessionnel, admoneste les participants au « Rock Press Club » de Canal Jimmy après une émission consacrée au rock sudiste, qualifiée de « festival d'inepties et d'erreurs historiques ». Relevons que *Crossroads* n'est pas à l'abri des coquilles lorsque le producteur Mitchell Fromm est orthographié Michael Fromm. Cela en introduction d'un entretien avec le chanteur canadien Ron Sexsmith, à l'occasion d'un album paru il y a neuf mois. Le menu de cette publication (Johnny Cash, Tony Joe White, Stevie Ray Vaughan) est généralement plus séduisant que son contenu. **Crossroads, n° 3, mars-avril, 84 p., 3,80 €.**

### INSTANTANÉ SÉRÉNADE POUR GLENN MILLER

En matière de jazz, Glenn Miller est généralement dédaigné. Trop connu du grand public, trop léger avec pour seule prétention de faire briller les yeux des amoureux enlacés ou de remuer gentiment quand le tempo se fait plus swing. Quoi qu'il en soit, des titres comme *In The Mood*, *Moonlight Serenade*, *Tuxedo Junction* ou *Sun Valley Jump* sont dans toutes les mémoires, identifiées à une période, du milieu des années 1930 au milieu des années 1940, et à un pays, les États-Unis. C'est cette connaissance partagée par le plus grand nombre qu'aborde « Dommage à Glenn », projet d'une grande intelligence musicale du clarinettiste et saxophoniste Laurent Dehors, présenté samedi 15 mars à l'Hexagone de Meylan durant le 30<sup>e</sup> Grenoble Jazz Festival.

En moyenne formation, Dehors intègre les succès et des titres plus cachés de Glenn Miller dans la globalité des musiques populaires américaines, des fondamentaux du blues et du new-orleans aux premiers états du rock'n'roll. Il le fait sans ironie condescendante et sans déstructuration systématique. Le clin d'œil est simple, tendre, la virtuosité d'écriture au point idéal où elle ne vient pas gêner l'élan musical. Pour chaque thème, Dehors dose au plus juste

les citations et les genres musicaux. C'est dense et inventif, précis et rigoureux.

Un peu de funk lors du solo de vibraphone de Jean-Marc Quillet sur *In The Mood* ; *Sunrise Serenade* dans l'aridité du blues des esclaves, avec guimbarde, guitare (David Chevallier, excellent) et un traitement vocalisant de la clarinette par Catherine Delaunay ; sérialisme et dodécaphonisme pour évoquer ce que la révolution bop a suscité d'incompréhension pour les tenants du swing ; l'accordéon de Jacky Lignon en première ligne durant *String of Pearls*, parce que la France a autant fêté la Libération au son du musette qu'avec les envolées de *Moonlight Serenade*, dont le refrain est devenu « *Dansons maintenant, tout l'été, les pieds nus sur le sable* » avec le chanteur Dave. Dehors conserve d'abord l'aspect variété kitsch de la reprise avant de virer vers une adaptation rap-électro. Toutes les formes sont possibles lorsqu'une mélodie est suffisamment forte. Ce qu'affirme de bout en bout l'orchestre de Laurent Dehors.

Sylvain Siclier

Grenoble Jazz Festival en Isère, jusqu'au 24 mars, tél. : 04-76-51-65-32 ; Internet : [www.jazzgrenoble.com/](http://www.jazzgrenoble.com/)

Chaque jour dans *Le Monde*

Les « carnets de campagne » :  
L'élection présidentielle vue par les électeurs

# Nikolaï Lugansky, une touche de divin

Le pianiste russe, virtuose découvert en France en 1997, illumine Chopin sur disque et donne un récital au Théâtre des Champs-Élysées

**UN GRAND JEUNE HOMME** blond aux traits réguliers, coiffé à la mathématique (un tiers, deux tiers) d'une raie sur le côté. Une gaucherie de fils de famille et le poli soyeux du gendre idéal. Rien de particulier ni de remarquable à première vue chez le pianiste Nikolaï Lugansky. A part peut-être le regard, des yeux d'un bleu venteux tout remplis de courses des nuages. Un regard qui passe et qu'on ne retient pas, vaguement flou, vaguement inquiet. Celui de l'« Extraordinaire Étranger ».

En ce soir déjà printanier, place du Panthéon, flotte le parfum de ces grandes femmes - Colette, Curie, Beauvoir... - dont les figures exhumées pour la Journée des femmes sont restées placardées sur les grilles d'enceinte du mausolée des grands hommes. Nikolaï Lugansky arrive justement escorté d'un escadron de charme - sa femme, son agente, son attachée de presse et la directrice de communication de sa maison de disques Warner Classics. « *Le vol de Moscou a pris du retard, le tapis roulant des bagages est resté bloqué de longues minutes, et puis il y a eu les embouteillages.* » On sent qu'il aimerait tout annuler, que seules une infinie délicatesse et une correction extrême l'empêchent de seulement le suggérer. Il s'est assis, un air de hase prise au collet, les grandes mains claires posées devant lui, un léger pansement d'enfant au bout de l'index gauche. On se dit qu'on va devoir faire vite, abrégé. A cause de ces mains justement, dont on connaît l'ineffable magie sur un clavier.

Et puis non. On va l'assigner à la question comme lui assigne la musique. De la première à la dernière note. L'animal a du poil et de l'endurance. Il possède surtout l'honnêteté qui désarme. Si sérieux et droit, si ignorant de lui-même : « *Je suis seulement un médium entre le compositeur et l'auditeur. Peu importe que j'existe ou n'existe pas pendant le concert. Je ne joue que pour chercher à produire un de ces moments qui ne sont comparables à aucun autre. Donner le plus grand des plaisirs, le plus précieux des bonheurs.* » Est-ce trop dire que d'affirmer que depuis 1997, année où le Festival de La Roque-d'Anthéron nous le révéla en France, Nikolaï Lugansky n'a cessé de nous prodiguer de ces parcelles d'éternité homologuées par Dieu lui-même ? Que son premier disque des *Études* de Chopin en 2000 a d'emblée fait figure d'enregistrement historique ?

Certes, l'élève préféré de la grande Tatiana Nikolaeva (d'abord à l'École centrale de Moscou puis au Conservatoire Tchaïkovski), laquelle devait le désigner à la veille de sa mort en 1993 comme le « pianiste de

## BIOGRAPHIE

### ► 1972

*Naissance le 26 avril à Moscou.*

### ► 1994

*Lauréat du 10<sup>e</sup> Concours International Tchaïkovski.*

### ► 1996

*Débuts très remarquables au Hollywood Bowl de Los Angeles.*

### ► 2000

*Intégrale des « Études de Chopin » chez Erato (8573-80 228-2).*

demain », a débuté plus modestement que son exact contemporain, Evgueni Kissin, lancé par Karajan il y a quinze ans. Mais il a commencé tôt, ainsi qu'en témoigne l'enregistrement public d'un récital donné à treize ans au Conservatoire de Moscou, avant même que tombe la moisson des prix internationaux - Concours Bach de Leipzig en 1988, Rachmaninov en 1990 et surtout Tchaïkovski en 1994. « *J'ai donné des concerts avant même de pouvoir y penser, réussi des concours, et cela n'a pas changé ma vie. La seule question que je me suis posée l'a été par la négative. Je me suis dit : peut-être ne suis-je pas musicien ?* »

### UN SOURIRE DE JOUEUR D'ÉCHECS

Rarement artiste aura donné une telle impression d'être dans le droit fil de lui-même, sous le soleil de la musique, exactement. A l'endroit où l'ombre et la lumière fusionnent en un, dans la ligne de la grande tradition russe des Heinrich Neuhaus, Emil Gilels ou Sviatoslav Richter... qu'on en appelle à Benno Moiseiwitch ou à Rachmaninov lui-même. Né pourtant dans une famille non musicienne, « *d'une histoire très soviétique - mère venue du Tadjikistan, père vivant dans la campagne à 200 km de Moscou, tous deux étudiants à Moscou où ils se sont rencontrés.* » Nikolaï Lugansky évoque ses années

d'enfance, « *le petit piano sur lequel mon père jouait des chansons populaires soviétiques : un jour j'ai repris sa mélodie pour lui montrer qu'il faisait des fausses notes. C'est comme ça qu'on a découvert que j'avais l'oreille absolue.* »

S'il n'y avait que les oreilles ! Depuis cinq ans, Lugansky musicien a conquis ceux-là mêmes que bluffe toujours Lugansky pianiste - « *En France, on voit les pianistes russes comme des monstres virtuoses, alors que les Russes se considèrent, eux, comme des monstres d'expression.* » Lugansky se réjouit de ce paradoxe le temps d'un bref mais éclatant sourire. Un sourire carnassier de pure intelligence, qui éclaire tout et met tout en échec, la technique, la musicalité, la conjonction des deux. Un de ces sourires de victoire qui concluent ses fameuses parties d'échecs, lui qu'on a vu jouer des heures entières dans un hall d'hôtel pendant la Folle journée russe à Nantes, l'année dernière, disputant seul trois parties face à trois adversaires et les battant tous les trois. Rien d'étonnant à ce qu'il vienne de remporter à Moscou le championnat d'échecs des musiciens ! « *C'est une combinaison de sport, de science et d'art. Il s'y joue des tragédies et des comédies. Les échecs sont à l'échelle de l'homme ce que la musique est à celle de l'esprit : la preuve de l'existence de Dieu.* » Il dit cela si simplement, Nikolaï Lugansky.

Est-ce pour cela que la musique de son piano tabernacle paraît parfois venir de plus loin ? Qu'il joue ainsi Rachmaninov (adulté à la fois comme compositeur et pianiste) ou plus encore Chopin, qu'il aime depuis toujours, depuis cet enregistrement qu'il a découvert, enfant, de Paderewski. « *C'est une musique chef-d'œuvre* », dit-il - le disque qu'il vient de consacrer aux *24 Préludes* est à la hauteur de l'épithète. Nous allons nous quitter, et cet homme si réservé abonde soudain en admiration : Radu Lupu, Vladimir Pletnev, et surtout Nelson Freire, dont il se voudrait plus proche (« *mais nous n'avons pas les mêmes mains* »). Lui demander une dernière parole, sur lui cette fois, le rend à nouveau taiseux et réfléchi : « *Aucun mot, mais peut-être* » (long silence) « *une Quatrième Ballade de Chopin ou le Troisième Concerto de Rachmaninov... vous en direz plus sur moi.* »

### Marie-Aude Roux

*Pièces lyriques de Grieg, Fantaisie en ut majeur op. 17 de Schumann, Klavierstücke op. 118 de Brahms, Ballades n° 3 et n° 4 de Chopin. Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Alma-Marceau. Tél. : 01-42-56-90-10. Le 19 mars à 20 heures. De 5 € à 55 €. 24 Préludes de Chopin, 1 CD Erato (0927-42836-2).*



FRANCK FERVILLE

## LES GENS DU MONDE

■ **Jean-Pierre Pichard**, organisateur de la Nuit celtique, a annoncé le 15 mars, à l'issue de la première des deux soirées, la décision de reconduire l'événement en 2003. A terme, ce rendez-vous, déclinaison de la Nuit magique de Lorient, temps fort de l'Interceltique, devrait être pérennisé. Environ 100 000 spectateurs ont assisté au Stade de France de Saint-Denis à la première édition de la Nuit celtique, qui rassemblait 600 artistes. Parallèlement, une quinzaine d'ensembles musicaux se sont produits gratuitement samedi 16 mars sur le Champ-de-Mars, à Paris, en présence notamment de **Gilles Servat**, le créateur de *La Blanche Hermine*, hymne de la chanson bretonne.

■ Le Grand Prix, doté de 8 000 euros, du 24<sup>e</sup> festival Cinéma du réel, rendez-vous international du documentaire qui s'est déroulé du 8 au 17 mars au Centre Pompidou, à Paris, a été attribué, samedi 16 mars, au réalisateur chinois **Ying Ning** pour son film *Xiwang Zhi Lu (Le Chemin de fer de l'espoir)*. Le prix du court métrage revient à *Sicionykste (Une femme d'ici)*, de **Kornelijus Matuzevicius** et **Diana Matuzeviciene** (Lituanie) ; le prix Joris Ivens du jeune cinéaste à *Xue Luo Yili (Neige sur l'Yili)*, de **Lei Feng** (Chine) ; le Prix international de la SCAM (Société des auteurs, compositeurs multimédia) à *La isla de los niños perdidos (L'île des enfants perdus)*, de **Florence Jauguey** (Nicaragua).

■ La chanteuse et actrice américaine **Liza Minnelli** a épousé samedi 16 mars dans une église de Manhattan le producteur de variétés **David Gest**, devant quelque 200 vedettes du cinéma, de la chanson et du spectacle. C'est le quatrième mariage de la fille de l'actrice **Judy Garland** et du réalisateur **Vincente Minnelli**, âgée de 56 ans. Le couple ayant vendu les droits exclusifs de la cérémonie à un magazine « people » britannique, personne, en dehors des journalistes et photographes de la revue, n'a eu le droit de pénétrer dans l'église Marble Collegiate, sur la V<sup>e</sup> Avenue, avec un appareil photo ou une caméra vidéo. Les invités ont dû passer devant des détecteurs de métaux. Les dames d'honneur de Liza Minnelli étaient **Mari-sa Berenson**, **Mia Farrow**, **Petula Clark** et **Gina Lollobrigida**. Parmi les garçons d'honneur du marié, âgé de 48 ans, **Michael Jackson** et **Robert Wagner**.

■ Le rappeur américain **DMX**, Earl Simmons, prêtera sa voix à une société américaine pour la prévention de la cruauté envers les animaux. Ainsi en a décidé le 15 mars la cour supérieure du New Jersey, qui a condamné le chanteur à une amende de 13 000 dollars (14 684 euros) pour acte de cruauté sur des pitbulls. DMX réalisera des annonces radio, dont il paiera le coût, estimé à 20 000 dollars (22 591 euros).

## RADIO

### MARDI 19 MARS

#### ► Le monde change : Cinéma et ethnologie

12 h 10, RFI  
Qu'est-ce que la caméra apporte aux chercheurs ? Patrick Chompré aborde la question avec quelques ethnologues-réalisateurs dont les films sont présentés au Festival du film ethnographique qui se déroule au Musée de l'homme, à Paris, du 19 au 24 mars.

#### ► Le Journal des spectacles

13 h 25, Europe 1  
Bruno Cras reçoit le comédien Sergi Lopez, que le public avait découvert, en même temps que Sacha Bourdo, dans *Western*, de Manuel Poirier. Les deux acteurs se retrouvent dans le nouveau film du réalisateur, *Les Femmes ou les enfants d'abord*, qui sort en salles le 20 mars.

#### ► Surpris par la nuit : La nouvelle vague des librairies

22 h 30, France-Culture  
Stéphane Martinez a rencontré des libraires passionnés qui militent pour l'accès de tous à la lecture. Ils ont installé à Montreuil, à Saint-Maur ou dans les quartiers populaires de Paris des lieux accueillants pour les lecteurs occasionnels comme pour les bibliophiles avertis, où ils organisent débats et rencontres avec les auteurs.

## DOMINIQUE DHOMBRES

### Dupont et Dupond

CE N'ÉTAIENT certes pas Gieger et Fred, mais c'était tout de même un tandem. Jacques Chirac et Lionel Jospin, assis l'un à côté de l'autre, donnaient, à la fin du Conseil européen de Barcelone, leur dernière conférence de presse commune. Le président de la République ne souhaitait visiblement pas trop marquer l'événement, mais il ne pouvait pas empêcher l'autre membre du tandem de le faire. La scène, qu'on pouvait voir samedi soir au journal télévisé de France 2 et, un peu abrégée, à celui de TF1, était involontairement comique. On aurait dit un couple se battant, devant ses invités, pour raconter la même anecdote. « *La France a parlé d'une seule voix et s'est exprimée avec toute l'autorité et la dignité qui conviennent à la représentation d'un grand pays comme le nôtre* », disait Chirac, qui s'appropriait à donner la parole à un journaliste. « *Juste une seconde*, l'interrompait son voisin. *Où alors, je considérerais que vous avez aussi parlé pour moi... Et d'ailleurs, vous avez aussi, d'une certaine façon, parlé pour moi. Car cela fait maintenant cinq ans que nous participons ensemble à ces sommets européens... Au moment où sans doute, très certainement, cela s'achève, je voudrais dire que*

*nous terminons sur un bon sommet, sur une note positive.* »

Les mouvements de mains étaient éloquentes. Chirac mettait la sienne sur la manche de Jospin pour lui accorder la parole, et Jospin faisait de même pour adoucir la brutalité de sa première phrase. Pendant que Jospin parlait, Chirac remuait ses mains, s'agitait sur son siège, buvait un verre d'eau et finalement regardait ailleurs. Cette interminable cohabitation internationale et publique prenait ainsi fin sur une remarque digne des immortels échanges de Dupont et Dupond : « *Je dirais même plus.* »

Le sommet européen de Barcelone s'est terminé sans pugilat franco-français, ce qui est heureux, mais la « note positive », célébrée par Lionel Jospin, ne vaut pas pour les duettistes eux-mêmes. Selon un sondage de l'IFOP pour le *Journal du dimanche*, seulement 43 % des personnes interrogées sont « plutôt » ou « très » satisfaites du président et du premier ministre. En un mois, la chute est de sept points pour Chirac et de six pour Jospin. Les deux hommes payent le tour agressif pris par la campagne. « *D'une certaine façon* », le tandem fonctionne encore. Les deux hommes ont une cote absolument identique. Elle est négative.

## TÉLÉVISION

### Chagall, les couleurs de Vitebsk

Jusqu'à la fin de ses jours, Marc Chagall (1887-1985) se souviendra des images et des couleurs de Vitebsk, la « *ville triste et joyeuse* » où il est né, comme du « *plus grand choc [plastique] de sa vie* ». « *Les maisons, les petits toits, les bêtes, les poules, les petites gens qui marchent, les petites ouvrières qui marchent, les pauvres* » qu'il observait du seuil ou du toit de la maison familiale. « *c'était [son] Louvre, [son] école...* »

En 1907, Chagall quitte Vitebsk pour étudier les beaux-arts à Saint-Petersbourg. 1910, il part pour Paris. Été 1914, il fait un séjour à Vitebsk après une exposition à Berlin. La guerre l'empêche de repartir. Il travaille à Saint-Petersbourg. Quand éclate la Révolution, il s'enflamme. Nommé commissaire des arts de sa ville, il fonde une Académie libre, qu'il veut ouvrir aux peintres en bâtiment. Pour le premier anniversaire de la révolution, tous les peintres de Vitebsk copient, en plus grand, un tableau de Chagall intitulé *En avant*, pour promener dans toute la ville cette « *image dynamique* ». Les ouvriers sont contents, mais les cadres du parti se demandent pourquoi la vache est verte et pourquoi le cheval vole dans le ciel... Séquences d'entretiens issus des archives de l'INA, analyse des tableaux et extraits des mémoires de Chagall commentent ce documentaire signé Charles Najman. - Th.-M. D.

« *Chagall, les années russes* », mardi 19 mars, 21 heures, Mezzo.

### MARDI 19 MARS

#### ► L'École des (sages) femmes

14 h 05, France 5  
Elles ont entre 18 et 23 ans et sont apprenties sages-femmes. Entre cours théoriques et formation pratique, des salles de classe à la salle de travail et à la pouponnière, Julie Talon a suivi cinq étudiantes pendant un an. Première nuit de garde, premier accouchement à quatre mains avec une sage-femme

expérimentée, premier accouchement seule (un moment « *magique* »), soins au nouveau-né..., la réalisatrice accompagne chaque expérience nouvelle. Sa caméra enregistre les rires et les doutes, les bonheurs et les angoisses, et aussi les réflexions des étudiantes sur la féminité et la maternité, inévitables dans ce lieu dévolu à la naissance - faut-il être mère pour être vraiment femme ?

## RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 18 MARS

## TF1

**14.45** Rivale en amour Téléfilm. Karola Zeisberg-Meeder (All., 1999). **16.30** Exclusif **17.05** Melrose Place Vin et vodka. Série **17.55** 7 à la maison Le match de basket. Série **18.55** Le Bigdil Spécial ski **20.00** Journal, Météo.



**20.55** **SENTIMENTS PARTAGÉS** Téléfilm. Daniel Janneau. Avec Yves Rénier, Valérie Kaprisky, Francis Perrin, Véronique Boulanger, Philippe Drecq (France - Belgique, 2001). 4889031

*Une décoratrice, qui sacrifia sa carrière pour devenir mère au foyer, quitte le domicile conjugal après avoir surpris son mari en flagrant délit d'adultère...*

**22.40** **CONFESSIONS INTIMES** Magazine présenté par Géraldine Carré. Au sommaire : Vais-je réussir à ramener ma fille en France ? ; Vais-je réussir ma reconversion en sortant de prison ? ; etc. 3908692

**0.20** Football Magazine **1.30** Exclusif Magazine **2.05** Sept à huit Magazine **2.55** Reportages A quoi rêvent les jeunes filles ? **3.20** Histoires naturelles Documentaire **4.45** Musique (15 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**14.30** Une question de vie ou de mort ■■■ Michael Powell et Emeric Pressburger (Grande-Bretagne, 1946, v.o., 100 min) **Cinétoile**  
**15.35** Une nouvelle vie ■■■ Olivier Assayas (France, 1993, 120 min) **CineCinemas 3**  
**16.10** Le Blé en herbe ■■■ Claude Autant-Lara (France, 1954, N., 105 min) **Cinétoile**  
**16.15** La Marchande d'amour ■■■ Mario Soldati (Italie, 1952, N., v.o., 100 min) **CineClassics**  
**17.00** Beetlejuice ■■■ Tim Burton (Etats-Unis, 1988, v.m., 90 min) **TCM**  
**18.25** La Belle des belles ■■■ Robert Z. Leonard (France - Italie, 1955, 110 min) **CineClassics**  
**19.20** Rendez-vous ■■■ Ernst Lubitsch (Etats-Unis, 1940, N., v.o., 100 min) **Cinétoile**  
**20.40** Adhémard ou le jouet de la fatalité ■■■ Fernandel (France, 1951, N., 100 min) **Festival**  
**20.45** Brazil ■■■ Terry Gilliam (Grande-Bretagne, 1984, 140 min) **Cinéfaz**  
**20.45** Force majeure ■■■ Pierre Jolivet (France, 1988, 85 min) **CineCinemas 2**  
**22.35** Dracula ■■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1992, v.m., 125 min) **CineCinemas 1**  
**22.45** Des feux mal éteints ■■■ Serge Moati (France, 1994, 105 min) **O**

## FRANCE 2

**16.00** En quête de preuves Le faux médecin. Série **16.50** Des chiffres et des lettres **17.25** Qui est qui ? **18.05** IAG Mariage mouvement. Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille **20.00** ET 0.10 Journal, Météo.



**20.55** **LE COUP DU LAPIN** Téléfilm. Didier Grousset. Avec Julie Debazac, Bruno Slagmulder, Nicolas Vaude, Kareen Bourjade, Jean-Pierre Cassel (France, 1999) **O** 4886944

*La veille de leur mariage, les deux fiancés enterrent leurs vies de célibataires de façon fort différente. Cette soirée va apporter quelques modifications sur leur avenir commun...*

**22.35** **MOTS CROISÉS** Débat présenté par Arlette Chabot. Présidentielle 2002. Invités : Nicolas Sarkozy, Dominique Strauss-Kahn. 8630147

**0.40** Musiques au cœur Des voix nouvelles.

## DÉBATS

**16.10** Le Monde des idées. Thème : Les femmes, leur génie et la politique. Invitée : Julia Kristeva. **LCI**  
**18.30** Paroles d'Europe. Spéciale élections au Portugal. **Public Sénat**  
**22.10** Forum public. Programme contre programme I Invités : Henri Weber, Jean-Louis Borloo, Patrick Ollier, Thierry Jean-Pierre. **Public Sénat**

## MAGAZINES

**17.10** ET 21.10 i politique. Jean-Marc Ayrault. **i télévision**  
**18.55** « J'y étais ». Yves Lecoq. **Match TV**  
**19.00** Explorer. Le naufrage du « Kronan ». Le langage des dauphins. Restauration de la Renaissance. **Nat. Geographic**  
**22.30** Arrêt sur images. Reporters en campagne : tout dire ? Invités : Clarisse Fabre, journaliste au Monde ; Dominique Martineau ; John-Paul Lepers. **France 5 Sat**  
**23.00** La Route. Sinclair et Ramdane Touhami. **Canal Jimmy**

## DOCUMENTAIRES

**18.35** Hep taxi ! Amsterdam. **Odyssée**  
**19.00** Pilot Guide. Le Sud-Ouest de l'Australie. **Voyage**  
**19.00** Un abolitionniste. Robert Badinter. **Histoire**  
**19.15** Les Talents de Nass. **Planète**  
**19.45** Pierre Boulez. Naissance d'un geste. **Muzik**  
**19.45** Civilisations. La reine pharaon. **La Chaîne Histoire**

## FRANCE 3

**15.00** La Rose et le Chacal Téléfilm. Jack Gold (EU, 1990) **16.35** MNK **17.35** A toi l'actu@ **17.50** C'est pas sorcier **18.20** Questions pour un champion **18.50** Le 19-20 de l'information, Météo **20.10** Tout le sport **20.20** Foot 3.



**20.55** **LA DERNIÈRE PREUVE** Film. Randal Kleiser. Avec Melanie Griffith, Tom Berenger, Huey Lewis, Wade Dominguez. **Suspense** (Etats-Unis, 1998) **O**. 4881499

*Une avocate tente de prouver l'innocence d'un homme accusé du meurtre de la femme d'un riche ploutocrate. Un film de procès.*

**23.10** **STRIP-TEASE** Magazine proposé par Jean Libon et Marco Lamensch. Au sommaire : Histoire d'eau ; Scarface.

**0.15** Ombre et lumière Invitée : Zazie.

## DÉBATS

**19.55** Notre XX<sup>e</sup> siècle. Les bruits de la mer. **Odyssée**  
**20.00** L'Aigle et le serpent. **National Geographic**  
**20.00** Mon frère, ma sœur, jumeaux-cobayes **Planète**  
**20.15** Journal intime des chimpanzés. [5/6]. **Histoire**  
**20.30** Rats en guerre. **Planète**  
**20.45** Du rugby et des hommes. [2/5]. Terre promise. **Planète**  
**20.45** La Guerre d'Algérie. [1/5]. Les chemins de la rébellion. **La Chaîne Histoire**

**21.00** La Jeune Fille afghane. Le « National Geographic » retrouve Charbat Goula, 17 ans après. **National Geographic**  
**21.00** Pologne, au nom de Solidarité. L'attaque. **Histoire**  
**21.50** Voyage dans l'infiniment petit. **Odyssée**  
**22.00** Un autre regard. Panama, Espagne et Zimbabwe. **Voyage**  
**22.00** Voyage à l'intérieur de la Terre. **National Geographic**  
**22.45** BZH, des Bretons, des Bretagne. **Odyssée**  
**23.00** Roberto Calvi et le Vatican. **Histoire**  
**23.15** Du rugby et des hommes. [1/5]. Aotearoa, terre des guerriers. **Planète**

## SPORTS EN DIRECT

**16.00** Cyclisme. Tirreno - Adriatico (5<sup>e</sup> étape). **Eurosport**  
**20.00** Rugby à XIII. Elite 1 : Carcassonne - Union treiziste catalane. **Pathé Sport**

## CANAL+

**17.05** Virgin Suicides ■■■ Film. Sofia Coppola. **Drame** (EU, 1998) **O** ▶ *En clair jusqu'à 20.45*  
**18.40** Futurama Série **19.05** Le Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols **20.05** Burger Quiz.



**20.45** **L'HOMME SANS OMBRE** ■■■ Film. Paul Verhoeven. Avec Elisabeth Shue, Kevin Bacon, Josh Brolin, Kim Dickens, Greg Grunberg. **Fantastique** (EU, 2000) **O**. 497128

*Un savant découvre le secret de l'invincibilité. Il en ressent une volonté de puissance qui le rend fou. Une invention plastique permise par des effets spéciaux extraordinaires.*

**22.35** **BELLES À MOURIR** ■■■ Film. Michael Patrick Jann. Avec Kirsten Dunst, Ellen Barkin, Allison Janney, Denise Richards, Kirstie Alley. **Comédie satirique** (Etats-Unis, 1999, v.o.) **O**. 8625215

**0.10** En aparté **1.10** 3 copains, 2 ex, 1 amour Téléfilm. Thomas Berger (All., 1997) **2.55** American Psycho Film. Mary Harron. Avec Christian Bale. **Suspense** (EU, 2000) **O** 12093635 **4.35** Midnight + (55 min) **O**.

## MUSIQUE

**17.45** ET 20.35, J.-S. Bach. *Préludes et fugues* BWV 859, 860 et 861. Jorg Dermus (piano). **Mezzo**  
**18.00** Classic Archive. Concert. Avec Henryk Szeryng (violin), Tasso Janopoulos (piano). **Mezzo**  
**20.00** J.-S. Bach. *Concerto italien* BWV 971. enregistré en 1988. Avec Jacques Lousier (piano), André Arpino (percussions), Vincent Charbonnier (contrebasse). **Mezzo**  
**21.00** Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre de chambre de l'Opéra d'Etat hongrois et l'ensemble Mille E Tre, dir. Jérôme Pillement. **Muzik**  
**21.00** Samson. Oratorio de Haendel. Par l'Orchestre baroque de l'Union européenne et le Chœur de l'Académie baroque européenne, dir. T. Koopman. **Mezzo**

## TÉLÉFILMS

**18.00** Les Chaînes brisées. Lamont Johnson. **Festival**  
**18.15** Grossesse nerveuse. Denis Rabaglia. **TV 5**  
**20.50** Séisme imminent. Richard Friedman **O** **TF 6**  
**22.35** Le Squal. Claude Boissol. **Monte-Carlo TMC**

## SÉRIES

**19.00** MacGyver. Fraternité voleurs. **TF 6**  
**19.10** Demain à la une. Chaud et froid **O** **Téva**  
**23.45** Les Soprano. Acharnement thérapeutique (v.o.) **O** **Canal Jimmy**

**14.00** Le Prix de l'indiscrétion Téléfilm. Marc Bienstock. Avec Luke Perry (EU, 1998) **O** **15.40** Le Vrai Journal Charles Pasqua **16.35** La ville est tranquille ■■■ Film. Robert Guédiguian. Avec A. Ascaride. *Drame* (Fr., 2000, DD) **O** ▶ *En clair jusqu'à 20.45*  
**18.40** Futurama Le trèfle à sept feuilles. Série **19.10** Le Journal **19.25** + de cinéma, + de sport **19.50** Le Zapping **19.55** Les Guignols de l'Info **20.05** La Grande Course.

**20.15** **FOOTBALL** Ligue des champions (2<sup>e</sup> phase, 6<sup>e</sup> journée, Groupe A). Bayern Munich (All.) - Nantes (Fr.). 20.45 Coup d'envoi en direct. 332180

**22.45** Football Ligue des champions (2<sup>e</sup> phase, 6<sup>e</sup> journée). Résumé des autres rencontres de la soirée 1069703 **23.05** H Une histoire de chiot **O**. Série 357797

**23.30** **VERCINGÉTORIX** Film. Jacques Dorfmann. Avec Christophe Lambert, Klaus Maria Brandauer, Max von Sydow, Inès Sastre. *Histoire* (Fr., 2000) **O**. 446242

*L'ambitieux projet de réaliser une fresque à grand spectacle sur Vercingétorix. C'est parfois involontairement drôle.*

**1.30** Un crime au paradis Film. Jean Becker. *Comédie dramatique* (Fr., 2000) **O** 2083310

**3.05** Vengo ■■■ Film. Tony Gatlif. Avec Antonio Canales. *Drame* (Fr. - Esp., 2000, v.o.) **O** 7086778 **4.30** Stick *Trouble fête* **4.50** Volavé-runt ■■■ Film. Bigas Luna. Avec P. Cruz. *Drame* (Fr. - Esp., 2000, 90 min) **O** 7042778.

**20.15** Journal intime des chimpanzés. [6/6]. **Planète**  
**20.25** Hep taxi ! Amsterdam. **Odyssée**  
**20.45** La Guerre d'Algérie. [2/5]. Un problème de conscience. **La Chaîne Histoire**  
**20.50** A la recherche des mondes perdus. Les vestiges de l'humanité. **Odyssée**  
**21.00** L'île des ours géants. **National Geographic**  
**21.00** Mines antipersonnelles, l'ennemi silencieux. **Histoire**  
**21.00** Chagall, les années russes. **Mezzo**  
**21.00** Australie. Trains de la région méridionale. **Voyage**  
**21.45** Renaissance. La fin de la Renaissance. **Odyssée**  
**22.00** Madeleine Rébérioux. [3/4]. **Histoire**  
**22.00** Survivre dans le Sahara. **National Geographic**  
**22.40** Biographie. Jack l'éventreur. **La Chaîne Histoire**  
**23.00** L'Espoir pour mémoire. Terre des hommes. **Histoire**  
**23.25** De Gaulle ou l'éternel défi. [6/6]. Le souverain de la République. **La Chaîne Histoire**

**0.00** Trahis par l'ONU. **Histoire**  
**0.45** La Guerre d'Algérie. [1/5]. Les chemins de la rébellion. **La Chaîne Histoire**

## SPORTS EN DIRECT

**16.00** Cyclisme. Tirreno - Adriatico (6<sup>e</sup> étape). **Eurosport**  
**19.10** Basket-ball. Euroleague féminine (quarts de finale aller) : Valenciennes - Pécs (Hon). **Pathé Sport**  
**20.45** Football. Ligue des champions (2<sup>e</sup> phase, 6<sup>e</sup> journée) : Liverpool - AS Rome. **Canal + vert**  
**20.45** Basket-ball. Euroleague féminine (quarts de finale aller) : Bourges - Parme. **Pathé Sport**

## FRANCE 5 / ARTE

**17.05** Gaïa L'Alsace aux prises avec ses montagnes de l'air **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Nature **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton ET plus si affinités. [6/10]. Trois bagues aux doigts.



**20.45** **LOLA, UNE FEMME ALLEMANDE** ■■■ Film. R. Werner Fassbinder. Avec Barbara Sukowa, Armin Mueller-Stahl, Mario Adorf. *Drame* (All., 1981, v.o.). 762944

*Un agent secret décide de séduire le nouveau directeur des travaux publics. Une relecture cruelle du mélodrame classique qui est aussi une peinture de la société allemande.*

**22.35** **GRAND FORMAT - ON PRODUIT AVEC LE CŒUR** Entretien entre Volker Schlöndorff et Horst Wendlandt. Documentaire. Volker Schlöndorff (Allemagne, 2002). 7428789

**23.45** Court-circuit (le magazine) **0.30** Un homme parmi les loups ■■■ Film. Carroll Ballard. Avec Brian Dennehy. *Aventures* (EU, 1983) 3894426 **2.20** La Folie tattoo Documentaire (25 min).

## MUSIQUE

**17.45** ET 20.35, J.-S. Bach. *Préludes et fugues* BWV 859, 860 et 861. Jorg Dermus (piano). **Mezzo**  
**18.00** Classic Archive. Concert. Avec Henryk Szeryng (violin), Tasso Janopoulos (piano). **Mezzo**  
**20.00** J.-S. Bach. *Concerto italien* BWV 971. enregistré en 1988. Avec Jacques Lousier (piano), André Arpino (percussions), Vincent Charbonnier (contrebasse). **Mezzo**  
**21.00** Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart. Par l'Orchestre de chambre de l'Opéra d'Etat hongrois et l'ensemble Mille E Tre, dir. Jérôme Pillement. **Muzik**  
**21.00** Samson. Oratorio de Haendel. Par l'Orchestre baroque de l'Union européenne et le Chœur de l'Académie baroque européenne, dir. T. Koopman. **Mezzo**

## TÉLÉFILMS

**18.00** Les Chaînes brisées. Lamont Johnson. **Festival**  
**18.15** Grossesse nerveuse. Denis Rabaglia. **TV 5**  
**20.50** Séisme imminent. Richard Friedman **O** **TF 6**  
**22.35** Le Squal. Claude Boissol. **Monte-Carlo TMC**

## SÉRIES

**19.00** MacGyver. Fraternité voleurs. **TF 6**  
**19.10** Demain à la une. Chaud et froid **O** **Téva**  
**23.45** Les Soprano. Acharnement thérapeutique (v.o.) **O** **Canal Jimmy**

**13.45** Le Journal de la santé **14.05** L'Ecole des sages-femmes Documentaire **15.05** Claudie Haigerer, une femme dans les étoiles **17.00** Aux origines des Incas Documentaire **17.05** Aventures de femmes [3/3]. Christine Janin, au-delà de l'Everest. **17.35** 100 % question **18.05** C dans l'air **19.00** Archimède **19.45** Arte info, Météo **20.15** La Vie en feuilleton ET plus si affinités. [7/10]. Lunes de miel.

**20.45** **THEMA - LES MYSTÈRES DU CERVEAU DE SCIENCE À CONSCIENCE** MON CERVEAU À MOI. Documentaire. Antonia Lerch (Allemagne, 2002). 100658074

*Quatre patients devant subir une opération du cerveau ont accepté d'être suivis par des caméras et de livrer leurs doutes, leurs angoisses, leurs espoirs aussi.*

**21.55** **THEMA (SUITE) - LES MYSTÈRES DU CERVEAU DE SCIENCE À CONSCIENCE** LES NOUVEAUX CERVEAUX. Documentaire. Benno Trautmann (Allemagne, 2002). 4384364

*Quel genre de cerveau doit-on avoir pour comprendre le cerveau ? Réponse avec six éminents spécialistes.*

**23.05** Music Planet 2Nite Travis et Jason Falkner. Magazine 7590703.

**0.10** La nuit s'anime Au sommaire : Rencontre ; Je me souviens 54759 **0.35** CinémaTic Touche pas à ma mère **1.00** Intervista ■■■ Film. Federico Fellini. Avec Sergio Rubini. *Chronique* (It., 1987, v.o., 100 min) 3873933.

**17.45** ET 20.35, 23.00Bach. *Préludes et fugues* BWV 867 et 868. Avec Jörg Dermus (piano). **Mezzo**  
**19.05** Hanna Schygulla à la Cité de la musique. Enregistré à Paris en 1999. **Muzik**  
**21.25** Beethoven. *Concerto pour violon et orchestre*. Enregistré en 1987. Avec Yehudi Menuhin (violin). Par l'Orchestre symphonique du ministère de la Culture d'Union soviétique, dir. Guennadi Rojdestvenski. **Mezzo**  
**22.20** Brahms. *Trio pour piano et cordes* n°2. En 1997. Avec Maxim Vengerov (violin), Boris Pergamenschikov (violoncelle), Elena Bashchikova (piano). **Mezzo**  
**23.15** Thésée. Opéra de Lully. Interprété, en 1998, par les Arts florissants, dir. William Christie. **Mezzo**  
**23.35** Milton Nascimento. Vienne, 1999. **Muzik**

**21.00** L'homme qui brisa ses chaînes. Daniel Mann **O** **Paris Première**

## TÉLÉFILMS

**17.55** 21, Jump Street. Next Generation. **Monte-Carlo TMC**  
**18.55** MacGyver. La bataille de Tommy Giordano. **TF 6**  
**19.10** Demain à la une. Une fille dans la Mafia **O** **Téva**  
**19.55** Le Caméléon. La clé du passé. **Série Club**  
**20.40** Docteur Sylvestre. Premières ex-aequo. **Festival**  
**21.50** Ally McBeal. I Want Love (v.o.). **Téva**  
**0.10** L'Homme invisible. Ombres dangereuses. **Série Club**  
**2.05** That 70's Show. Le fils préféré (v.o.) **O** **Canal Jimmy**

## M 6

**16.05** Lois et Clark Série **17.00** Sept jours pour agir Etat de siège. [1 et 2/2]. Série **18.55** The Sentinel Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Destination Hawaï. Série **20.40** Caméra Café.



**20.50** **DOUBLE TEAM** ■■■ Film. Tsui Hark. Avec Mickey Rourke, Dennis Rodman, Jean-Claude Van Damme, Natacha Lindinger. *Action* (EU, 1996) **O**. 425437

*Un agent secret aidé d'un gangster noir lutte contre un terroriste qui a enlevé sa femme. Un film d'action bourré d'idées extravagantes qui font passer la faiblesse du projet d'origine.*

**22.35** **COUPS POUR COUPS** Film. Deran Sarafian. Avec Jean-Claude Van Damme, Robert Guillaume, Cynthia Gibb, George Dickerson. *Policier* (EU, 1990) **O**. 8830708

**0.15** Los Angeles Heat Indice sur le net. Série **O** **1.09** Météo **1.10** Jazz 6 Les 15 ans de Jazz 6 : Wayne Shorter Quartet. Concert donné à Jazz à Vienne 2001 6038068 **2.10** M6 Music (230 min).

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**19.30** L'Economie en question. De l'économique au social : derrière l'affaire Enron, un monde bien opaque. **20.30** Décibels. **22.00** Journal. **22.10** Multipistes. **22.30** Surpris par la nuit. Raison de plus. **0.05** Du jour au lendemain.

## FRANCE-MUSIQUES

**18.00** Le Jazz est un roman. **19.05** Le Tour d'écoute. **20.00** Concert. Le Quatuor à cordes Avalon : œuvres de Brahms, Scelsi. **22.00** En attendant la nuit. Invités : Nicolas Miribel ; Jean-Luc Hervé. **23.00** Jazz, suivez le thème.

## RADIO CLASSIQUE

**18.30** Classique affaires soir. **20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Kreisler, J. Strauss père, J. Strauss, fils Weber. **20.40** Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. Guennadi Rojdestvenski. **22.25** Les Rendez-Vous du soir (suite). **0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## MARDI 19 MARS

## TF1

**12.05** Attention à la marche ! **12.50** A vrai dire **13.00** Journal, Météo **13.55** Les Feux de l'amour Feuilleton **14.45** Belle de nuit Téléfilm. Craig R. Baxley. Avec Rachel Ticotin, Sheila Kelley (EU, 1994). **16.30** ET 2.30 Exclusif Magazine **17.05** Melrose Place Vol de chèque et de bébé. Série **17.55** 7 à la maison On finit tous par se rencontrer. Série **18.55** Le Bigdil **19.55** Météo, Journal, Météo.



**20.55** **TWISTER** ■■■ Film. Jan de Bont. Avec Helen Hunt, Bill Paxton, Jami Gertz, Cary Elwes, Lois Smith. *Catastrophe* (Etats-Unis,

ALAIN LOMPECH

## Loin des yeux

**COMMENT** la Croix-Rouge a-t-elle pu avoir l'idée d'acheter un joli petit château pour en faire un lieu d'accueil pour des jeunes immigrés arrivés en France illégalement ?

Les occupants de ce quartier résidentiel de Taverny, riverains de ce petit castel, n'en veulent pas de ces jeunes. Une dame, interrogée par la télévision, se lâche et dit en substance qu'elle n'en veut pas de ces immigrés dont les billets d'avion ont été achetés par des proxénètes, c'est dangereux pour le quartier.

Tous les habitants ne sont pas contre, mais les opposants à ce projet sont suffisamment nombreux pour qu'une association se soit créée, que plainte soit déposée, que le maire socialiste de cette jolie petite ville du Val-d'Oise soit gêné aux entournures, que les travaux soient arrêtés, que le tribunal administratif de Cergy doive se prononcer.

Connue jusque-là pour abriter un centre de commandement souterrain des armées relié directement au palais de l'Élysée, Taverny rejoint donc l'égoïsme ordinaire de citoyens. Tous les citoyens veulent que la sécurité règne en tout lieu, mais certains ne veulent pas être face aux conséquences de leur volonté.

Parallèlement s'est manifesté plusieurs fois. Une ville ne voulait pas qu'on construise une prison. Une autre ne voulait pas entendre parler de l'installation d'un lieu de vie pour handicapés mentaux. Une autre, communiste celle-là, dont le cimetière abrite la tombe d'une reine des Gitans, ne veut pas voir chaque année les Roms s'installer quelques semaines pour honorer leur monarque défunte. Alors, des blocs de pierre leur interdisent l'accès d'une grande étendue

d'herbe près de l'hôpital, des barrières enserrant le grand parking qui jouxte le château fort. On a quand même annoncé la création d'un lieu pour les gens du voyage, aux confins de la ville, en plein milieu des champs, loin de tout et des commerces... mais près des premières maisons du village voisin, qui se rebelle, évidemment.

Revenons à Taverny. Un peu embêté quand même, le responsable de l'association de riverains dit, devant les caméras de télévision, que ce n'est pas une bonne idée que d'installer ce centre près d'un site historique !

Faux derche. Evidemment, on devine aussi que ces bonnes gens ont peur que la valeur de leur patrimoine immobilier ne soit dévaluée. Ils ont peut-être peur tout court. Admettons-le.

Tous les habitants de Taverny ne sont pourtant pas de cet avis. Une dame, d'un certain âge, le dit posément devant les caméras du journal télévisé : « Ces jeunes ont de 9 ans à 15 ans. Leur place n'est pas en prison, à l'aéroport de Roissy. Nous devons les accueillir le mieux possible afin qu'ils ne deviennent pas des délinquants. »

On ne saurait exprimer sa citoyenneté de façon plus responsable. On ne saurait être plus logique.

Des candidats à la présidentielle proposent l'ouverture de centres pour jeunes délinquants. La tête de leurs électeurs si ces maisons de correction plus ou moins *new look* s'ouvrent au bout de leur rue !

Un dernier témoignage : celui d'une crinière blanche, une femme encore, à l'enterrement de cet homme tué par les racketteurs de son fils, à Evreux : « La parole, il faut que l'on réapprenne à se parler. »

**ASPIRANT** une bouffée de cigarette, l'air résolu et joyeux, la vieille dame regarde son compagnon dans les yeux : « Pour la première fois depuis que nous vivons ensemble, je ne voterai pas comme vous, Jacques. Je voterai Chevènement ! » L'homme au collier de barbe blanche esquisse un léger haussement d'épaules : « A votre guise. Il semble avoir de bonnes intentions. »

— Mais comme vous votez communiste depuis l'âge de 17 ans et que vous en avez bientôt 80, vous voterez M. Hue !

— Bien sûr. »

La dame sourit. Mais la discussion ne s'arrête pas là. Quarante-six ans de vie commune n'ont pas éteint le goût d'Annie Lotte et de Jacques pour le débat politique. Lancez donc Jacques, ancien professeur de philosophie, sur le régime de la V<sup>e</sup> République et il vous décortiquera sa Constitution « monarchique ».

Evoquez devant lui l'effritement du PCF et il reconnaîtra, navré, qu'il lui reste encore à se débarrasser des oripeaux staliens. Et c'est là qu'interviendra Annie. C'est là qu'elle rappellera combien, durant les années 1950, 1960, 1970, elle n'a cessé de dénoncer, en vain, devant ses amis communistes, le système soviétique, elle qui, après avoir épousé un Russe, avait vécu à Moscou entre 1937 et 1946 avant de rentrer en France, deux petites filles sous le bras, tremblant que le KGB ne vienne les lui arracher alors qu'elle se cachait à Belle-Ile.

« Les Soviétiques sont des imposteurs, répétais-je à Jacques. Ils ont confisqué toutes les libertés ! Ils entretiennent la terreur ! Eh bien, il ne voulait pas me croire ! "Vous étiez peut-être à Moscou, me disait-il, mais vous ne comprenez rien de ce qui s'y passait !" On a eu de ces disputes ! »

— L'alignement des PC européens était total. Mais il y a eu Budapest, Prague... La direction du parti a fini par corriger son jugement. Avec beaucoup de retard il est vrai.

— Je suis bien aise de vous l'entendre dire ! » Annie, donc, lutte. Participe, des nuits en-



Un petit appartement au cœur de Saint-Germain-des-Prés, à Paris : « Cette maison, vous le comprendrez, ne respire pas l'air chiraquien. »

tières, aux discussions entre Jacques et ses amis philosophes, vaincue souvent par leur art de la rhétorique, elle qui avait arrêté ses études pour faire du piano et qui, revenue en France, fabriquait des crêpes de blé noir pour nourrir sa famille.

Mais, le jour des élections, elle finissait par voter communiste. Comme son homme. « L'amour passe par-dessus tout ! dit-elle. Et puis, j'ai toujours eu le cœur à gauche. Mais à 89 ans, cette année, je voterai différemment ! »

Jean-Pierre Chevènement a fait sa conquête. D'abord, explique Annie, il y a eu la régularisation des sans-papiers. C'était « osé, courageux, humain ». Un bon point pour le ministre de l'intérieur de l'époque. Ensuite il y eut la Corse, les



propos fermes de Jean-Pierre Chevènement, « et son courage de démissionner du gouvernement » pour manifester son désaccord avec le plan Jospin. « Bravo ! » Enfin, péle-mêle, ses propos sur la nation, l'éducation, l'honneur, la sécurité. « On a envie d'entendre ces choses-là ! »

— Sa démarche, convenez-en Annie, garde pourtant une part de mystère. Et il séduit des gens fort différents. Cette idée suspecte de se présenter au-dessus de la mêlée...

— Il a une bonne tête, et il parle sans hypocrisie. Vous vous souvenez comme on lui a reproché le terme de « sauvages » ? Il avait raison ! Il est urgent de faire quelque chose pour ces gamins à la dérive ! Urgent de construire de bons internats où on leur apprendrait un métier. Moi, j'aimerais que mes impôts servent à cela ! La gauche a été trop laxiste sur cette question.

— Ce n'est pas le problème ! La démolition de la jeunesse s'aggrave, tout vient de là.

— Eh bien justement ! Chevènement a un vrai discours sur les valeurs, la morale, l'éducation !

— Voyons, personne n'aurait pu endiguer cet essor de violence !

— Si. Lui ! »

Il est des jours où Annie admet aussi un petit élan vers « Arlette ». Mais pour défendre « les pauvres », c'est encore le PCF qu'elle juge le plus efficace. « Si seulement il avait eu la bonne idée de proposer comme candidat Gayssot ou Marie-George Buffet plutôt que ce laborieux Robert Hue ! » Jacques n'a pas réagi. Mais le débat se poursuit dans le petit appartement situé au-dessus de ce qui fut, pendant vingt-cinq ans, la Crêperie belliloise, au cœur de Saint-Germain-des-Prés. On y suit, jusque tard la nuit, les émissions politiques et, quand apparaît Chirac, le couple retrouve la plus parfaite harmonie. « Cette maison, vous l'avez compris, ne respire pas l'air chiraquien ! »

Annick Cojean

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## Véronèse en blanc et or

**EN 1939**, les portes de la salle des Etats du Musée du Louvre se refermaient sur les lourdes pâtisseries dont Napoléon III l'avait surchargée. Depuis 1886 cette grande salle avait été le sanctuaire des chefs-d'œuvre français du XIX<sup>e</sup> siècle. Et voici qu'aujourd'hui elle est solennellement rouverte et consacrée aux maîtres italiens de la Renaissance. En fait, dans le nouvel agencement de cette salle complètement remise à neuf, Véronèse est roi.

C'est autour de ses *Noces de Cana* que l'architecture générale a été conçue ; pour ce tableau géant que le plafond a été baissé de 3 mètres et doté d'une verrière qui fait chanter les brocarts et les soieries ; pour lui encore qu'un degré de bois a été aménagé sous le cadre, invitant à descendre de leur toile les différents personnages de la noce : Le Titien vêtu d'écarlate, son nez crochu presque aussi rouge, penché sur la basse qu'il accorde ; Le Tintoret en

pourpoint vert amande ; Véronèse lui-même, blanc et or, jouant de la viole, cependant que son frère lève une coupe devant la table où rêve le Christ pressé entre les « Riches » à gauche et les « Pauvres » à droite. Vingt autres tableaux sont groupés autour de ce chef-d'œuvre, tous parfaitement éclairés. Voilà une belle restauration.

Christine de Rivoyre  
(19 mars 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Portrait d'un quotidien.** Vingt-quatre heures dans la vie du *Monde* en animation Flash.

■ **Semaine de la presse à l'école.** Claudine Boeglin (lemonde.fr, lundi), Graziella Boutet (Infographie, mardi), Sophie Malexis (photo, mercredi), François Lolichon (directeur artistique, jeudi) et Denis Pessin (dessinateur, vendredi) répondront à vos questions sur le journalisme lié à l'image sur les forums du *Monde* : <http://forums.lemonde.fr>

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 14  
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « L'Amérique guerrière ».

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 17 - lundi 18 mars 2002 : 612 817 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés trouveront avec ce numéro le supplément « Le Monde Economie ».



Nouvel album  
Sortie le 19 Mars

GILBERT BÉCAUD





FOCUS

Selon les économistes Anton Brender et Florence Pisani, c'est le volontarisme de l'Etat japonais qui a permis à l'archipel de tenir, notamment en limitant la déflation p. V

EMPLOI

Adecco vient de signer un accord avec l'AFPA afin de renforcer la formation des intérimaires. Le but étant de mieux répondre à la demande des entreprises, dont certaines font un usage abusif du travail temporaire, à l'instar d'une filiale de Renault qui vient d'être condamnée p. VII

COLLOQUE

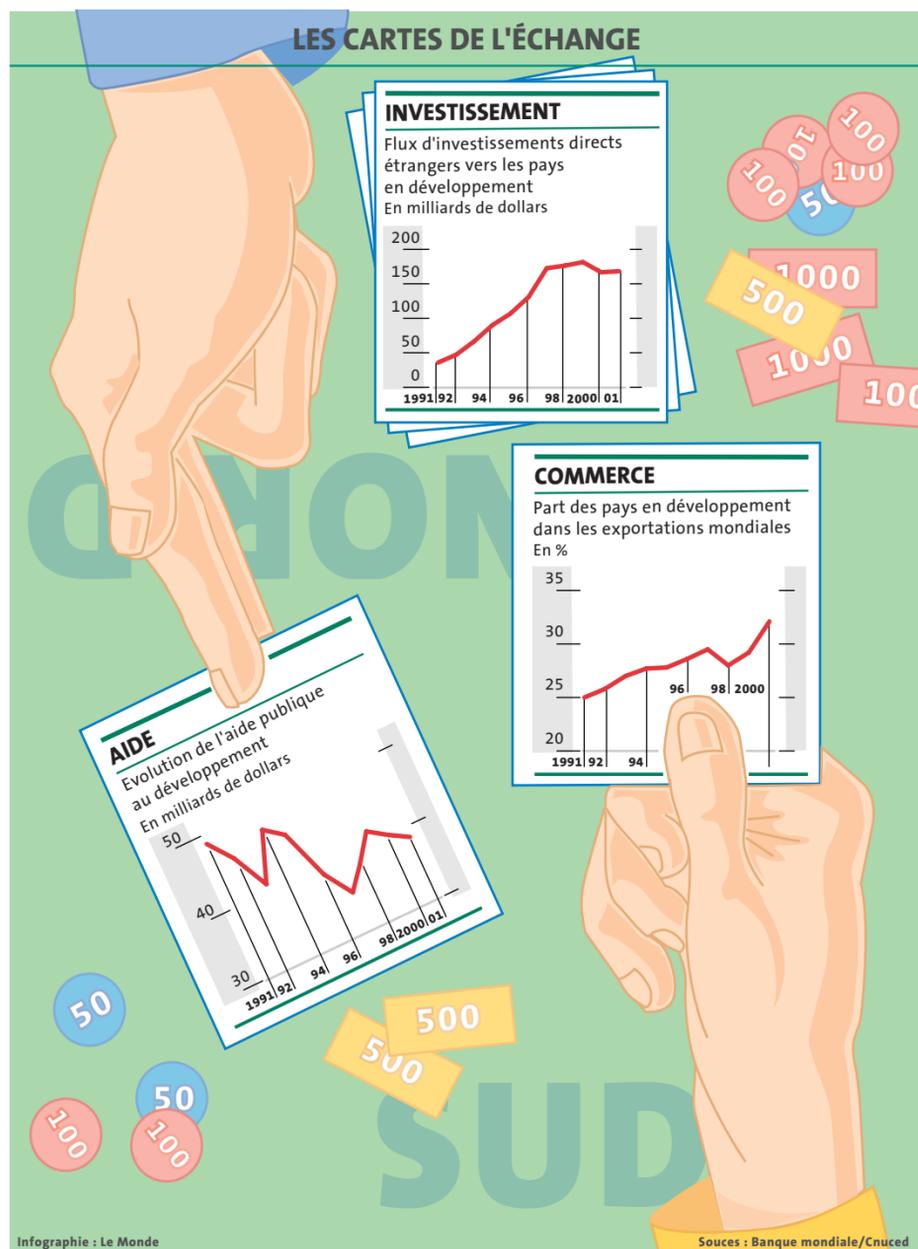
Le Collectif Engagements citoyens dans l'économie associé au « Monde » a réuni experts et acteurs pour tenter de répondre à la question « Les citoyens peuvent-ils changer l'économie ? » p. VIII

OFFRES D'EMPLOI

• Gestion et administration p. IX et X  
• Carrières internationales p. X  
• Ingénieurs p. XI  
• Conseil p. XII et XIII  
• Banques assurances p. XIV  
• Dirigeants p. XV et XVI  
• Collectivités territoriales p. XVII et XVIII

LA CONFÉRENCE DE L'ONU POUR LE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT SE TIENT DU 18 AU 22 MARS À MONTERREY AU MEXIQUE

# Donnant-donnant : le nouveau credo Nord-Sud



avec un texte de communiqué déjà ficelé, à la virgule près, et que les hôtes mexicains n'entendent en aucune manière rouvrir à la négociation.

Pour certains, il faut voir un progrès dans ce « consensus de Monterrey », adopté le 25 janvier dernier à New York au terme de quatre comités préparatoires réunissant toutes les délégations et, pour la première fois à la même table – en qualité de partenaires des Nations unies –, la Banque mondiale, le FMI et l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cette démarche « traduit la fin d'une confrontation Nord-Sud, affirme Richard Carey, directeur adjoint de la coopération pour le développement à l'OCDE ; pour la première fois, le Sud accepte l'idée d'un partenariat fondé sur une responsabilité partagée entre pays riches et pays en développement ».

Le nouveau plan de développement pour l'Afrique (Nepad) sera, de ce point de vue, cité en exemple du nouvel esprit que veut refléter ce partenariat. Autre élément qui plaiderait pour ce nouveau consensus, « la définition d'objectifs précis et en nombre limité dont la réalisation sera mesurée chaque année ». Le projet de déclaration fait en effet référence aux objectifs du Millénaire, adoptés par les Nations unies en septembre 2000, qui prévoient notamment de réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015. Plus tempéré mais néanmoins positif, le porte-parole du groupe des 77, qui réunit les pays en développement, le Vénézuélien Milos Alcalay, confirme : « C'est un texte de dialogue, pas de confrontation. »

Cet accord programmé ne doit cependant pas masquer les tensions provoquées par l'attitude des Etats-Unis que ne dissipera pas l'annonce faite par le président George W. Bush d'augmenter l'aide publique de 5 milliards de dollars d'ici à trois ans – ce qui porterait l'effort américain à 0,15 % du PIB. « Les Américains ont verrouillé le débat », déplore Bruno Delaye, directeur général de la coopération au ministère des affaires étrangères. D'autres Européens parlent de « diktat ». Si le chef de la Maison Blanche avait annoncé, dès janvier, sa présence à Monterrey, pour montrer « sa volonté d'œuvrer de conserve avec les pays en développement », celle-ci s'est négociée au prix d'un engagement minimum. Le consensus de Monterrey s'est bâti sur des positions en deçà de tous les espoirs. Loin même des recommandations faites par la commission Zedillo (du nom de l'ex-président mexicain), chargée par Kofi Annan de préparer la conférence. Les trois idées – chères à la Fran-

ce – d'un conseil de sécurité économique, de la définition de biens publics mondiaux et de la création d'une taxe internationale sont passées à la trappe.

Sur la question de l'aide publique, la proposition du doublement de son montant – également réclamé par la Banque mondiale – a été évacuée par la volonté quasi unanime des donateurs. « L'aide doit être avant tout plus efficace, et elle l'est d'autant plus qu'elle est dis-

secrétaire générale des Nations unies, Louise Frechette. La retraite des chefs d'Etat et de gouvernement organisée par le président mexicain, Vicente Fox, dans son ranch personnel, le dernier jour de la conférence, pourrait être l'occasion de muscler l'engagement des pays riches. Mais la probabilité, de l'avis général, est assez faible. Le silence troublant des pays en développement n'en fait pas une obligation. Et si, au lende-

Pour la première fois, les pays pauvres acceptent l'idée d'un partenariat fondé sur une responsabilité partagée

tribuée à des pays qui mènent de bonnes politiques », explique au Monde Alan Larson, chef de la délégation américaine à Monterrey. De leur côté, les Européens sont parvenus avec beaucoup de mal à se mettre d'accord pour porter leur aide à 0,39 % du PIB d'ici à 2006.

main des attentats du 11 septembre, les Etats-Unis avaient sollicité le soutien de la communauté internationale en promettant de se montrer à l'avenir plus attentifs aux déséquilibres mondiaux, ils ont depuis montré que, au nom de la lutte contre le terrorisme, ils entendaient d'abord récompenser ceux qui se rangeraient sous leur bannière.

Laurence Caramel

C'est le forum économique le plus important des vingt dernières années. En « vendant » ainsi la conférence sur le financement du développement, qui se déroule du 18 au 22 mars à Monterrey (Mexique), Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies, a placé la barre très haut. Et pris un gros risque de décevoir. Il y a vingt ans – au Mexique déjà –, la communauté internationale s'était retrouvée à Cancun pour un sommet Nord-Sud destiné à poser les bases d'un « nouvel ordre économique mondial ». On sait ce qu'il est advenu de cette

belle utopie et, même si le Mexique fait partie des rares pays en développement à avoir rejoint le club très fermé des pays industrialisés en devenant membre en 1994 de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE), le bilan est par ailleurs peu glorieux. Au point que la lutte contre la pauvreté et celle pour la réduction des inégalités sont redevenues, après une longue parenthèse, le message numéro un de toutes les institutions économiques internationales. Même de celles dont ce n'est pas a priori le mandat, comme le Fonds monétaire international (FMI). Un chiffre suffit à justifier

cet objectif : en vingt ans, le nombre de pauvres – vivant avec moins de 2 dollars par jour – a augmenté de 50 %. Ils sont aujourd'hui plus de 2,4 milliards, soit près de 40 % de la population mondiale.

Pourtant, Monterrey ne sera pas un nouveau Cancun. Les pays en développement ont perdu leurs tribuns, le mur de Berlin est tombé, et l'économie de marché est devenue un modèle sans rival. C'est un signe : pour la première fois dans l'histoire des rencontres internationales de ce type, les chefs d'Etat et de gouvernement – on en attend plus d'une soixantaine – arriveront à Monterrey

**STRATORG**  
conseil de direction générale

**A 30 ans, il est peut-être temps...**

Retrouvez nos opportunités en rubrique Conseil.

QUESTIONS-RÉPONSES

# Nord-Sud

**1** Quelles ont été les précédentes conférences consacrées au développement ?

En 1961, les Nations unies inaugurent leur première conférence baptisée Décennie pour le développement qui traduit, à travers une série de recommandations et d'objectifs, l'engagement de la communauté internationale en faveur du développement des pays du Sud et de la coopération internationale. Trois autres conférences se sont succédées depuis, adoptant des programmes pour les périodes 1971-1980, 1981-1990 et 1991-2000.

Cependant les rendez-vous qui ont le plus marqué l'histoire mouvementée du dialogue Nord-Sud sont la session extraordinaire des Nations unies en 1974, qui demande que soit institué un « nouvel ordre économique mondial », et le sommet Nord-Sud de Cancun, en 1981, où les pays du Sud réclament à aussi une plus juste répartition des richesses. C'est également en 1981 que les Nations unies lancent leur première conférence sur les pays les moins avancés – alors au nombre de trente – en se donnant rendez-vous tous les 10 ans. En 2000, enfin, s'est tenu à New York le Sommet du Millénaire qui a adopté un projet visant, notamment, à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015.

**2** Quels sont les objectifs de la déclaration du Millénaire adoptée par les Nations unies en septembre 2000 ?

La déclaration du Millénaire aborde une série de thèmes comme la paix dans le monde, les droits de l'homme, la protection de l'environnement ou la place des Nations unies dans la régulation des relations internationales. Dans le chapitre consacré au développement et à la lutte contre la pauvreté, elle fixe notamment six objectifs que la communauté internationale devra s'efforcer d'atteindre, pour quatre d'entre eux, d'ici à 2015. Ces objectifs sont de réduire de moitié et la proportion de la population mondiale dont le revenu est inférieur à un dollar par jour et celle des personnes qui souffrent de la faim ; de diminuer également de moitié le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'eau potable. D'ici à cette date, tous les enfants – garçons et filles – seront en mesure d'ache-

ver un cycle complet d'études primaires, la mortalité maternelle devra avoir été réduite des trois quarts, tout comme celle des enfants de moins de 5 ans des deux tiers. Le texte des Nations unies s'engage à ce que, d'ici 15 ans, la propagation du sida, du paludisme comme des autres grandes épidémies soit enrayerée. Tout comme une attention particulière devra être apportée aux orphelins du sida. Enfin, d'ici 2020, 100 millions – au moins – des « habitants de taudis » devront bénéficier de meilleures conditions de vie, conformément à l'initiative « Villes sans taudis ni bidonvilles ».

**3** Comment est répartie la richesse entre les pays ?

La Banque mondiale qui publie chaque année un rapport sur « les indicateurs du développement mondial » classe les pays en trois catégories. Les pays à hauts revenus pour lesquels le revenu annuel moyen par habitant est supérieur à 9 266 dollars ; ceux à revenus intermédiaires, avec un revenu par habitant compris entre 756 dollars et 9 265 dollars. Enfin, les pays à faibles revenus, en dessous du seuil annuel de 755 dollars.

La première catégorie englobe tous les pays industrialisés membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à l'exception de ceux qui ont rejoint l'organisation récemment comme le Mexique, la Hongrie ou la Pologne. Elle comprend aussi beaucoup de petites îles comme les Bahamas ou les îles Caïmans et des Etats pétroliers comme le Qatar. Au total, 896 millions de personnes vivaient en 1999 dans des pays appartenant à cette catégorie. Leur nombre a progressé de 13,5 % en 20 ans. La catégorie des pays à revenus intermédiaires concerne 2,66 milliards de personnes réparties dans 94 pays dont la Chine et l'Inde. Ce nombre a progressé de 31,4 % en 20 ans, soit à un rythme légèrement inférieur à celui de la population mondiale (+ 35 %). Enfin, dans 64 pays, pour une majorité d'entre eux situés en Afrique subsaharienne, 2,41 milliards de personnes vivent avec moins de 755 dollars par an, soit environ deux dollars par jour. Ils sont 50 % plus nombreux qu'il y a 20 ans. Ce seuil de 755 dollars correspond par ailleurs au seuil de pauvreté défini par les institutions internationales chargées du développement.

# Le « consensus de Monterrey » lie développement et partenariat

LE TEXTE PRÉSENTÉ AU MEXIQUE INSISTE SUR LA RESPONSABILITÉ DE CHAQUE PAYS

**D'**argent sonnante et trébuchant, il sera peu question à Monterrey (Mexique). C'est le paradoxe de cette rencontre consacrée à la question du financement du développement. Le texte du « consensus de Monterrey » adopté fin janvier au siège des Nations unies à New York par toutes les délégations y compris américaine, et qui servira de base à la déclaration finale de la rencontre, ne comporte aucun engagement concret, aucun agenda pour parvenir à – entre autres objectifs affichés – réduire de moitié la pauvreté dans le monde d'ici à 2015. Juste des exhortations. Louise Frechette, vice-secrétaire générale des Nations unies, l'admet : « *Nous aurions souhaité quelque chose de plus ambitieux.* »

A défaut d'argent, le « consensus de Monterrey » propose une vision et des principes devant permettre de faire monter dans le train de la mondialisation heureuse les pays jusqu'alors exclus. Il clarifie les responsabilités de chacun : pays du Sud, donateurs et institutions inter-

nationales. C'est peu et beaucoup à la fois, puisqu'il y est question de bâtir « un nouveau partenariat entre les pays développés et les pays en développement ». En 1997, la crise asiatique avait ouvert officiellement un droit d'inventaire sur l'infaisabilité des politiques libérales, devenues le credo unique depuis la chute du mur de Berlin. En tête, Joseph Stiglitz, alors économiste en chef de la Banque mondiale avait porté la critique au sein des institutions de Bretton Woods en dénonçant le « consensus de Washington », boîte à outils des politiques économiques préconisées depuis les années 1980 et fondées sur le triptyque : libéralisation, privatisation, déréglementation.

**SYMÉTRIE DE LANGAGE**

Peu après, les pays en développement, en bloquant le lancement d'un nouveau cycle de négociations commerciales à Seattle (Etats-Unis) avaient, à leur tour, exprimé leurs réticences face à un processus de libéralisation orchestré par et au profit des grandes puissances.

Pourtant la symétrie de langage ne doit pas faire illusion. S'il existe maintenant deux « consensus », il n'existe pas de nouveau paradigme du développement.

L'économie de marché, le jeu du commerce mondial et des investissements directs étrangers restent, selon le document de Monterrey, la voie royale du rattrapage économique. A condition que chacun se place en situation d'en profiter. « *Chaque pays est responsable de son développement* », affirme le texte dans

son préambule, mettant ainsi clairement un terme à une relation Nord-Sud fondée depuis cinquante ans sur un devoir d'assistance des pays riches. Mobilisation de l'épargne nationale, rappel de quelques vertus indispensables comme la « *bonne gouvernance* » ou la lutte contre la corruption figurent ainsi parmi les premiers commandements du plan de route pour le développement de Monterrey, dont l'ordre bien sûr ne doit rien au hasard.

L'aide publique, au-delà du traditionnel clivage idéologique entre Américains et Européens, et d'une pétition de principe en faveur de son relèvement, n'est plus considérée comme acquise. Sanction des dérives passées, l'aide désormais se mérite à l'aune de son efficacité. Même si, pour les pays les plus pauvres qui ne captent que les miettes des flux de capitaux et des échanges commerciaux internationaux, elle reste la principale source de financement extérieur. Pour autant, Monterrey prend acte aussi de quelques-unes des brèches ouvertes dans les certitudes des architectes de la mondialisation au terme d'une décennie qui restera « *la décennie perdue* » pour le développement.

Il tente d'apporter une réponse au dilemme entre libéralisation et montée des inégalités, en redonnant le primat à la lutte contre la pauvreté. Qu'elle trouve sa traduction dans les politiques d'aides publiques ou l'utilisation des ressources tirées des allègements de dette. L'Etat et les institutions, hier décriés, retrouvent leur légitimité. « *Nous reconnaissons que le rôle de l'Etat dans une économie de*

*marché peut varier d'un pays à un autre*... (...) ». « *Chaque pays doit pouvoir appliquer de manière graduelle et volontaire* » les normes internationales, notamment en matière de mouvements de capitaux.

En 1998, lorsque la Malaisie avait rétabli le contrôle des changes pour se protéger de la crise, le Fonds monétaire international (FMI) l'avait accusée d'irresponsabilité ! Depuis c'est plus souvent le FMI qui s'est trouvé en position d'accusé et s'il ne faut pas attendre du « consensus de Monterrey » de solution miracle pour rééquilibrer le jeu et les pouvoirs entre les différentes institutions internationales, il introduit un mécanisme de consultations qui contraindra à davantage de dialogue les sœurs autrefois ennemies de New York et de Washington. La question, par exemple, d'un possible mécanisme de faillite pour les Etats est sur les rails. Et la prééminence du droit à la santé sur le droit du commerce est réaffirmée à travers le précédent sud-africain sur les médicaments génériques et les enjeux de la propriété intellectuelle.

Dans ce nouveau pacte du donnant-donnant, qui devient la boussole des politiques de développement, quelle garantie les pays industrialisés donnent-ils au Sud qu'ils respecteront leurs engagements ? Sur le papier aucune. Il ne reste donc à ces derniers qu'à espérer, que les nantis de la planète sauront être sensibles « *à la pression de leurs pairs* » en s'allignant sur les pratiques des plus généreux d'entre eux.

Laurence Caramel

## Le tour de force des petites îles pauvres

**ELLES SONT AU NOMBRE DE 43**, ne comptent souvent que quelques milliers d'âmes isolées sur des cailloux paradisiaques du Pacifique. Mais elles – les petites îles en développement – forment un lobby si efficace dans les négociations-marathon qui précèdent les grandes réunions internationales qu'elles ont réussi à s'immiscer dans le texte final du Consensus de Monterrey au même rang – et autant de fois – que les pays les moins avancés (PMA) qui eux, regroupent 49 pays et près de 10 % de la population mondiale.

Au regard des dégâts provoqués par la mondialisation, le sort de Nauru (10 149 habitants), par ailleurs épinglée par l'OCDE comme un paradis fiscal, ou de Palau (16 661 hab.) mérite, selon elles, autant d'attention que celui du Bangladesh (125 millions d'hab.) ou de l'Ethiopie (60 millions d'hab.). Il est vrai qu'il est au moins une menace que tous ces territoires ont beau jeu de faire valoir : la montée du niveau des océans provoquée par le réchauffement climatique planétaire qui, lui, doit beaucoup à l'activité débridée des pays industrialisés. Sous l'aile protectrice du Commonwealth, dont beaucoup sont membres, elles ont donc entrepris de faire reconnaître leur « *vulnérabilité* » et de monnayer

« *ce désavantage comparatif* » contre quelques avantages particuliers. L'histoire, qui a commencé au début des années 1990, a abouti en 1994 à l'adoption aux Nations unies du programme d'action de la Barbade qui n'a, du reste, été que très partiellement tenu. En revanche, on doit reconnaître un indéniable succès à ces îles dans leur capacité à avoir imposé la notion de vulnérabilité parmi les trois critères qui servent à établir la liste des PMA dont treize d'entre elles sont aujourd'hui membres.

**INDICE DE VULNÉRABILITÉ**

En 1999, le Comité des politiques de développement (CPD) qui, au sein des Nations unies, a la charge de proposer des critères d'identification des PMA et d'en mettre à jour périodiquement la liste, a ainsi été invité « *à réfléchir à l'opportunité d'intégrer dans ses critères un indice de vulnérabilité* ». Sous l'aimable pression de Vanuatu qui, au nom de sa vulnérabilité, refusait d'être sortie de la liste des PMA.

Jusqu'en 1999, en effet, les PMA étaient homologués sur la base de trois indicateurs : le revenu par habitant, un indice de développement humain prenant en compte le niveau d'éducation, l'accès à la santé, etc., et un indice de diversification des écono-

mies. C'est ce dernier qui a finalement – non sans difficultés – été troqué par un indice de vulnérabilité l'an dernier, explique l'économiste français Patrick Guillaume, spécialiste des PMA et membre du CPD. Cette décision a permis à Vanuatu et depuis aux Maldives de ne pas être radiées de la liste des pays les plus pauvres du monde. Et de détourner, provisoirement aussi, cette menace des îles Samoa, du Cap-Vert ou des îles Salomon.

Alors que le Ghana avait refusé en 1991 de voir son nom « *terni* » en figurant sur cette liste, que le Sénégal a réfléchi plusieurs mois avant d'accepter, on peut se demander pourquoi ces petites îles mettent autant d'acharnement à faire partie du club. La raison est simple : les PMA bénéficient de plus en plus systématiquement de dons et de moins en moins de prêts de la part des bailleurs internationaux, mais surtout ils jouissent d'un traitement commercial plus favorable. L'accord « *tout sauf les armes* » leur a ouvert le marché européen en franchise de douanes. Et l'accord de Doha (Qatar), signé en novembre dernier, promet d'étendre ce dispositif à l'ensemble des pays industrialisés.

L. C.

# L'assistance financière reste insuffisante et encore mal distribuée

LA PÉRENNISATION DES SOUTIENS SERA L'UN DES POINTS ESSENTIELS

**L**es pays industrialisés arrivent à Monterrey avec un maigre bilan : l'aide publique au développement (APD) s'est élevée à 53,7 milliards de dollars en 2000, soit 0,22 % en pourcentage du produit national brut (PNB) des 22 pays donateurs puis la Commission européenne regroupés dans le Comité d'aide au développement (CAD). Et pourtant tous s'accordent sur le constat : ce niveau est insuffisant pour réaliser les objectifs du Millénaire, à savoir réduire la pauvreté par deux d'ici à 2015. Pour la Banque mondiale, il faudrait augmenter les contributions de 40 à 60 milliards de dollars par an, ce qui revient à doubler l'aide, soit 0,44 %.

On est très loin du chiffre de 0,7 % du PNB fixé en 1970 par les Nations unies. Actuellement, seuls cinq pays atteignent au moins cet objectif : la

Norvège, les Pays-Bas, le Danemark, la Suède et le Luxembourg. Mais si leurs efforts sont exemplaires, ces Etats sont, en volume, de faibles contributeurs. A l'inverse, les Etats-Unis avec l'aide la plus basse (0,10 %) en termes de pourcentage du PNB se placent au deuxième rang des donateurs par le volume (près de 10 milliards de dollars) derrière le Japon (13,5 milliards, soit 0,28 %). L'aide accordée par l'Union européenne (les Quinze plus la Commission) a atteint 25,4 milliards de dollars, soit 0,32 % du PNB.

Ce constat n'empêche pas le projet de texte de Monterrey de reprendre le chiffre de 0,7 % en invitant « *les pays développés qui ne l'ont pas encore fait à prendre des mesures concrètes* » pour l'atteindre. Une déclaration d'intention non assortie d'objectifs contraignants. Or le Japon devrait à court terme diminuer ses contributions pour réduire son déficit budgétaire et les Etats-Unis n'ont jamais reconnu cet objectif. Les Quinze viennent d'adopter au sommet de Barcelone, au terme de négociations agitées, des objectifs intermédiaires ambitieux visant à amener les pays à des contributions d'au moins 0,33 % en 2006 ce qui, compte tenu de ceux qui sont déjà au-dessus, amènerait la moyenne européenne à 0,39 %.

**SERVICES DE BASE**

Le recul de l'APD, délivrée pour les deux tiers de manière bilatérale, est allé de pair avec l'idée que cette aide n'était pas efficace. « *L'aide est accordée selon des critères politiques et ce ne sont pas les pays les plus pauvres qui reçoivent le plus*, explique Adela Farré d'Oxfam. *Par ailleurs, elle va insuffisamment vers les services de base essentiels au développement que sont l'éducation et la santé.* » Les deux secteurs reçoivent respectivement 1,5 % et 2 % de l'aide des pays du CAD. Et la part de l'APD qui prend le chemin des pays les moins avancés (PMA) est de 22 % soit 0,05 % du PNB des pays du CAD.

A Monterrey, les Etats-Unis viennent avec la promesse d'accroître le

montant de leur aide publique de 5 milliards sur trois ans et avec la proposition d'augmenter de 18 % sur trois ans leur contribution à l'association internationale pour le développement (IDA), une agence de la Banque mondiale qui constitue le principal bailleur d'aides concessionnelles aux pays les plus démunis. Mais ils y mettent une condition : que l'IDA, dont le budget s'élève à 5,5 milliards de dollars, concède pour moitié sous forme de dons et non plus de prêts ses financements aux pays les plus pauvres. Une proposition, à laquelle sont opposés les Européens et leurs ONG, arguant que cette réforme entraînerait une baisse substantielle des ressources

**POUR EN SAVOIR PLUS**

- > **Le texte du Consensus de Monterrey** est disponible sur le site des Nations unies [www.un.org](http://www.un.org)
- > **Les Théories économiques du développement**, d'Elsa Assidon (Ed. La Découverte, coll. « Repères », 128 p., 7,95 €). Nouvelle édition à paraître en avril 2002.
- > **« Développement »**, rapport du Conseil d'analyse économique (La Documentation française, 2000, 178 p., 6,86 €).

de l'IDA et qu'une politique de dons rend les Etats bénéficiaires plus dépendants. Ces dernières années, des efforts ont été faits pour améliorer l'efficacité de l'aide au développement. La Commission européenne a réduit ses délais d'octroi. Les pays du CAD se sont mis d'accord pour « *délier* » leur aide aux PMA au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Une partie de l'aide reste en effet conditionnée au recours par les pays bénéficiaires à des entreprises du pays donateur. Une situation qui évite une mise en concurrence avec les entreprises d'autres pays, y compris les pays récipiendaires. Reste toutefois exclue de l'accord sur le « *déliement* », l'aide alimentaire, les

- > **« Perspectives économiques de l'Afrique »**, rapport de l'OCDE 2002, disponible sur le site [www.oecd.org](http://www.oecd.org)
- > **« Coopération pour le développement »**, rapport 2001, de Jean-Claude Faure, président du Comité d'aide au développement (OCDE, 2002, 343 p., 79 €).
- > **« The role and effectiveness of development assistance »**, consultable sur le site de la Banque mondiale : [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

Etats-Unis ne voulant pas en entendre parler.

Très critiqués pour leurs politiques d'ajustement structurel, Le FMI et la Banque mondiale ont cherché à lier remise de dette et lutte contre la pauvreté avec l'initiative PPTE (pays pauvres très endettés). Mais la procédure reste lente et restrictive. Pour les institutions de Bretton Woods, un environnement institutionnel et économique efficace constitue le préalable à une aide productive. « *Sur 65 pays à faible revenu, 43 disposent d'un environnement favorable à l'aide, pour les 22 autres il faudra attendre 5 à 7 ans pour améliorer l'environnement économique* », explique Shanta Devarajan, économiste en chef à la Banque mondiale. Une politique que ne partagent pas les experts et les ONG critiques sur la question de l'ouverture commerciale. Comment pérenniser les financements de l'APD ? Cette question essentielle sera abordée à Monterrey mais plusieurs déplorent déjà que le principe de la création d'une taxe internationale qui pourrait être assise sur les mouvements spéculatifs ou les émissions de carbone, voire les exportations d'armes, ne figure pas dans le texte de consensus.

Martine Laronche

Alan Larson, chef de la délégation américaine à Monterrey (Mexique)

## « Concentrons l'aide sur les pays qui adoptent de bonnes politiques »



ALAN LARSON

► 2002 Le conseiller économique de Colin Powell sera à la tête de la délégation américaine à Monterrey.  
► 1999 Diplôme de carrière, Alan Larson est nommé sous-secrétaire d'Etat aux affaires économiques et agricoles par Bill Clinton en 1999. Il sera confirmé à ce poste par George Bush.  
► 1975 Alan Larson entre au département d'Etat. Il a été successivement en poste au Zaïre et à la Jamaïque. Il a également été ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'OCDE entre 1990 et 1993.

**Le président George Bush se rendra à la conférence de Monterrey à la tête d'une imposante délégation, est-ce le signe d'une attention nouvelle des Etats-Unis sur la question du développement ? Dans quelle mesure les attentats du 11 septembre modifient-ils votre analyse sur le sujet ?**

Nous sommes conscients d'appartenir à une seule et même communauté mondiale. L'extrême pauvreté peut conduire au crime, au trafic de drogue et à de nombreux autres problèmes qui sont une menace pour l'ensemble de la planète. C'est pour cela qu'il est de notre intérêt à tous de soutenir les efforts en faveur du développement et de la lutte contre la pauvreté. Beaucoup a déjà été fait mais il faut aller plus loin.

Monterrey est une rencontre très importante pour montrer la volonté de la communauté internationale de mobiliser toutes les ressources qui pourront contribuer à l'amélioration de la situation des pays en développement. Cela passe certainement par l'augmentation de l'aide mais, de façon beaucoup plus significative pour nous, par le commerce, l'investissement étranger et l'utilisation de l'épargne locale.

Nous devons donner aux pays en développement la possibilité de trouver leur place dans l'économie mondiale et d'augmenter leur

niveau de vie. En novembre dernier, à Doha au Qatar, un pas a été franchi. En lançant le « cycle du développement », l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a, en effet, montré qu'elle porterait à l'avenir une attention particulière à ses membres qui, aujourd'hui, ne profitent pas assez des échanges internationaux.

**Quelles sont les priorités que les Etats-Unis défendent à Monterrey ?**

Elles sont au nombre de deux. La première est de donner aux pays en développement la capacité d'être des acteurs de l'économie mondiale. Ces capacités peuvent être d'ordre réglementaire, législatif ou institutionnel. Ce sont tous les outils nécessaires à une économie pour qu'elle fonctionne bien, grâce à une architecture solide.

La seconde concerne plus précisément les pays les plus pauvres. Nous avons proposé d'augmenter notre contribution à l'Association internationale pour le développement (AID), l'agence de la Banque mondiale chargée d'accorder des prêts à ces pays (au taux de 18 % sur trois ans), à condition que nous puissions vérifier, chaque année, que l'argent que nous avons versé a vraiment servi à des actions concrètes qui permettent de progresser sur la voie du développement.

C'est pour cela que nous proposons de systématiser l'idée des « meilleures pratiques », afin de concentrer notre aide sur les pays qui adoptent les bonnes politiques. Notre rôle est d'aider les pays qui font ce qu'il faut pour s'aider eux-mêmes.

L'autre condition, à l'augmentation de notre aide, est aussi que l'AID concède pour moitié sous forme de dons, et non plus de prêts, ses financements aux pays les plus pauvres. Cela nous semble essentiel pour soutenir des projets dans les domaines clés de la santé ou de l'éducation dont il n'est pas possible d'attendre rapidement un retour sur investissement. C'est, selon nous, une condition pour trouver une solution durable au problème de la dette. Mais nous savons que, pour l'instant, certains de nos partenaires ne nous suivent pas sur ce terrain...

**Cela signifie-t-il que l'aide doit être plus sélective et récompenser ceux que vous considérez comme des « bons » pays ?**

Les Etats-Unis ne sont pas les seuls à penser cela. De nombreux travaux de la Banque mondiale ont ainsi montré que l'aide est d'autant plus efficace pour lutter contre la pauvreté qu'elle est distribuée à des

pays qui ont compris l'importance d'une bonne gouvernance, de la lutte contre la corruption et de cadres législatifs stables. De plus, les fonds pour l'aide publique ne sont pas illimités. C'est en prouvant aux contributeurs l'utilité de cet argent que nous pourrions solliciter davantage leur générosité.

**L'attitude du gouvernement américain en matière d'aide publique est souvent montrée du doigt par ses partenaires. Le ministre français de l'économie, Laurent Fabius, a récemment dénoncé le manque d'engagement des Etats-Unis qui en tant que première puissance mondiale ont, selon lui, une responsabilité particulière ?**

L'engagement des Etats-Unis en faveur du développement est très fort. Nous sommes le seul pays à avoir proposé d'augmenter les moyens de la Banque mondiale et notre contribution à l'aide publique est très efficace. Mais je crois qu'il faut avoir une approche plus large de la question de l'aide. Les Etats-Unis importent en moyenne pour 500 milliards de produits en provenance des pays en développement. Cela représente un revenu important et beaucoup d'emplois locaux. Il faut aussi prendre en compte les

**publique rapportée au produit intérieur brut que s'est fixé la communauté internationale ?**

Notre approche n'est pas de nous focaliser sur les moyens – et l'aide n'en est qu'un parmi d'autres – mais sur les objectifs comme la réduction de la faim dans le monde, l'accès pour tous à l'éducation.

Par ailleurs, l'objectif que vous évoquez a été fixé dans les années 1970. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il a été incapable de mobiliser les gouvernements puisque, depuis trente ans, les niveaux d'aide publique n'ont cessé de diminuer. Chez nous, mais chez les Européens aussi.

**La Banque mondiale a évalué à quelque 50 milliards de dollars le besoin d'aide supplémentaire pour réduire la faim dans le monde et promouvoir l'accès pour tous à l'éducation. Or, à Monterrey, il n'est prévu aucun engagement concret dans ce sens, n'est-ce pas décevant ?**

50 milliards ? 25 milliards ? Une autre somme ? En vérité, je ne crois pas que la Banque mondiale ou quelqu'un d'autre puisse avancer un chiffre sérieux. En définitive, l'aide est un apport si faible par rapport à d'autres sources de financement que sont le commerce ou l'in-

« Il faut avoir une approche plus large de la question de l'aide.

Les Etats-Unis importent en moyenne pour 500 milliards de produits en provenance des pays en développement.

Cela représente un revenu important et beaucoup d'emplois locaux »

investissements qu'effectuent nos entreprises dans ces régions. Tout comme l'action des fondations et des associations caritatives. C'est loin d'être négligeable.

Par ailleurs, l'insécurité dans un pays est un obstacle au développement et, dans ce domaine, l'action des Etats-Unis en faveur de la paix et de la sécurité dans le monde au cours des cinquante dernières années ne peut pas être contestée. Elle a été un facteur très important pour le développement de l'Asie par exemple. Cela n'est pas comparable comme de l'aide au développement et pourtant cela en fait partie.

**Pourquoi les Etats-Unis ont-ils néanmoins toujours refusé d'adopter l'objectif de 0,7 % d'aide**

vestissement. Dans ces deux domaines, les flux peuvent augmenter dans des proportions considérables et très vite.

**Vous êtes donc satisfait du consensus de Monterrey ?**

Le texte qui a été adopté est un document très fort. Il reflète une vision commune. Et c'est une très bonne chose que les délégations aient pu parvenir à ce compromis avant la conférence.

Nos représentants n'auront pas à se soucier de finaliser un communiqué et ils vont pouvoir avoir une discussion politique de haut niveau sur la façon de mettre en œuvre ce projet.

Propos recueillis par Laurence Caramel

CHRONIQUE

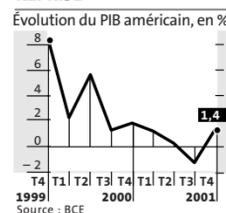
par Serge Marti

## Tourner la page

**MARS ET ÇA REPART !** Les statistiques tombées ces derniers jours ont convaincu l'Amérique : c'est la reprise. Le mois précédent, l'économie a retrouvé un solde positif en termes d'emploi (66 000 jobs ont été créés), ce qui ne s'était pas vu depuis juillet 2001, ramenant à 5,5 % le taux de chômage.

Dans le même temps, il apparaissait que la productivité avait fait un bond de 5,2 % au dernier trimestre de l'année écoulée. Pas étonnant, dans ces conditions, que les trois derniers mois de 2001 aient affiché finalement un taux de croissance de 1,4 % en rythme annuel après une contraction du produit intérieur brut (PIB) de 1,3 % le trimestre précédent. Selon la définition communément admise, les Etats-Unis n'auront connu qu'un trimestre

REPRISE



récession en 2001, laquelle exige, au minimum, deux trimestres consécutifs de recul du PIB.

Toujours mesuré dans ses propos, Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, avait, dans un premier temps, fait la moue sur la réalité de la reprise pour affirmer, quelques jours plus tard, qu'elle lui semblait « bien engagée ». Reste la montagne de dettes qui surplombe l'économie américaine. Même cet élément négatif n'est pas préoccupant, affirme « Magic Greenpan », estimant que « le niveau global de la dette et des défauts de paiement ne semble pas constituer un obstacle sérieux à la poursuite d'une expansion modérée de la consommation ».

Forts de ce diagnostic, la plupart des conjoncturistes écartent le risque d'une rechute après le retour à meilleure fortune et anticipent déjà des taux de croissance élevés. Pour sa part, Eric Chaney, économiste en chef chez Morgan Stanley, escompte une progression de 4 % du PIB américain au premier trimestre 2002 contre 2 % en Europe, grâce à un effet classique de reconstitution de stocks mais aussi en raison d'une « demande finale en biens technologiques qui est répartie à la hausse ».

La question qui se pose à présent est de savoir quel type de reprise vont connaître les Etats-Unis dans la mesure où le brutal ralentissement de l'activité n'a

pas permis de purger les excès accumulés durant la seconde moitié des années 1990. Tout mis bout à bout, il n'est pas exclu que le déficit courant américain atteigne 6 % du PIB en 2003, a prédit Eric Chaney lors d'un déjeuner organisé par l'Association des journalistes économiques et financiers (AJEF). Deux scénarios sont possibles, estime-t-il : l'un brutal, l'autre progressif. Dans le premier cas, si les consommateurs constatent qu'au bout de cinq à six mois il n'y a pas de réelle tendance à la création d'emploi, une rupture

de confiance peut intervenir, laquelle pourrait entraîner une crise du dollar, les traditionnelles vertus de cette monnaie forte étant mises à mal. Reste à savoir qui, dans ce cas, à l'échelon international, « pourrait absorber la déflation américaine ». A l'inverse, dans le scénario

de réajustement progressif que privilégie pour l'instant Eric Chaney, le pays naviguerait sur « une croissance molle », autour de 3 % par an, tandis que la consommation croîtrait moins vite que le PIB, évitant de trop gros dérapages.

S'il partage globalement l'analyse de cet économiste, Olivier Davanne, associé de DPA Conseil et professeur à Paris-IX Dauphine, dit éprouver une véritable interrogation sur un facteur-clé : le comportement des consommateurs. Durant toute la période de ralentissement de la croissance et de forte baisse des marchés (la Bourse n'a pas affiché de véritable remontée depuis quatre ans), ils ont continué à consommer, « sans doute trop », estime-t-il, alors que le taux d'épargne des ménages n'a pas bougé depuis un an et demi.

« Avant, la Bourse rapportait 15 % par an. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Une fois que les ménages auront intégré ce facteur, un retournement massif peut parfaitement intervenir sur la consommation. Pour remédier aux déséquilibres qui en résulteraient, menaçant l'économie d'une rechute, les Etats-Unis seraient alors conduits à pratiquer une stratégie de dévaluation massive pour exporter leurs difficultés. »

De simples scénarios, certes. Mais qui méritent d'être adressés à l'endroit de tous ceux qui voudraient tourner, au plus vite, trop vite, la page noire du 11 septembre.

Stephen Smith

## Un nouveau pari sur l'avenir de l'Afrique

EN CONTREPARTIE DE L'AIDE, LES DONATEURS ATTENDENT UN ENGAGEMENT DE « BONNE GOUVERNANCE »

Dans le gymkhana qu'est le retour de l'Afrique sur l'agenda international, le sommet de Monterrey constitue une nouvelle étape mais, aussi, un obstacle supplémentaire à franchir. Le 8 février, lorsqu'il a réuni autour de lui, à l'Elysée, treize chefs d'Etat et de gouvernement africains, Jacques Chirac les a exhortés à « aller nombreux à Monterrey où [leur] avenir se décidera ».

C'est l'hypothèse haute, au regard du « consensus » élaboré en amont de la conférence, qui vise, à l'instar du Nouveau Partenariat

pour le développement en Afrique (Nepad), à instaurer un contrat de développement entre pays pauvres, acceptant leurs devoirs de démocratie et de « bonne gouvernance », et pays riches assumant leurs responsabilités, en particulier financières, dans la lutte contre la misère dans le monde. L'hypothèse basse, c'est que Monterrey ne sera qu'un rendez-vous de plus dans la salle d'attente du développement.

L'Afrique a des raisons d'espérer. D'abord, parce que, dans la préparation de la conférence, le Nepad, l'initiative prise par cinq pays phares du continent – Afrique du Sud, Algérie, Egypte, Nigeria, Sénégal – pour instaurer « un véritable partenariat fondé sur des intérêts mutuels, des engagements communs et des accords contraignants », a été cité en exemple.

Au Mexique, aussi, la promesse des uns à promouvoir la paix et la sécurité, la stabilité intérieure, une saine gestion, le respect des droits de l'homme et de l'Etat de droit, ainsi que des politiques fondées sur les lois du marché, sera la contrepartie de l'effort renouvelé des autres en faveur d'un « développement durable ». Ensuite, parce que le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a nommé, lors de la dernière

réunion préparatoire de Monterrey, en janvier, Trévor Manuel et Michel Camdessus « envoyés spéciaux » de l'ONU pour la conférence au Mexique. Le premier, ministre sud-africain des finances représentait le pays porte-flambeau de la « renaissance africaine » ; le second, ancien directeur général du Fonds monétaire international (FMI) est déjà le « sherpa » de Jacques Chirac pour la problématique africaine, inscrite à l'ordre du jour du sommet du G8, fin juin au Canada.

PACTE FAUSTIEN

Mais, surtout, qu'est davantage au cœur d'un pacte un brin faustien – consistant à troquer des « valeurs universelles », longtemps récuses par le tiers-monde, contre des fonds d'aide, longtemps promis mais jamais versés à la hauteur des besoins – qu'une conférence sur le financement du développement ? Ou, sinon à Monterrey, les parents pauvres de la planète peuvent-ils obtenir la réforme d'un ordre international « injuste », la suppression des barrières douanières et des subventions agricoles, le relèvement de l'aide publique au développement, à son plus bas

niveau depuis trente ans en pourcentage de richesse ? Pour l'Afrique noire (750 millions d'habitants) dont le PIB est à peine supérieur à celui de la Belgique (10 millions d'habitants) et le réseau routier inférieur à celui de la Pologne, sans parler de l'accès à l'eau potable (pour seulement 58 % de sa population), ce rendez-vous est d'une importance vitale.

Cependant, pour les Africains, Monterrey est aussi un obstacle à franchir. Dans les réunions préparatoires de la conférence, une double crainte s'est fait jour, côté bailleurs de fonds. La première est qu'après le 11 septembre le tiers-monde et, en particulier, cette Afrique disparue des écrans radar de la géopolitique depuis la fin de la guerre froide tentent de transformer la lutte antiterroriste en une rente de situation, l'ordre maintenu par les Etats ayant un prix pour l'Occident, soumis au chantage du chaos, propice à des entreprises de déstabilisation.

La seconde tient à ce que le Nepad soit réduit à un « plan Marshall pour l'Afrique », la revendication d'une pluie de dollars dans le désert du développement. Cette appréhension est d'autant plus réelle que le document de référence,

adopté par les Africains, en octobre 2001 à Abuja (Nigeria), est une litane de vertueuses généralités. Dans ce qu'il a de plus concret, il s'inspire du « plan Omega » du président sénégalais Abdoulaye Wade, qui pense que des projets financés par le monde extérieur devraient sortir l'Afrique des ornières du sous-développement. Bien que jamais entériné, le chiffre de 64 milliards de dollars par an (à comparer avec les 11 milliards de dollars d'investissements directs dont l'Afrique a bénéficié en 2001) hante les esprits.

Le paradoxe est là : après l'échec du « binôme crédit-aide », rejeté

par le Nepad pour avoir endetté et infantilisé l'Afrique, rien ne prouve que le « consensus de Monterrey », un peu mou en ce qui concerne les fonds à verser en contrepartie de simples professions de foi, permette le développement du continent le plus arriéré. D'autant moins que la crise au Zimbabwe où l'Afrique a enseveli sa responsabilité collective dans le silence, n'accrédite guère l'idée que, affranchis de contraintes ressenties comme humiliantes, les « partenaires » africains de l'Occident prendront leur destin en main.

sans interruption de votre vie professionnelle **CADRES EN ACTIVITÉ**

**DEA e-management**  
Septembre 2002 - Juillet 2003

UNIVERSITÉ PARIS **DAUPHINE** Département d'Education Permanente  
Place du Maréchal de Lattre de Tassigny  
75775 Paris Cedex 16

Tél. : 01 44 05 40 88 - giovanangeli@dep.dauphine.fr  
www.dauphine.fr/crepa/dea128fc.htm

## EUROPE

### L'IMPORTANT PATRIMOINE FINANCIER DES MÉNAGES

Pays	Actifs financiers (en milliards d'euros)	Proportion du PIB (en%)
Allemagne	3 642	180
France	3 320	236
Italie	2 649	227
Pays-Bas	1 191	297
Espagne	1 157	190
Belgique	781	314
Autriche	277	135
Portugal	229	199
Finlande	197	150

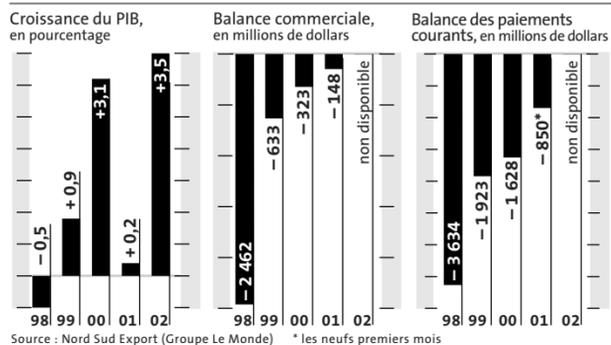
Source : Eurostat

■ DEPUIS LE PASSAGE À L'EURO en janvier 2002, les ménages ne se sont pas seulement habitués à payer en espèces avec la nouvelle monnaie. Les comptes bancaires personnels, les chèquiers ainsi que les autres actifs et passifs financiers ont, eux aussi, été convertis. Les volumes concernés par la conversion des actifs financiers sont énormes. Le portefeuille financier des ménages au sein de la zone euro est évalué à plus de 13 000 milliards d'euros, soit près du double du produit intérieur brut (PIB) des douze membres de l'union monétaire.

■ LE PATRIMOINE FINANCIER varie d'un pays à l'autre. Leur niveau est assez faible en Autriche (135 % du PIB), alors qu'il est très élevé en Belgique (314 %). L'importance du numéraire (billets et monnaie) pour les ménages varie de manière spectaculaire. Au sein de la zone euro, il représente, en moyenne, 2 % des actifs financiers des ménages, mais il atteint 4,6 % en Espagne.

## PAYS ÉMERGENTS

### LE PÉROU TIENT LE CHOC



Source : Nord Sud Export (Groupe Le Monde) \* Les neuf premiers mois

■ LE PROGRAMME DU GOUVERNEMENT PÉRUVIEN D'ALEJANDRO TOLEDO vise à relancer l'activité économique du pays, après une longue période de récession, tout en tenant compte des contraintes financières. L'objectif est d'améliorer les conditions de vie de la population et de réduire la pauvreté.

■ PAR AILLEURS, LE RÉÉQUILIBRAGE de la balance commerciale a permis une forte réduction du déficit de la balance des paiements courants. Le Fonds monétaire international (FMI) considère que les chiffres macroéconomiques sont bons, il a accordé le mois dernier un crédit « stand-by » de deux ans, d'un montant de 316 millions de dollars.

### LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE » / EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
<b>Production industrielle</b> (déc. 2001, en %) : Sur un an	0,6	-4,3	-2,8	-9,9**	-6,4	-2,7	-8,2	-5,1	-6,7	n. d.	n. d.
Sur un mois	-4,4	-0,8	1,7	-2,1**	-1,2	-0,9	1,6	3,2	-0,3	n. d.	n. d.
<b>Prix à la consommation</b> (janv. 2002, en %) : Sur un an	2,5*	2,7*	2,3	2,6	3,1*	2,4*	2,4*	4,9*	1,6	1,1	(11/01) -1,4
Sur un mois	0,5*	0,3*	1,0	-0,9	-0,2*	0*	0*	1,1*	-0,4	0,2	-0,2*
<b>PIB en volume</b> (3 <sup>e</sup> trimestre 2001, en %) : Sur un an	1,4 (3 <sup>e</sup> T01)	1,4	0,6	1,7	2,9	2,3	1,5	2,3	2,3	1,2	-0,7
Sur trois mois	0,2 (3 <sup>e</sup> T01)	0,1	0	-0,6	0,5	0,3	0,4	0,4	0,4	0,1	-0,8
<b>Déficit public/PIB (en %)</b> 2000	0,3	1,2	1,3	0	-0,3	-1,3	-0,3	2	4,4	(1999) 1	(1999) -7,6
<b>Dettes publique/PIB (en %)</b> 2000	69,6	64,1	60,7	110,3	60,7	57,6	110,5	56,1	42,8	(1999) 59,3	(1999) 105,4
<b>Solde commercial extracommunautaire</b> (en milliards d'euros, déc. 2001)	1,7	8,7	6,7**	-0,7**	-2,7**	0,8**	1,5**	2,7**	-4,4**	(6/01) -42,3	(6/01) 8,6
<b>Investissement (FBCF)</b> (3 <sup>e</sup> trimestre 2001, en %) : Sur trois mois	-0,5	0,0	-0,7	3,1(2 <sup>e</sup> T01)	1,1	0,1	0,1	0,4(2 <sup>e</sup> T01)	-2,1	-1,7	-1,6

n. d. : non disponible, \* provisoire, \*\* novembre 2001

### LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
<b>Consommation des ménages</b>	-0,4 % (01/02)	+1,2 %
<b>Taux d'épargne</b>	16,4 %	+1,2**
<b>Pouvoir d'achat des ménages</b>	+0,5 %	+3,6***
<b>Commerce extérieur</b> (en milliards d'euros) (solde cumulé sur 12 mois)	+0,8 (déc. 2001) +3,3 (11/00-12/01)	+0,8 -0,5
<b>Enquête mensuelle sur le moral des ménages*</b>	-15 (fév.)	+2,0**
<b>Enquête mensuelle dans l'Industrie*</b> opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	-30 (fév.)	+20**
<b>Créations d'entreprise</b>	23 095 (12/01)	-0,5 %***
<b>Défaillances d'entreprise</b> par date de jugement	2 842 (09/01)	-5,1 %***

\* solde de réponses, CVS, en %  
Source : Insee, Douanes

\*\* solde net douze mois auparavant

\*\*\* en glissement

## INNOVATION

### R&D : LES RÉGIONS ALLEMANDES EN TÊTE

Région (pays)	année	Dépenses	
		en % du PIB	en million d'euros courants
1 Braunschweig (All.)	1997	4,84	1 675
2 Stuttgart (All.)	1997	4,79	5 045
3 Oberbayern (All.)	1997	4,38	5 911
4 Tübingen (All.)	1997	4,05	1 608
5 Pohjois-Suomi (Fin.)	1998	3,82	410
6 Uusimaa (Suuralue) (Fin.)	1998	3,73	1 571
7 Midi-Pyrénées (Fr.)	1998	3,70	1 803
8 Eastern (R.-U.)	1998	3,64	4 595
9 Rhénanie-Pfalz (All.)	1997	3,50	1 527
10 Ile-de-France (Fr.)	1998	3,43	12 416

Source : Eurostat

■ VINGT-HUIT RÉGIONS, sur 211, réalisent plus de 50 % des dépenses de recherche et développement (R & D) en Europe. Alors que la part de la R & D dans le produit intérieur brut s'élevait à 1,87 % dans l'Union européenne (UE), elle dépasse 4 % dans quatre régions allemandes.

■ EN VALEUR ABSOLUE, c'est l'Ile-de-France qui vient en tête en effectuant 9 % des dépenses totales de l'UE. En effectifs de chercheurs par rapport à la population active, c'est Stockholm (Suède) qui arrive à la première place (3,65 %). En nombre de demandes de brevets déposées par million d'actifs, c'est encore une allemande, l'Oberbayern, qui emporte la palme (540,9).

# La rente pétrolière, une malédiction pour les pays producteurs

LES PAYS DU MAGHREB, DU PROCHE ET DU MOYEN-ORIENT QUI TIRENT LEUR REVENU DES HYDROCARBURES N'ONT PAS SU METTRE EN PLACE LES STRUCTURES PROPICES À UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

connus. En fait, cette méconnaissance reflète le peu d'attention portée à ces économies, auxquelles on s'intéresse uniquement en raison de l'évolution du prix du pétrole ou des potentialités de ces marchés.

A priori, l'existence d'une rente pétrolière importante permettait à des pays comme l'Algérie, l'Arabie saoudite ou l'Iran de ne pas être contraints par ce qui pénalise habituellement les pays en voie de développement : le manque de capitaux. L'objectif était alors d'utiliser cette manne pour bâtir des économies modernes. Or la simple présence de cette rente a conduit, outre à l'instabilité macro-économique propre à la dépendance pétrolière, à des difficultés presque insolubles : l'Etat, propriétaire de cette rente, l'a utilisée soit pour investir directement, soit pour bâtir une industrie totalement protégée de la concurrence, grâce à des subventions, des prêts spéciaux et une protection douanière. L'essentiel des revenus budgétaires provenant du pétrole, il n'a donc pas été nécessaire de favoriser le développement d'un véritable système fiscal et même d'un système bancaire efficace destiné à collecter l'épargne pour proposer des crédits.

L'Etat étant le propriétaire unique de la rente pétrolière et le système économique du pays ne fonctionnant que pour recycler cette dernière, ces économies n'ont jamais connu l'émergence d'une véritable classe entrepreneuriale nationale. Se sont plutôt constituées des bourgeoisies pétrolières qui changent au gré des régimes mais dont le principe de fonctionnement reste le

même : bâtir une relation spéciale avec l'Etat pour accaparer de manière indirecte une partie de la manne. L'industrie s'est retrouvée sous-compétitive et très dépendante des importations de biens d'équipement, ce qui se reflète dans la part ridiculement faible des produits manufacturés dans les exportations. Ces économies deviennent, en fait, surtout des économies où prospèrent le secteur protégé et les services qui se développent uniquement via le recyclage de la rente pétrolière.

L'Etat rentier pratique une politique de redistribution clientéliste qui lui permet de construire des alliances politiques. Il devient impossible, dans ces conditions, de mener une véritable politique économique puisque le clientélisme prime sur toute autre considération. La politique fiscale est ainsi « pervertie » car elle sert sur-

consommatrice et faussée de la modernité. Cette dernière apparaît surtout à travers l'acquisition de la technologie importée et non grâce à une mise à niveau de l'économie du pays par rapport au reste du monde (comme l'a fait la Turquie, par exemple). Enfin, la gestion clientéliste de la rente pétrolière conduit dans des pays à population importante comme l'Algérie et l'Iran à de très fortes inégalités en matière de revenus. De même, des économies basées uniquement sur le recyclage de la rente pétrolière sont absolument incapables de créer un nombre d'emplois suffisant pour faire face à une progression soutenue de la population active. Le taux de chômage atteint près de 30 % en Algérie et 14 % en Iran. De plus, une rente en cache souvent une autre. L'Égypte, qui cumule rente pétrolière, rente touristique, rente liée à

Il convient de relativiser les thèses « culturalistes », qui visent à expliquer le sous-développement et la faible intégration à l'économie mondiale de ces régions

tout à favoriser certains réseaux. A cette fin, l'Etat utilise des instruments qui ont l'immense avantage de se situer en dehors du processus budgétaire classique et donc d'être difficilement identifiables. D'où, souvent, de larges déficits du secteur public.

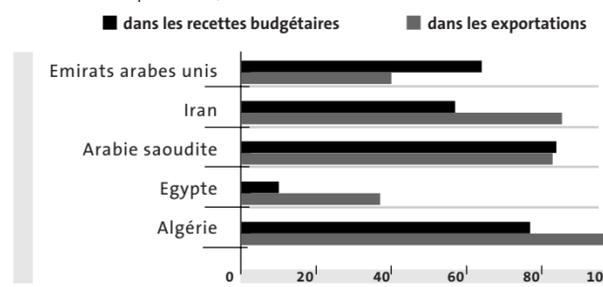
Ces économies, très faiblement intégrées dans l'économie mondiale, développent une vision

la gestion du canal de Suez et rente de l'aide étrangère, est atteinte de tous les maux.

Il faut aussi noter que l'ensemble de ces dysfonctionnements se retrouvent dans la plupart des économies pétrolières, que ce soit en Afrique, en Amérique latine ou en Asie centrale - les économies d'Asie centrale qui basent leur développement futur sur la rente

### UNE MANNE BUDGÉTAIRE

Part des recettes pétrolières, en %



Source : CNRS

pétrolière et gazière de la mer Caspienne s'exposent à des lendemains qui déchantent. Il convient donc de relativiser les thèses « culturalistes » qui visent à expliquer le sous-développement et la faible intégration à l'économie mondiale du Maghreb et du Proche et Moyen-Orient.

Malgré tout, il est effectivement très difficile pour un pays disposant d'une manne pétrolière de réussir à diversifier son économie. Le seul exemple véritablement probant est le Mexique (dont le système fiscal reste toutefois sous-développé du fait du poids des recettes pétrolières). Mais ce cas est, en partie, spécifique car le Mexique a bénéficié des effets d'entraînement induits par la proximité de l'économie américaine. La grande difficulté tient au fait qu'il ne s'agit pas de mener des politiques classiques de libéralisation économique, mais de favoriser l'émergence d'une économie non pétrolière compétitive. Il faut, pour cela, tout un éventail de réformes (promo-

tion et libéralisation des secteurs ayant un potentiel à l'exportation, séparation claire du public et du privé, refonte des systèmes bancaires et fiscaux, enchaînement des réformes politiques et économiques, etc.) dont l'ordonnement est complexe.

En plus des risques liés à des situations sociales explosives, ces réformes se heurtent à la résistance des bénéficiaires de l'économie de rente. En Arabie saoudite, il s'agit de réseaux mêlant famille royale et marchands. En Iran, ils sont composés de bazaris (grands marchands) et des fondations religieuses. En Égypte, ce sont des réseaux politico-militaires alliés à quelques grandes familles qui s'opposent aux réformes. La tâche apparaît donc difficile, et l'on ne peut s'empêcher de penser que l'Union européenne doit jouer ici un rôle déterminant.

Thierry Coville, chercheur associé au département monde iranien (CNRS)

# Sous les crises, un « Japon pluriel »

LA DEUXIÈME  
ÉCONOMIE MONDIALE  
POURRAIT CHOISIR  
DE DEVENIR UN PAYS  
DE RENTIERS POUR  
SORTIR DE LA CRISE

**A**u vu des fondamentaux macroéconomiques classiques, le Japon s'enfoncé chaque jour davantage dans une crise gravissime dont nul ne voit l'issue. Au dernier trimestre 2001, le produit intérieur brut (PIB) nippon a reculé de 1,2 % par rapport au trimestre précédent (et de 4,5 % en rythme annuel), pour le troisième trimestre consécutif. Du jamais-vu depuis 1993 ! Au total, le PIB se sera inscrit en négatif à hauteur de 0,5 % en 2001, alors que l'année 2000 s'était soldée sur une croissance de 2,4 %.

Pourtant, certains spécialistes continuent à parier sur un Japon qui bouge davantage qu'il n'y paraît. De l'intérieur. « Depuis dix ans, le Japon change en profondeur mais de manière imperceptible. Le mouvement est analogue à celui des glaciers de montagne. Apparemment ils ne bougent pas, et pourtant ils se déplacent très lentement. » Cette impression de Guy Faure, chercheur à l'Institut d'Asie orientale, était partagée par l'ensemble des intervenants au Forum des économistes franco-japonais, réuni début mars au Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii). « *Le pays vit sa deuxième révolution, après celle de l'ère Meiji en 1868, qui a permis à l'Archipel de passer de l'ère féodale à l'ère industrielle* », estime Evelynne Dourille-Feer, économiste au Cepii, en revenant sur les origines du marasme actuel.

L'un des points essentiels est la remise en cause de la notion d'égalitarisme dans l'accès à l'éducation, à l'emploi et à la protection sociale qui sous-tendait le système mis en place après la défaite de la seconde guerre mondiale. Les premiers craquements sont apparus au milieu des années 1980 et se sont amplifiés avec la crise. Simultanément, l'ouverture au monde a fait naître un sentiment de « différenciation » dans la population et entraîné l'émergence d'un « Japon pluriel », selon la sociologue Kazuhiko Yatabe. Cela s'est traduit par deux courants extrêmes : l'américanisation du style de vie d'un côté, l'apparition de sans-abri de l'autre. Sans oublier, également, la montée en puissance des femmes.

« Si les inégalités face aux revenus et au chômage progressent sous l'impact des dérèglementations et des restructurations, d'autres inégalités liées aux pesanteurs sociales nippones pourraient s'atténuer. Il s'agit, principalement, des déséquilibres de ressources entre femmes et hommes, jeunes et vieux, ou entre différentes régions. » Ce réajustement, estime Evelynne Dourille-Feer, « n'est pas acquis et constitue un enjeu économique vital pour le dynamisme futur du pays ».

La deuxième économie mondiale derrière les Etats-Unis reste un pays riche, à l'épargne abondante, qui dégage d'importants excédents commerciaux et surtout consacre énormément de fonds à la recherche. « Les investissements dans ce domaine sont considérables et ont augmenté pour ce qui concerne la recherche publique », relève Marie-Christine Malphettes, secrétaire générale de la Société franco-japonaise des techniques industrielles

## POUR EN SAVOIR PLUS

► **Japon le renouveau ?**, sous la direction d'Evelynne Dourille-Feer, avec la participation de Jean-Marie Bouissou et de Kazuhiko Yatabe (Les Études de la Documentation française, février 2002, 192 p., 12,50 €).

(Sfti). « En dépit du marasme, le potentiel de recherche et d'innovation reste intact. » Il s'agit d'un atout pour le futur.

Dans cet environnement, différents scénarios de sortie de crise sont évoqués. « Stabilité dans le renoncement ou volonté de vaincre », résume Denise Flouzat, administrateur délégué à la Fondation de la Banque de France pour la recherche. « Les Japonais pourraient être tentés par la recherche d'un bonheur tranquille, à la Suisse, reposant sur un principe simple : acceptons de devenir une puissance

« Depuis dix ans, le pays change en profondeur mais de manière imperceptible.

Le mouvement est analogue à celui des glaciers de montagne. Apparemment ils ne bougent pas, et pourtant ils se déplacent très lentement »

moyenne, ne changeons pas trop et vivons bien. » Le Japon deviendrait un pays de rentiers, âgés, profitant de leurs économies. Pour cela, l'Archipel s'appuierait, « encore une fois, sur son insularité, qui assure à son peuple homogénéité et originalité. » Ce renoncement au dynamisme pourrait être « un scénario catastrophe avec une crise des valeurs, ce qui se traduirait par une désaffection vis-à-vis du travail, de la famille, de la société. La jeunesse semble réagir dans ce sens », prédit Denise Flouzat.

L'autre perspective, celle d'un redressement, « conduit à une révolution de la société japonaise s'opé-

rant à froid et sans affolement. Il s'agit de prendre son temps pour accomplir les changements en profondeur. Sa richesse le lui permet. » Cette évolution aura pour catalyseur les jeunes et les femmes.

Le vieillissement de la population active est présenté comme un des atouts pour sortir de la crise par Frédéric Burguière, de la Société privée de gestion et de conseil (SPCG). « Les Japonais sont peut-être en train de construire un modèle original, celui de la croissance zéro », estime cet ancien dirigeant d'Indosuez au Japon. « Pour les

Etats-Unis et l'Europe, l'arrêt de la croissance est une catastrophe ; il entraîne une hausse du chômage et procède de grandes crises comme celle de 1929. Le fait pour les Japonais d'aider les sociétés en faillite permet d'éviter un tel drame. Si les pouvoirs publics peuvent encore soutenir, pendant deux à trois ans, ces entreprises et maintenir le chômage à un niveau acceptable par la population, ils pourront bénéficier d'un retournement de situation avec les nombreux départs en retraite. »

La possibilité de cet ajustement par la pyramide des âges est très liée à l'ampleur ou non de la dégradation de la situation économique. Pour Frédéric Burguière, les pouvoirs publics sont « sur le fil du rasoir », d'autant que les sureffectifs sont importants. Tout dépendra de la capacité de résistance de l'Archipel à la dégradation de la conjoncture, laquelle se poursuit depuis plus de dix ans.

D. G.

## PENSÉE ÉCONOMIQUE

par Jean-Marc Daniel

# Böhm-Bawerk, ministre et théoricien

**NOUS AURONS BIENTÔT** un nouveau ministre de l'économie. Si d'origine Bercy signifie appartenir au gratin politique, cela traduit rarement l'appartenance à la confrérie des économistes. Car l'économiste français préfère aux rigueurs de la réalité la rigueur du raisonnement théorique, et à la sanction électorale l'onction universitaire.

Cette attitude n'est pas générale : l'économiste anglais conseille volontiers le prince, quitte à l'accabler de sarcasmes, et les économistes de culture germanique ont souvent considéré qu'ils ne devaient pas se contenter de débattre. C'est en particulier vrai des membres de l'école de Vienne, qui incarne, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le marginalisme de langue allemande. Celui qui parmi eux réalise le mieux l'alliance entre théorie et vie publique est probablement Eugen von Böhm-Bawerk.

Il naît le 12 février 1851 à Brno, en Moravie. Les chevaliers de Bawerk

nécessaire à sa fabrication – et tout à son avenir – c'est-à-dire à la satisfaction de son acheteur ».

Où il fait œuvre vraiment originale, c'est par sa théorie de l'investissement, fondée sur deux notions-clés : le détour de production et la préférence pour le présent. Pour illustrer le détour de production, il prend l'exemple d'un paysan assoiffé, à qui s'offrent trois possibilités. Aller à la rivière et boire dans ses mains : c'est l'acte de consommation pure. Fabriquer un seau, ce qui retarde le moment où il boit, mais permet de stocker de l'eau. Construire une canalisation qui amène l'eau et supprime tout travail futur. De cet exemple, Böhm-Bawerk tire deux conclusions : d'abord, investir impose un travail qui ne débouche pas sur la couverture immédiate des besoins. Il y a « *détour de production* ».

Ensuite, tous les investissements n'ont pas la même valeur. Et leur hiérarchisation ne repose pas sur

« Investir impose un travail qui ne débouche pas sur la couverture immédiate des besoins »

sont hauts fonctionnaires autrichiens de longue date, et le père est à Brno l'équivalent de préfet. Après des études de droit, Eugen rejoint l'administration des finances, qu'il abandonne pour des études d'économie en Allemagne. Elles le mènent à l'université d'Innsbruck, où il enseigne de 1881 à 1889, huit ans qu'achève la publication de son œuvre majeure, la *Théorie positive du capital*.

Antimarxiste, il s'appuie sur les premiers marginalistes, l'Anglais Jevons, le Français Walras et son compatriote Menger, pour critiquer les idées de Marx sur l'origine de la valeur. Face à la théorie de la valeur travail que défend ce dernier, il axe sa réflexion sur la stricte formation des prix selon la vision marginaliste : chaque consommateur achète jusqu'au moment où la satisfaction due à l'acquisition d'une unité supplémentaire d'un bien – l'utilité marginale – est égale au prix. Chaque producteur vend, lui, à un prix qui couvre le coût du dernier bien produit – le coût marginal.

A ce schéma qui ne lui est pas propre, il ajoute une analyse dynamique du marché. En effet, certains consommateurs achètent quand d'autres hésitent, certaines entreprises cherchent à écouler leur production à un prix supérieur au coût marginal moyen de leur filière de production. Conséquence : comment trouver dans ce perpétuel mouvement d'échange le prix d'équilibre du marché dont Walras a établi mathématiquement l'existence ? Böhm-Bawerk démontre qu'il correspond à l'utilité marginale et au coût marginal de ce qu'il appelle le « *couple limite* » constitué par le consommateur qui se détermine le dernier et l'entreprise la plus productive. Il résume ses idées sur les prix en écrivant qu'« un bien ne doit rien à son passé – c'est-à-dire au travail

leur coût, c'est-à-dire sur la quantité de travail qu'ils mobilisent, mais sur leur rendement, c'est-à-dire sur celle qu'ils permettent d'économiser. Fabriquer un seau est moins bon que d'évider un arbre pour faire une canalisation, car il faut régulièrement aller remplir le seau quand la canalisation apporte l'eau sans avoir rien de plus à faire.

L'idée de la préférence pour le présent vient de l'examen de l'épargne en tant que financement de l'investissement. Ce qui motive l'épargne, c'est le taux d'intérêt. Plus les agents économiques sont attachés au présent, moins ils ont envie d'épargner et plus il faut monter les taux. Ceux-ci sont dès lors pour Böhm-Bawerk la mesure de la défiance vis-à-vis du futur.

De ces recherches, il tire la conviction que la croissance économique dépend de la quantité de travail et de la qualité de ce travail liée au progrès technique et à la détermination des chefs d'entreprise, si bien que faire, comme les marxistes, de l'accumulation du capital l'explication centrale du processus économique lui paraît absurde.

Penseur de la droite autrichienne, il est ministre des finances trois fois entre 1895 et 1898, et sans discontinuer de 1900 à 1905. Il instaure l'impôt sur le revenu et s'illustre par une restructuration habile de la dette. Il démissionne quand on lui demande d'augmenter les crédits militaires. Ce lettré connaît l'adage latin, « *Si vis pacem, para bellum* » (si tu veux la paix, prépare la guerre) mais ne le fait pas sien. Il anime après 1905 un séminaire à Vienne où il défend le libéralisme et la paix. Il a le malheur de voir ses sombres présages sur la course aux armements se réaliser puisqu'il meurt le 29 août 1914.

Jean-Marc Daniel est professeur à l'ESCP-EAP

Anton Brender, enseignant à Paris-IX-Dauphine, Florence Pisani, économiste à CPR-Gestion

# « C'est le volontarisme de l'Etat qui permet à l'archipel de tenir... »

L'année fiscale se termine le 31 mars, quel bilan tirer de cet exercice ?

**Florence Pisani** : le Japon est en crise depuis plus de dix ans, et cette année a été marquée, une fois encore, par l'absence de mesures structurelles permettant une réforme en profondeur.

Les deux plans successifs ont simplement amorti le choc externe lié au ralentissement économique mondial. Ils n'ont pas cherché à résoudre les graves difficultés du système financier. Au mois de février, à l'approche de la clôture des exercices comptables, les pouvoirs publics ont décidé de limiter les ventes à découvert en Bourse. Il s'agit d'empêcher la spéculation à la baisse et de soutenir le marché des actions. Cette mesure doit permettre aux banques et aux compagnies d'assurances qui détiennent beaucoup de participations de ne pas voir leur bilan se dégrader un peu plus.

Comment en est-on arrivé à une telle situation ?

**Anton Brender** : la crise japonaise est une crise de l'intermédiation dans laquelle les institutions financières ont pris des risques sans respecter les règles prudentielles normales.

Le système est structuré à l'identique depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Comment s'articule-t-il ? Les ménages placent leur argent dans les banques et les compagnies d'assurances sous des formes relativement peu risquées. Et les établissements financiers prêtent ces fonds aux entreprises et achètent leurs actions. Bref, ils prennent un maximum de risques sans avoir forcément les fonds propres nécessaires pour faire face à un retournement de conjoncture.

Ce dispositif a fonctionné sans problème jusqu'au milieu des années 1980, porté par la croissance. Mais l'explosion de la bulle immobilière et boursière a été fatale. Les établissements financiers se sont retrouvés face à des entreprises incapables de rembourser leurs dettes et dans lesquelles, en plus, ils détiennent des participations qui ne cessent de se déprécier en Bourse.

Autre déconvenue, la libéralisation des marchés financiers a poussé les grandes entreprises japonaises, les plus performantes et rentables, à délaisser les banques nationales pour se tourner vers les marchés internationaux. D'où la fragilité des bilans bancaires...

Quelles sont les conséquences pour l'économie japonaise ?

**F. P.** : une partie des établissements financiers ne disposent plus de fonds propres et ne peuvent



ANTON BRENDER

► Ancien directeur du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), Anton Brender, 56 ans, enseigne l'économie à l'université de Paris-Dauphine.

FLORENCE PISANI

► Diplômée du magistère banque, finance, assurance de l'université Paris-Dauphine, Florence Pisani, 31 ans, est économiste à CPR Gestion.

donc plus prêter aux entreprises. De plus, la population vieillit et ne souhaite pas prendre de risques. L'Etat est le seul à en prendre. D'où une émission de dette publique de durée de plus en plus courte.

**A.B.** : nous sommes face à un paradoxe. Le Japon est le pays qui met à la disposition de l'économie mondiale le plus d'épargne sans être capable d'en porter le risque. Il prête à court terme et sans risque aux Américains et aux Européens en achetant des bons du trésor.

N'importe quel autre pays aurait déjà sombré, comment expliquer cette résistance ?

**A. B.** : c'est le volontarisme de l'Etat qui a permis de tenir. Il a ainsi limité la déflation, c'est-à-dire la baisse des prix, et la dépréciation des actifs en s'endettant de manière considérable : le déficit public est supérieur à l'excédent commercial.

En matière de change, les autorités n'ont pas hésité à intervenir massivement en achetant du dollar pour faire baisser le yen afin de rendre compétitives les exportations. Peu de pays sont capables d'acheter 200 milliards de dollars en quelques années. L'Etat vient aussi de soutenir le marché boursier.

Combien de temps cela peut-il encore durer ?

**F. P.** : une seule certitude, il faut d'abord remettre en état le système financier et cela prendra du temps.

Des réformes sont annoncées pour avril mais pour l'instant, les mesures restent floues. Les pouvoirs publics veulent essayer de résoudre le problème de créances douteuses, ces dettes contractées par des firmes devenues insolubles. Ils veulent aussi permettre aux banques et aux entreprises de décroiser leurs participations. Un projet est à l'étude en ce sens et l'on vient de permettre aux sociétés de racheter leurs propres actions. En attendant, tant que ces restructurations ne seront pas engagées, l'économie nipponne fluctuera au gré de l'économie mondiale.

Propos recueillis par Dominique Gallois

**CADRES EN ACTIVITÉ**

**Executive MBA Dauphine**

Réunions d'information le mardi 2 avril et le mardi 21 mai à 19 h 00 à l'Université Paris Dauphine

www.mba.dauphine.fr  
mba@dep.dauphine.fr  
Tél. : 01 44 05 41 81

**Rencontrez 50+ programmes...**

Darden, Duke, Edhec, Essec, HEC, IEDE, IMD, INSEAD, LBS, Reims, Thunderbird, Wharton etc.

**19 mars 2002**  
Toit de la Grande Arche de la Défense

**Exec Education** | **MBA**  
Tout sur les formations pour cadres et dirigeants | Rencontrez les responsables des MBA & Exec MBA

Inscriptions, renseignements et horaires : [www.topcareers.net](http://www.topcareers.net)

# Quelle politique économique pour la France en 2002-2003 ?

par Christian Saint-Etienne

L'approche des échéances électorales, on peut aborder cette question de deux manières. Selon une approche politique, on peut souhaiter soit privilégier la production de richesses et la réduction des impôts parce qu'on s'adresse à une clientèle de droite, soit favoriser le partage inconditionnel des ressources, sans même s'interroger sur les conditions de la production de ces ressources, parce qu'on s'adresse à une clientèle de gauche. En privilégiant une approche stratégique, on peut définir les objectifs poursuivis et les contraintes qui s'imposent à nous, et en déduire les décisions à prendre pour construire notre avenir, au lieu de le subir. La seconde approche est préférable car elle seule permet de réellement construire notre avenir sans buter sur l'opposition entre le réel et les préjugés.

L'objectif principal que l'on peut souhaiter poursuivre consiste à atteindre une croissance durable favorisant la recherche de l'excellence, dans le respect de notre environnement et des équilibres sociaux entre les générations et entre les principales catégories sociales : villes/campagnes ; classes populaires/classes moyennes et détenteurs du patrimoine ; éduqués/ moins éduqués ; rentiers/preneurs de risques. Les trois principales contraintes qui s'imposent à nous sont : le vieillissement de la population, la mise en concurrence des Etats au sein de la zone euro et de l'Union européenne, et l'extrême concurrence entre les entreprises au sein du marché économique mondial.

Le vieillissement de la population est le résultat d'un bienfait : l'allongement de l'espérance de vie. Il serait dramatique que notre incapacité à réformer les systèmes de retraite conduise à transformer ce bienfait en catastrophe. Le rapport du commissaire au Plan, Jean-Michel Charpin, publié au prin-

temps 1999, reste d'actualité. Mais il faut compléter l'allongement de la durée de cotisation, qui est recommandé dans ce rapport, par la retraite à la carte, de sorte que les Français puissent prendre leur retraite, en toute neutralité actuarielle, dans une plage allant de 35 à 50 ans de cotisations.

Cette retraite par répartition, dans un système par points, doit être complétée par un étage supplémentaire de retraite en épargne individuelle et doit être cumulable avec d'autres revenus d'activité. Il s'agit de simplement autoriser le cumul emploi-retraite qui est actuellement offert aux militaires, notamment aux gendarmes. La mise en concurrence des Etats au sein de la zone euro et de l'Union européenne résulte de la conjonction de la monnaie unique et du marché unique qui conduit à la transparence des charges sociales et fiscales qui frappent la production de richesses en Europe.

Or la France souffre de ce que notre dépense publique, en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), dépasse de huit points de PIB la moyenne des onze autres pays membres de la zone euro. Cet écart représente plus de 100 milliards d'euros de prélèvement supplémentaire sur la valeur ajoutée productive en France, ce qui exige une très forte productivité des travailleurs français pour qu'ils restent compétitifs en Europe. Mais nos salariés voient le fruit de cette productivité confisqué par les impôts et charges sociales qui frappent la production. De sorte que les revenus nets après impôts et charges des actifs en France sont aujourd'hui plus faibles que dans les autres pays européens les plus dynamiques.

Cette comparaison défavorable à la France alimente la triple émigration des talents individuels, des capitaux et des entreprises, qui limite notre croissance potentielle à moyen terme. La globalisation des marchés contraint nos entreprises à toujours plus d'innovation et de qualité dans la production, alors que

nous avons multiplié les réglementations qui sanctionnent l'effort.

La législation sur les 35 heures, imposée de façon centralisée et uniforme, a rigidifié l'offre. Mais d'autres réformes apparentes se révèlent être des freins à la production et donc, en définitive, des reculs sociaux pour les travailleurs, comme le durcissement des règles de licenciement qui conduit à multiplier l'emploi précaire en France et la délocalisation à l'étranger. Ces trois contraintes majeures conduisent à vouloir réformer la sphère publique. Il faut réussir à stabiliser

serait réduit à 40 % en trois ans ;

– réduire l'impôt sur les sociétés à 25 % en trois ans, en contrepartie de la suppression de l'avoir fiscal. Le premier million d'euros de bénéfice imposable ne serait taxé qu'à 15 % pour encourager le développement des PME en forte croissance ;

– en ce qui concerne l'impôt sur la fortune, une disposition pourrait prévoir que les actions apportées à un pacte d'actionnaire d'une durée de sept ans et rassemblant 35 % du capital des entreprises ne seraient pas prises en compte dans la base de calcul de l'impôt sur la fortune

## Il faut réussir à stabiliser la dépense publique en volume, et baisser les impôts sur la production et les charges sur les bas salaires, si l'on veut que le pays s'impose sur la scène économique mondiale au cours des prochaines années

la dépense publique en volume, et baisser les impôts sur la production et les charges sur les bas salaires, si l'on veut que la France s'impose sur la scène économique mondiale au cours des prochaines années.

La réforme du régime de retraite proposée ci-dessus représente, à elle seule, un tiers de l'effort d'ajustement nécessaire pour rendre notre pays compétitif. Il faut également continuer de réformer le système de santé et réduire progressivement le nombre d'emplois publics si l'on veut diminuer l'écart de poids de la dépense publique entre la France et ses voisins européens au cours des prochaines années. Mais il faut aussi dynamiser la production et compenser l'effort en agissant dans trois directions pour baisser l'impôt :

– ramener l'impôt progressif sur le revenu à trois tranches, en intégrant l'abattement de 20 % bénéficiant actuellement aux revenus salariaux. Le taux marginal de l'impôt sur le revenu (CSG-CRDS compri-

(ISF). De tels pactes seraient de nature à favoriser le développement des entreprises et l'investissement productif en contrepartie d'une perte de liquidité pour les actionnaires concernés.

La mise en œuvre de ces quelques mesures, inscrites dans un plan d'ensemble permettant de lutter contre les pollutions et l'insécurité, d'améliorer le fonctionnement de l'éducation nationale, de favoriser la formation tout au long de la vie, permettrait à la France de dynamiser son économie, dans le contexte de la concurrence européenne et internationale qui s'exacerbe, sans remettre en cause le cœur du contrat social de solidarité auxquels les Français sont attachés.

**Christian Saint-Etienne** est professeur des universités et président de l'Institut France-Stratégie. Il est l'auteur de *Appel à une génération citoyenne. 21 propositions pour construire notre avenir* (Economica, septembre 2001)

## LIVRES

par Yves Mamou

# L'impôt dilapidé

> LE GRAND GASPILLAGE, de Jacques Marseille (Plon, 2002, 275 p., 19 €).

**EST-IL RAISONNABLE** d'exiger du personnel politique qu'il rende la dépense publique toujours plus efficace et rationnelle ? Ne rêvons pas ! Le gaspillage semble inhérent à cette fonction « trop humaine » qu'est l'exercice du pouvoir politique. En revanche, il est salutaire de protester lorsque le niveau de dépenses improductives touche à l'acceptable ! Et c'est précisément ce travail que vient de réaliser Jacques Marseille, professeur à la Sorbonne.

Après avoir épluché les rapports de la Cour des comptes sur plusieurs années, pris en considération les rapports de la mission d'évaluation et de contrôle de l'Assemblée nationale et ceux de la commission des finances du Sénat... Jacques Marseille en arrive à pointer un montant de dépenses inutiles et incontrôlées proprement exorbitant : de l'ordre de 100 milliards d'euros (650 milliards de francs) PAR AN. « Soit deux fois le montant de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ».

### DOGME COÛTEUX

On peut regretter que cet inventaire déprimant du gâchis de l'argent public s'ouvre sur les dépenses du ministère de la culture. Mais c'est sans doute pour mieux souligner le ridicule « 1 % culturel », objectif budgétaire qui apparaît un dogme coûteux de communication sans réel fondement culturel. Jacques Marseille passe ensuite en revue les gaspillages effectués au nom de l'emploi, de la santé, de l'éducation, de l'entreprise, de l'emploi public et enfin de la décentralisation. Et là, les deniers publics apparaissent littéralement happés par un aspirateur fou. Le coût des 35 heures : « 71,2 milliards de dépenses publiques en 2000 pour

200 000 emplois créés. Soit près de 360 000 francs [54 881 euros] par emploi ! Chaque poste créé aura coûté au citoyen contribuable 30 000 francs [4 573 euros] par mois. Difficile d'imaginer une dépense plus coûteuse. »

La santé avec la gabegie organisée sur les médicaments, le courage politique qui manque pour promouvoir le déremboursement systématique des spécialités sans effets curatifs, ou l'absence de lutte contre les sureffectifs administratifs dans les hôpitaux publics. Concernant l'éducation (plus de 107 milliards d'euros) l'auteur, en bon économiste, appuie sur le fait que la question de l'efficacité est absente du dispositif de l'éducation nationale. Si bien qu'en termes de comparaison internationale le rapport coût-performance du système scolaire place les élèves français et tchèques à des niveaux semblables « alors que les dépenses par élève sont deux fois plus élevées en France ».

La litanie des différents postes de dérive n'a rien de réjouissant : masse salariale des fonctionnaires, sauvetages coûteux des banques publiques comme le Crédit lyonnais, le Comptoir des entrepreneurs, ou de compagnies d'assurances comme le GAN... mais n'aboutit pas à une contestation poujadiste de l'impôt : « Ce n'est pas le montant de l'impôt sur le revenu qui est déprimant, c'est le gaspillage stupide de centaines de milliards de francs. »

Pour en sortir, l'auteur propose que les citoyens reprennent le pouvoir. A titre d'exemple, ils devraient avoir le droit, fussent-ils une minorité, d'initier des référendums sur des choix fiscaux. Pourquoi pas ? Tout est bon pourvu que cela cesse un jour, a-t-on envie de lui répondre.

# Moulinex : pour une nouvelle responsabilité des managers

par Armand Hatchuel

L'affaire Moulinex impose d'abord à limiter les préjudices subis par les personnels. Mais le débat doit-il s'arrêter aux effets de la mondialisation, au prix du travail dans les pays asiatiques, aux querelles intestines dans l'entreprise, au rôle de l'Etat face aux sinistres économiques ? Ce serait oublier les questions essentielles : d'où provient la valeur dans les économies contemporaines ? Qui est responsable de sa création dans l'entreprise ? Pourquoi l'une des marques industrielles les plus populaires s'est-elle effondrée ? On comprend que des personnels choqués en appellent à la solidarité nationale en invoquant le dumping social des pays d'Asie. Mais le soutien public doit s'exercer sans occulter les causes véritables du drame. Encore doit-on avoir les idées claires sur la manière dont une entreprise survit dans l'économie contemporaine.

Moulinex est un industriel de l'univers domestique. Quelle est la valeur d'un fer à repasser ou d'une machine à laver ? La réponse la plus sûre à cette question est que cette valeur n'est ni universelle ni constante ! Nul ne sait si on achètera des fers à repasser demain ou si « repasser » aura encore un sens. Rien n'interdit aussi que ces objets, métamorphosés, ne retrouvent une valeur commerciale inconnue aujourd'hui. La mort de Lip fut suivie par l'essor imprévu des montres Swatch ; l'aspirateur sans sac de Dyson ou le fer à repasser Aquaglis de Calor ont récemment modifié le destin commercial d'objets que l'on croyait stabilisés.

La valeur n'est jamais acquise par avance, elle exige un acte de

conception innovant, reconnu par des clients. Une fois la valeur repérée, alors s'engagera une compétition à l'issue incertaine qui peut aboutir au monopole comme à la guerre des prix. Il y a donc deux types de concurrence, l'une par les coûts, l'autre par la valeur. Cette dernière est trop souvent confondue avec l'offre de qualité : c'est oublier l'innovation de fonction et de forme. Le pain de bonne qualité, ce n'est pas la biscotte ; et la création de valeur exige de nouveaux usages ou de nouveaux styles. C'est cette quête indéfiniment répétée

que classique, et les recherches récentes sur l'activité de conception et d'innovation n'ont pas encore modifié les représentations anciennes de l'entreprise.

Cela donne à réfléchir sur les responsabilités en matière de défaillance d'entreprises. Car qui détermine un tel processus de création de valeur ? On pourrait répondre tout le monde, mais ce serait irréaliste. Les politiques d'innovation dépendent au premier chef des dirigeants et des cadres de conception (produit, marketing, design, recherche, technique...).

## Qu'au moins cette fois, en raison de l'attachement des Français à la marque, le soutien public soit assorti d'un travail de recherche gestionnaire et historien approfondi restituant l'histoire de cette défaillance

qui détermine la survie d'une entreprise et tempère les effets destructeurs de la concurrence.

La logique de la valeur rend irréversible une idée reçue tenace : les entreprises meurent parce qu'elles ont des coûts de production trop élevés. On confond ainsi le mécanisme et la cause de la défaillance : un noyé meurt nécessairement par asphyxie, mais celle-ci n'est pas la cause de la noyade ! Les entreprises ne meurent que parce que la conception de l'offre a été défaillante. Pourtant subsiste chez beaucoup de commentateurs un discours essentiellement productiviste. Une telle vision vient de loin : elle imprègne la théorie économi-

C'est à eux que le reste de l'entreprise, producteurs ou vendeurs, confie son destin en réalisant l'offre de valeur préalablement conçue.

Dans les drames du type Moulinex, la responsabilité réelle – et non pas juridique, cela n'est pas notre affaire – est nécessairement celle des cadres et des dirigeants qui n'ont pas su (ou pu ?) construire une politique d'innovation qui garantisse les profits et les emplois. Mais, objectera-t-on, qui prouve que cela était possible ? Ou que cela n'a pas été tenté ? On peut déclarer que c'était mission impossible. Mais alors pourquoi ces plans sociaux répétés depuis des

années ? De plus, de 1974 à 1993, dans le même secteur, confronté aux mêmes conditions de concurrence, Tefal, filiale du groupe SEB, l'un des repreneurs de Moulinex, a défendu et réussi, sous la présidence de Paul Rivier, un modèle de croissance industrielle précisément fondé sur l'innovation répétée.

Il reste que nous ne disposons d'aucune recherche approfondie attestant que tout cela n'a pas été tenté. Mais ne faut-il pas inverser la charge de la preuve ? Au-delà du cas Moulinex, en pareille situation, n'est-ce pas aux ingénieurs, aux designers, aux publicitaires, aux responsables marketing qui ont travaillé dans cette entreprise de démontrer aux personnels ainsi qu'à la solidarité nationale que leur politique d'innovation et de renouvellement de la valeur a été réelle, quoique malheureuse ?

Insistons : la vision commune de l'économie et de l'entreprise est inadaptée à la réalité de la création de valeur dans nos sociétés. Elle conduit à exonérer les acteurs de cette création de toute responsabilité y compris de celle, élémentaire, qui consiste à débattre et à s'expliquer. Qu'au moins cette fois, en raison de l'attachement des Français à la marque, le soutien public soit assorti d'un travail de recherche gestionnaire et historien approfondi restituant l'histoire de cette défaillance. Que l'habitude s'installe d'une « analyse d'entreprise » (et non pas seulement d'un bilan) en cas de sinistre économique. Cela n'évitera pas le risque gestionnaire, mais renforcera la conviction que la raison d'être des cadres et des dirigeants est de créer le futur de l'entreprise.

**Armand Hatchuel** est professeur à l'Ecole des mines de Paris

# PARUTIONS

## ■ L'ÉGALITÉ DES POSSIBLES, d'Eric Maurin

En sous-titre de son ouvrage, Eric Maurin précise qu'il traite de « la nouvelle société française ». En vingt ans, l'identité au travail, tout comme les relations d'emploi dans l'entreprise ont connu un véritable bouleversement. La première s'est considérablement diluée, les secondes se sont fortement fragilisées. Polytechnicien, docteur en économie et chercheur au Centre de recherches en économie et en statistique (Crest) de l'Insee, Eric Maurin rend compte de ces mutations qui ont travaillé souterrainement et en surface la société française. Ce constat établi, Eric Maurin présente dans une dernière partie « quelques voies de redéfinition des politiques sociales en termes d'égalité des possibles ». Il s'agit notamment de repenser le dispositif de formation continue, ainsi que les politiques de réduction des inégalités.

Ce petit livre synthétique mais parfois abscons s'inscrit dans une nouvelle collection, intitulée « La République des idées », animée par Laurent Bouvet, Olivier Mongin, Thierry Pech et Pierre Rosanvallon. L'objectif de cet « atelier intellectuel international », selon leur propre terminologie, est de publier une dizaine d'ouvrages courts par an sur des questions centrales ou des problèmes émergents du monde contemporain. (Le Seuil, 80 p., 9,50 €).

A. B.-M.

## ■ GUIDE PRATIQUE DE L'ÉLU DU C.E. LES 884 QUESTIONS QUE LES ÉLUS NOUS POSENT CHAQUE JOUR,

de Nicolas Dubost, Olivier Fradet et Christian Sciboz  
Comment se définit un délit d'entrave ? Quel est le rôle du comité d'entreprise (CE) dans le cadre du plan de formation ? Qui doit prendre l'initiative d'organiser les élections de CE ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles répond l'édition 2002 de ce guide réalisé par Forma CE (groupe Alpha), qui conseille et forme des élus du comité d'entreprise. Cet ouvrage intègre les nouveautés de l'année passée. Ainsi, depuis juillet 2001, un CE peut verser de l'argent à une association menant des actions locales contre l'exclusion, sous certaines conditions. En revanche l'ouvrage ne contient pas les informations relatives à la loi de modernisation sociale, qui n'était pas publiée au moment de la parution de ce livre. Pour chaque thème traité, Forma CE rappelle les textes légaux de référence, en y ajoutant, pour certains, ses conseils (Forma CE, 276 p., 45 €).

F. A.

## Formation Continue - Université de Rennes 1

# DESS économie et gestion des établissements sanitaires et sociaux

Service Formation Continue  
4, rue Kléber - 35000 Rennes  
02 23 23 39 50 - <http://sfc.univ-rennes1.fr>

rentrée  
sept. 2002

Faculté des sciences économiques

ADECCO VIENT DE SIGNER UN ACCORD AVEC L'ASSOCIATION POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES (AFPA) AFIN DE RENFORCER LA FORMATION DES INTÉRIMAIRES EN MISSION. LE BUT ÉTANT DE MIEUX RÉPONDRE À LA DEMANDE DES ENTREPRISES DONT CERTAINES FONT UN USAGE ABUSIF DU TRAVAIL TEMPORAIRE

## La guerre entre entreprises d'intérim passe par le social

Une population flottante qu'il ne serait pas nécessaire de fidéliser ? Cette image du travail intérimaire commence à évoluer. Depuis longtemps déjà, les grandes entreprises de travail temporaire (ETT) se sont attelées à structurer le secteur et à doter les intérimaires d'une couverture sociale qui les rapproche, en termes de salaires ou de statut, des salariés en contrat à durée indéterminée, afin de redorer le blason d'une profession décriée.

Mais cette action collective est devenue, au fil des ans, un axe « de différenciation commerciale », selon l'expression d'un responsable de Manpower. En d'autres termes, sur un marché où l'offre et la demande de travail sont, malgré le chômage, en relative inadéquation, les ETT n'ont pas d'autre choix que de multiplier les opérations destinées à mieux qualifier les salariés qu'elles emploient... pour mieux fidéliser leurs clients, les entreprises ayant des difficultés de recrutement. Ou celles qui ont choisi d'en faire un usage structurel comme Renault dont la filiale Sovab vient d'être condamnée pour usage abusif d'intérimaires par le tribunal de Briey (Meurthe-et-Moselle).

Ainsi, Gilles Quinnez, directeur général d'Adecco, et Gilbert Hyvernat, directeur général de l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA), ont signé le 12 février dernier un accord cadre national pour « favoriser le perfectionnement des salariés temporaires ». L'AFPA s'engage donc à mener des actions de formation dans une dizaine de secteurs (horticulture, BTP, plasturgie, textile...), à mettre en place des bilans de compétences et différents types de formation sous contrat. Concrètement, l'accord prévoit de piloter et accompagner « en commun » les demandeurs d'emplois non qualifiés ou les collaborateurs d'Adecco dans des « parcours professionnalisants » ou alterneront périodes de formation et missions professionnelles. Point important, « Adecco sollicitera l'AFPA pour construire un dispositif de validation des acquis de l'expérience de ses intérimaires ».

Cet accord s'inscrit dans un effort de l'ensemble du secteur. Manpower de son côté a développé en 2001 des actions de formation en direction de 40 000 personnes, pour un budget d'environ 46 millions d'euros. « 87 % de notre budget de formation va aux intérimaires, le reste aux permanents du groupe. Dans le Nord, nous venons de lancer pour 300 jeunes des contrats de formation en alternance avec des entreprises de BTP », rapporte un responsable de la communication de Manpower.

Philippe Gobinet, PDG de Partenaire, une ETT basée à Orléans, mène lui aussi une action en profondeur sur sa région. « On ne peut pas raisonner en termes de département, mais de bassin d'emploi. Par exemple, nous avons lancé en liaison avec l'AFPA et l'ANPE une action pour reclasser les ouvrières de la chaussure choletaise, en difficulté, vers l'agroalimentaire et le nautisme en Vendée. Nous formons ces femmes sur des métiers rares, comme stratifeuse ou menuisère d'agencement ».

### BESOINS ÉVOLUTIFS

La contrainte est d'autant plus forte que, dans toutes les ETT, les trois quarts des missions sont réalisées par un quart des travailleurs intérimaires. C'est donc cette population « d'intérimaires permanents » qu'il convient de fidéliser et

d'adapter aux besoins évolutifs du marché du travail.

« On ne peut pas raisonner en termes de département, mais de bassin d'emploi. Par exemple, nous avons lancé en liaison avec l'AFPA et l'ANPE une action pour reclasser les ouvrières de la chaussure choletaise, en difficulté, vers l'agroalimentaire et le nautisme en Vendée. Nous formons ces femmes sur des métiers rares, comme stratifeuse ou menuisère d'agencement ».

« On ne peut pas raisonner en termes de département, mais de bassin d'emploi. Par exemple, nous avons lancé en liaison avec l'AFPA et l'ANPE une action pour reclasser les ouvrières de la chaussure choletaise, en difficulté, vers l'agroalimentaire et le nautisme en Vendée. Nous formons ces femmes sur des métiers rares, comme stratifeuse ou menuisère d'agencement ».

Les ETT spécialisées sur le personnel très qualifié ont choisi de fidéliser, non par la formation, inutile dans leur cas, mais par les avantages sociaux. En janvier dernier, Expectra, « n°1 du travail temporaire expert », a lancé toute une gamme d'avantages sociaux et de services supérieurs à ceux dont jouissent habituellement les intérimaires : prêts immobiliers et personnels à taux réduits non plafonnés, couverture santé complémentaire plus avantageuse, couverture prévoyance, assurance voyage, assurance-vie... Le but est toujours le même : fidéliser pour mieux répondre à une demande soutenue de main-d'œuvre qualifiée en provenance des entreprises.

Yves Mamou

## « Il faut valoriser ces gens »

UNE CENTAINE DE MANŒUVRES DEVRAIENT BÉNÉFICIER D'UNE VALORISATION DES ACQUIS DE LEUR EXPÉRIENCE

ORLÉANS de notre correspondant régional Dans le petit bureau de l'agence d'intérim Adecco, en plein cœur du vieux Orléans, Johan, 22 ans, est inquiet. C'est son premier entretien. Depuis plus d'un an, il accumule les missions d'intérim, comme préparateur de commandes dans une entreprise de logistique. En d'autres termes, il est manutentionnaire. Adecco, son employeur, lui a proposé de valider sa jeune expérience professionnelle. Il fait partie des 70 candidats qui participent à une opération-pilote menée dans la région Centre à la suite d'un accord passé le 31 octobre 2001 entre la société d'intérim, la direction régionale de l'emploi et l'Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA).

Si Johan franchit cette première étape d'entretien, où toutes les tâches qu'il a accomplies seront recensées, la seconde sera déterminante. Il sera observé par des conseillers de l'AFPA sur son lieu de travail. Au bout de 4 à 5 mois, si l'évaluation est concluante, il lui sera remis un certificat de compétence professionnelle par le ministère de l'Emploi. Avec trois de ces certificats au moins – des unités de valeur, en quelque sorte – il pourra obtenir plus tard un certificat de formation professionnelle.

Catherine Vidart dirige une agence d'Adecco spécialisée dans le BTP, à Tours. Elle voit défiler des manœuvres, « des personnes qui sont capables, mais pas reconnues », dit-elle.

« Lorsque ma direction m'a parlé de l'opération, l'idée m'a bien plu, poursuit-elle, cela permet de valoriser ces gens, de les faire reconnaître par les entreprises qui les emploient. Celles-ci bénéficient de leurs savoirs. Si cela donne à ces salariés un niveau de qualification, et un salaire correspondant aux tâches qu'ils exécutent, tant mieux ! » Laurent, par exemple, 39 ans, a tâté un peu de tous les métiers, avant d'apprendre sur le tas le bâtiment chez son frère artisan et de travailler en intérim. Il a même bâti sa maison. « Mes chefs ne croyaient pas que j'étais un simple manœuvre, quand je le leur ai dit. Pourtant sur mon contrat de travail, et surtout pour la paie, je reste un manœuvre », commente-t-il. Aussi a-t-il saisi cette occasion de faire valider son savoir quand Catherine Vidart le lui a proposé.

Adecco s'est fixé l'objectif de toucher dans la région une centaine de manœuvres dans les métiers les plus divers. Jusqu'ici une trentaine

ve. « Nous n'avons aucune peine pour vendre cette démarche. Ils répondent tous ok ! », indique-t-elle.

Le ministère de l'emploi et de la solidarité a donné un accord total à l'opération. La validation des compétences est une idée déjà ancienne, mais qui est encouragée par la récente loi de modernisation sociale. L'opération signée dans le Centre a été inscrite dans le contrat de plan Etat-région. « Nous voulons que ces salariés puissent monter en qualification. Il faut dépasser le stade du "Je n'ai pas le CAP, donc je n'ai rien", en mettant en place un système de professionnalisation plus progressif », affirme Hervé Rigault, de la direction régionale de l'emploi.

L'opération permet au salarié de mieux se défendre au sein de l'intérim, ou de faire plus facilement le saut en entreprise. Mais, constate M. Rigault, « les entreprises d'intérim sont en concurrence et cherchent à fidéliser leurs clients. Si elles ont dans leurs fichiers des personnels dont la qualification est reconnue, c'est un argument commercial. Ce n'est pas purement philanthropique ». Réponse de Jocelyne Bourmat : « Tout le monde y trouve son compte, la société d'intérim, son client, et l'intérimaire. Ce n'est pas uniquement une action commerciale de notre part. »

Un projet qui a pour but, dans l'esprit de ses concepteurs, de modifier la perception que les parties prenantes ont souvent de la formation professionnelle. Pour M<sup>me</sup> Bourmat, les entreprises vivent trop dans la « culture du diplôme ». « Dans dix ans, l'expérience comptera peut-être autant que le diplôme. Mais pour l'instant, ce n'est pas le cas. En recourant à l'expérience, les entreprises peuvent avoir un personnel de qualité », insiste-t-elle. Elle ajoute : « Ce n'est pas facile d'évoluer dans une profession, quand on est salarié et que le patron ne vous propose rien. On reste en stand-by sur le même poste. Et puis arrivent des licenciements massifs. On voit alors des salariés reprocher avec force à leurs patrons de les "virer" parce qu'ils ne sont plus opérationnels. A qui la faute ? »

Régis Guyotat

Bien démarrer sa journée.

**Confirmation systématique de livraison**

Cher Monsieur Rollet  
Nous avons le plaisir de vous informer que vos envois StartDay Express ont été livrés à :

<b>FRANCFORT</b>	<b>8 H 12</b>
<b>COPENHAGUE</b>	<b>8 H 26</b>
<b>MILAN</b>	<b>8 H 43</b>

Bonne journée !  
DHL

Avec StartDay, DHL vous informe de la livraison de votre colis sans que vous ayez besoin de le demander.

N'attendez plus de savoir si le colis que vous avez envoyé hier est bien arrivé ce matin à la première heure. Avec StartDay Express (avant 9h), une confirmation de livraison vous est systématiquement envoyée par fax ou par mail, comme vous le souhaitez. Vous pouvez suivre vos envois grâce à tous les outils proposés par DHL (Internet, e-mail, WAP, SMS, Numéro Vert, Service 40ca).

9 800 20 25 25 | www.dhl.fr

**DHL**  
WORLDWIDE EXPRESS

Nous tenons vos promesses

« LES CITOYENS  
PEUVENT-ILS  
CHANGER  
L'ÉCONOMIE ? »  
TEL ÉTAIT  
LE THÈME  
DU COLLOQUE  
ORGANISÉ  
LE 14 MARS  
PAR LE COLLECTIF  
ENGAGEMENTS  
CITOYENS  
DANS L'ÉCONOMIE  
ET AUQUEL  
« LE MONDE »  
S'EST ASSOCIÉ

## Comment se battre « contre l'économisme »

A QUELLES  
CONDITIONS  
LA DÉMARCHE  
DE L'ÉCONOMIE  
SOLIDAIRE  
PEUT-ELLE ÊTRE  
AMPLIFIÉE ?

**D**e toutes les métaphores utilisées, la plus parlante fut celle de Jean-Paul Vigier, président de la Fédération européenne de banques éthiques et alternatives (Febea): « *Quand on veut inventer l'électricité, on ne peut pas se contenter d'améliorer la bougie.* » Responsable du comité du label Finansol, il tentait avec d'autres acteurs de l'économie solidaire de définir les conditions qui permettraient d'amplifier leur démarche, jusqu'à maintenant encore marginale. Pour lui, ce changement d'échelle, thème de la table ronde finale du colloque « Les citoyens peuvent-ils changer l'économie ? », ne peut se faire, pour

commencer, que si la volonté politique des différents gouvernements est au rendez-vous. « *Si non, on pourra mettre en place tous les mécanismes que l'on veut, cela ne servira à rien...* » Un appel que Victor Ferreira, directeur de Max Havelaar France, et Pascal Erard, coordinateur du collectif Ethique sur l'étiquette, ont aussi lancé.

Ce préalable fait, les trois promoteurs du « Penser local, agir global » ont énoncé un certain nombre de pistes économiques susceptibles de développer, pour l'un, le commerce équitable, pour l'autre, la finance solidaire et pour le troisième l'éthique des multinationales. Il s'agit, entre autres, de poursuivre la mise en réseau de l'ensemble des acteurs, de mieux sensibiliser les consommateurs – y compris par des campagnes télévisuelles – et de rap-

procher ONG et syndicats. Soulignant la rigidité des réglementations bancaires, Jean-Paul Vigier s'est ainsi demandé, concernant son domaine spécifique de la finance solidaire « *s'il fallait créer des systèmes ex nihilo* » ou bien « *s'appuyer sur les réseaux existants, notamment les banques mutualistes* ». Bref, les idées ne manquaient pas.

Leurs propositions – tel était le principe de cette journée du 14 mars – ont été examinées de près par trois économistes. Ces juges – Dominique Plihon, professeur à l'université Paris-Nord et par ailleurs président du conseil scientifique d'Attac, Pierre Jacquet, professeur à l'École nationale des ponts et chaussées et directeur délégué de l'Agence française du développement, et Jean Pisani-Ferry, président délégué du Conseil d'analyse

économique – ont déclaré dans une belle unanimité leur attachement à la philosophie générale de la démarche. Pas uniquement par volonté romantique de « *changer le monde* » comme l'a énoncé Pierre Jacquet, mais aussi, comme l'ont dit tour à tour Dominique Plihon et Jean Pisani-Ferry, parce que, lorsque les réglementations publiques sont défaillantes, il est bon de voir la société civile prendre le relais en tentant de négocier des normes sociales et environnementales.

Une empathie qui ne les a pas empêchés de faire part d'un certain scepticisme. « *Je n'ai rien contre l'idée de se battre contre l'économisme*, a expliqué Pierre Jacquet, *mais aller contre le raisonnement économique est dangereux.* » Parmi les bugs relevés, les incohérences liées aux questions de prix ont été mentionnées à plusieurs reprises. Relever les prix agricoles ? « *S'ils augmentent tous, a démontré Pierre Jacquet, il n'y aura pas de gains de pouvoir d'achat. Ou il faut alors admettre – dans le cadre d'une économie solidaire – que certains producteurs gagnent plus que d'autres. Se pose alors la question de la répartition des richesses.* » Pour Jean Pisani-Ferry, l'idée de redresser le prix des matières premières « *est vouée à l'échec* ». L'économiste rappelant que la France avait en son temps décidé d'acheter du gaz algérien à un prix supérieur à celui du marché... « *une*

*démarche économique qui n'a guère duré longtemps...* » Le président délégué du Conseil d'analyse économique a néanmoins versé son écot à la lutte solidaire. Présent au World Economic Forum, qui, cette année, s'est tenu à New York et non à Davos, il a bien noté l'inquiétude des grands groupes mondiaux liée « *à la vulnérabilité de leurs marques* » qu'ils « *valorisent pourtant*

Lorsque les réglementations publiques sont défaillantes, il est bon de voir la société civile prendre le relais en tentant de négocier des normes sociales et environnementales

*énormément au sein de leurs actifs* ». Ce talon d'Achille « *peut être un levier important pour stimuler le comportement éthique des consommateurs* », a-t-il indiqué, confirmant ainsi qu'en matière d'économie solidaire, certains objectifs étaient atteignables, et d'autres pas du tout.

Marie-Béatrice Baudet

## La réciprocité et la redistribution au côté du marché

LA PREMIÈRE TABLE  
RONDE A CREUSÉ  
L'IDÉE DE « POSER  
DES ACTES  
ÉCONOMIQUES  
DIFFÉRENTS »

**A** première vue, les chiffres sont modestes : 200 millions d'euros de produits financiers solidaires placés sous le label Finansol, face à 2 000 milliards de dollars sur les marchés boursiers mondiaux ! Mais ces 200 millions d'euros qui circulent entre 30 000 épargnants solidaires et près de 5 000 entrepreneurs ont permis de créer 7 000 emplois, a rappé-

lé Henri Rouillé d'Orfeuil, président de Finansol, au nom du Collectif Engagements citoyens dans l'économie en reconnaissant la nécessité de « *changer d'échelle* ». Dans ces conditions, Jean-Louis Laville, directeur du Laboratoire de sociologie du changement des institutions (LSCI), a fait œuvre de pédagogie, en posant le cadre du débat. « *L'économie solidaire, ça existe* », a-t-il expliqué. Il ne s'agit pas d'« *un tiers secteur résiduel* » qui se limiterait à l'insertion d'un public défavorisé. Ce n'est pas non plus « *une économie parasitaire qui ne serait pas productrice de richesses* ». Au contraire. M. Laville a rappelé qu'aujourd'hui toutes les économies étaient mixtes et qu'au panthéon des valeurs économiques la réciprocité et la redistribution figuraient au côté du marché.

Ces précisions données, Pauline Grosso, secrétaire générale de Finansol, a présenté les réseaux de finance solidaire en France. Elle a rappelé que « *les montants étaient*

*petits* » – en 2000, il existait 27 produits d'épargne solidaire –, mais il s'agit aussi « *d'un secteur jeune, de moins de vingt ans d'âge, qui a doublé en cinq ans* ». Reste qu'il est désormais nécessaire de passer à un double changement d'échelle : au niveau de la demande, où simplement un dixième des besoins est satisfait ; au niveau de l'offre, où les entreprises du secteur sont pratiquement toutes déficitaires.

Responsable du réseau de commerce équitable Artisans du soleil, Olivier Hauville a explicité les enjeux de cette démarche. « *Le commerce équitable, c'est à la fois un outil de meilleure répartition de la richesse pour des producteurs déjà présents sur le marché, mais c'est aussi un outil de lutte contre l'exclusion économique* », a-t-il expliqué. La labellisation est le procédé le plus courant, mais là aussi l'offre est extrêmement réduite – à quelques filières de produits agroalimentaires – et elle pourrait être démultipliée.

Qu'en pensent les économistes ? « *Une société peut-elle tolérer qu'il y ait des fonds éthiques et des fonds qui ne le soient pas ? Un commerce équitable et un commerce... inéquitable* », s'est interrogé Jacques Généreux, professeur à Sciences-Po et prési-

200 millions d'euros  
qui circulent entre  
30 000 épargnants  
solidaires  
ont permis de créer  
7 000 emplois

dent de l'Association internationale pour l'économie humaine. Les fonds éthiques qui existent depuis cent ans dans le monde anglo-saxon stagnent à 12 % du volume mondial des investissements, a-t-il rappelé. Pour agir de manière efficace, il a plaidé pour le retour d'actions citoyennes sur les politiques, à l'échelon national. Michèle Debonneuil, chef du service économique au Plan, a estimé qu'il fallait « *placer les impératifs de l'économie solidaire au cœur de l'économie normale* ». Quant à Xavier Timbaud, directeur du département d'analyse de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), il a tracé un avenir original : « *La perte de légitimité de l'Etat libère une place dans laquelle l'économie solidaire pourrait s'insérer.* » A dépense publique constante ?

Alain Beuve-Méry

## Faire contribuer l'entreprise à « l'intérêt général »

LE « SOCIALEMENT  
RESPONSABLE »  
EST À LA MODE.  
LES PARTICIPANTS  
À LA DEUXIÈME  
TABLE RONDE ONT  
CONFRONTÉ RÉALITÉ  
ET DÉMARCHE  
MARKETING

**U**ne entreprise socialement responsable intègre volontairement des préoccupations sociales et écologiques à son activité commerciale et à ses relations avec les acteurs de son environnement – fournisseurs, clients, salariés, collectivités ». Cette définition, livrée par Hugues Sibille, de la Caisse des dépôts et consignations, a été confrontée par les intervenants de cette table ronde à des réalités têtues.

Tout d'abord, la démarche « socialement responsable » de telle ou telle entreprise apparaît plus souvent découler d'une contrainte (pression des consommateurs ou des actionnaires, certification, réglementation) : généraliser cette évolution passerait donc par une articulation entre démarche volontaire et normes du droit positif.

Ensuite, quel rôle les différents « *stakeholders* » (parties prenantes à l'environnement de l'entreprise), les salariés et leurs représentants, les actionnaires, les consommateurs-citoyens... peuvent-ils jouer pour que l'entreprise contribue « *d'une façon différente à l'intérêt général* » ? Eric Loiselet, du Forum pour l'in-

vestissement responsable, tempère le mythe d'une « *irruption des citoyens dans le champ de la finance* » au travers des financements socialement responsables en remarquant que, sur les 3 000 milliards d'euros d'investissements correspondant à cette définition dans le monde (dont les deux tiers aux Etats-Unis), 200 milliards seulement sont détenus par le grand public. Tout le reste l'est par les investisseurs institutionnels, les fonds de pension, les caisses de retraite. Ces formes collectives connaissent d'ailleurs une mutation majeure, note Eric Loiselet : l'investissement sur critères éthiques, positifs ou négatifs, ou encore l'épargne solidaire se développent beaucoup moins vite que « *l'actionnariat actif* », c'est-à-dire la participation financière d'acteurs sociaux, en particulier les syndicats, au capital des grandes entreprises, qu'elles soient « éthiques » ou non : déjà un tiers des investissements « socialement responsables » correspondraient à cette volonté d'agir au sein des assemblées générales et des conseils d'administration. Par exemple, ces « *actionnaires actifs* » ont exigé de la direction de Disney, lors de sa dernière assemblée générale, l'engagement de faire respecter certaines pratiques chez ses sous-traitants asiatiques.

L'investissement sur critères éthiques, positifs ou négatifs, ou encore l'épargne solidaire se développent beaucoup moins vite que « l'actionnariat actif »

Mais l'extension de ces comportements à une plus grande échelle nécessite l'intervention du législateur pour développer l'épargne salariale, les fonds de pension, et les doter de moyens d'intervention dans la gestion de l'entreprise. Pour Frédérique Pfunder égale-

ment, de l'association de consommateurs Consommation, logement et cadre de vie (CLCV), seule une certification des pratiques d'entreprises contrôlée par les acteurs sociaux peut donner au consommateur la confiance nécessaire au développement de comportements économiques « socialement responsables ». De même, selon Jacques Bass, de la CFDT, l'action syndicale pour le développement de « *bonnes pratiques* » au cœur du métier de l'entreprise doit s'appuyer sur les normes et les instruments de la négociation collective. « *Attention à ne pas substituer l'objectif de l'éthique et ses fragiles évaluations à la solidité des réglementations sociales* », affirme également Jean-Christophe Le Duigou, de la CGT, pour qui il n'est par exemple « *pas question de substituer la gestion de l'épargne salariale à la défense des rémunérations et des retraites* ».

Les trois économistes conviés ont renchéri sur la nécessaire traduction institutionnelle du « socialement responsable ». Pour Daniel Cohen, membre du Conseil d'analyse économique, l'émergence d'une demande de consommation éthique, la crise du gouvernement d'entreprise illustrée par l'affaire Enron, la montée de l'épargne salariale créent « *un moment à saisir* », qui permettrait de cristalliser une forme déterminée de « *démocratie*

*d'entreprise* » – par exemple un conseil de surveillance regroupant tous les *stakeholders*. Pour Philippe Chalmin, professeur à Paris-IX-Dauphine, les préoccupations des tenants de l'économie solidaire trouvent leurs réponses dans le renforcement de la régulation de l'économie de marché par l'Etat, l'usage des notions d'éthique et de solidarité étant en la matière abusif, ou tout au moins déplacé. Anton Brender, professeur à Paris-IX-Dauphine, a conclu peu ou prou dans le même sens, en remarquant que « *cela fait deux siècles que les citoyens changent l'économie, en imposant lois et réglementations par le biais de l'action politique relayée par l'Etat. Pourquoi faudrait-il aujourd'hui perdre foi dans cette action ?* »

Antoine Reverchon

**[ M'S ESCP-EAP ]**  
Choisissez votre MÉTIER

Gestion de patrimoine • E-business • Stratégie et Management des systèmes d'information • Innover et entreprendre • Management des hommes et des organisations • Qualité et organisation • Management des projets internationaux • Droit et management international • Ingénierie financière et fiscale • Finance • Management de la performance opérationnelle et financière • Audit et conseil • Marketing et communication • Médias • Management de l'édition • Management médical.

Les 16 Mastères Spécialisés ESCP-EAP s'adressent à de jeunes diplômés universitaires et Grandes Ecoles (Bac + 5). 400 heures de cours, une thèse professionnelle, 4 mois de stage et un voyage d'étude à l'étranger. Une année pleine qui fera de vous un expert recherché.

Rejoignez le réseau des 20 000 anciens ESCP et EAP actifs dans 65 pays.

Sélection de la promotion 2003  
Dossier de candidature (date limite de dépôt : 2 mai 2002), épreuves écrites (samedi 18 mai 2002) et sur entretien pour les admissibles (entre le lundi 27 mai et le vendredi 7 juin 2002).

Journée Portes Ouvertes MS  
Samedi 23 mars 2002

ESCP-EAP  
79, av. de la République - 75543 Paris cedex 11  
masteres@escp-eap.net  
tél. 01 49 23 20 00 / 21 40

ESCP-EAP  
European School of Management  
"Learn everywhere. Manage anywhere."

www.escp-eap.net